

LUMIERE SUR
L'EGLISE DU CHRISTIANISME
CELESTE

LUMIERE SUR L'EGLISE DU CHRISTIANISME CELESTE

Fr Pierre – Association « La Postérité de Daniel »

Ce livre est la première version. Les suivantes le complèteront et intégreront les remarques qui m'auront été adressées à l'adresse suivante :

livre@egliseduchristianismecelleste-nonofficiel.org

Vous pourrez aussi le télécharger sur le site – rubrique « Livre » :

egliseduchristianismecelleste-nonofficiel.org

Et vous pouvez nous joindre au numéro : (+33) 7 69 97 16 30

Compte Twitter : [@PosteriteDaniel](https://twitter.com/PosteriteDaniel)

N° ISBN 978-2-9557548-0-1

REMERCIEMENTS

Au Seigneur : Puisse ce livre refléter parfaitement ta pensée!

A mon père Prosper pour son éducation rigoureuse tout en douceur.

A ma mère Pauline qui me disait toujours: « Fais tout ce que as dans le cœur, le Seigneur Jésus est avec toi ».

A ma femme Carine, mon soutien de tous les jours.

A mon frère Innocent K. du Bénin qui m'a aidé comme sept frères.

A mes devanciers Roger L. et David T. qui m'ont beaucoup guidé spirituellement et préservé de nombreux pièges de l'adversaire.

A mon frère Igor G. pour son aide et aux membres du « Groupe de Jeudi »

A mon amie Sylvie D. pour sa généreuse contribution

« Quand tu arrives dans l'Eglise du Seigneur, observe un silence strict pendant au moins trois ans. Ecoute tout le monde et cherche la vérité »

I - LES FONDAMENTAUX

TABLE I

A. LA TRINITE ET LES SAINTS NOMS

1. La place du Père, du Fils et du Saint-Esprit – Trinité.**P11**
2. Rôle du Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eglise.**P16**
Un exemple de dérèglement.**P17**
3. Relation avec les autres églises.**P20**
4. Les différences entre les églises chrétiennes.**P24**
5. L'importance de la croix avec la statue du Christ.**P26**
6. Le début des prières dans l'Eglise : « Jéhovah, Jésus-Christ, Saint-Michel » .**P28**
7. La signification donnée à « Saint-Michel » citée au début de chaque prière.**P30**
8. Les 7 alléluias.**P32**
9. Le début de la prière de bénédiction dans l'Eglise.**P32**
10. Type de prières et position de l'homme pieux.**P33**
11. Les noms de Dieu révélés dans l'église.**P35**
 - a. Saints noms de Dieu révélés dans les cultes.**P36**
 - b. Saints noms de Dieu révélés dans les cantiques.**P38**
12. L'Eglise et les autorités politiques.**P41**

B. MARIE, LES ANGES ET L'INTERCESSION

I. Marie mère du Seigneur

1. Signification du culte du 1er vendredi du mois de juillet.**P44**
2. Place de la mère du Seigneur dans l'Eglise.**P45**
3. Interprétation des cantiques révélés sur elle et l'intercession.**P47**
4. Virginité éternelle ou pas ? Conçue sans péché ou pas ? .**P49**
5. La place des sanctuaires mariaux et du chapelet.**P50**

II. Les anges dans l'Eglise

1. Le rôle des anges et leurs manifestations.**P52**
2. Les noms des anges révélés et leurs fonctions.**P53**
3. Qui travaille avec les prophètes ? L'Esprit-Saint et/ou les anges ? **P54**
4. Les principales exigences des anges – Les jours spécifiques à certains anges.**P57**
5. Le combat et l'activité des anges.**P58**

C. LES SACREMENTS

1. Les sacrements révélés.**P63**
 - a. Le baptême.**P63**
 - b. La communion.**P64**
 - c. L'onction.**P65**
 - d. Le mariage.**P66**
2. Peut-on prendre le sacrement du mariage avec plusieurs femmes? **P66**

Quelques points à préciser

- a. La polygamie.**P67**
 - b. Le mariage religieux.**P68**
 - c. Le mariage religieux homosexuel.**P70**
 - d. Le concubinage est un mariage.**P70**
3. Le divorce dans un couple chrétien.**P71**

Cas importants

 - a. Personne répudiée.**P74**
 - b. Mort du conjoint.**P74**
 - c. Se marier ou rester célibataire.**P75**
 - d. Mariage opportuniste.**P75**

Conclusion.**P76**
 4. Peut-on se remarier religieusement une deuxième fois après divorce? **P76**
 5. Utilité de la prière d'union dans l'ECC.**P77**

D. LA DIFFERENCE ENTRE HOMMES ET FEMMES

1. Initiation d'une paroisse par une femme.**P80**
2. La différence entre les fonctions intellectuelles et les fonctions spirituelles.**P81**

A. LA TRINITE ET LES SAINTS NOMS

1. La place du Père, du Fils et du Saint-Esprit - Trinité

L'Eglise du Christianisme Céleste croit à un Dieu unique. L'Eternel, trinité de Personnes et unicité d'essence est le Dieu unique créateur du ciel et de la terre. Dieu le créateur est Père, Fils et Saint-Esprit ! Trois Personnes ayant une seule et même substance. Ces trois Personnes divines sont égales en toutes choses ; puissance, sagesse, force... Nul n'est au-dessus de l'autre. Le Père n'est ni plus grand que le Fils ni plus grand que le Saint-Esprit. Toutes les trois Personnes ont toujours existé, sont de toute éternité et nul d'entre elles n'a été créé. Néanmoins elles sont distinctes par le fait que le Père soit inengendré, le Fils soit engendré par une génération éternelle par le Père et que le Saint-Esprit procède éternellement du Père et du Fils. Il n'y a pas pour autant trois dieux mais un et un seul Dieu.

L'Eglise du Christianisme Céleste n'a pas eu de nouvelles révélations concernant Dieu. A ce niveau, elle ne diffère en rien des enseignements des anciens hommes de Dieu, qui eux-mêmes se basaient sur la bible. C'est le mode de cheminement vers lui qui est spécifique sans pour autant contredire la foi vécue par les Pères de l'Eglise. L'Eglise du Christianisme Céleste bien que n'étant issue d'aucune autre religion reconnaît que Dieu n'a pas commencé à exercer sa bonté envers ses enfants avec elle. Le christianisme est apparu il y a plus de deux mille ans avec le Christ, notre Seigneur Jésus. La spécificité de l'Eglise provient plutôt du complément de révélation issu de la liturgie, des cantiques reçus par prophétie à sa création et de certains rites et prières. Certains ne comprenant pas ou ne voulant pas comprendre la grandeur de Dieu et sa bonté envers son peuple qualifient l'Eglise de cercle ésotérique, de syncrétique, ... Certains poussent même la hardiesse à la qualifier de monastère raté ou de déformation d'églises existantes. D'autres encore, se basant sur des actes isolés la qualifie de secte. La seule réponse que nous pouvons leur donner est celle-ci : pour

quelques médecins incompetents va-t-on jeter l'opprobre sur toute la profession ? Il est bien que chacun vienne et puisse juger par lui-même !

Comme petit rappel de quelques attributs de Dieu, nous pouvons dire qu'il est esprit et donc par conséquent n'a ni bras, ni pieds ni bouche ni autre membre du corps humain. Ces membres que la bible lui prête ne sont que des images pour nous aider à le comprendre. De même, Dieu n'est jamais ni en colère, ni triste et n'a aucune émotion comme l'homme... Il est immuable. Si nous pouvions décrire ce caractère d'immuabilité, nous dirons qu'il est éternellement, infiniment et invariablement en joie. Comme il a été, ainsi il est et il sera éternellement. De plus, Dieu est hors du temps, le présent comme le futur se présente devant lui comme une même chose. Mais que cela ne nous trompe pas dans l'interprétation de certaines prophéties. Le Seigneur dit aux disciples, Judas y compris : « ... vous serez de même assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël ... ». Hors, dans la suite, Judas se suicide et est remplacé par Matthias. Dieu s'est-il trompé ? Ne savait-il pas que Judas allait le trahir et se suicider ? Certainement il le savait et a même qualifié Judas de démon sans le nommer ! Le Seigneur annonce de nombreuses prophéties conditionnelles tout en sachant le futur choix de l'homme. Il l'a fait avec Caïn et il le fait encore actuellement. L'acte n'est jugé que quand il est posé soit en acte soit en pensée. Ce qui fait que le « saint » d'aujourd'hui peut être qualifié d'abominable le lendemain et vice-versa.

Autre caractéristique de Dieu est qu'il ne réfléchit pas pour comprendre et n'arrive pas à une conclusion par raisonnements successifs comme les hommes. Il comprend toute chose de façon simple et évidente. Ceci n'est qu'un avant-goût des enseignements qui se donnent dans les paroisses de l'Eglise du Christianisme Céleste.

Nous invitons donc tous les chargés paroissiaux à s'assurer que les enseignements sur Dieu soient donnés à toutes les personnes que le Seigneur leur a confiées pour les conduire au salut. Une paroisse qui n'enseigne pas sur Dieu, l'œuvre de salut de notre Seigneur Jésus-Christ et sur le devoir du chrétien envers son Seigneur et les hommes est un

boulevard qui mène en enfer et un sel sans saveur pour la société. Vieillards comme jeunes, riches comme pauvres, sympathisants comme devanciers, il faut s'assurer que tout le monde a la connaissance de qui il vient adorer. Que cela soit très clair pour tout le monde, il y a un seul Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus-Christ et cela est confessé dans le « Credo » que nous récitons.

Proposition 1 : Chaque diocèse doit organiser des sessions de formations trimestrielles pour s'assurer que le « Credo » est bien compris par tous les chargés paroissiaux. Bien qu'important, il ne suffit pas que des enseignements vidéo soient envoyés aux responsables, il faudrait organiser des cours présentiels ou par vidéoconférence afin que ceux-ci puissent poser des questions.

Proposition 2 : Partant du constat que cela est grandement coupable de laisser un chargé « définir » la doctrine de l'Eglise dans sa paroisse, au niveau du diocèse (ou de la région), il faudrait un groupe de devanciers (pas forcément des évangélistes) qui seraient chargés de faire des circuits de paroisses afin de donner des enseignements sur la doctrine de l'Eglise. Chaque dimanche, des personnes de ce groupe devraient être dans des paroisses différentes afin d'enseigner obligatoirement les évangélistes et tous ceux qui le désirent après le culte. Les dates de passage doivent être fixées en collaboration avec le chargé paroissial. C'est ce dernier qui s'occupera de faire rassembler le peuple pour qu'il reçoive l'enseignement. Pourquoi cette responsabilité d'enseigner ne doit pas être confiée au chargé seul ou aux devanciers étant sur sa paroisse? L'expérience nous montre que le degré de compréhension des saintes écritures n'est pas le même pour tout le monde et souvent, il suffit qu'un membre influent de la congrégation soit dans l'erreur pour que tout le peuple y soit entraîné. Il se pourrait de même que ce qu'un chargé comprendrait en dix séances soit compris en une seule par un autre devancier. Avoir la responsabilité de gérer une paroisse n'est pas gage d'un savoir très élevé ni même d'intégrité.

C'est un appel de Dieu. L'homme est appelé par Dieu avec ses faiblesses.

Que Dieu nous garde dans l'avenir des hérésies entendues de la part de certains devanciers. Si au moins ils acceptaient de se faire enseigner par d'autres personnes. Mais l'orgueil aidant, beaucoup ferment leurs oreilles et empêchent que ceux qui ont plus de connaissances et de maturité qu'eux ne puissent enseigner. Ce comportement sectaire est une plaie pour toute congrégation religieuse. Pour prévenir des dérives et la propagation d'enseignements hérétiques, il est indispensable qu'un organe « mobile » soit placé au-dessus de la « doctrine des responsables paroissiaux ». Nous ne dirons jamais assez, ce n'est pas un chargé paroissial qui définit la doctrine de l'Eglise. S'il a des propositions, il peut les soumettre au Saint Siège.

Proposition 3 : Il faut obligatoirement créer au niveau des diocèses une commission chargée de la doctrine de l'Eglise. Il est important que l'Eglise ne fonctionne pas seulement en termes de « grades » mais aussi en termes de « charismes » et de « compétences ». Normalement cela va de pair mais actuellement, et à ce niveau des propositions, nous nous contenterons de dire que ce n'est pas vérifié. Ainsi l'enseignement au niveau du diocèse ne peut être remis aux Evangélistes pour la simple et bonne raison que la connaissance n'est plus forcément à leur niveau. Que faut-il attendre d'une commission qui est basée uniquement sur le grade alors que tout le monde connaît la grave crise que traverse l'Eglise au niveau des onctions ? Il est facile de vérifier cela : demander à toute personne d'une congrégation quels sont ceux qui sont le plus proche de la vérité biblique ? En dehors de l'Afrique, peu de personnes ayant plus d'un an d'ancienneté vous orienteront vers les Evangélistes car leurs limites sont flagrantes. Le cas de l'Afrique est un peu différent et il faut aussi souligner que vu le nombre trop élevé d'Evangélistes, il n'y a plus aucune place pour la branche des Leaders si ce n'est pour ranger les chaises et les actions de grâces. Donc il devient difficile de détecter les dons de connaissance et de prédication. Pour ne pas compromettre dès sa création la cellule chargée de la doctrine de l'Eglise, il faudrait

que la sélection ne tienne pas seulement compte des grades. Est-ce à dire qu'il n'y ait pas d'Évangélistes qui puissent faire la différence ? Ce n'est pas notre point de vue, il y en a de très intègres et très qualifiés qui font la fierté de l'Église.

Références bibliques:

Matthieu 19.28 Jésus leur répondit: Je vous le dis en vérité, quand le Fils de l'homme, au renouvellement de toutes choses, sera assis sur le trône de sa gloire, vous qui m'avez suivi, vous serez de même assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël.

Jean 6.70 Jésus leur répondit: N'est-ce pas moi qui vous ai choisis, vous les douze? Et l'un de vous est un démon!

Divinité du Christ

Psaumes 45.7 Tu aimes la justice, et tu hais la méchanceté: C'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t'a oint D'une huile de joie, par privilège sur tes collègues.

Jean 1.1-3 Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu. Elle était au commencement avec Dieu. Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle.

Jean 20.28 Thomas lui répondit: Mon Seigneur et mon Dieu!

Philippiens 2.5-7 Ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus Christ, lequel, existant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie à arracher d'être égal avec Dieu, mais s'est déposé lui-même, en prenant une forme de serviteur, en devenant semblable aux hommes; et ayant paru comme un simple homme,

Divinité du Saint-Esprit

Job 33.4 L'esprit de Dieu m'a créé, Et le souffle du Tout Puissant m'anime.

Actes 5.3-4 Pierre lui dit: Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, au point que tu mentes au Saint-Esprit, et que tu aies retenu une partie du prix du champ? S'il n'eût pas été vendu, ne te restait-il pas? Et, après qu'il ait été vendu, le prix n'était-il pas à ta disposition? Comment as-tu pu mettre en ton cœur un pareil dessein? Ce n'est pas à des hommes que tu as menti, mais à Dieu.

1 Corinthiens 6.19 Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes?

CREDO

*Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant
Créateur du Ciel et de la Terre
Et en Jésus-Christ son Fils unique notre Seigneur
Qui a été conçu du Saint-Esprit
Est né de la Vierge Marie
A souffert sous Ponce Pilate
A été crucifié
Est mort, a été enseveli
Est descendu aux Enfers
Le troisième jour, est ressuscité des morts,
Est monté aux cieux,
Est assis à la droite de Dieu le Père Tout- Puissant
D'où il viendra juger les vivants et les morts
Je crois au Saint-Esprit
En la sainte Eglise du Christianisme Céleste
A la communion des Saints
A la rémission des péchés
A la résurrection de la chair
Et à la vie éternelle*

Amen!

2. Rôle du Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eglise

Le Seigneur Jésus est le Verbe incarné de Dieu. Coexistant éternellement avec le Père et le Saint-Esprit, il a pris la forme humaine pour le salut de l'humanité. Il est totalement Dieu et totalement homme. En tant que Verbe de Dieu, Fils de Dieu, il est Dieu et égal au Père et au Saint-Esprit. Son incarnation n'a en rien diminué sa nature divine. En tant que homme, il était doté d'une chair comme la nôtre à l'exception du péché et provient de la tribu du roi David ; Juda. Gardons-nous des fausses doctrines qui disent qu'il provient d'Afrique ou d'Europe. Il est né à Bethléem et est de la descendance d'Abraham selon la chair.

Une chair qui devait être alimentée par de la nourriture, qui avait des nerfs et donc était soumise à la douleur. Il avait un esprit humain, une âme humaine et un corps humain. Tout être humain est composé d'un esprit, d'une âme et d'un corps. Quelle différence y a-t-il entre eux ? Pour la chair, cela est évident puisque visible. Les hommes et les animaux en sont constitués. Pour l'âme, c'est le siège des passions et dans sa partie inférieure, est très liée à la chair. Les animaux en ont aussi une, mais elle est mortelle et ne peut donc hériter du royaume des cieux. C'est pour cela qu'on parle d'hommes sensuels pour ceux qui sont trop soumis aux désirs de leur chair. Comment un homme dont la raison est réglée selon Dieu peut-il coucher avec la femme de son prochain ? Ou encore, coucher avec une personne du même sexe, un enfant ou un animal ? L'âme de l'homme est composée de deux parties ; une inférieure, liée à la chair et très proche de celle de l'animal et une autre supérieure, qui est plus liée à son esprit. Cette partie tend vers ce qui est raisonnable car instruit par l'intellect, par notre esprit. Pour le Christ, notre modèle, cette partie inférieure était totalement soumise à sa partie supérieure. De telle sorte que même dans sa chair, il ne soit pas déstabilisé par ses contacts réguliers avec les femmes et par les paroles pleines de mépris des hommes. Rappelons aussi que le désir sexuel est une conséquence du péché d'Adam. S'il n'y avait pas eu de péché, la reproduction de l'homme allait se faire d'une autre façon. De ceux qui ont parfaitement soumis la partie inférieure de leur âme à la supérieure, nous pouvons citer saint Paul, saint Jean et Jean-Baptiste. Pour l'esprit, il reçoit ses influences directement de Dieu (et de ses anges) et du Diable. Ceux-ci nous parlent par inspiration dans la majorité des cas.

Un exemple de dérèglement

Une belle femme mariée vient faire des avances à un homme de Dieu
-> Sa chair considère la beauté de la femme -> Il raisonne en lui-même et se dit que son acte serait légitime puisque son mari la délaisse

(inspiration du Diable) -> Cette inspiration dérègle la partie supérieure de son âme et ainsi la permission lui est donnée pour aller pêcher -> A cause du regard des autres, il dit tout de même non à la femme tout en la fréquentant constamment. Il multiplie les occasions de rencontre où ils se trouveront isolés -> Le péché est consommé.

Pendant tout ce temps, il reçoit des inspirations de Dieu le poussant à renoncer, mais il n'en tient pas compte en se créant des prétextes. Pendant que Dieu le convint de l'attrait de cette femme sur sa personne et qu'il devrait s'en éloigner comme Joseph, le Diable lui donne de faux raisonnements. Ainsi l'esprit s'obscurcit, l'âme se dérègle quand il se tourne vers la chair. Malheur à la congrégation qui a un tel responsable pour leader. Les exemples de dérèglement sont nombreux ; opprimer le peuple au nom de Dieu, légitimer la masturbation, l'avortement et l'homosexualité, sanctifier l'argent de la prostitution, harceler le peuple pour qu'il reste au sein de la congrégation, laisser le peuple marcher dans l'anarchie de peur qu'il ne parte ailleurs, faire de la prospérité financière le but de sa vie... autant d'exemples qui montrent en l'homme une union de son être avec le péché. Il est normal que ce genre d'agissements soit présent dans la société mais pas au milieu du peuple de Dieu car ce dernier a pour référence la parole du Christ. Si on ne juge un homme du monde que selon la loi de l'Etat, un chrétien est jugé non seulement selon la loi de l'Etat mais aussi selon la loi de Dieu. A la mort de l'homme, le jugement de Dieu est irrévocable. La condamnation ou l'acquiescement donc la joie, sont éternels.

Le Seigneur est venu pour rétablir notre personne dans sa dignité première. Que l'esprit réceptionne sa lumière, que la partie supérieure de l'âme accepte sa volonté et qu'elle domine sur l'inférieure afin que le corps soit réglé selon Dieu. De par sa divinité, le Seigneur Jésus est Dieu de la sainte église et en tant qu'homme, il est chef de la sainte église et seul intermédiaire entre Dieu et les hommes. Il est adoré dans la sainte Eglise avec et comme le Père et le Saint-Esprit. L'Eglise du Christianisme Céleste reste dans la foi des apôtres. L'Eglise du Christianisme Céleste ne reconnaît aucune autre voie de salut autre que celle de notre Seigneur Jésus-Christ. Pour hériter du royaume des cieux,

il est indispensable de se faire baptiser dans une église chrétienne et de suivre les commandements du Seigneur. La bible le dit et l'Eglise n'a pas le pouvoir de la contredire. Il serait trop long de parler ici du royaume des cieux, la seule chose que nous pourrions en dire est qu'il n'est pas de cette terre. Il commence dans le cœur de l'homme qui a reçu le baptême et l'Esprit Saint, puis se termine dans le monde immatériel de Dieu créé pour les âmes.

La réincarnation n'est pas un enseignement du Christ. L'homme ne vit qu'une fois et à la mort, c'est le jugement. Un homme ne peut revenir ni comme un autre homme, ni comme un animal.

Références bibliques:

Cantique : JESUS JE T'ADORERAI

Jésus je t'adorerai (bis)

En ce lieu très saint

Dans ta sainte église

Je t'adorerai éternellement

Je rentrerai avec ta rehausse

Amen!

Cantique : O MONDE, PRENDS CONNAISSANCE

1. O monde, prends connaissance

De la voix de son créateur

Le jour du jugement est proche

L'on fera le bilan

Refrain :

Tout le monde a péché

Et est privé de sa gloire

Ô pécheur, le nom de Jésus nous sauvera

Il n'y a pas d'autre chemin qui mène au ciel

O monde, dépêche-toi d'accepter Jésus

2. Le sang précieux de Jésus,

Est la rançon de nos péchés

Ô pécheur, lave-toi avec

Nous serons sauvés

3. *Nous serons tous présents*

Devant l'Eternel

Jeunes comme vieillards

Nous témoignerons de nos œuvres

4. *Toi et moi que dirons-nous*

Quand nous verrons Jésus

Nombreux sont ceux qui sont morts

Sans rencontrer Jésus

Amen!

Jean 4:22 *Vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs.*

Jean 14.6 *Jésus lui dit: Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi.*

1 Jean 2.23 *Quiconque nie le Fils n'a pas non plus le Père; quiconque confesse le Fils a aussi le Père.*

Hébreux 9:27 *Et comme il est réservé aux hommes de mourir une seul fois, après quoi vient le jugement,*

1 Thessaloniens 5.23 *Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même tout entier, et que tout votre être, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible, lors de l'avènement de notre Seigneur Jésus Christ!*

Genèse 9.4 *Seulement, vous ne mangerez point de chair avec son âme, avec son sang.*

Matthieu 2.1 *Jésus étant né à Bethlehém en Judée, au temps du roi Hérode, voici des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem,*

Jude 1.19 *ce sont ceux qui provoquent des divisions, hommes sensuels, n'ayant pas l'esprit.*

Romains 8.16 *L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.*

3. Relation avec les autres églises

L'Eglise du Christianisme Céleste accepte la différence mais ne considère pas comme Dieu un autre que notre Seigneur Jésus-Christ. En d'autres termes, il faut au préalable savoir comment est considéré le Seigneur Jésus-Christ pour savoir si on a le même Dieu. Si le Seigneur

Jésus-Christ est considéré comme Dieu, alors nous louons le même Dieu. Dans le cas contraire, nous ne louons pas le même Dieu et peu importe le nombre de fidèles des autres religions. Dans un pays où les chrétiens célestes seraient majoritaires, chacun devrait être libre de choisir sa religion. Même celui qui choisit de louer le Diable doit avoir sa place en tant que citoyen du pays avec les mêmes droits et devoirs que les autres. Mais surement pas dans l'Église du Christianisme Céleste. Il est à préciser que les chrétiens célestes sont devenus des acteurs incontournables de la société civile dans trois pays africains ; le Nigéria, le Bénin et la Côte-d'Ivoire. Notre Seigneur Jésus-Christ étant l'unique voie qui mène à Dieu et étant la Vérité, en d'autres termes, l'unique vérité, toute confession qui le renierait ne pourrait hériter du royaume des cieux. Cela doit être clair pour tout chrétien céleste ; en dehors de Jésus-Christ, point de salut ! N'est enfant de Dieu que celui qui accepte le Seigneur Jésus-Christ comme son Sauveur, son Seigneur et se fait baptiser. C'est le Messie qui a été révélé par les prophètes de l'ancienne alliance.

Le chrétien céleste, comme tout citoyen d'un pays, peut avoir des relations avec des non-chrétiens et cela est une bonne chose. Mais il ne peut en aucun cas prier Dieu avec un non chrétien sauf si c'est lui qui fait la prière! La démarche d'aller vers les autres congrégations ne signifie pas accepter leur foi mais c'est une démarche citoyenne qui vise à instaurer la confiance et la paix dans le pays. Elle est importante car certains chrétiens célestes, mal éclairés peuvent être des fanatiques et penser rendre un culte à Dieu en méprisant tout contact avec des non chrétiens. Les fanatiques sont partout ; politique, religion, association, sport, Notre Seigneur est un Dieu de paix qui laisse à l'homme la liberté de l'accepter ou de le refuser. Comment alors, une personne se réclamant de Dieu pourrait-elle en contraindre une autre de l'adorer ? Cela est totalement opposé à la Bible de contraindre une personne à accepter le christianisme comme religion. Dans une démarche de dialogue inter-religieux, il est mal placé pour un chrétien céleste de demander à une personne non chrétienne de prier pour l'assemblée. Si elle veut prier à haute voix, elle est libre de le faire mais il ne doit y avoir

aucun « Amen ». Ce serait même un grand contre-sens pour un chrétien de répondre « Amen » à une personne invoquant un autre Dieu que notre Seigneur Jésus-Christ. Le dialogue inter-religieux est un acte citoyen et humain et non une unification des croyances. Des confessions différentes se réunissent autour d'une table en tant qu'acteurs de la société civile en vue d'y favoriser la paix.

Certains pensent que nous avons la même foi que les croyants issus d'Abraham selon la chair. Il n'en est rien ! Merci d'éviter le sentimentalisme. Selon les saintes écritures, on ne peut croire en Dieu sans croire au Christ. Si cela peut être flou dans l'ancienne alliance, cela est clairement dit et écrit par les apôtres du Christ. Celui qui est venu il y a 2000 ans et qui ne reviendra que pour juger les vivants et les morts selon le Crédo. Aller demander à tous les sièges des autres croyances s'ils partagent la foi chrétienne donc s'ils reconnaissent le Christ comme leur Sauveur, ils vous répondront tous unanimement : « Non » ! En effet, en se basant sur leurs textes et sur leurs traditions orales, ils y voient une profonde incompatibilité de foi. Et cela est du bon sens de leur part. Le contraire aurait été une ignorance ou une hypocrisie. Pourquoi chercher à associer ce qui ne l'est pas fondamentalement ? Que nul ne se sente complexé par rapport à d'autres religions qui augmenteraient numériquement.

Il y a aussi des tendances, qui sous prétexte de quête de la paix dans le monde, cherchent à faire entrer tout le monde dans le même moule ; une seule religion, une seule race, une seule pensée... La seule chose qu'on pourrait légitimement se demander est celle-ci : quelle taille devrait-on tous avoir ? Car si la différence crée des conflits, il faudrait que tout le monde ait la même taille pour que nous soyons tous en paix. De même nous devons tous occuper le même travail, avoir les mêmes vêtements, avoir la même proportion de métissage dans le sang, habiter dans des maisons identiques, Le conflit vient du cœur de l'homme qui est intrinsèquement égoïste depuis le péché d'Adam et non de la différence. La différence n'est qu'un prétexte pour faire le mal qui est déjà logé dans le cœur. Pour le chrétien céleste, la recherche de paix est

fondamentale avec tous, peu importe l'origine, le statut social, la religion, le sexe, ... comme cela est recommandé par le Seigneur.

Tout chrétien céleste doit aussi être très vigilant sur les rites ancestraux présents aussi bien en Afrique, en Asie que dans les autres continents. Beaucoup de ces rites sont hérités de parents idolâtres et sont destinés à honorer des divinités ou à des personnes décédées. Cela peut se manifester par des danses, des paroles, de la consommation ou non de certains aliments ou de breuvage, de l'encens, des bains, du port de certains objets, ... Ces usages peuvent être considérés comme de l'idolâtrie au vu de l'intention. Cela est étranger au Christ et donc au chrétien céleste. Par contre, ce n'est pas gênant que ce soit fait par un non chrétien car c'est une suite logique de son refus du Christ.

Proposition 4 : Au niveau du diocèse et particulièrement au niveau des paroisses, des dialogues doivent être entrepris avec les autres congrégations même non chrétiennes. Des échanges sportifs, des échanges à caractère humanitaire... peuvent être entrepris. Cela permettrait aussi à certains chrétiens célestes qui ne comprendraient pas la pensée du Seigneur de s'ouvrir aux autres afin d'avoir un esprit plus éclairé. C'est ce genre d'échanges constructifs qui éloignent les extrémismes de part et d'autres et les conflits inutiles. C'est aussi par ce genre de rencontres qu'on détecte rapidement ceux qui ont des tendances violentes vis-à-vis de leur prochain et donc des autres congrégations. Ainsi il est plus facile de leur expliquer que la paix avec tous est la volonté de Dieu et qu'elle est profitable à toute la nation. Heureusement ce genre d'initiatives et d'échanges est assez fréquent en Afrique dans les pays où les chrétiens célestes sont nombreux. Cela est aussi à encourager avec des associations, des écoles et autres constituants de la société.

Références bibliques:

1 Corinthiens 5.10 non pas d'une manière absolue avec les impudiques de ce monde, ou avec les cupides et les ravisseurs, ou avec les idolâtres; autrement, il vous faudrait sortir du monde.

Jean 3.18 Celui qui croit en lui n'est point jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.

Jean 3:36 Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.

Romains 9.2-8 J'éprouve une grande tristesse, et j'ai dans le cœur un chagrin continu. Car je voudrais moi-même être anathème et séparé de Christ pour mes frères, mes parents selon la chair, qui sont Israélites, ... c'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais que ce sont les enfants de la promesse qui sont regardés comme la postérité.

Galates 4.25 car Agar, c'est le mont Sinäi en Arabie, et elle correspond à la Jérusalem actuelle, qui est dans la servitude avec ses enfants.

1 Jean 2.22 Qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus est le Christ? Celui-là est l'antéchrist, qui nie le Père et le Fils.

1 Jean 5.1 Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu, et quiconque aime celui qui l'a engendré aime aussi celui qui est né de lui.

2 Jean 1.7 Car plusieurs séducteurs sont entrés dans le monde, qui ne confessent point que Jésus Christ est venu en chair. Celui qui est tel, c'est le séducteur et l'antéchrist.

Romains 12.18 S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes.

4. Les différences entre les églises chrétiennes

L'Eglise du Christianisme Céleste ne peut obliger ses sœurs à croire aux révélations qu'elle a reçues du Seigneur mais cela constitue un socle pour tout chrétien céleste. A l'époque du Christ, plusieurs personnes n'ont-elles pas dit qu'elles étaient le Christ ? Mais devait-il se taire pour autant, lui le véritable Christ ? Nous ne pouvons pas rejeter les révélations reçues du Seigneur pour paraître humbles devant les hommes. Voici ce qu'à révélé l'Esprit-Saint à un chrétien d'une autre

congrégation qui demanda au Pasteur Fondateur quel serait l'intérêt pour lui de se faire chrétien céleste : " Jeune homme, nous t'avons donné un kobo à garder et tu l'as gardé ; maintenant, nous te demandons et te disons de rendre le kobo et d'accepter deux kobos parce que la gloire de deux kobos est plus grande que celle d'un kobo. Mais si tu refuses d'abandonner un kobo à temps, quand dans l'avenir tu arriveras à voir la gloire de deux kobos, tu voudras revenir sur tes pas et en prendre possession mais il sera trop tard parce que d'autres auront pris ta place." Le kobo est le centième du Naira ; monnaie nigériane. Cela ne signifie pas pour autant que les chrétiens célestes soient plus spirituels et intègres que les chrétiens des autres congrégations. Mais c'est le cadre, les cultes, le temple, le parvis, les types de prières, les couvents, les vêtements sacerdotaux ... quand cela est respecté, qui est plus propice à l'élévation spirituelle.

Quand le monde entrera dans des paroisses chrétiennes célestes qui respectent la révélation d'origine et qui ont pour fondement la véritable adoration, il se dira en lui-même : véritablement le Seigneur que mon âme cherchait est présent en ce lieu. C'est pour cela qu'il est urgent que le cadre d'adoration de nos paroisses reflète la volonté du Seigneur.

Il est vrai qu'actuellement l'Eglise a de nombreux défis internes à relever concernant son organisation et les schismes. La suggestion que nous pourrions donner aux grands responsables est de s'acquitter du mieux possible de leurs tâches en bâtissant selon le Seigneur et en s'appuyant sur les compétences qui sont à leur disposition. Ce qui est certain, l'Eglise du Christianisme Céleste est la « Dernière Barque venue des cieux ». C'est celle qui aura le privilège de principalement s'opposer à l'Antéchrist et à son monde basé sur l'amour de l'argent. C'est des rangs de cette Eglise que coulera le plus, le sang des martyrs qui n'auront pour armes que l'amour de la vérité, de leur prochain et leurs paroles. Quant à savoir la période pendant laquelle cela se passera, personne ne le sait hormis Dieu. La seule chose que nous savons est la recommandation du Seigneur : veillez et priez.

5. L'importance de la croix avec la statue du Christ

Dans l'Eglise du Christianisme Céleste, ce problème ne se pose pas car le choix a été décidé dès la première réunion organisée par le Pasteur fondateur pour présenter au monde sa mission. Il a eu une vision où un homme lui est apparu et voici ce qui est dit dans « Lumière sur le Christianisme Céleste » : *Je répondis : « Je mettrai une croix de bois simple sans image du Christ car je suis protestant. » Il me dit : « Non, je veux que ce soit une croix réelle avec le Christ couronné, le côté percé, et l'inscription hébraïque car une croix simple peut être confondue avec celle des voleurs crucifiés en même temps que Jésus ou avec n'importe quelle autre croix puisqu'on crucifiait avant Jésus. Il faut une croix reconnaissable par la statue de Jésus. C'est un signe particulier pour montrer comment l'homme Dieu a accepté de souffrir et mourir pour le salut de l'humanité ».*

A cela, nous pouvons ajouter quelques explications bibliques. Nous savons que le Christ est l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. Hors un agneau est consumé par le feu sur l'autel. Ce qui nous fait comprendre que la croix sur laquelle le Christ a été crucifié est l'image de l'autel de Dieu dans les cieux. Donc une croix sans représentation du Christ est le symbole d'un autel sans agneau et donc d'un rachat des péchés qui n'a pas encore eu lieu ou qui est passé. Hors le sacrifice, une fois accompli, est perpétuel. Le sacrifice de notre Seigneur bien qu'ayant eu lieu sur la terre, se déroulait au même instant dans les cieux dans le tabernacle construit par Dieu lui-même sans l'aide de l'homme. Si un agneau est immolé sur un autel, cela est fait par le souverain sacrificateur, d'où le fait que le Christ soit aussi souverain sacrificateur. Le souverain sacrificateur est établi parmi les hommes pour le service de Dieu dans son temple. Hors le Christ est aussi Dieu. Le sacrifice parfait devant Dieu ne pouvait émaner que de lui car Dieu n'agréa parfaitement que ce qui vient de lui. En d'autres termes, l'offense faite à Dieu par le péché d'Adam ne pouvait être réparée par aucune créature. Dieu seul pouvait la réparer, d'où l'incarnation du Verbe. Pour résumer, le Christ est agneau, souverain sacrificateur et Dieu. Ainsi le Christ, en se crucifiant nous donne accès à sa personne donc à sa gloire.

Nous incitons donc les chrétiens célestes à porter des croix avec représentation du Christ crucifié afin de se rappeler la souffrance endurée par leur Seigneur pour leur accorder le salut. Dans certains pays, il est interdit de porter des colliers avec des croix dans certains espaces publics. Il est quand même intéressant de savoir qu'arborer publiquement une marque commerciale et même des représentations insultantes pour l'éthique citoyenne ne gêne pas la majorité des citoyens. Et pire encore, de nombreux kiosques ont de grandes affiches ayant des femmes dans le plus simple appareil pour faire la promotion de journaux pornographiques. Nous imaginons bien le caractère néfaste que cela peut avoir sur des adolescents sans compter la pollution visuelle même auprès des enfants de très bas âge. Et nous nous étonnons que des enfants après avoir regardé de telles images, désirent compléter leurs formations indécentes sur internet ou aillent abuser de certaines de leurs camarades. A qui la faute ? Promotion de l'érotisme, de l'adultère, de l'échangisme, de l'immoralité par des campagnes de publicité agressives. Comme diraient les adorateurs de Mammon ; tant que cela fait tourner l'économie, crée des emplois et fait entrer de l'argent dans les caisses du pays, c'est bon. La société civile n'est en rien gênée et peu d'associations se plaignent auprès des autorités administratives. Liberté à géométrie variable ! N'empêche, il est toujours possible de porter à l'intérieur de ses vêtements un collier avec crucifix. Encore heureux qu'on ne fouille pas les chrétiens pour s'assurer qu'ils n'ont aucune croix car cela est contraire au bien-être des autres citoyens... Un philosophe a dit que la nature a horreur du vide : si une image est supprimée, elle sera forcément remplacée par une autre. Ainsi l'image du Christ, l'emblème même de la sainteté, de la justice, de la miséricorde, de l'humilité et de la piété, étant supprimée, fera ou fait place à quelle autre ?

Proposition 5 : Le port de colliers avec des effigies non chrétiennes est incompatible avec le port de la soutane. S'endimancher ne signifie pas arborer fièrement des marques de luxe ou des bijoux en or. Que tout ce qui n'est pas montres, alliances de mariage, lunettes médicales,

petites boucles d'oreilles uniquement pour les femmes, ne soient pas permis dans l'enceinte des paroisses. Il en est de même des piercings et des nombreuses boucles mises sur une oreille. Même les hommes s'y mettent en portant des chainettes, des boucles d'oreilles et des piercings de telle sorte qu'il y désormais certaines femmes moins sophistiquées qu'eux. Le temple est un lieu d'adoration et non un podium pour mannequins. Un lieu d'adoration !

Il faut faire une nette différence entre le port de la soutane dans le temple et la vie à l'extérieur.

Références bibliques:

Jean 1.29 *Le lendemain, il vit Jésus venant à lui, et il dit: Voici l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde.*

Hébreux 7.26-27 *Il nous convenait, en effet, d'avoir un souverain sacrificateur comme lui, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les cieux, qui n'a pas besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple, car ceci, il l'a fait une fois pour toutes en s'offrant lui-même.*

Hébreux 10.20 *par la route nouvelle et vivante qu'il a inaugurée pour nous au travers du voile, c'est-à-dire, de sa chair,*

1 Timothée 2.9 *Je veux aussi que les femmes, vêtues d'une manière décente, avec pudeur et modestie, ne se parent ni de tresses, ni d'or, ni de perles, ni d'habits somptueux,*

1 Corinthiens 6.10 *ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs, n'hériteront le royaume de Dieu.*

6. Le début des prières dans l'Eglise : « Jéhovah, Jésus-Christ, Saint-Michel »

Les prières dans le cadre du rituel et de groupes à l'intérieur de la paroisse doivent toutes commencées par « Jéhovah, Jésus-Christ, Saint-Michel » et terminées par « Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ ». Est-ce que cela signifie que Dieu n'exaucerait pas une prière de groupes

qui n'utiliseraient pas ces formulations ? Pas forcément ! Mais nous prions au peuple de s'en abstenir quand il s'agit de prières à haute voix dans l'enceinte de la paroisse, sous peine de participer à la défiguration de l'Eglise... De plus, merci de ne rien ajouter à ces formulations en donnant des qualificatifs tels que « Père » Jéhovah, « Rédempteur » Jésus-Christ, « Archange » Michel...ce n'est pas l'innovation qui conduit à l'exaucement d'une prière mais la simplicité et l'obéissance.

Par « Jéhovah », on entend la divinité pure, la divinité au moment de la création composée du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Par Jésus-Christ, l'homme glorifié et chef de la création. Par saint Michel, le chef des anges. Par ces trois noms, nous avons les trois modèles et images de la nature raisonnable ; Jéhovah, Dieu créateur de toutes choses, Jésus-Christ dans sa composante humaine, homme parfaitement à l'image de Dieu et représentant des hommes et saint Michel faisant partie des chœurs angéliques. Ainsi nous citons à témoin toute la création raisonnable et Dieu lui-même que nos propos sont sincères devant Dieu.

Saint Michel est l'ange qui veille spécialement sur le peuple de Dieu, non pas sur toutes les créatures de Dieu mais sur son peuple ; les chrétiens. Il veillait autrefois sur le peuple d'Israël jusqu'à ce que l'alliance ait changé et qu'il ait rejeté le Seigneur ; leur messie. C'est le chef de l'armée de l'Eternel chargé d'assujettir les anges déchus qui par haine de Dieu en veulent à ses enfants.

Les prières terminent par « Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ » pour signifier que c'est uniquement par la médiation de notre Seigneur que nos prières sont exaucées. Toute notre justice est « péché » devant Dieu sans le sang du Christ. Nous ne sommes exaucés ni grâce à notre « amour », ni grâce à notre « bonté », ni grâce à nos « abondantes aumônes » ... mais par tous ces actes de piété précédé du sacrifice de notre Seigneur. Le caractère central et incontournable de notre Seigneur Jésus-Christ nous fait clore toutes nos prières par cette formulation.

Références bibliques:

Cantique : RESTE AVEC NOUS ET BÉNIS NOUS

...

2. Archange Michel brandis ton épée pour combattre

Les ennemis de cette église

Qu'au nom du Christ la dernière

Barque purifie le monde

Qu'ensemble nous criions hosannah

...

Amen!

2 Corinthiens 13.1 *Je vais chez vous pour la troisième fois. Toute affaire se réglera sur la déclaration de deux ou de trois témoins.*

Apocalypse 12.7 *Et il y eut guerre dans le ciel. Michel et ses anges combattirent contre le dragon. Et le dragon et ses anges combattirent*

Josué 5.14 *Il répondit: Non, mais je suis le chef de l'armée de l'Éternel, j'arrive maintenant. Josué tomba le visage contre terre, se prosterna, et lui dit: Qu'est-ce que mon seigneur dit à son serviteur?*

1 Jean 2.1 *Mes petits-enfants, je vous écris ces choses, afin que vous ne péchiez point. Et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, Jésus Christ le juste.*

7. La signification donnée à « Saint-Michel » citée au début de chaque prière

Il y a un débat sur la signification de saint Michel. Certains remontant à l'étymologie du nom Michel « comme Dieu » prétendent que c'est Dieu, d'autres pour coller au mieux à la formulation « Jéhovah, Jésus-Christ, Saint-Michel » disent que c'est le Saint-Esprit et la sainte Trinité qui serait ainsi invoquée. Cela aurait été possible si nous n'avions pas une source d'informations complémentaires qui sont les cantiques révélés. Un troisième groupe désigne saint Michel comme l'archange combattant et il a raison. En effet, deux cantiques nous démontrent clairement que dans la formulation « Jéhovah, Jésus-Christ, saint Michel », saint Michel n'est pas un nom de Dieu mais l'archange.

Dans les prières à genoux, le front doit être sur le sol lors de l'invocation des noms « Jéhovah » et « Jésus-Christ » mais pas quand « saint Michel » est prononcé. Il faut tout de même rester à genoux. Dans les deux premiers noms, les paumes de main sont à même le sol et dans le troisième, elles sont jointes – comme pour demander – au niveau de la poitrine. Cette différence marque que nous n'adorons pas saint Michel mais que nous lui témoignons du respect.

Références bibliques:

Cantique : JEHOVAH, JESUS-CHRIST, SAINT-MICHEL

1. Jéhovah, Jésus-Christ, saint Michel le chef d'armée

L'Eglise sainte est devant toi

D'un cœur confus et angoissé

Cherchant ton Esprit-Saint

La splendeur de la gloire céleste

Que le bonheur et la rehausse

Soient notre partage...

Amen!

Cantique : REMERCIONS L'ETERNEL

... 5. Jéhovah Saint, Saint, Saint, Saint

Tourne vers nous ton regard saint

Afin de guider nos pas

Dans la sainte Eglise Céleste

6. Jésus-Christ notre seul Sauveur

Accorde ton salut à tous

Que nous soyons tous sauvés

A cause de ton sang précieux

7. Saint Michel notre seul combattant

Celui qui venge les élus

Lève ton épée pour nous

Et combats l'esprit malin...

Amen!

8. Les 7 alléluias

Alléluia est un terme utilisé dans la bible qui signifie Louer-Dieu. Pour se saluer, les chrétiens célestes se disent « Alléluia » pour signifier deux points importants : « Gloire à Dieu pour ce qu'il est » et « Que ta vie rende gloire à Dieu ».

Quand une congrégation reçoit la visite de personnes d'autres paroisses, pour remercier le Seigneur le peuple est souvent invité à dire sept fois « Alléluia » durant les annonces du culte. C'est aussi utilisé à la fin des cultes et récité aux quatre points cardinaux. Certains disent que les 7 « Alléluia » signifient « Dieu est digne de puissance », « Dieu est digne de richesse », « Dieu est digne de sagesse », « Dieu est digne de force », « Dieu est digne d'honneur », « Dieu est digne de gloire » et « Dieu est digne de louange ».

Références bibliques:

Apocalypse 5.12 Ils disaient d'une voix forte: L'agneau qui a été immolé est digne de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire, et la louange.

9. Le début de la prière de bénédiction dans l'Eglise

Les bénédictions commencent toutes – dans le cadre du rituel – par «Que la grâce de notre Seigneur Jésus, l'amour de Dieu le Père et la communication du Saint-Esprit» ou une formulation équivalente. On peut y ajouter « nous soient multipliés », « soient avec nous » ...

Références bibliques:

2 Corinthiens 13.14 Que la grâce du Seigneur Jésus Christ, l'amour de Dieu, et la communication du Saint Esprit, soient avec vous tous!

10. Type de prières et position de l'homme pieux

Nous pratiquons plusieurs types de prières :

- Lors du culte, la majorité des prières se font à genoux en direction de l'autel. Cette position est adoptée comme une marque d'humilité et d'obéissance envers notre Seigneur Jésus-Christ. De par sa nature, l'homme doit se tenir debout et non à genoux. Se mettre à genoux revient à s'enlever librement une gloire qui est la nôtre et à marquer sa petitesse devant notre Seigneur. Rappelons que notre Seigneur étant Dieu s'est lui-même profondément humilié en prenant la condition humaine. Un des premiers signes de l'humilité est de reconnaître sa nature pécheresse. Même pour les prières individuelles, il est vivement recommandé d'avoir cette position.

Il y a aussi la prière d'ensemble qui se fait à la fin du culte pour des cas précis. Dans celle-ci, les personnes qui ont assisté au culte prient pour une famille ou une personne. Le fond de cette prière est celui-ci : Seigneur, puisses-tu trouver une voix qui te soit agréable afin de nous exaucer parmi toutes celles qui t'invoquent.

- A la fin des actions de grâce, les devanciers invités à faire les prières le font debout en donnant dos à l'autel.

- A la fin du culte, le chargé de la paroisse et certains devanciers prient pour le peuple. Celui qui mène la prière donne dos à l'autel et les autres sont de part et d'autre du peuple qui est à genoux.

- Lors des prières ordinaires (délivrance, rehausse, assistance, ...), la personne pour qui on prie se met à genoux au milieu de trois, quatre ou sept personnes (moins fréquent). Ces devanciers ont des bougies en main ou alors c'est la personne pour qui on prie qui tient une bougie dans ses mains.

- Dans la journée, sept adorations sont faites dans le temple (6h, 9h, 12h, 15h, 18h, 21h et 00h). Pour ceux qui sont à l'extérieur, il est

recommandé de faire une courte interruption dans leurs activités afin de marquer le temps pour Dieu. Certains récitent juste un « Notre Père », d'autres une prière plus personnelle... Pour ceux qui ont des activités professionnelles, ces sept prières ne peuvent pas être les seules dans la journée car elles ne sont pas intenses. Chaque chrétien céleste doit à sa convenance choisir un moment de prière où il pourra « répandre » son âme devant Dieu. Pour ceux qui aspirent à des délivrances démoniaques ou la force de la délivrance, 3h du matin est très indiqué pour cela. Plus dans le domaine de la révélation, les prières avant le lever du soleil sont souhaitables. Ceci est une constatation et non une règle établie dans l'Eglise.

Il nous faudrait quitter notre paresse et tiédeur pour pleinement participer au plan de salut de notre Seigneur! Celui qui ne se sent pas mendiant devant Dieu est riche, mais pas de Dieu.

Références bibliques:

Marc 1.40 *Un lépreux vint à lui; et, se jetant à genoux, il lui dit d'un ton suppliant: Si tu le veux, tu peux me rendre pur.*

Luc 5.8 *Quand il vit cela, Simon Pierre tomba aux genoux de Jésus, et dit: Seigneur, retire-toi de moi, parce que je suis un homme pécheur.*

Luc 18.13 *Le publicain, se tenant à distance, n'osait même pas lever les yeux au ciel; mais il se frappait la poitrine, en disant : O Dieu, sois apaisé envers moi, qui suis un pécheur.*

Jacques 5.16 *Confessez donc vos péchés les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris. La prière fervente du juste a une grande efficacité.*

Apocalypse 7.1 *Après cela, je vis quatre anges debout aux quatre coins de la terre; ils retenaient les quatre vents de la terre, afin qu'il ne soufflât point de vent sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.*

Psaumes 119.164 *Sept fois le jour je te célèbre, A cause des lois de ta justice*

Psaumes 86.3 *Aie pitié de moi, Seigneur! Car je crie à toi tout le jour.*

11. Les noms de Dieu révélés dans l'Eglise

Ces noms révélés sont « très saints » et par conséquent ne doivent pas être prononcés en vain, d'ailleurs comme tout nom de Dieu. La plupart de ces noms sont prononcés dans le cadre d'un culte uniquement par le conducteur de culte qui respecte des conditions de sanctification corporelle et se met dans des dispositions précises. De grâce, n'invoquons pas chez nous ce que nous connaissons mal, sans nous-mêmes respecter certaines conditions non seulement qui nous sont propres mais aussi dans n'importe quel lieu. Ce sont des noms strictement réservés pour le culte et la prière. Un effet non visible n'est pas pour autant inexistant. On ne prononce pas le nom de Dieu en vain !

Que de travers sont rencontrés... L'invocation excessive des saints noms. Cela frise souvent de la superstition ou des incantations magiques. Certaines personnes, pour des raisons inavouées, aiment prononcer ces noms saints comme si Dieu n'entendait pas quand on l'appelle simplement. Un cœur humble, une vie consacrée au Seigneur et un amour véritable de Dieu sont les meilleurs moyens d'être exaucé. Les chargés paroissiaux doivent veiller à ce que les fidèles reçoivent un enseignement pour éviter de banaliser la prononciation de ces noms non seulement chez eux mais aussi lors des prières de congrégation.

De plus, il ne faudrait pas prononcer des noms « saints » qui ne sont ni révélés dans l'Eglise du Christianisme Céleste ni dans la Bible. Cela est formellement interdit non seulement durant le culte mais aussi lors des prières communes. Dans l'enceinte de la paroisse, il faut se contenter de la révélation commune ! Beaucoup d'adeptes de livres ésotériques, bien que cela soit incompatible avec la foi chrétienne, aiment invoquer des noms inconnus provenant de leurs lectures. Nous ne le rappellerons jamais assez, beaucoup d'humilité est préférable à beaucoup de connaissances qui sont même pour la plupart du temps erronées.

a. Saints noms de Dieu révélés dans les cultes

AGASHADUAL – ETERNEL DES ARMEES – ROI DES COMBATS (*OBA – OLUSEGUN* en Yoruba)

Récité avec le psaume 100 ou le 136 (Cultes du dimanche soir, du mercredi soir et du vendredi soir)

Récité avec le psaume 100 (Culte de la pose de la 1^{ère} pierre d'un bâtiment)

Récité avec le psaume 103 au culte du 1^{er} jeudi du mois

Ces psaumes en appellent à la louange de Dieu pour sa miséricorde et sa bonté.

ALFAJI ARA HACH – JUGE SUPREME DIEU DU TRONE

Récité avec le psaume 90 (Culte commémoratif des morts)

Ce psaume rappelle la brièveté de la vie humaine.

ELI BAMAH-YABAH – DIEU SOUFFLE DE VIE (*OLUWA – OMO EMI – MICHAEL* en Yoruba)

Récité avec le psaume 20 (Cultes du dimanche matin, du 1^{er} jeudi du mois et du 31 décembre)

Récité avec le psaume 20: 1-5 (Cultes du soir dimanche, du mercredi et du vendredi soir, du vendredi midi et du mercredi matin)

Ce psaume en appelle à l'exaucement de nos vœux par le Christ-Roi.

Certains devanciers ont défini pour règle dans leur paroisse de se limiter à l'invocation du nom « **ELI YABAH** » au lieu de « **ELI BAMAH YABAH** » disant que « **BAMAH** » et « **YABAH** » signifient la même chose. Non seulement cela n'est pas vrai mais même si cela l'était, le Christ n'a-t-il pas dit : Éli, Éli, lama sabachthani? C'est-à-dire: Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? A-t-il dit : Éli, lama sabachthani? C'est-à-dire: Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? Merci de respecter la révélation telle qu'elle a été transmise aux débuts de l'Eglise.

ELI-YAH – DIEU CREATEUR (*OLUWA – ALORUN* en Yoruba)

Récité avec les psaumes 27, 118 ou 136 (Culte du dimanche matin)

Récité avec les psaumes 118 (Culte du 31 décembre)

Ces psaumes incitent à la louange de Dieu pour sa miséricorde. C'est aussi un grand appel à l'assistance de Dieu lors d'oppression et de persécution.

ELO-HIM JAH

Récité avec Zacharie 6 : 12-15 (Culte de la pose de la 1ère pierre d'un bâtiment).

Ces versets bibliques parlent de la construction du temple de l'Eternel par le Christ.

EH-YIBAH – DIEU CLEMENT (*OLUWA – ALANU* en Yoruba)

Récité avec le psaume 51 (Dans tous les cultes)

Récité avec le psaume 128 à la suite du psaume 51 (Culte de sortie d'enfant)

Le psaume 51 est récité pour la rémission de péché. L'homme considérant son péché et sa misère devant Dieu en appelle à son secours et à son pardon.

JEHOVAH JECHO-HIRAMI (*OBA – OLUBUKUN* en Yoruba)

Récité avec Genèse 15 : 1-6 et Deutéronome 28 : 1-14 (Culte des femmes stériles et des nécessiteux et au culte de sortie d'enfants)

Ces versets parlent du renouvellement de la promesse de Dieu à Abraham concernant Isaac et de la bénédiction matérielle.

JEHOVAH LASS – DIEU DE SAGESSE ET D'INTELLIGENCE

Récité avec les psaumes 72 (Culte du dimanche matin).

Ce psaume parle de la gloire du royaume messianique.

JEHOVAH RAMAH – DIEU MISERICORDIEUX

Récité avec le psaume 24 (Cultes du dimanche matin, de mariage, de la pose de la 1^{ère} pierre d'un bâtiment, d'inauguration d'un bâtiment et d'inauguration d'une paroisse).

Ce psaume parle de l'entrée du roi de gloire, notre Seigneur Jésus, dans son saint temple.

Certains responsables paroissiaux ont supprimé ce nom des cultes car prétendent-ils, « RAMAH » renvoie aux pleurs comme il est dit dans (**Matthieu 2.18** On a entendu des cris à Rama, Des pleurs et de grandes lamentations : Rachel pleure ses enfants...). C'est une mauvaise compréhension de la révélation et une confusion entre la ville biblique de Rama au temps du Seigneur et le nom saint qui en appelle à la miséricorde de Dieu.

JERIMOYAMA – DIEU SOURCE DE FECONDITE

Récité lors des processions (Cultes du soir dimanche, du mercredi et du vendredi soir et du dimanche matin)

Récité avec le psaume 113 (Culte de sortie d'enfants).

Ce psaume bénit l'Éternel pour sa bonté envers les indigents qu'il relève.

b. Saints noms de Dieu révélés dans les cantiques

AJAGURAH HE – COMBATTANT SUPREME

1. Ajagurah He (bis)

Descends viens combattre pour nous

Ajagurah He

2. Ajagurah He

Des armées célestes

Descends viens combattre pour nous

Combattant suprême

Amen!

AJAGURAH JAH

1. Ajagurah Jah (ter)

Soni nu

2. Ajagurah Jah (ter)

Délivre-nous

Amen!

EL BERACA

Eternel El Beraca

Ecoute nous en ce moment précis

Toi qui bénis Abraham

Jacob ainsi que Joseph

O Dieu unique, Dieu éternel

Fais ta volonté en ce jour

Sur nous qui sommes tes bien-aimés

Le Bénisseur

Amen!

EL BERACA BERED ELI

El Béraca Bered Eli ô mon Dieu

Et généreux de la maison

Ouvre sur nous les écluses du ciel en ce grand jour

Jéhovah Elyon ô Dieu puissant E....

Dont la gloire est immense

Viens nous rehausser avec ta gloire immortelle

Tes enfants, comblés en ce jour, de réjouissance

El Morijah, ô Dieu qui sait, pourvoir aux siens

Nous t'implorons, pour nous combler, toute notre vie

Afin que nos soucis se transforment en joie

De même que notre opprobre, de/ vienne une gloire

Et vous les saints anges du ciel, chantez ce cantique

Pour que nous emportions chez nous, de bonnes choses

Ô Christ souverain du ciel, accepte ce cantique

Amen, amen, amen, amen, amen, amen, amen (ter)

(Amen!)

JAHMAN

Hirah Jahman

Jàribam, Hirah Jahman

O Saint-Esprit

Colombe céleste descends

Amen!

ALEJUMOH

Notre Père (ter)

Esprit Saint, Aléjumoh

Aléjumoh, bénis-nous

Que le Saint Alé veuille nous approcher

La Trinité, la Sainte Trinité

Alab-bi-san, Alab-bi-mi-san du combat

Notre père (ter)

Esprit Saint Aléjumoh

Aléjumoh, bénis-nous

Amen!

RIH YEH

Yagol Lolah Mariyanga Rib Yeh

Yagol Lolah mariyeh

Prosternons-nous devant notre Seigneur

Prosternons-nous devant lui

Amen!

JAH KIRAH HIHI JAH

Jah Kirah hibi Jah

Eternel des armées

Viens vaincre ses ennemis

Yah Kirah hibi Jah

Rehausser ton enfant

Dans l'alléluia

Amen!

Références bibliques:

Deutéronome 5.11 Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain; car l'Éternel ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain.

Matthieu 27.46 Et vers la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix forte: Éli, Éli, lama sabachthani? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?

12. L'Eglise et les autorités politiques

L'Eglise du Christianisme Céleste est profondément apolitique et n'admet aucun appel à un vote d'un parti politique précis, peu importe le pays. Tout responsable de paroisses qui demanderait que des prières soient favorables à un parti politique s'écartere de sa mission. Les débats politiques sont interdits dans l'enceinte de la paroisse. Merci de ne pas reporter les conflits entre partis politiques dans l'Eglise. Après les élections, le choix des citoyens du pays est la permission de Dieu, même si le président en place adopte une politique anti-chrétienne. En effet, Dieu a donné aux hommes le droit de gérer la terre qu'il a créée et de se choisir des leaders pour leur bien-être comme pour leur mal-être. Certaines personnes considérant la méchanceté d'un président envers les chrétiens peuvent penser qu'il n'a pas été établi par Dieu. Nous les renvoyons au cas de Jéroboam et d'Achab comme rois d'Israël. De plus, la valeur de l'or se révèle dans le feu des fourneaux. Rappelons que c'est avant que le christianisme ne soit religion d'état à Rome que les chrétiens ont écrit les plus belles pages d'amour et de tolérance par l'aide du Seigneur. Ils ont bénis quand on les maudissait.

Il n'est pas interdit de voter et cela est même fortement conseillé. Ceci est un devoir en tant que citoyen mais l'Eglise ne doit pas être mêlée aux conflits entre partis politiques. Chrétiens célestes, aspirons au royaume des cieux !

Proposition 6 : A chaque élection, chaque diocèse doit rappeler à chaque paroisse que les consignes de vote sont interdites. Chacun doit voter avec sa conscience chrétienne comme étant devant le Seigneur.

L'Eglise doit être neutre. L'Eglise doit se désolidariser par écrit de toute paroisse qui donnerait des consignes de vote. De plus, les habits avec des motifs de partis politiques doivent être interdits dans les paroisses.

Proposition 7 : Aucun responsable paroissial ne peut être membre actif d'un parti politique. Et durant les élections, que tous ceux qui sont ouvertement dans les partis politiques n'aient pas accès à la chaire de prédication. La force de cette consigne doit être rappelée surtout lors des élections présidentielles. Il pourrait y avoir d'autres consignes suivant les spécificités locales, mais la ligne directrice est la suivante : pas de politique au sein de l'Eglise du Christianisme Céleste.

Références bibliques:

Romains 13.1 *Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu.*

Jean 18.36 *Mon royaume n'est pas de ce monde, répondit Jésus. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour moi afin que je ne fusse pas livré aux Juifs; mais maintenant mon royaume n'est point d'ici-bas.*

1 Rois 11.29-31 *Dans ce temps-là, Jéroboam, étant sorti de Jérusalem, fut rencontré en chemin par le prophète Achija de Silo, revêtu d'un manteau neuf. Ils étaient tous deux seuls dans les champs. Achija saisit le manteau neuf qu'il avait sur lui, le déchira en douze morceaux, et dit à Jéroboam: Prends pour toi dix morceaux! Car ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël: Voici, je vais arracher le royaume de la main de Salomon, et je te donnerai dix tribus.*

Marc 12.17 *Alors il leur dit: Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Et ils furent à son égard dans l'étonnement.*

B. MARIE, LES ANGES ET L'INTERCESSION

I. Marie mère du Seigneur

1. Signification du culte du 1er vendredi du mois de juillet

La mère du Seigneur Jésus-Christ apparut au fondateur de l'Eglise le vendredi 15 juillet 1977. Un an plus tard, elle lui apparut de nouveau et lui demanda d'inciter les chrétiens célestes à chercher à la connaître. A la suite de cette apparition, il décréta le premier vendredi du mois de juillet comme jour dédié à la Vierge Marie. On entend par premier vendredi, le vendredi qui suit le premier jeudi du mois. Ce jour, un culte est rendu à Dieu pour la connaissance qu'il donne aux chrétiens sur la mère de notre Seigneur. Ce culte est aussi un hommage rendu à la mère du Seigneur et une commémoration de son apparition au fondateur de l'Eglise. Hommage et profond respect que tout chrétien céleste doit à la Vierge Marie, la mère du Seigneur. Cela ne signifie pas qu'elle soit considérée comme Dieu. C'est une façon de rappeler qu'elle a eu des privilèges qu'aucun d'entre nous n'a eu ni n'aura jamais. Elle a été choisie par le Saint-Esprit pour un ministère unique, celui de recevoir l'incarnation du Verbe de Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ. Si déjà nous honorons les grands prophètes et les apôtres du Seigneur pour leurs œuvres, combien de fois devons-nous honorer celle en qui s'est accompli un miracle que nul ne peut reproduire et que Dieu n'a fait qu'une seule fois dans l'éternité.

Rappelons qu'il ne peut y avoir d'enfant conçu par l'union d'un esprit avec une femme. Cela est du seul pouvoir de Dieu! Un esprit ne peut produire ou engendrer quelque chose de physique. Par contre, une consécration de la semence masculine peut être faite par le démon afin que l'enfant qui naîtra d'une union avec une femme lui appartienne. Et même pour cela, il faudrait l'accord d'au moins un des parents. Cela a été le cas dans le livre de Genèse de la bible. Seul le Saint-Esprit a ce pouvoir et ne l'a exercé qu'une seule fois dans toute l'éternité pour l'incarnation du Fils unique de Dieu.

2. Place de la mère du Seigneur dans l'Eglise

Voici le premier cantique révélé de l'Eglise du Christianisme Céleste :

Cantique : MES BIEN-AIMÉS EN CHRIST

Mes bien-aimés en Christ

Levez vos têtes

Pour écouter ce que

Jébovah nous dit

Pourquoi donc sommes-nous

Dans la sainte Eglise

Pourquoi donc sommes-nous

Dans cette assemblée

Que notre Mère Marie

Veuille nous tenir compagnie

Que cette sainte personne

Nous tienne compagnie

Amen!

Deux aspects sont particulièrement frappants dans ce cantique. Tout d'abord c'est le premier cantique révélé d'une série de plus de sept cents ... Pourquoi ce choix précis du Seigneur ? De plus, il nous enseigne non seulement qu'elle est notre mère mais qu'elle est censée être à nos côtés. Le premier point peut être comparé à un fait de la bible où le Seigneur recommande la Vierge Marie à son apôtre Jean comme étant sa mère et à l'apôtre Jean, il le recommande comme son fils. L'ayant fait quand il était sur la croix, cette parole ne règle pas des histoires de famille ou un quelconque bien-être qu'il assurait à sa mère, elle concerne l'Eglise. Cette recommandation n'est pas seulement le privilège de l'apôtre Jean, mais celui de tous les chrétiens. Pour le second point, certains pourraient se dire qu'elle est décédée donc cette recommandation ne tient plus. A cela, le Seigneur donne une simple réponse dans la bible en parlant d'Abraham. Il rappelle aux sadducéens que Dieu est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob et qu'il n'est pas

le Dieu des morts mais des vivants. Abraham était-il encore en vie selon notre conception quand cette parole a été prononcée ?

A cela s'ajoute le récit de la visite de notre Seigneur Jésus-Christ au fondateur de l'Eglise à Makoko au Nigéria où il était accompagné de la Vierge Marie.

Proposition 8 : Durant la première semaine du mois de juillet, il serait bien que tous les enseignements portent sur la chasteté et la continence non seulement avant le mariage mais aussi le libre choix que peut faire certaines personnes de ne se lier qu'au Seigneur.

Proposition 9 : Durant cette semaine, ne prêchent, ne conduisent, ne prient durant les cultes que des personnes vierges ou à défaut étant mariées et n'ayant jamais divorcé. Si on célèbre grandement les mariages, pourquoi ne pas le faire pour la virginité physique?

Références bibliques:

Jean 19.26-27 *Jésus, voyant sa mère, et auprès d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère: Femme, voilà ton fils. Puis il dit au disciple: Voilà ta mère. Et, dès ce moment, le disciple la prit chez lui.*

Luc 1.48 *Parce qu'il a jeté les yeux sur la bassesse de sa servante. Car voici, désormais toutes les générations me diront bienheureuse,*

Esaïe 7.14 *C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe, Voici, la jeune fille deviendra enceinte, elle enfantera un fils, Et elle lui donnera le nom d'Emmanuel.*

Matthieu 1.23 *Voici, la vierge sera enceinte, elle enfantera un fils, et on lui donnera le nom d'Emmanuel, ce qui signifie Dieu avec nous.*

Matthieu 27.25 *Et tout le peuple répondit: Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!*

1 Corinthiens 7.34 *Il y a de même une différence entre la femme et la vierge: celle qui n'est pas mariée s'inquiète des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit; et celle qui est mariée s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à son mari.*

1 Corinthiens 7.37 Mais celui qui a pris une ferme résolution, sans contrainte et avec l'exercice de sa propre volonté, et qui a décidé en son cœur de garder sa fille vierge, celui-là fait bien.

3. Interprétation des cantiques révélés sur elle et sur l'intercession

Voici un cantique :

Cantique : MARIE O SAINTE MERE

1. Marie ô sainte mère

En toi nous nous confions

Viens nous aider, protège-nous

A cause de ta grande gloire

2. Jésus-Christ Fils de Dieu

C'est en toi nous nous confions

Viens nous aider, protège-nous

A cause de ta grande gloire

3. Saint Michel, combattant victorieux

C'est en toi nous nous confions

Viens nous aider, protège-nous

A cause de ta grande gloire

Amen!

Ce cantique révélé par l'Esprit-Saint nous enseigne qu'elle a une grande gloire, que nous pouvons nous confier en elle et qu'elle peut nous venir en aide et nous protéger. Trois questions pourraient se poser : ce cantique est-il véritablement révélé de Dieu ? De qui pourrait-elle nous protéger et par quelle force pourrait-elle le faire ? Pour la première question, à chaque chrétien céleste de se demander si cette Eglise vient de Dieu ou pas ? Pour la deuxième question, elle ne pourrait le faire par sa propre force car les seuls êtres raisonnables capables de poser des actions par eux-mêmes sont les anges déchus et les hommes vivant sur la terre. Aucun être vivant auprès de Dieu ne peut poser un acte ou faire quoi que ce soit ou avoir une quelconque

pensée en dehors de la volonté parfaite de Dieu. Donc elle ne peut nous protéger contre le Diable et ses suppôts que par la force de Dieu et cela implique de sa part qu'elle en appelle au Fils de Dieu. En d'autres termes, qu'elle intercède pour celui qui l'a sollicité. Si ce n'est l'intercession, qu'est-ce que ce serait d'autre ? Pourquoi n'en appellerons-nous pas alors directement au Seigneur ? Notons aussi que le Seigneur s'adressant à Caïn, lui dit que le sang de son frère crie jusqu'à lui. Si le sang d'un saint peut crier « justice », pourquoi ne pourrait-il pas aussi crier « miséricorde » et donc intercéder ?

Nous sommes donc obligés d'admettre que l'Eglise du Christianisme Céleste admet l'intercession de la Vierge Marie et incite ses fidèles à la solliciter. Comme elle a intercédé aux noces de Canaan, ainsi intercède-t-elle encore dans les cieux pour que le Christ assiste ses enfants. Son intercession est possible avec la grâce à la grâce qu'elle a reçue du Seigneur et aux œuvres qu'elle a posées quand elle était sur la terre. Pour donner un exemple, ayant reçu la grâce de la Virginité et l'ayant conservée, elle peut facilement recevoir du Seigneur l'exaucement pour une personne en proie aux tentations d'esprits de luxure.

Références bibliques:

Jean 2.3 *Le vin ayant manqué, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont plus de vin.*

Jean 19:27 *Puis il dit au disciple: Voilà ta mère. Et, dès ce moment, le disciple la prit chez lui.*

Genèse 4:10 *Et Dieu dit: Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi.*

Hébreux 12:24 *de Jésus qui est le médiateur de la nouvelle alliance, et du sang de l'aspersion qui parle mieux que celui d'Abel*

Apocalypse 8:4 *La fumée des parfums monta, avec les prières des saints, de la main de l'ange devant Dieu.*

4. Virginité éternelle ou pas ? Conçue sans péché ou pas ?

Qu'elle soit vierge ou qu'elle ne le soit pas, cela n'a pas été révélé dans l'Eglise du Christianisme Céleste. De même le fait qu'elle ait été conçue sans péché ou pas. Néanmoins il est bien de rappeler que de nombreuses femmes ayant reçu l'enseignement sur la virginité de la mère du Seigneur ont pris pour seul époux le Seigneur. Car elles avaient pour modèle cette éternelle virginité. Même dans les couples, cela a été une grande incitation à mener une vie intime modérée. On entend par « virginité », l'abstinence absolue de rapports sexuels. Par opposition, il y a très peu d'aussi nobles vocations dans les congrégations qui n'acceptent pas ce point. Dans celles-ci, le mariage est plus honoré que la virginité. Dire que la bible affirme sans ambiguïté qu'elle a eu d'autres enfants en dehors de notre Seigneur n'est pas vrai. Au sens littéral, la bible est silencieuse sur ce point et les formulations employées pourraient se comprendre comme « de la même famille ». Certaines mouvances chrétiennes ont énormément prêché sur la continence et la chasteté et cela a été très bénéfique pour l'Eglise du Seigneur aussi bien au niveau social qu'au niveau spirituel. On ne peut nier le grand apport pour le christianisme des personnes s'étant totalement données (corps et esprit) au Seigneur. A chacun d'en décider selon sa révélation personnelle. Peu importe celle-ci, il y a une chose qui est certaine, il faudrait l'honorer comme l'ont fait les prophètes par révélation et les apôtres qui ont vécu de son temps.

Le plus important est que le salut provient de la foi en Jésus-Christ et au respect de ses commandements. Mais on pourrait s'étonner de l'ardeur de certaines personnes qui se plaisent à combattre avec acharnement ces grands principes qui servent d'édification pour d'autres. Pourquoi autant de zèle pour combattre la chasteté et la continence? Pour ma part et cela n'engage que moi, je crois fermement à sa Virginité éternelle.

Références bibliques:

***Daniel 5.23** Tu t'es élevé contre le Seigneur des cieux; les vases de sa maison ont été apportés devant toi, et vous vous en êtes servis pour boire du vin, toi et tes grands, tes femmes et tes concubines;...*

***Actes 1.14** Tous d'un commun accord persévéraient dans la prière, avec les femmes, et Marie, mère de Jésus, et avec les frères de Jésus.*

***Esaië 7.14** C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe, Voici, la jeune fille [**Vierge**] deviendra enceinte, elle enfantera un fils, Et elle lui donnera le nom d'Emmanuel.*

5. La place des sanctuaires mariaux et du chapelet

Ils n'ont pas été révélés lors de la création de l'Eglise. Donc il ne devrait pas y avoir de sanctuaires mariaux dans l'enceinte d'une paroisse ni d'ailleurs de sanctuaires du Christ. Pour ceux qui le souhaitent, il n'est pas interdit d'en ériger mais pas dans l'enceinte de la paroisse sauf si c'est avec l'autorisation du Saint Siège qui définira alors les modalités de leurs érections. Il faut strictement se limiter à la révélation dans l'enceinte de la paroisse. Les autels du temple et du parvis sont suffisants. Merci de ne disposer d'autel en l'honneur de la Vierge Marie dans le temple, cela n'a pas été révélé. Pour les tableaux en l'honneur du Seigneur ou de sa mère, il n'est pas aussi utile qu'ils soient présents à l'intérieur du temple. La croix du Christ est suffisante et tous les regards doivent être dirigés vers l'autel. Par contre, rien n'interdit quelques tableaux à l'extérieur. L'image tout comme les écritures est à but pédagogique et c'est souvent plus marquant que de nombreuses paroles. Nous prions ceux qui sont contre les représentations de saints ou autres de mener le véritable et vrai combat. Celui de la propagation de l'évangile. Si une personne souhaite avoir des tableaux pieux chez elle, qu'elle ne s'en prive pas. Si une autre pense que ce n'est pas utile pour elle, c'est aussi un bon choix. Le plus important est de mener une vie de piété. Avec toutes les images d'impiété qui sont diffusées à

longueur de journée dans les journaux et sur la place publique, pourquoi ne pas aussi s'aider par des images pieuses ?

Concernant le chapelet, on ne pourrait qualifier cela d'idolâtrie ! Celui qui pense que prier avec son chapelet, comme dans certaines congrégations chrétiennes l'aide à respecter les commandements du Seigneur et à marcher dans sa sainteté, qu'il le fasse. Celui qui pense qu'il peut prier sans l'aide de sacramentaux (bougies, huile d'onction, draps miraculeux, eau bénite, encens...), il est libre. Il est important que chacun ne fasse pas de certains de ses actes de dévotion, une doctrine. Si le Seigneur a recommandé à une personne de prier sans chapelet, cela ne signifie pas que cela doit être obligatoirement généralisé. Il est facile quand on a une grande foi de demander aux autres de ne pas s'aider par quelques sacramentaux comme les chapelets et les images pieuses. La vie paraît bien longue sur cette terre... Entre la lassitude, les problèmes de tout genre, les incompréhensions, les différentes tentations... que chacun prenne tout ce qui sera à sa portée pour garder son feu allumé tout en faisant attention à l'idolâtrie.

Nous attirons aussi l'attention sur certains chrétiens qui portent des crucifix ou des chapelets par effet de mode. C'est une offense au Seigneur ! Bien que le chapelet n'ait pas été révélé dans l'Eglise du Christianisme Céleste, il n'en demeure pas moins un objet saint pour des congrégations sœurs et par conséquent ne devrait pas être de la sorte profané. Encore une ruse du Diable pour bafouer l'honneur rendu au Seigneur.

Références bibliques:

Romains 14.1-4 *Faites accueil à celui qui est faible dans la foi, et ne discutez pas sur les opinions.*

Tel croit pouvoir manger de tout: tel autre, qui est faible, ne mange que des légumes. Que celui qui mange ne méprise point celui qui ne mange pas, et que celui qui ne mange pas ne juge point celui qui mange, car Dieu l'a accueilli. Qui es-tu, toi qui juges un serviteur d'autrui? S'il se tient debout, ou s'il tombe, cela regarde son maître. Mais il se tiendra debout, car le Seigneur a le pouvoir de l'affermir.

II. Les anges dans l'Eglise

1. Le rôle des anges et leurs manifestations

Il existe trois hiérarchies de chœurs angéliques ; la supérieure composée des Séraphins, des Chérubins et des Trônes. L'intermédiaire composée des Dominations, des Vertus et des Puissances et l'inférieure composée des Principautés, des Archange et des Anges. La première hiérarchie reçoit le mieux les illuminations du Seigneur. Elle la transmet à la hiérarchie intermédiaire qui elle-même la transmet à la dernière. Il peut exister des rares cas où Dieu transmet directement une illumination à un ange d'une catégorie inférieure sans que les supérieures ne l'aient. De même, la plupart des révélations que nous recevons proviennent des anges de la plus basse catégorie. Il existe un fait très exceptionnel dans l'histoire de l'Eglise qui mérite d'être signalé, c'est saint Paul qui a éclairé la plupart des anges sur le fait que le salut soit aussi destiné aux païens.

Quand l'écriture sainte parle d'anges, cela ne signifie pas uniquement la plus basse catégorie d'anges que sont les Anges. Il peut aussi s'agir de Séraphins, Chérubins, ... Ange signifie « messenger ». Un ange n'a pas de sexe donc n'est ni un homme ni une femme.

Références bibliques:

Zacharie 2.3-4 *Et voici, l'ange qui parlait avec moi s'avança, et un autre ange vint à sa rencontre. Il lui dit: Cours, parle à ce jeune homme, et dis: Jérusalem sera une ville ouverte, ...*

Ephésiens 3.8-10 *A moi, qui suis le moindre ... d'annoncer aux païens ... mystère caché de toute éternité en Dieu ... afin que les dominations et les autorités dans les lieux célestes connaissent aujourd'hui par l'Eglise la sagesse infiniment variée de Dieu,*

Matthieu 22.30 *Car, à la résurrection, les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges de Dieu dans le ciel.*

2. Les noms des anges révélés et leurs fonctions

Les noms des anges révélés dans l'Eglise sont Michel, Gabriel, Uriel, Raphaël et Jihmata. Nous prions et exhortons les amateurs de livres ésotériques de s'abstenir d'utiliser d'autres noms d'anges au sein de la congrégation.

Les quatre premiers noms sont utilisés dans les cantiques de sanctification. Michel est aussi utilisé dans les cantiques de rémission de péchés et surtout dans ceux de combat. Jihmata est utilisé dans une autre dimension de sanctification, plus en relation avec les révélations des personnes ayant le don de prophétie. Les anges doivent être respectés car ils sont de nature plus excellente que la nôtre et sont nos guides dans la voie spirituelle. Que personne ne s'abuse, ils ne sont pas à notre service. Ils servent Dieu pour le salut de ses enfants et ne feraient rien qui soit contraire à sa volonté. Ils reçoivent des ordres uniquement de leur créateur. Si quelqu'un devait être exaucé dans une demande qui ne serait pas de la volonté de Dieu, qu'il sache que cela provient de l'ennemi. Ni les anges de Dieu ni les anges déchus ne reçoivent d'ordres de l'homme, les seconds sont trop orgueilleux et méchants pour cela et les premiers ne se plaisent que dans la justice de Dieu. L'homme est au bas de l'échelle des êtres raisonnables.

La justice de Dieu établit l'homme vivant sur la terre comme inférieur aux anges. Même le Christ a été soumis à eux pendant son œuvre sur la terre. Ainsi, bien qu'étant Tout-Puissant par sa nature divine, il s'est laissé tout de même fortifier par eux. Bien que pouvant fortifier son âme humaine par sa nature divine, il a préféré se faire fortifier à maintes reprises par des anges. Quel exemple d'humilité ! Pour ceux qui sont sceptiques, comment peut-on comprendre que le Fils de Dieu se soit fait baptiser par un homme ? Cela est en totale contradiction avec des personnes qui à peine ont-elles lu quelques versets bibliques et jeûné une semaine, pensent pouvoir donner des ordres non seulement aux anges mais aussi à Dieu. Le Seigneur est venu pour servir et non pour être servi afin d'être un modèle parfait. Même pour qu'il soit fortifié, il devait se soumettre à son Père par le moyen de la prière. Hors c'était

son droit le plus naturel d’user de sa nature divine pour fortifier sa chair, mais il préféra s’humilier par la prière. Pour ceux qui diraient : mais il est écrit que des anges l’ont servi après la tentation. Nous leur dirons tout simplement qu’ils doivent chercher à comprendre la signification de ce temps de quarante jours d’afflictions dans le désert. Et même quand ils le « servent », il faut savoir qu’en servant Dieu ils servaient forcément le Christ car sa volonté était parfaitement – divinement réglée à celle de Dieu.

Références bibliques:

Hébreux 1.14 *Ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut?*

Hébreux 2.7 *Tu l’as abaissé pour un peu de temps au-dessous des anges, Tu l’as couronné de gloire et d’honneur,*

Matthieu 20.28 *C’est ainsi que le Fils de l’homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de plusieurs.*

Matthieu 4.11 *Alors le diable le laissa. Et voici, des anges vinrent auprès de Jésus, et le servaient.*

Exode 16.35 *Les enfants d’Israël mangèrent la manne pendant quarante ans, jusqu’à leur arrivée dans un pays habité; ils mangèrent la manne jusqu’à leur arrivée aux frontières du pays de Canaan.*

3. Qui travaille avec les prophètes ? L’Esprit-Saint et/ou les anges ?

Bien que le don de prophétie soit donné par l’Esprit-Saint, les prophètes reçoivent plus de révélations des anges que de lui. Mais ceux-ci parlent au nom de Dieu. Il est assez rare que le Saint-Esprit donne directement des révélations sans passer par les anges. Cela exige de la personne une mission spécifique pour l’Eglise et non pour une assemblée, une très haute sanctification et le message doit être d’une très grande importance.

Pour ceux qui seraient sceptiques quant à cette aide constante provenant des anges sous le temps de la grâce, nous leur poserons juste deux questions ? Qui a fortifié le Seigneur lors de son agonie ? Qui s'est qualifié comme le compagnon de saint Jean lors de ses grandes révélations ? Le Saint-Esprit ou des anges ? Pour ceux qui voudraient approfondir qu'ils sachent que la nature humaine est inférieure à la nature angélique et Dieu a instauré un principe de subsidiarité afin de faire participer ses créatures à son plan de salut. En termes simples, Dieu évite de faire ce qu'un de ses anges pourrait faire. De même, un ange évite de faire ce qu'un homme de Dieu pourrait faire. C'est pour cela que le ministère de prédication est propre à l'homme et non aux anges.

L'ange responsable de la sanctification des prophètes est saint Jihmata. Cette sanctification est particulière car de nombreuses visions proviennent des anges déchus et cela influence grandement l'âme. Il ne faut pas négliger l'aide des anges durant la vie sur la terre. Ils ont toujours énormément assistés les serviteurs de Dieu durant leur ministère. Ils sont apparus à la Vierge Marie, à Joseph, à Philippe, à Paul, à Jean, à Corneille.... Cela était très fréquent au début du christianisme. Hormis pour l'œuvre, chacun de nous a un ange appelé communément « ange gardien ».

A l'heure où le monde devient incrédule, parler d'anges nous fait passer pour des naïfs. Preuve que les sadducéens ont des héritiers dans le peuple chrétien. A force de trop vouloir exalter leur intelligence en rationalisant la foi, beaucoup se sont égarés et ne comprennent plus que le chrétien est appelé à une vie spirituelle dans une grande intimité avec les anges. Ce sont les mêmes qui trouvent étranges qu'il y ait encore des exorcismes en vue de délivrer les hommes des puissances démoniaques. Leur religion n'est que théorique et philosophique. Il suffit pour entendre leurs doctrines erronées de leur demander pourquoi non seulement le Seigneur mais aussi les apôtres ont délivré des hommes d'esprits malins ?

Voici un cantique :

Cantique : JE VOUS DEMANDE L'INTEGRITE

1. Je vous demande de l'intégrité

Vous les prophètes de l'Eglise Céleste

Otez toutes vos mauvaises habitudes

Pour vous approcher de Dieu

2. Ce message vient de saint Jihmata

Qui vous demande de vous réjouir

Purifiez-vous de toutes vos souillures

Pour vous approcher de Christ

Amen!

Références bibliques:

Actes 7.38 *C'est lui qui, lors de l'assemblée au désert, étant avec l'ange qui lui parlait sur la montagne de Sinai et avec nos pères, reçut des oracles vivants, pour nous les donner*

Exode 19.18 *La montagne de Sinai était tout en fumée, parce que l'Éternel y était descendu au milieu du feu; cette fumée s'élevait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait avec violence.*

Luc 22.43 *Alors un ange lui apparut du ciel, pour le fortifier.*

Actes 27.23 *Un ange du Dieu à qui j'appartiens et que je sers m'est apparu cette nuit,*

Matthieu 2.19 *Quand Hérode fut mort, voici, un ange du Seigneur apparut en songe à Joseph, en Égypte,*

Matthieu 18.10 *Gardez-vous de mépriser un seul de ces petits; car je vous dis que leurs anges dans les cieux voient continuellement la face de mon Père qui est dans les cieux.*

Actes 12.16 *Et ils dirent: C'est son ange. Cependant Pierre continuait à frapper. Ils ouvrirent, et furent étonnés de le voir.*

Luc 6.18 *Ceux qui étaient tourmentés par des esprits impurs étaient guéris.*

Actes 23.8 *Car les sadducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, et qu'il n'existe ni ange ni esprit, tandis que les pharisiens affirment les deux choses.*

Actes 16.16-18 *Comme nous allions au lieu de prière, une servante qui avait un esprit de Python, ... Elle fit cela pendant plusieurs jours. Paul fatigué se retourna, et dit à l'esprit: Je t'ordonne, au nom de Jésus Christ, de sortir d'elle. Et il sortit à l'heure même.*

4. Les principales exigences des anges – Les jours spécifiques à certains anges

Pour parler de leurs exigences, il faudrait les séparer en deux catégories ; les anges gardiens et les anges de fonction. Les premiers sont toujours à nos côtés et les seconds sont présents dès lors que nous exerçons un ministère. Parmi ceux qui sont propres au ministère, il y en a qui ne descendent que lors du culte en rapport avec leurs propres fonctions qu'ils exercent auprès de Dieu pour le salut des hommes. Ainsi les anges qui descendent pour les cultes du mercredi sont différents de ceux du vendredi et de ceux du dimanche. Selon le type de cultes, il y a des anges différents. C'est pour cela qu'il est inutile de faire un culte révélé en dehors du jour et des heures prévues sauf par dérogation du saint siège ; autorité provenant de Dieu. Malheureusement, il y en a certains qui organisent des cultes de sanctification des jours autres que le vendredi car ils désirent avoir plus de force spirituelle. Nous pouvons les certifier que si ce n'était leur bonne volonté car ils désirent servir le Seigneur, cela serait complètement inutile. Ce n'est pas le culte qui contient en lui-même une force mais c'est plutôt le respect de la volonté de Dieu qui passe par le culte. De plus, les principales exigences sont la sanctification (qui n'est pas seulement corporelle), la paix du cœur et l'intégrité. Il y en a aussi qui nous assistent chaque fois que nous faisons l'œuvre de Dieu même en dehors du temple, par exemple durant les campagnes d'évangélisation. Nous ne devons pas ignorer comme nous le révèle un cantique qu'il y a des anges de Dieu spécifiques à chaque église chrétienne. Et ils sont d'autant plus actifs que des activités spirituelles s'y déroulent. Cela explique certaines différences au niveau des exigences entre les églises. Les anges qui aident les chrétiens célestes dans leur œuvre ont des exigences du point de vue de la sanctification corporelle, vestimentaire concernant le rouge et le noir, alimentaire comme la viande de porc et autres. Tout cela sera vu dans la partie réservée aux ordonnances et prescriptions de l'Eglise. La plupart de celles-ci sont plus pour les anges que pour Dieu lui-même. N'oublions

pas que Dieu évite d'intervenir quand un ange doit le faire, c'est pour cela qu'un chrétien céleste qui ne respecte pas les ordonnances de l'Eglise, en plus de pécher contre Dieu, se fragilise davantage. Contrairement au Seigneur, les anges ne peuvent être présents dans divers lieux en même temps. Le don d'ubiquité ne leur est pas naturel.

Voici un cantique :

Cantique : VOUS LES SAINTS ANGES DE LA SAINTE EGLISE

Vous les saints anges de la sainte Eglise

Nous vous attendons dans la sainte Eglise

Il arrive celui que nous attendons

Cette dernière personne est Emmanuel...

Amen!

5. Le combat et l'activité des anges

Le combat des anges a un parallèle avec celui des hommes. Si les armes des hommes sont constituées de fer, bombes et autres, celles des anges sont basées sur la parole de Dieu. Ainsi par une parole dite à la gloire de Dieu, nous faisons du mal au Diable. Un ange dit ce qu'il est. Ainsi s'il dit : Dieu est grand, cela signifie que tout son être est tourné vers la grandeur de Dieu. De même s'il dit : Dieu est humble, tout son être est tourné vers l'humilité de Dieu autant que le Seigneur le lui permet. Pour mener un combat comme eux et vaincre le Diable, il faut leur ressembler le plus possible. Ainsi nous ne pouvons qu'inciter les chrétiens à « régler » leur vie et à se tourner entièrement vers leur créateur. Celui qui dit que Dieu est saint et mène une vie de débauche glorifie le Diable et non Dieu car celle-ci est son œuvre. En effet, le Diable est obligé de reconnaître la sainteté de Dieu et de la confesser quand Dieu le contraint, mais il ne vit pas cette sainteté. Que les chrétiens célestes fassent attention de peur d'être surpris au dernier jour.

Les possessions démoniaques sont nombreuses et prennent de multiples formes ; de fortes incitations au blasphème dans le cas

d'esprits diaboliques, à l'erreur ou ignorance spirituelle, à la dépression, au désespoir ou aux troubles psychiques dans le cas d'esprits de ténèbres, à la débauche dans le cas d'esprits de luxure...Ceux-ci agissent avec plus ou moins d'intensité selon la généalogie et la vie de la personne sous leur influence. Ainsi l'homme quitte de la masturbation à la débauche, de la débauche à l'adultère, de l'adultère à d'autres immoralités sexuelles encore plus graves devant le Seigneur telles que l'inceste. C'est la même branche d'esprits qui sont à l'origine de tous ces désordres sexuels. Toutes ces étapes peuvent se passer dans l'âme et se transmettent de génération en génération. Le système actuel favorise ce genre de pratiques par des valeurs de dépravation sexuelle encouragées par les médias, les publicités de personnes dénudées (affiches de kiosques) imposées à tous. Même les enfants, par ce matraquage se voient inciter à commettre de telles choses. Il est urgent que les responsables paroissiaux se réveillent en sensibilisant fortement leurs paroissiens afin qu'ils renoncent à ce genre de vie.

Pour parer à tout cela, de l'enseignement et des prières de délivrance sont indispensables. La délivrance ne survient que si la personne souhaite renoncer à sa vie dépravée, ne veut plus être esclave du Diable et désire donner sa vie au Seigneur. Malheureusement, certains choisiront toujours d'être dans le stress intense, les pleurs constants, de vivre dans la paranoïa, la dépression... pour un peu d'argent, de plaisir ou d'honneur car pensant trouver leur bonheur dans ce qui cause leur chute. Pour bénéficier de prières de délivrance, il suffit de demander car, heureusement de nombreuses personnes sont formées pour cela dans les congrégations. Nous incitons vivement les chargés paroissiaux à former des groupes de délivrance mobile armés de prédicateurs et de visionnaires tous ayant la puissance de délivrance.

Des termes comme « feu », « épée », « puissance du Christ », « au nom de Jésus » sont énormément utilisés dans les prières de délivrance ou encore certaines positions à trois ou quatre et bien d'autres choses. Ce sont des codes spirituels révélés par le Seigneur afin de faciliter les délivrances et cela sera expliqué ultérieurement. Pour les chrétiens qui ne croient pas à la délivrance, nous serons bien curieux d'écouter

comment ils justifient celles pratiquées par notre Seigneur Jésus et par ses envoyés dans la bible. Il n'est pas interdit de se revendiquer intellectuel ou « chrétien noble » mais que l'incrédule ne prenne pas part aux débats qu'il ne comprend pas sauf par souci d'être éclairé. Pour d'autres encore, leurs propres incapacités leur font enseigner des choses contraires aux saintes écritures. N'est-ce pas aisé de dire que la délivrance d'esprits démoniaques est de l'ordre du passé quand on se sent incapable d'en faire ?

Un point, et non des moindres, est de faire des délivrances sans que la personne ne se repente de ses péchés. C'est pour cela qu'un enseignement de la parole doit toujours précéder une délivrance. Dans le cas où cette procédure n'est pas respectée, cela peut devenir dangereux pour la personne et donc pour l'exorciste. En effet, la vie ne changeant pas, d'autres esprits plus méchants viennent dans la plupart des cas prendre possession de la personne et sa condition est pire que la précédente. Pour les exorcistes, cette négligence est proche du péché selon les secrètes dispositions de leurs cœurs. Toutes ces délivrances s'opèrent par la puissance dont le Seigneur a doté ses anges.

Proposition 10 : Des groupes de délivrance (exorcistes) mobiles devraient être constitués au niveau des diocèses (régions) afin d'aider la population. Ceux-ci devraient tous être précédés de prédicateurs afin de s'assurer que les personnes à aider ont accepté le Seigneur Jésus – peu importe la congrégation chrétienne.

Voici des cantiques :

Cantique L'ÉTERNEL SE TIENT PRES DE NOU

L'Éternel se tient près de nous

Pour nous délivrer du malin

Saint Michel lève son épée

Pour combattre pour nous (ter)

Elevons nos cœurs vers les lieux très-haut

Et croyons en Jésus

Amen!

Cantique LE SOLEIL, LA LUNE ET LES ETOILES

1. Le soleil la lune et les étoiles

Les saints anges des cieux très saints

Louons l'Eternel des armées

Pour l'Eglise sainte venue des cieux

Afin de ramener les brebis au Seigneur

2. Sorciers enchanteurs se prosterneront

Satan tremblera dans cette Eglise

La femme stérile enfantera

Il n'y aura plus de mort subite

La force du Saint-Esprit descendra parmi nous

3. O Dieu de bonté, viens nous bénir

Bénis-nous de ton Esprit-Saint

Assiste tous les désœuvrés

Et donne-nous la prospérité

Accorde nous ces bénédictions par la grâce du Fils

Amen!

Références bibliques:

Jude 1.9 Or, l'archange Michel, lorsqu'il contestait avec le diable et lui disputait le corps de Moïse, n'osa pas porter contre lui un jugement injurieux, mais il dit: *Que le Seigneur te réprime!*

Actes 16.16-18 Comme nous allions au lieu de prière, une servante qui avait un esprit de Python, et qui, en devinant, procurait un grand profit à ses maîtres, vint au-devant de nous, ... Elle fit cela pendant plusieurs jours. Paul fatigué se retourna, et dit à l'esprit: Je t'ordonne, au nom de Jésus Christ, de sortir d'elle. Et il sortit à l'heure même.

Luc 6.18 Ceux qui étaient tourmentés par des esprits impurs étaient guéris.

Matthieu 10.1 Puis, ayant appelé ses douze disciples, il leur donna le pouvoir de chasser les esprits impurs, et de guérir toute maladie et toute infirmité.

C. LES SACREMENTS

1. Les sacrements révélés

Les quatre sacrements révélés sont le baptême, la communion, le mariage et l'onction.

a. Le baptême

Le baptême est un engagement pour le sympathisant à renoncer aux œuvres du Diable et à accepter le Christ. Il engage le nouveau chrétien céleste à respecter les préceptes et ordonnances révélés dans l'Eglise. Même les chrétiens qui ont déjà été baptisés dans une autre communauté chrétienne doivent de nouveau se faire baptiser pour être considérés comme chrétiens célestes. Si de nombreux baptêmes – en accord avec les recommandations du Seigneur Jésus – sont reconnus comme donnant le statut d'enfants de Dieu, ils ne font pas entrer dans cette alliance particulière de l'Eglise du Christianisme Céleste. Ceci s'explique par le fait qu'en plus d'avoir la même foi en notre Seigneur Jésus-Christ que les autres, l'Eglise a certaines particularités qu'il faut respecter. On peut assimiler cela à un corps particulier dans une armée. Bien que tous soient dans la même armée ou tous soient citoyens du même pays, la hiérarchie et l'organisation sont différentes alors que tous sont sous la tutelle du ministère de la Défense. Si le manque d'exercices constants est possible dans certains corps, dans d'autres cela est synonyme de désobéissance et de suicide. Toute personne qui désire se faire baptiser devra être formée pendant un an. Il faudra s'assurer que toutes les connaissances basiques du christianisme et de l'Eglise sont connues. Il faut que la personne soit bien consciente de la nouvelle vie qui lui est proposée dans l'Eglise. La précipitation est contre-productive. Durant tout ce temps, la personne ne pourra pas porter la soutane.

Il est possible de baptiser les enfants en bas-âge. Il n'est pas obligatoire qu'ils sachent parler et leur engagement se fait par la foi de

leurs parents. Rappelons que l'état d'innocence des enfants n'est pas le même que l'état de grâce où le péché est ôté. Tout enfant naît avec le péché originel, celui-ci n'est ôté que par le baptême. Le baptême des enfants devrait être encouragé dans les paroisses.

Normalement, seuls les évangelistes sont autorisés à administrer le sacrement du baptême. La seule exception concerne les chargés paroissiaux. Rappelons qu'un chargé de paroisse doit avoir au minimum le grade de Leader. Par contre, un Evangeliste ne peut baptiser que sous l'autorité et avec la permission d'un chargé. Le baptême d'un Evangeliste qui ne serait associé à aucune paroisse ne peut être valide. Après chaque baptême (et même onction), les chargés de paroisse transmettent les données aux diocèses qui eux-mêmes les transmettent au Siège. En cas de doute sur les possibilités de baptême, s'en référer au chef de diocèse qui peut faire des exceptions de par l'autorité qu'il détient.

Description du rituel :

On baptise dans une source d'eau non stagnante de préférence. Avec une bougie, on leur demande de dire trois fois les mains levées « Je renonce au Diable et à ses œuvres et j'accepte de suivre Jésus-Christ ». Puis on leur fait une prière au bord de l'eau. Après cela, le cantique « Jésus je t'adorerai » est entonné par l'assistance jusqu'à la dernière prière. Le chargé paroissial amène la personne dans l'eau et la baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit en immergeant sa tête trois fois dans l'eau. Puis on lui fait un signe de croix sur le front. Le nouveau baptisé sort de l'eau et porte sa soutane. Le chargé paroissial lui fait une dernière prière. La bougie servira pour s'exposer à la paroisse.

b. La communion

La communion se prend quatre fois par an. A la fête de Pâques, à Noël et deux autres fois laissées au choix du responsable paroissial pourvu que ce soit une fois par trimestre. Tous ceux qui baptisés sont invités à la prendre au niveau de l'autel – à la ligne de démarcation qui

sépare l'autel du reste du temple - des plus gradés aux simples frères et sœurs. La séparation se fait normalement à trois niveaux ; les Evangélistes, les devanciers hommes et femmes puis les frères et sœurs. Rappelons que les « Celestial Mother », les « Supérieur Maman », ... sont des nouveaux grades. Actuellement celles qui ont des grades supérieurs à « Vénérable /Senior /Maman » passent en même temps que les Evangélistes.

Un baptisé qui n'aurait pas sa soutane ne pourrait prendre la communion car il faudrait au préalable qu'il entre dans le temple et en plus qu'il s'approche de l'autel, ce qui est formellement interdit. De grâce, que les « grâces spéciales » qui consistent à donner la communion aux enfants non baptisés et aux sympathisants ne se fassent plus. C'est une opposition directe aux saintes écritures.

La communion se prend aussi lors de la célébration du mariage selon le rituel de l'Eglise sans pour autant être comptabilisé dans les quatre prises annuelles.

c. L'onction

L'onction se prend plusieurs fois dans la vie selon l'avancée spirituelle du chrétien céleste et son désir de consécration. Elle est matérialisée par une onction d'huile sur la tête du chrétien céleste et d'un changement de grade. Au niveau spirituel, cela donne une force supplémentaire pour faire l'œuvre de Dieu. Il va de soi qu'une personne n'ayant pas une morale exemplaire doit éviter certaines onctions (grades). Il faut savoir que le choix est d'abord individuel. Même si le chargé peut inciter ou proposer certaines personnes à prendre l'onction, le choix doit rester individuel. Seul le paroissien connaît les œuvres qu'il pose quand il est seul et qui sont foncièrement contraires ou pas à la volonté du Seigneur. De plus les grades ne sont pas des « catégories d'ascension sociale » ou pour assouvir des désirs de vanité mais pour une plus grande consécration.

Description du rituel :

Le Pasteur met de l'huile d'onction – présente dans une coupe – sur la tête du chrétien qui est à genoux. Idéalement, l'huile devrait toucher le cuir chevelu aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Il est vivement recommandé de faire une semaine de couvent avant de prendre l'onction et de dormir à la paroisse la nuit de l'onction. En plus de cela, il ne faudrait pas laver sa tête pendant trois jours après l'onction et ne pas avoir de rapports intimes durant toute cette période.

d. Le mariage

Le mariage est valable durant toute la vie des mariés car symbole de l'union entre le Christ et son épouse. Il est difficile de comprendre que certaines personnes à partir du grade de Leader ne soient pas mariées religieusement. Comme nous le disions précédemment, personne n'est obligé de prendre les onctions s'il ne se sent pas capable d'assumer les responsabilités et la consécration qui y sont associées. On ne peut diriger (Leader) sans mettre tout en œuvre pour être un exemple. Certes l'erreur et la faiblesse sont humaines mais comment pourrait-on se sentir capable de diriger des personnes sans pour autant se sentir capable de prendre le sacrement du mariage ?

2. Peut-on prendre le sacrement du mariage avec plusieurs femmes?

Le sacrement a vocation à rétablir l'homme dans son alliance originelle avec Dieu. Il manifeste, par son administration, l'œuvre du Christ et ses effets en nous comme la justification et la glorification. Que dit le Christ à propos des rapports entre l'homme et la femme ? « Au commencement, il n'en était pas ainsi ». Quand Dieu créa Adam et Eve, donna-t-il la possibilité à Adam d'être polygame ? Non ! Et ce n'est pas la seule raison que le Seigneur donne pour freiner les mauvais

penchants du cœur de l'homme. Que représente le mariage pour le Christ ? Ne dit-il pas qu'il est l'époux et l'Eglise son épouse ? Le Christ a-t-il plusieurs Eglises ? Certains voulant pousser leurs égarements plus loin penseraient que le Christ a plusieurs épouses à cause de la multiplicité des dénominations. Or avoir plusieurs membres ou plusieurs cellules ne signifie pas avoir plusieurs corps. Jean-Baptiste ne parle-t-il pas d'une seule épouse ? Et saint Jean dans le livre de la révélation ? Pour les plus endurcis, l'Eglise du Seigneur n'est-elle pas son corps ? Et lui la tête ? A-t-il plusieurs corps ? Un des bienfaits de l'écrit est que les propos peuvent être confrontés à la vérité évangélique. Rappelons-le, l'Eglise du Christianisme Céleste n'a pas reçu de révélation concernant l'administration du sacrement du mariage avec plusieurs femmes et cela est en contradiction totale avec les saintes écritures.

Quelques points à préciser :

a. La polygamie

L'Eglise accepte en son sein monogame et polygame pour peu que cela soit en accord avec la législation du pays. Accepter les polygames ne signifie pas vouloir la polygamie. L'Eglise ne pourrait demander à une personne étant polygame avant d'entrer à l'Eglise de divorcer civilement avec ses femmes et ne rester qu'avec une seule. Laquelle sera alors la bonne ? Il y a de fortes chances qu'il reste avec la plus jeune... et livre au monde, les autres et leurs enfants. On pourrait par contre lui apprendre à vivre selon Dieu. Mais lui permettre le sacrement du mariage avec toutes ses femmes est une très grande erreur, ce serait en désaccord même avec l'institution de Dieu qui est le sacrement. Le sacrement a pour but de rétablir l'homme dans sa condition originelle, qui est celle avant le péché. Par contre, il est interdit à un chrétien céleste marié à une seule femme d'en épouser une autre ou même d'en avoir une autre. On ne peut donc pas devenir polygame en étant déjà

dans l'Eglise. Et pour celui qui aurait déjà plusieurs femmes avant d'entrer à l'Eglise, il ne doit pas en prendre d'autres.

b. Le mariage religieux

Le mariage religieux a été institué par le Seigneur et a un rituel révélé. Certaines personnes ont une mauvaise compréhension de cet engagement en pensant que quand on ne le prend pas, on ne s'engage pas devant le Seigneur. Ou dit autrement : celui qui ne sent pas capable d'être fidèle à sa femme ne doit pas prendre le sacrement du mariage. S'il prend le sacrement, il s'engage devant Dieu et s'il ne le prend pas, Dieu peut tolérer son péché. C'est de la confusion ! Ce sont les mêmes qui se sentent prêts à servir le Seigneur en tant que Leader et pire encore, en tant que Vénérable et ne peuvent tenir leurs corps. Petite question, n'est-ce pas lors du baptême que nous renonçons à l'impudicité ? Comme il a été dit précédemment, l'onction n'est pas un appel à la sanctification mais davantage de responsabilités qu'on donne à un homme...erreur... qu'on doit donner à un homme sanctifié. Comment pourrait-on donner l'onction à une personne dont l'impudicité est connue ? Ou à un bagarreur ? Double, triple confusion ! Déjà c'est un grand tort qu'on puisse admettre comme Leader une personne ne pouvant maîtriser ses instincts les plus bas, mais ici permettrait-on à un Evangéliste de vivre dans le désordre ? Justifier bibliquement nos propos serait une perte de temps. Même la conscience de l'homme l'enseigne à ce niveau.

Le sacrement du mariage ne peut être administré à un homme avec ses multiples femmes. Un homme, une femme ! Aux générations futures, quand ce sacrement sera administré à deux personnes du même sexe, sachez que ce ne sera pas seulement de la confusion car la confusion vient quand Dieu bien qu'étant présent n'est pas écouté, mais ce serait le blasphème contre le Seigneur Jésus-Christ ! Pour ceux qui seront dans les congrégations, n'y allez même plus si ce n'est pour

annoncer la repentance et rien d'autre car ce sont les représentants de l'Antéchrist et ses prophètes qui y seront.

Un autre point à aborder rapidement est la polygamie, ici supposée civile car nous avons démontré, par la grâce du Seigneur, que le sacrement du mariage ne peut être administré dans la polygamie. La polygamie est-elle de Dieu ? Chacun se réfère au début de l'Eglise ... en 1947... pour la légaliser. Pour leur répondre, nous leur poserons juste cette question. Que dit la bible à ce niveau ? Que dit le Christ ? Que dit saint Paul par inspiration du Saint-Esprit ? Que celui qui a de plus grandes références que le Christ ou saint Paul imite qui il veut imiter. Le verset dit-il : *C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à ses femmes, et les trois ou quatre ou cent selon la vigueur de l'homme deviendront une seule chair, peut-être même cent chairs?* Soyons un minimum sérieux quand on parle des choses saintes... Et certains, à cause de leur influence veulent nous nourrir avec de l'erreur. La polygamie ne vient pas de Dieu ! La culture de la polygamie était trop présente au début du siècle et était acceptée plus par tolérance de Dieu qu'émanant de sa volonté.

Saint Paul dans son explication de la grâce a montré les limites d'Abraham. Le Seigneur lui-même a montré à de nombreuses reprises les limites de ses grands serviteurs. Imitons l'usurpation de Jacob concernant la bénédiction d'Isaac. Imitons aussi David dans l'affaire d'Urie. Imitons Salomon et ses nombreuses concubines. Imitons Samson avec Dalida. Quelqu'un d'entre nous peut-il prétendre être intègre comme Jacob, humble comme David, sage comme Salomon, fort comme Samson ? A tout cela, comment Dieu a-t-il réagi ? Il a lui-même puni ses serviteurs bien qu'ils étaient très estimés à ses yeux et il nous l'a révélé dans la bible pour que nous ne fassions pas de même. Que dit Jacob à Pharaon concernant sa propre vie ? Qu'est-il arrivé aux enfants de David ? A l'enfant qui a précédé Salomon ? A Amnon, à Absalom, à sa sœur Tamar et à Adonija ? Qu'est-il arrivé à Salomon à la fin de son règne ? Et Samson, n'a-t-il pas été enfermé très longtemps dans des prisons de philistins les yeux crevés ? Seul le Christ a été

parfait dans toutes ses œuvres, pour les autres, même les plus grands prophètes ou apôtres, ils ont montré leurs limites.

c. Le mariage religieux homosexuel

La vérité évangélique s'oppose fortement au mariage religieux homosexuel. Ce n'est pas parce qu'il pourrait y avoir des homosexuels vivant dans les congrégations que l'Eglise doit les marier. Rappelons qu'une personne qui se revendique « homosexuelle » et qui la « pratiquerait » est passible de l'excommunication. La foi est libre et personne n'est contraint de devenir chrétien céleste. On ne peut être chrétien et homosexuel. Accepter le baptême signifie « Accepter le Seigneur » et « Renoncer aux œuvres du Diable » et l'une de ses principales œuvres pour irriter le Seigneur est la pratique de l'homosexualité. Ce sujet est abordé plus bas. En revanche, tirer une personne de l'homosexualité et la mener à une vie selon le Christ est une grande source d'allégresse pour les anges.

d. Le concubinage est un mariage

Que personne ne se trompe en vivant avec une personne et même en ayant des enfants et de penser que la séparation sera agréée du Seigneur. Le concubinage avec relations intimes est un mariage même s'il n'est pas sa forme parfaite. C'est pour cela que nous incitons les gens à bien observer toutes les personnes qui se présentent à elles. Ne surtout pas se précipiter dans l'union de la chair et prendre le temps qu'il faudra car c'est un engagement à vie.

3. Le divorce dans un couple chrétien

(Matthieu 19.3-6 Les pharisiens l'abordèrent, et dirent, pour l'éprouver: Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour un motif quelconque? Il répondit: N'avez-vous pas lu que le créateur, au commencement, fit l'homme et la femme et qu'il dit: C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair? Ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint.)

La volonté parfaite de Dieu demande à ce qu'il n'y ait pas de divorce peu importe le motif. Le divorce est interdit dans un couple chrétien ! Ceux qui méditent sur le mariage de l'époux ; le Christ et son épouse l'Eglise, comprendront cela et dans leurs difficultés, mettront leurs souffrances ou égots de côté.

Y a-t-il des exceptions ? Concernant la volonté parfaite de Dieu, il n'y a pas d'exceptions. Donc tous ceux qui divorcent, même s'ils devaient aimer Dieu, se préfèrent. Il est évident que leur amour est loin d'être parfait car l'amour parfait suppose le renoncement complet à soi-même et la soumission entière à la volonté de Dieu. Comment pourront-ils alors prétendre aux plus grandes récompenses célestes ? Tout est supposé être pardonnable dans la compréhension du Seigneur. Mais, il y a aussi une volonté permissive du Seigneur. *(Matthieu 5.32 Mais moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère, et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère.)* Il y a deux points importants à noter ici ; **(1)** celui qui répudie et **(2)** celui qui répudie pour cause d'infidélité.

(1) Celui qui répudie l'expose à devenir adultère. Cela signifie que puisque le Seigneur les a unis, rien ne peut les séparer. Donc même si le mari répudie sa femme ou que la femme ne veuille plus de son mari, celui qui est resté seul et prend une autre personne est considéré comme un adultère. Les raisons de la séparation peuvent être multiples mais sont autres que l'adultère. Cela peut être

l'incompréhension, les querelles, le mépris, ... Donc le Seigneur dit ici que même si une personne a la capacité de ne plus se mettre en ménage, si elle vit déjà avec quelqu'un, elle ne doit pas le quitter de peur que l'autre ne tombe dans l'adultère. Car c'est un don de Dieu que de pouvoir ne pas aller avec quelqu'un. Saint Paul avait ce don (**1 Corinthiens 7.7** *Je voudrais que tous les hommes fussent comme moi; mais chacun tient de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre*). Beaucoup aussi ont demandé ce don à Dieu et l'ont obtenu (**Matthieu 19.12** *Car il y a des eunuques qui le sont dès le ventre de leur mère; il y en a qui le sont devenus par les hommes; et il y en a qui se sont rendus tels eux-mêmes, à cause du royaume des cieux. Que celui qui peut comprendre comprenne*). Que celui qui a été abandonné par son conjoint et veut vivre dans la volonté parfaite du Seigneur, lui demande ce don précieux de ne vivre que pour lui. Tout s'obtient par la prière. Certains pourront dire que si tout s'obtient par la prière, alors il faut prier pour que son conjoint revienne. Si cela est possible, il faut d'abord entendre ce principe de foi pour soi. Il est plus facile par la foi d'avoir le don de rester seul et ne pas vivre selon les désirs de la chair que de faire revenir son conjoint, qui lui a aussi une volonté qui peut être contraire à celle de Dieu. Nous pouvons aussi lire (**Marc 10.11-12** *Il leur dit: Celui qui répudie sa femme et qui en épouse une autre, commet un adultère à son égard; et si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet un adultère*)

Il est donc évident que si un chrétien demande à vivre seul en laissant son conjoint, cela est une ignorance des écritures et peut donc être qualifié de zèle amer puisqu'il pousse l'autre au péché. On parle de zèle sans intelligence. On parlera aussi de zèle sans intelligence concernant l'œuvre de Dieu dans un autre texte.

(2) Celui qui répudie pour cause d'infidélité. Que celui qui a une relation ou veut avoir une relation extraconjugale réfléchisse sérieusement et implore le pardon de Dieu (**Hébreux 13.4** *Que le mariage soit honoré de tous, et le lit conjugal exempt de souillure, car Dieu jugera les impudiques et les adultères*). Ce péché à cause de sa popularité parmi les hommes égare beaucoup de chrétiens. Ils peuvent faire les fiers et les

sourds sur la terre, ou encore se remplir de vaines espérances mais au dernier jour, ils comprendront que le Seigneur n'est pas dans le nombre. De plus, si beaucoup dans les assemblées le pratiquent, il y en a aussi appelés « les chrétiens de l'ombre » qui aiment passionnément leur Seigneur et préféreraient mourir que de l'offenser en pratiquant l'adultère ou la fornication. Pour le conjoint qui a été trompé et humilié, la volonté parfaite de Dieu est de pardonner et de continuer à vivre ensemble si l'autre le désire. En apparence, c'est un signe de faiblesse de tout remettre entre les mains du fautif mais dans la réalité, ce dernier est un damné s'il ne revient pas de ses voies tortueuses.

Mais, si l'autre persiste dans l'infidélité et ne veut pas en sortir.

Voici ce que le Seigneur dit : (**Matthieu 18.15-17** *Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église; et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain.*) Cela doit se faire dans un temps assez long afin de prier pour son conjoint et de lui laisser du temps pour méditer sur son acte.

Ce temps pour prendre une telle décision se chiffre en années.

Mais qu'est-ce que cela implique ? (**1 Corinthiens 7.10-11** *A ceux qui sont mariés, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari, si elle est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari, et que le mari ne répudie point sa femme.*) Cela est valable aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Une fois de plus, nous voyons la volonté parfaite du Seigneur qui demande à ce qu'il n'y ait pas de séparation et que s'il devait y en avoir une, il faudrait rester seul ; porter sa croix.

Par une méditation approfondie de la parole et aidé par l'Esprit-Saint, nous notons l'existence d'une volonté permissive de Dieu pour celui qui a été abandonné par son conjoint adultère. Après une assez longue période, **Il pourra épouser une autre personne mais cela a un**

inconvenient majeur ; la perte de grands biens au royaume des cieux s'il devait être sauvé.

Cas importants

a. **Personne répudiée**

Il ne faut pas épouser une femme répudiée car elle reste liée à son époux. Cela entraînerait **la perte de grands biens au royaume des cieux si la personne devait être sauvée.**

(Luc 16:18 Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre commet un adultère, et quiconque épouse une femme répudiée par son mari commet un adultère.)

Ce qui s'applique aux hommes est valable pour les femmes. La volonté parfaite du Seigneur est claire. Pour un homme qui n'a jamais été marié et qui veut pleinement plaire au Seigneur, qu'il n'épouse pas une femme répudiée ou qui a déjà eu un enfant avec un autre. Il a encore la possibilité de rester sur un rocher qui n'est pas accessible à la majorité. Concernant les rapports entre mariés, nous devons noter que même les apôtres ont été surpris de ce qui sortait de la bouche du Seigneur avant qu'ils ne soient remplis de l'Esprit-Saint.

b. **Mort du conjoint**

En cas de mort du conjoint, on est libre de se remarier. **(1 Corinthiens 7.39 Une femme est liée aussi longtemps que son mari est vivant; mais si le mari meurt, elle est libre de se marier à qui elle veut; seulement, que ce soit dans le Seigneur).** Ce n'est pas un péché même s'il est préférable de rester louer le Seigneur dans la totale liberté. A cela, il faut aussi réfléchir sur cet engagement car le Seigneur peut combler tous les désirs de ses enfants **(1 Timothée 5.5-7 Celle qui est véritablement veuve, et qui est demeurée dans l'isolement, met son espérance en Dieu et persévère nuit et jour dans**

les supplications et les prières. Mais celle qui vit dans les plaisirs est morte, quoique vivante. Déclare-leur ces choses, afin qu'elles soient irréprochables.)

c. Se marier ou rester célibataire

Rester célibataire implique de ne pas avoir de relations sexuelles et de ne pas de se masturber. Il est préférable de se marier que de se masturber. La masturbation est odieuse devant le Seigneur car une dégradation de son temple. Le Seigneur dit par la bouche de Saint Paul : (**1 Corinthiens 7.9** *Mais s'ils manquent de continence, qu'ils se marient; car il vaut mieux se marier que de brûler.*). Le Seigneur nous conseille aussi (**1 Corinthiens 7.8** *A ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves, je dis qu'il leur est bon de rester comme moi.*). Comme il l'a été dit plus haut, le chrétien peut prier afin d'avoir le « don des eunuques ». Le Seigneur donne de même un conseil aux chrétiens à cause du temps limité et de la fin qui peut survenir à tout moment; (**1 Corinthiens 7.29** *Voici ce que je dis, frères, c'est que le temps est court; que désormais ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas.*). Pour ceux qui sont sortis d'un mariage, il est bon de se consacrer totalement à Dieu pour ne plus chercher à plaire aux hommes mais uniquement à lui. Mais si l'homme (femme) désire se remarier, cela n'est pas interdit. Mais qu'il sache qu'il aura des devoirs dans son foyer qu'il devra remplir. On peut aussi très bien vivre une grande spiritualité en vivant dans le mariage, mais certains principes doivent être respectés. Il y a toute de même une différence entre la vierge ou la veuve seule et la mariée. A cœur pur égal, la vierge a plus de récompense dans le royaume des cieux car elle s'est davantage consacrée au Seigneur.

d. Mariage opportuniste

Certaines personnes pensent que le Seigneur peut leur accorder des époux ou des épouses selon les périodes de leur vie. Un mari pour

ouvrir les portes, un autre pour les élargir, un autre encore pour nous rétablir et enfin un autre pour nous maintenir dans l'abondance. En vérité, ils se laissent aller à leurs convoitises. Il n'y a pas deux Adam pour une Eve ou deux Eve pour un Adam. Même si la personne avec qui on est marié n'avait pas été la volonté du Seigneur, c'est l'Adam ou l'Eve de notre vie. Une suite de mariages sans décès de conjoint est qualifiée de « fornication ».

Conclusion

Les saintes écritures distinguent deux types d'adultères ; un qui prive de nombreux biens au royaume des cieux et un autre qui bloque l'entrée du royaume des cieux s'il n'y a pas une sincère repentance. Le premier, le moins connu en épousant une personne qui a déjà été mariée ou en épousant une autre personne à cause de l'abandon du domicile conjugal par son conjoint. D'où l'intérêt de bien réfléchir avant de commencer une relation. (*Matthieu 19.10-11 Ses disciples lui dirent: Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier. Il leur répondit: Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela est donné.*)

4. Peut-on se remarier religieusement une deuxième fois après divorce?

S'il est interdit à un homme de se marier religieusement avec plusieurs femmes, comment serait-il permis à celui-ci de se remarier après un divorce ? De plus, est-il normal pour une personne qui n'a pas pu respecter son précédent vœu devant Dieu qu'elle refasse le même vœu pour un autre conjoint ? Ce serait non seulement inciter les chrétiens à divorcer pour se remarier mais aussi et surtout contraire à la loi de Dieu. Par contre cela est possible en cas de mort du conjoint.

Il faudrait aussi savoir qu'abandonner son conjoint sans « raisons valables » peut entraîner l'excommunication dans l'Eglise du Christianisme Céleste.

5. Utilité de la prière d'union dans l'Eglise du Christianisme Céleste

Il semblerait que la prière d'union n'ait pas été révélée puisque sa liturgie ne figure dans aucun ordre de culte. Actuellement, elle joue le rôle de fiançailles quand la relation entre deux personnes est déclarée publiquement afin d'éloigner les courtisans. Elles peuvent être rompues si les personnes ne se sont pas connues. C'est un type de bénédictions données au couple afin que le Seigneur les éclaire et leur montre la voie à suivre.

Références bibliques:

1 Timothée 3.8-10 *Les diacres...Qu'on les éprouve d'abord, et qu'ils exercent ensuite leur ministère, s'ils sont sans reproche.*

Romains 8.30 *Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés; et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.*

Matthieu 19.8 *Il leur répondit: C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de répudier vos femmes; au commencement, il n'en était pas ainsi.*

Jean 3.29 *Celui à qui appartient l'épouse, c'est l'époux; mais l'ami de l'époux, qui se tient là et qui l'entend, éprouve une grande joie à cause de la voix de l'époux: aussi cette joie, qui est la mienne, est parfaite.*

Apocalypse 19.7 *Réjouissons-nous et soyons dans l'allégresse, et donnons-lui gloire; car les noces de l'agneau sont venues, et son épouse s'est préparée,*

Romains 12.5 *ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps en Christ, et nous sommes tous membres les uns des autres.*

Genèse 47.9 *Jacob répondit à Pharaon: Les jours des années de mon pèlerinage sont de cent trente ans. Les jours des années de ma vie ont été peu nombreux et mauvais, et ils n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes pères durant leur pèlerinage.*

2 Samuel 12.6 *Et il rendra quatre brebis, pour avoir commis cette action et pour avoir été sans pitié.*

Matthieu 19.5 *et qu'il dit: C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair?*

1 Timothée 3.12 *Les diacres doivent être maris d'une seule femme, et diriger bien leurs enfants et leurs propres maisons;*

1 Corinthiens 7:34 *Il y a de même une différence entre la femme et la vierge: celle qui n'est pas mariée s'inquiète des choses du Seigneur, afin d'être sainte de corps et d'esprit ; et celle qui est mariée s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à son mari.*

Proposition 11 : De nombreux séminaires doivent être organisés chaque année afin de fortifier les liens entre époux. Il pourrait se faire en couple, par famille et par sexe. Une priorité doit aussi être donnée aux enfants afin d'aider leurs parents à les maintenir dans la pratique de l'intégrité.

D. LA DIFFERENCE ENTRE HOMMES ET FEMMES

Dans l'adoration du Seigneur, il n'y a point de différence entre l'homme et la femme. Tous ont une raison et une volonté qui leur permet de se soumettre à celle du Seigneur. Cela est aussi vrai pour toutes les catégories sociales ou toutes les races. Tout le monde peut aimer le Seigneur d'un amour ardent, il faut juste le vouloir. Le sacrifice du Seigneur est une invitation à son amour et il est complété par le don du Saint-Esprit.

Par contre il n'en est pas de même au niveau des fonctions dans l'Eglise. S'agissant des douze patriarches de l'ancien testament ; les fils d'Israël, tous sont des hommes. De même s'agissant des douze apôtres de la nouvelle alliance, tous sont aussi des hommes. Cela veut-il dire que ce sont eux qui ont le plus aimé ? Certainement pas ! C'est un choix arrêté de Dieu. Déjà la créature la plus parfaite n'est pas un homme mais une femme ; la Très Sainte Vierge Marie, mère selon la chair de notre Seigneur. Même dans sa grande humilité, ne connaissait-elle pas sa valeur ? Ignorait-elle la grâce qui lui a été faite ? Malgré sa grandeur et ses vertus, elle n'a pas été qualifiée d'apôtre bien qu'elle ait fait plus que tous. Par conséquent, que la différence de fonctions soit comprise et acceptée car elle émane de Dieu. Comme un homme ne peut pas être enceinte et avoir l'honneur de porter la vie en lui car cette grâce qui a été accordée aux femmes, ainsi une femme ne peut être ni responsable de paroisse, ni évangéliste de fonction, ni conduire le culte, ni tourner le dos à l'autel durant les prières et tout ce que cela implique. Toutes ces spécificités sont expliquées dans une autre partie.

1. Initiation d'une paroisse par une femme

Si dans le cadre de l'évangélisation, une femme devait initier une paroisse, qu'elle forme un homme et lui confie cette responsabilité. La gestion d'une paroisse ne dépend pas que des compétences intellectuelles, c'est une charge que Dieu a confiée aux hommes. Une femme ne peut en aucun cas conduire un culte, s'asseoir à l'autel ou donner la bénédiction finale. Homme comme femme, que chacun se

conforme aux prescriptions du Seigneur pour l'avancement de l'Eglise. D'ailleurs, le plus important n'est pas d'occuper une fonction mais d'adorer le Seigneur. Le Père cherche des adorateurs, des personnes qui l'adoreront en Esprit et en vérité et non des responsables de ceci ou de cela. Un parallèle sera aussi fait avec la course effrénée aux onctions dans une autre partie.

Références bibliques:

Matthieu 10:2-4 Voici les noms des douze apôtres. Le premier, Simon appelé Pierre, et André, son frère ; Jacques, fils de Zébédée, et Jean, son frère ; Philippe, et Barthélemy; Thomas, et Matthieu, le publicain; Jacques, fils d'Alphée, et Thaddée; Simon le Cananite, et Judas l'Ischariot, celui qui livra Jésus.

2. La différence entre les fonctions intellectuelles et les fonctions spirituelles

Ne confondons pas le don naturel d'avoir des aptitudes intellectuelles et la grâce d'avoir certaines charges sacerdotales. Et aussi celle d'être une personne vertueuse et celle d'occuper des fonctions dans l'Eglise. Cela n'a aucun rapport ! Dieu définit lui-même les responsabilités des uns et des autres dans sa maison. Il y établit des autorités à qui il délèguera son pouvoir. L'intelligence ne donne pas accès à toutes les fonctions spirituelles. Une femme pourrait être la plus vertueuse ! C'est un don de Dieu. La plus intelligente ! C'est un don de Dieu. Faire des miracles comme le Christ. C'est un don de Dieu ! Mais cela n'impliquera pas qu'elle occupera les fonctions qu'elle désire dans l'Eglise. De grâce, n'entrons pas dans ce « système » de revendications qui consiste à ne vouloir que ce pourquoi nous n'avons pas été appelés. Ainsi les hommes veulent devenir des femmes et vice-versa. Il est vrai que c'est un mal-être que nous exprimons ainsi par cette insatisfaction permanente mais n'oublions pas que Dieu seul peut nous combler.

II - PASTORALISME & HABITS SACERDOTAUX

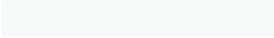


TABLE II

A. PASTEURS DE L'ÉGLISE DU CHRISTIANISME CELESTE

1. Particularité de la fonction de « Pasteur ». **P87**
 - a. Siège d'Imeko au Nigéria. **P87**
 - b. Siège de Porto-Novo au Bénin. **P88**
 - c. Le Pasteur qui aurait le plus de légitimité. **P88**
 - Intrônisation par une structure préexistante
 - Auto-proclamation après avoir été dans un de ces deux sièges
 - L'histoire
 - Le plus gradé après la mort du Pasteur
 - Le lieu du siège
2. Conséquences du multi-pastoralisme. **P90**
 - Proposition 1
 - Proposition 2
3. Le choix des oints. **P93**
 - a. Le choix d'un Pasteur vient de Dieu. **P93**
 - b. Le grade de fonction et celui du don. **P93**
 - c. Critères d'attribution des grades. **P94**
 - d. Grades révélés du temps du premier Pasteur. **P96**
 - Ordre des Mamans
 - Ordre des Allagbas
 - Ordre des Visionnaires
 - Ordre des Leaders
 - Ordre des Evangélistes
 - Proposition 3
 - Proposition 4
 - Proposition 5

4. Légitimité d'une onction donnée par un autre Pasteur que le « légitime ». **P100**
 - a. Les nouveaux grades des sièges d'Imeko et de Porto-Novo. **P100**
 - b. Les grades des autres sièges. **P101**
 - c. Légitimité obtenue par une réconciliation. **P102**
5. Initiation de nouveaux grades par un Pasteur. **P103**
6. Suppression de grades par un Pasteur. **P105**
7. Rétrogradation d'un devancier. **P105**
8. Volonté d'un chargé paroissial de changer de Pasteur. **P106**
9. Légitimité de l'autorité d'un Pasteur. **P107**
10. Pasteur de fonction ayant un Pasteur. **P108**
11. Dérogation des règles de sanctification pour un Pasteur . **P109**
 - a. Pour l'accès au temple. **P109**
 - b. Pour le port ordinaire de sa soutane. **P109**
12. Modification de la liturgie révélée par un Pasteur. **P109**
13. Onction donnée par une femme. **P111**
14. Contraintes de couleur sur les soutanes du Pasteur. **P111**
15. Démission d'un Pasteur. **P111**
 - Proposition 6
 - Proposition 7
16. Changements depuis le Pasteur-Fondateur. Nouvelles révélations ou mauvaises interprétations ?. **P113**

B. HABITS SACERDOTAUX ET ONCTIONS

I. Grades ajoutés après la mort du Pasteur-Fondateur

1. Nouveaux grades. **P118**
 - a. Chez les hommes. **P118**
 - b. Chez les femmes. **P118**
2. Conséquences pour l'Eglise actuelle. **P119**
 - Irrespect vis-à-vis des autorités
 - Encouragement à la paresse
 - Désordre généralisé

- Dépravation des mœurs
 - Mauvaise image auprès de la société civile
 - Promotion des valeurs anti-chrétiennes
3. Ajout de grades par autorité pastorale ou par révélation divine.**P124**
 4. Légitimité de ces nouveaux grades.**P124**
 5. Proposition de solutions.**P125**
 - a. Solution pour les nouveaux grades.**P125**
 - b. Solution pour cette multitude de « grands devanciers ».**P126**

II. Règles et signification de tenues sacerdotales

1. Changement de branches Woli à Leader et vice-versa.**P128**
2. Port d'une sangle inférieure à la sienne.**P128**
3. Signification des différentes couleurs des appareils.**P128**
4. Signification des « escaliers » présents sur les sangles des Evangélistes.**P129**
5. Signification du col rond de la branche des Leaders.**P129**
6. Signification du col carré de la branche des visionnaires.**P130**
7. Port des appareils lors des cultes.**P130**
8. Les chapeaux tricornes et quadricornes.**P130**

III. Divers

1. Lavage et respect de sa soutane.**P131**
2. Entrer dans les toilettes ou dans la salle de bain avec sa sangle.**P132**
3. Perte de vision par un visionnaire.**P132**
4. Toiles miraculeuses.**P132**

**A. PASTEURS DE L'EGLISE DU
CHRISTIANISME CELESTE**

1. Particularité de la fonction de « Pasteur »

La notion de Pasteur dans l'Eglise du Christianisme Céleste est bien plus que celle du ministère pastoral que décrit la bible. La bible nous décrit cinq ministères par ordre d'importance décroissante ; les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les pasteurs et les docteurs. Cette notion utilisée dans l'Eglise vient de « EPASTORAL » dans une langue angélique. Elle est équivalente à celle de souverain sacrificateur de l'ancien testament ou encore à la fonction de l'apôtre Pierre dans le nouveau. Cela signifie donc le principal représentant du Christ sur la terre. Cela ne signifie pas qu'il soit l'intermédiaire entre le Christ et ses enfants. C'est une fonction confiée par le Seigneur afin d'organiser son Eglise sur la terre. Il est bien de rappeler qu'être Pasteur ne signifie pas qu'on est le plus agréable à Dieu. Pour preuve, Caïphe et Anne qui ont fait crucifier le Christ, avaient été établis en tant que souverain sacrificateur par Dieu. Cette fonction est la plus haute de l'Eglise du Christianisme Céleste et est censée être occupée par une seule personne. Mais depuis la mort du premier Pasteur appelé par abus de langage « Pasteur Fondateur » car Dieu seul est le Fondateur de son Eglise, il y a deux sièges principaux ; un à Imeko (Nigéria) et le second à Porto-Novu (Bénin). On entend par « principal », des lieux où a siégé le premier Pasteur, le nombre de personnes rattachés à ce siège et une certaine reconnaissance des autorités du pays. En dehors d'eux, il existerait au moins une vingtaine d'autres sièges locaux.

a. Siège d'Imeko au Nigéria

Les Pasteurs qui ont siégé à Imeko après la mort du premier Pasteur sont :

Alexander Abiodun Adebayo Bada (Septembre 1985 – Septembre 2000) né en 1930

Philip Hunsu Ajose (Février 2001 – Mars 2001) né en 1932

Emmanuel Mobiyina Oshoffa (Depuis février 2003) né en 1948

b. Siège de Porto-Novo au Bénin

Les Pasteurs qui ont siégé à Porto-Novo après la mort du premier Pasteur sont:

Benoit Agbaossi (Octobre 1987 – Avril 2010) né en 1930

Benoit Bennett Akandé Adéogun (Depuis septembre 2010) né en 1940

c. Le Pasteur qui aurait le plus de légitimité

Plusieurs chrétiens célestes ont pu se poser la question de savoir quel Pasteur était légitime devant Dieu ? N'étant pas dans le cœur de Dieu, nous ne pouvons exactement le dire mais quelques pistes laissées par l'histoire nous poussent en a désigné un :

- Intronisation par une structure préexistante

Tous les Pasteurs en dehors de ceux du Porto-Novo et d'Imeko se sont auto-proclamés « Pasteur » et n'ont pas été intronisés par une structure. Cela pose un sérieux problème en se basant sur la bible, car même quand David a été oint roi par Samuel, il a dû attendre la mort de Saül pour que cela soit effectif. Il ne pouvait, même devant Dieu, s'asseoir sur le trône de Saül tant que celui-ci vivait. Il en découle que même si un Pasteur de ces deux sièges devaient être rejetés par Dieu, il faudrait attendre sa mort pour défendre ses arguments auprès de la structure qui les a établis et Dieu saura convaincre tous ceux qui ont de la bonne volonté et un amour de la vérité. On ne peut être soi-même son juge de peur que le jugement ne soit partial. En supposant même qu'on aurait eu une révélation divine, il faudrait que des anciens neutres jugent pour voir si elle provient effectivement de Dieu.

- Auto-proclamation après avoir été dans un de ces deux sièges
La plupart des pasteurs autoproclamés ont d'abord reçus leur baptême et leur onction d'un de ces deux sièges. Et quand ce n'est pas directement d'un de ces deux sièges, c'est d'une personne qui s'est séparée d'un de ces deux sièges. Qu'est-ce que cela signifie en termes simples : au départ, ils ont reconnu ces structures comme valides mais après une mésentente ou autre chose, ils ont considéré que le titre de Pasteur leur revenait. Sachant qu'un Pasteur auto-proclamé ne peut avoir plus de légitimité que la structure qui l'a oint et l'a fait monter dans la hiérarchie, nous pouvons d'ores et déjà dire que le Pasteur légitime ne peut avoir un autre siège que Imeko ou Porto-Novo.

- L'histoire

Il y a un fait marquant de l'histoire qui est à prendre en considération. Après la mort du premier Pasteur, le siège d'Imeko a d'abord eu la primauté avant que celui de Porto-Novo ne se mette sur un même plan d'égalité. Et comment ? La toute première fois que l'onction a été donnée, elle a été faite au Benin par le représentant d'Imeko en présence de celui de Porto-Novo. Le représentant de Porto-Novo tenait la coupe d'huile pendant que celui d'Imeko administrait l'onction. Si celui de Porto-Novo avait été plus légitime que celui d'Imeko, c'est lui qui aurait donné l'onction pendant que l'autre aurait tenu la coupe. C'est un fait de plus qui à lui seul ne fait pas toute l'argumentation mais reste tout de même significatif.

- Le plus gradé après la mort du premier Pasteur

A la mort du premier Pasteur, le plus gradé dans l'Eglise était un Suprême et il était le seul à avoir ce grade. Il était considéré de tous – à Imeko comme à Porto-Novo – comme l'adjoint du premier Pasteur. A ce moment, le représentant du Pasteur à Porto-Novo avait un grade de Supérieur. En respectant seulement la hiérarchie à la mort du Pasteur, celui de Porto-Novo ne pouvait prendre la primauté sur celui d'Imeko. La pleine autorité lui était accordée de droit ne serait-ce qu'en attendant le successeur révélé par l'Esprit.

- Le lieu du siège

Le premier Pasteur a siégé pendant 29 ans à Porto-Novo (de 1947 à 1976) puis à Imeko jusqu'à sa mort ; pendant 9 ans (de 1976 à 1985). Donc il est plus légitime que ses successeurs siègent à Imeko ; lieu où il a siégé avant sa mort.

Hormis les préférences des uns et des autres, il est bien que la vérité soit recherchée. Le Christ dit qu'il est la vérité. Recherchons la vérité car c'est par elle seule que nous serons tous dans la paix. Comme nous l'avons annoncé au début, nous ne sommes pas dans le cœur de Dieu pour affirmer avec une entière certitude que le Pasteur d'Imeko serait le plus légitime. Mais d'après nos recherches, les Pasteurs qui se sont succédés à Imeko semblent être les plus légitimes.

2. Conséquences du multi-pastoralisme

Que Dieu nous entende dans notre douleur et qu'il se souvienne de nos pleurs. Dans le monde, c'est le chaos qui règne par la violence, l'injustice, la cupidité, le mensonge, la promotion des œuvres sataniques. Même la pédophilie est tolérée car tout n'est pas mis en œuvre pour la stopper. Doit-on aussi voir cette semence dans le corps du Christ ? Rappelons avant de donner les conséquences de cette division que le Christ est « humilité ». Abraham dit ceci à Loth : (**Genèse 13.8-9** *Abram dit à Lot: Qu'il n'y ait point, je te prie, de dispute entre moi et toi, ni entre mes bergers et tes bergers; car nous sommes frères. Tout le pays n'est-il pas devant toi? Sépare-toi donc de moi: si tu vas à gauche, j'irai à droite; si tu vas à droite, j'irai à gauche.*). En d'autres termes, « bien que je sois plus légitime que toi parce que je suis ton oncle et comme ton père, comme j'aime et je crains Dieu, prends ce que tu trouveras bon de prendre et laisse-moi le reste. Dieu pourvoira à mes besoins ». Il y a tant d'autres exemples de grande humilité dans la bible qu'il faudrait mieux ne pas citer de peur de nous attrister davantage. Si un des deux pasteurs pouvait aller se prosterner devant l'autre et lui dire : « Aimant l'union

de l'Eglise du Christ plus que ma propre vie, dirige non seulement où tu dirigeais mais aussi là où je dirige afin que tu sois le Pasteur et moi un de tes adjoints ». Cette preuve d'humilité bénirait abondamment la génération présente en ces temps-là et il est fort probable que la manifestation de Dieu par des prodiges et des miracles soit comme aux premières heures de l'Eglise. En attendant ce jour-là, voici quelques conséquences immédiates de cette division :

- Manque de crédibilité aux yeux des autorités administratives des pays où l'Eglise est présente
- Calomnie à raison des païens et des autres congrégations
- Impossibilité de mener les projets demandant énormément de ressources
- Diminution de l'autorité des Pasteurs donc ils ne peuvent pas prendre les décisions importantes qui s'imposent
- Clientélisme accentuée
- Multiplication des pasteurs autoproclamés car eux-mêmes ont trouvé de nombreux pasteurs
- Mésentente entre les paroisses des différents groupes
- Boycott mutuel des activités des « autres »
- Cela suscite des envies de rébellion et d'auto-proclamation dans de nombreux cœurs. Tout le monde croit qu'être Pasteur est à sa portée
- Désordre au niveau de l'organisation de l'Eglise
- Dérèglement spirituel dans la mesure où on peut recevoir l'onction de plusieurs pasteurs
- Existence de paroisses (autonomes) qui ne dépendent d'aucun siège
- Impossibilité de mener des campagnes d'évangélisation efficaces
- Discrédit quand nous prôtons des valeurs morales
- Dilution de la vérité car plus personne ne semble légitime
- Découragement des fidèles
- Crucifixion permanente du Christ et démembrement de son corps

Et on pourrait en citer de nombreuses autres mauvaises conséquences de cette division. Même dans des pays comme la France où il y a moins de 1000 chrétiens célestes (enfants y compris) allant

régulièrement à l'église le dimanche, il est impossible de se réunir car il y a quatre diocèses. Donc quatre représentants de différents Pasteurs. Comment peut-on créer quatre cellules d'évangélisation et les financer correctement? Avoir quatre locaux pour les secrétariats et autres? Quatre media (TV, radio...) pour l'Eglise... Chacun entreprend de son côté et souvent les mêmes choses que les autres. On perd du temps et de l'énergie. Cette division nous tue tous ; bons comme méchants, zélés comme tièdes ... En regardant un peu le monde, nous comprenons aisément que les petits pays ne peuvent être entendus dans la mondialisation. Quand même les grands cherchent des appuis extérieurs, comment les petits pourraient-ils s'épanouir? L'Eglise ne peut plus se baser sur le charisme de quelques-uns pour grandir, elle doit réunir toutes ses forces sous une seule bannière. Ainsi elle pourra véritablement porter le message du Christ.

Proposition 1: Que les « grands » pasteurs se réunissent et s'humilient devant l'un d'entre eux de préférence devant celui de Porto-Novo et surtout devant celui d'Imeko.

Proposition 2: Que les sièges d'Imeko et de Porto-Novo, à défaut de fusionner, choisissent un seul représentant par pays qui sera le seul chef de diocèse. Selon notre compréhension des tendances actuelles, l'union de l'Eglise n'est pas obligée de passer par une union de tous les pasteurs, il suffit que ceux de Porto-Novo et d'Imeko s'unissent. Ils sont les seuls à avoir une légitimité historique et avec les années, ils sont plus que privilégiés.

L'histoire interroge et bouscule tout ce que les générations antérieures n'ont pas voulu déplacer par sentimentalisme ou autre. Cela est évident car tout chrétien céleste qui se renseigne sur l'histoire de l'Eglise arrivera aux mêmes conclusions que nous. Au pire, on restera toujours dans la division avec un grand affaiblissement du siège de Porto-Novo au niveau mondial et de nombreux petits pasteurs locaux dans le monde, et au mieux une unité avec moins de petits pasteurs

locaux. Le grand intérêt du ralliement du siège de Porto-Novo et de celui d'Imeko provient du fait que cela freinera les ambitions d'autres personnes qui souhaitent s'autoproclamer « Pasteur ». En effet, ceux-ci trouvent encore de l'aura dans leurs paroisses en montrant la division des sièges historiques pour signifier qu'eux-mêmes ne sont pas plus illégitimes que les autres.

3. Le choix des oints

a. Le choix d'un Pasteur vient de Dieu

Avant d'entrer dans la hiérarchie, nous rappellerons d'abord une situation qui a été établie par Dieu avec le peuple qui a rejeté sa nouvelle et véritable alliance. Le souverain sacrificateur était obligatoirement de la lignée d'Aaron indépendamment des œuvres. En des termes clairs, cela signifie que l'homme qui était le successeur d'Aaron pouvait être inique mais était néanmoins établi par Dieu. D'ailleurs, dans l'histoire de la bible, Aaron a fait preuve de moins d'attachement envers Dieu que Josué et Caleb ou encore que Phinéas. De même dans la lignée royale, les lecteurs seront forts étonnés du choix de Dieu pour établir Jéroboam comme roi d'Israël. Aussitôt assis sur le trône royal, il a non seulement blasphémé contre Dieu, qui l'a établi, mais a aussi poussé le peuple à le faire. Dans l'histoire de l'idolâtrie initiée par les rois, il est la référence du côté d'Israël comme Achab l'est du côté de Juda. Mais c'est Dieu qui les a établis et a prolongé leurs règnes. Par cela, nous voulons rappeler à tous que le choix du Pasteur est un choix qui ne revient qu'à Dieu. Mais ce qui est vrai pour le Pasteur ne l'est pas forcément pour une majorité d'oints.

b. Le grade de fonction et celui du don

Partant du constat que nous pouvons faire dans les paroisses ce qui est contraire à la volonté de Dieu, nous distinguerons deux types de

grades ; celui de fonction et celui obtenu par le don. Une personne ayant reçu de Dieu le don d'évangéliste fera les œuvres d'un évangéliste peu importe son ancienneté et son grade de fonction. Il le fait non pas parce que quelqu'un le lui a recommandé, mais parce qu'il sent une force intérieure qui le pousse à le faire. Cette force n'est pas autre chose que le Saint-Esprit. Plus sa relation se développera avec Dieu et plus il sera animé de ce feu qui l'incitera à répandre l'évangile de notre Seigneur. De même, une personne ayant seulement le grade d'évangéliste ou encore la fonction d'évangéliste ne pourra jamais faire l'œuvre d'un évangéliste même si elle en avait le désir. Dans la vie de tous les jours, cela reviendrait à faire désigner défenseur de la maison un oiseau, à donner au pit-bull un couffin près de la télévision et à mettre le chat dans une cage. De plus, ceux-ci pensant être dans le vrai ; l'oiseau demanderait la force du chien, le chien les caresses destinées au chat et le chat les graines de l'oiseau. Un système même établi par Dieu ne peut marcher que s'il est géré comme Dieu le désire ! La terre a été créée par Dieu mais le rendra-t-on responsable de toutes ses pollutions ? S'il fallait poser une question au Seigneur, on s'écrierait : Seigneur, pourquoi laisses-tu diriger celui qui n'écoute pas tes sages conseils ? Car il est comme une personne sans carte dans un labyrinthe.

Pour résumé, nous entendons par « grade de fonction », une personne qui a été ointe sans avoir au préalable reçu le don de Dieu. Pour respecter la volonté de Dieu, il faudrait détecter ceux qui ont reçu le don, et cela est clairement visible dans l'assemblée. Puis prier pour avoir la confirmation du Seigneur et ensuite les proposer au Pasteur pour l'onction.

c. Critères d'attribution des grades

Pour résumer la vie de nombreuses personnes, on parlera du « labeur du désobéissant ». Ils sont nombreux à être zélés dans l'œuvre qu'ils pensent être la leur. Comment un homme d'affaires ayant de

nombreuses entreprises peut-il être attentif à tous les besoins d'un troupeau ? Malheureusement, certains hommes parce qu'ayant de grands biens matériels cherchent à être chargés paroissiaux comme si l'œuvre d'un responsable se limite à payer un local. A quoi sert-il à un choriste d'être Évangéliste sachant qu'il passe la plupart de son temps à jouer de son instrument et à chanter ? Doit-on trouver normal qu'un homme non-marié puisse être Leader alors qu'il a du mal à gérer sa propre vie ? Ou encore qu'un enfant mineur soit Dehoto donc homme de prières alors qu'il passe tout son temps dans les enfantillages ? Le Seigneur dit à Nicodème : « Si vous ne croyez pas quand je vous ai parlé des choses terrestres, comment croirez-vous quand je vous parlerai des choses célestes ? ». De cela, on aurait aussi pu se demander comment une personne qui est fortement attachée à son ventre et à son bas-ventre peut-elle aspirer à avoir de hautes responsabilités dans l'Église de Dieu. La spiritualité consiste à chercher à aligner le corps à l'esprit. Prenons le cas d'un homme aux mœurs dépravées qui soit Vénérable, en d'autres termes qu'il soit un exemple pour les autres ! Cela ne vient aucunement de Dieu ! Il est important de se poser les bonnes questions. Sur quels critères sont donnés tous ces grades ? Tout le monde est victime et personne n'est responsable, celui qui donne comme celui qui reçoit, aucun n'est responsable. Et nous entrons dans des contre-sens ; formation des évangélistes. Comment un homme qui ne peut évangéliser et n'a des connaissances que de base de l'évangile peut-il recevoir une formation pour évangéliste ? Que va-t-il y comprendre ? Et s'il comprenait quelque chose, il ne faudrait pas parler de formation d'évangéliste mais de catéchisme pour débutants. C'est d'abord un appel de Dieu, une reconnaissance des hommes établis par Dieu et puis une consécration par l'onction. On ne peut pas toujours prendre des décisions et les imposer à Dieu. Au début, on peut l'assimiler à de la faiblesse humaine et Dieu par compassion peut tolérer mais quand cela est devenu une règle, Dieu ne suit plus car c'est lui qui est censé établir les règles de la vie. Celui qui ne suit pas ses règles s'égare tout seul. C'est ainsi que des évangélistes de fonction s'étant écartés par de mauvais choix, ne savent pas comment s'occuper spirituellement chez eux pour

l'avancement de l'œuvre mais aussi les jours de sabbat, s'empressent d'aller servir aux tables pour se rendre utiles. Concernant les femmes, une seule chose sera dite afin de montrer le malaise. Comment une femme âgée qui n'en a pas fini avec le maquillage, la transformation de son apparence pour attirer les regards, les paroles oiseuses et qui est abonnée aux revues mondaines peut-elle guider d'autres femmes ? Cela ne vient pas de Dieu. Après avoir présenté les différents grades, une proposition sera faite pour les grades, chaque responsable est libre de ses choix. Ce qui est sûr et certain, c'est que l'organisation actuelle a montré ses défaillances surtout en Europe et aux Etats-Unis.

Nous ne le répéterons jamais assez, nul n'est meilleur que les autres. Nous sommes tous pécheurs et étions tous fils de Satan avant d'être baptisés en Christ. Nous avons dans un premier temps, été tous nourris aux eaux amères du monde et de ses vanités, à ses mensonges et son désordre. Maintenant, nous sommes frères en Christ indépendamment de nos conditions sociales ou races, nous devons nous efforcer de nous humilier nous-mêmes afin de faire grandir l'œuvre du Seigneur. Que les Vénérables soient rares et que les Evangélistes le soient encore plus. Que les chargés paroissiaux se satisfassent de l'onction de Leader.

d. Grades révélés du temps du premier Pasteur

- Ordre des femmes

Dehoto – Assistante Maman – Maman – Senior Maman – Vénérable Sénior Maman

- Ordre des Allagba

Dehoto – Assistant Allagba – Allagba - Senior Allagba - Vénérable Sénior Allagba

- Ordre des visionnaires

- i. Woli - Assistant Wolidja – Wolidja - Senior Wolidja - Vénérable Sénior Wolidja

- ii. Woli - Assistant Wolileader – Wolileader - Senior Wolileader - Vénérable Sénior Wolileader

- Ordre des Leaders

Dehoto - Assistant Leader – Leader - Senior Leader - Vénérable Sénior Leader

- Ordre des Evangélistes

- i. Honorable Assistant Evangéliste – Honorable Evangéliste – Honorable Senior Evangéliste
- ii. Assistant Evangéliste – Evangéliste – Senior Evangéliste – Vénérable Senior Evangéliste – Most Senior Evangéliste - Most Supérieur Senior Evangéliste – Suprême Evangéliste

Proposition 3 : Avant de prendre l'onction, il faudrait impérativement que les devanciers aient une pleine connaissance de leurs devoirs envers Dieu et envers l'Eglise. Il devrait y avoir des sélections à plusieurs niveaux ; la première au niveau de la congrégation, la deuxième au niveau du responsable paroissial et du comité paroissial qui doit exiger une certaine moralité et maturité pour ceux qui aspirent à prendre l'onction. Des débats et des enseignements doivent être organisés au sein des congrégations afin que chacun comprenne bien la voie dans laquelle il souhaite s'engager. La troisième au niveau du diocèse et la dernière au niveau des proches du Pasteur et de ce dernier. A l'heure actuelle, il est important de comprendre les devoirs non seulement du chrétien envers Dieu mais aussi de tous ceux qui aspirent à des responsabilités spirituelles.

Pourquoi la première sélection doit être au niveau du peuple ? Déjà parce que celui qui est élevé doit être au service du peuple et le groupe sait où se trouve ses intérêts. Par le peuple, aussi bien des qualifiés mais aussi des non qualifiés seront sélectionnés. De nombreux bons devanciers sont souvent bloqués par certains responsables paroissiaux parce qu'ils annoncent une parole de vérité qui n'arrangent pas ces derniers. Le choix du peuple ne doit pas être négligé car en plus des

avantages cités plus haut, il peut tempérer les dérives sectaires de certains responsables. Un responsable tout-puissant, qui n'en réfère à personne et qui seul choisit ses collaborateurs est une bombe à retardement. La vérité se trouve par l'illumination du Seigneur et par la confrontation des idées. Et il n'est pas obligé qu'une pléiade de personnes soient ointes. Il faudrait le faire en tenant compte des réelles nécessités de la paroisse. Il faudrait aussi que le peuple, qui est censé être bien enseigné, se base essentiellement sur des critères moraux. Dans l'Eglise du Christianisme Céleste, le pécheur est toujours exposé et son péché fini toujours par être connu dans la congrégation.

Des personnes sélectionnées par le peuple, le responsable paroissial et le comité paroissial doivent en choisir un certain nombre. Déjà dans ce comité paroissial, il doit toujours y avoir une personne élue par le peuple et pour une durée limitée fixée à l'avance. Les dirigeants ont ceci de particulier ; qu'ils sont plus impliqués dans l'œuvre de Dieu et avec le temps, leur discernement est plus exercé. De plus, il ne faut pas oublier que c'est le chargé paroissial qui a été établi par Dieu pour diriger la paroisse et que le choix de certaines personnes dans l'organisation de la paroisse n'est pas pour contester son autorité mais pour lui rappeler qu'il est un homme comme tout le monde. Etant un homme donc faillible, cela a souvent un grand avantage déjà pour son salut mais aussi pour la bonne gestion du peuple.

La troisième sélection doit être au niveau de la région ou du pays - diocèse. Elle a pour but de tester les connaissances bibliques et déceler les capacités des futurs devanciers pour l'extension de l'Eglise. A ce niveau, il faut aussi tenir compte du nombre de fidèles dans la région car une certaine proportion doit être conservée entre le nombre de devanciers (à partir d'Assistant/Leader) et le peuple. Quand trop de devanciers sont proposés, il faudrait en recalculer un bon nombre. La sélection doit être encore plus rude à partir du grade de Leader. On ne peut pas être Leader d'une paroisse sans y avoir au préalable apporté une grande aide (spirituelle, organisationnelle, ...). Avant cela, une formation soutenue d'un minimum d'un mois doit être donnée aux aspirants afin non seulement de leur rappeler leur rôle dans l'Eglise du

Christ mais aussi pour les évaluer. Soulignons que vouloir être Leader suppose une plus grande consécration - disponibilité aux activités de l'Eglise.

La quatrième et dernière sélection doit être au niveau du Conseil accompagnant le Pasteur. Le Pasteur ne peut pas se déplacer dans un pays sans qu'il n'y ait un minimum de personnes qui l'accompagnent. Ceux-ci après une exhortation d'au moins un jour, doivent choisir ceux qui sont aptes à prendre des décisions qui engageront leurs congrégations. Le Pasteur doit impérativement exhorter ceux qui prennent l'onction. Le Pasteur est proche du peuple que Dieu lui a confié. S'il ne peut s'entretenir avec eux, comment pourra-t-il se rappeler de la souffrance spirituelle des paroissiens ou savoir ce qu'ils vivent dans les différents pays où est implantée l'Eglise ? Cela est d'une importance capitale que ceux qui prennent l'onction soient d'abord fortifiés verbalement par le Pasteur ou un de ses plus proches collaborateurs en cas d'indisponibilité. Cette sélection, avec l'aide des prières et du regard avisé des différents conseils, a pour but de recaler au maximum les ambitieux, les personnes vivant dans l'immoralité, les paresseux et ceux qui ont peu de connaissance de la bible.

Proposition 4 : Il serait d'une agréable odeur à Dieu que le Pasteur et son Conseil s'entretiennent un peu avec le peuple lors de ses déplacements. Non seulement pour leur prodiguer des conseils mais aussi pour les écouter selon ses disponibilités. Malheureusement, plusieurs ne voient le Pasteur qu'au moment des fêtes religieuses, hors cela n'est pas un moment propice pour qu'il communique véritablement avec le peuple de Dieu.

Proposition 5 : Il y a aussi certains qui ont de nombreux projets pour l'Eglise mais qui ne sont pas écoutés par leurs responsables directs. Il faudrait qu'il y ait des audiences entre ceux-ci et le diocèse ou/et le Conseil Pastoral. Lors de ses déplacements, ce type de rencontres doit être organisé pour le bien de l'Eglise.

Références bibliques:

1 Timothée 4.12 *Que personne ne méprise ta jeunesse; mais sois un modèle pour les fidèles, en parole, en conduite, en charité, en foi, en pureté.*

1 Timothée 5.1 *Ne réprimande pas rudement le vieillard, mais exhorte-le comme un père; exhorte les jeunes gens comme des frères,*

Luc 11.43 *Malheur à vous, pharisiens! Parce que vous aimez les premiers sièges dans les synagogues, et les salutations dans les places publiques.*

1 Timothée 3.1-6 *Cette parole est certaine: Si quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une œuvre excellente... Il ne faut pas qu'il soit un nouveau converti, de peur qu'enflé d'orgueil il ne tombe sous le jugement du diable.*

Philippiens 2.3 *Ne faites rien par esprit de parti ou par vaine gloire, mais que l'humilité vous fasse regarder les autres comme étant au-dessus de vous-mêmes.*

4. Légitimité d'une onction donnée par un autre Pasteur que le « légitime »

a. Les nouveaux grades des sièges d'Imeko et de Porto-Novo

Pour les pasteurs issus des branches nigérianes et béninoises, il n'y a aucun doute sur la légitimité de leurs onctions pour les grades qui ont été révélés du temps du premier Pasteur. Pour les autres grades, c'est un peu plus complexe. En effet, il écrit dans le document « constitution bleue » : *Article 199. Très tôt dans les débuts d'existence de l'Église du Christianisme Céleste, le Prophète Pasteur Fondateur fit une prière (qui fut agréée et exaucée) que l'Éternel Dieu permette à quiconque serait oint par lui, d'être doté d'une portion de la force du Saint Esprit qui lui a été donnée, afin de favoriser en son absence, la force et la gloire de l'Éternel Dieu des Armées...* Donc on peut comparer cette situation à la relation qui unissait Moïse et Josué ou encore Elie et Elisée, à ceci près que l'onction n'est plus matérialisée par un manteau ou une simple imposition de mains mais par une onction d'huile accompagnée d'une sangle. Donc le grade est un signe qui permet à Dieu de se rappeler de l'œuvre qu'il a confiée au premier Pasteur pour le renouvellement spirituel des hommes. De ce fait,

concernant la légitimité des grades donnés par les sièges d'Imeko et de Porto-Novo, il aurait fallu que le signe existât du vivant du Pasteur, ce qui n'est pas le cas pour les nouveaux grades. En conséquence, on pourrait conclure que chaque nouveau grade est une alliance que Dieu établirait entre lui et le Pasteur qui l'a initié. Donc la « vigueur » de l'onction est fonction du charisme spirituel dont est revêtu celui qui l'établit. Rappelons tout de même qu'elle pourrait aller au-delà et ceci est prouvé par la double portion qu'a reçue Elisée d'Éli. Par contre, les onctions originelles prenaient leur force non pas seulement dans celles dont était revêtu le premier Pasteur mais aussi et surtout dans l'alliance de Dieu avec les hommes dans la dernière barque du Christ. Par contre, les nouvelles puisent leur force uniquement dans la motivation et la force du Pasteur qui les a initiées. La motivation est aussi fondamentale. En y regardant de plus près, on pourrait se poser une question : est-ce vraiment utile vu qu'il en existe déjà énormément ? Et surtout quand on connaît le désir poussé de reconnaissance de l'homme qui souhaiterait toujours augmenter de grade...

b. Les grades des autres sièges

Pour les autres Pasteurs, cela est d'une autre dimension car ils ont eux-mêmes eu leur onction soit avec le siège d'Imeko, soit avec celui de Porto-Novo ou encore ils se sont autoproclamés avant leur première onction. Dans les deux premiers cas, il y a eu forcément une rébellion directe avec le saint siège auquel ils étaient reliés. Le problème n'est pas tant de savoir qui a donné l'onction mais plutôt quel siège ? Pour les fidèles qui ont reçu leurs onctions tout en étant dans l'ignorance sur les problèmes de multi-pastoralisme, il semblerait que ce soit valide. Pour ceux qui ont une véritable connaissance de la rébellion de leur pasteur avec l'un des deux sièges, et qui prendrait l'onction par désir de progresser dans la hiérarchie, de la petite compréhension de la bible que nous avons... il ne serait pas impossible qu'il ait reçu autre chose qu'une force les menant à la perfection ; l'esprit de désobéissance de

leur initiateur. Mais sans révélation directe du Seigneur sur ce point, cela reste une simple supposition.

Pour les autres pasteurs qui se sont autoproclamés sans être issus d'un des deux sièges historiques, c'est non seulement de la confusion mais on pourrait aller plus loin en disant qu'ils ne sont même pas devanciers chrétiens célestes. Le débat n'a même pas à avoir lieu. Ne confondons pas le grand charisme que pourrait avoir un homme et la fonction que Dieu donne selon ses propres critères. Ce n'est ni en marchant dans l'intégrité, ni dans la prière qu'un homme pourrait être établi Pasteur par Dieu. Ce n'est pas un don qu'on obtiendrait en plaisant à Dieu mais c'est un choix qui lui appartient sans concertation ni effort de quiconque.

Nos commentaires ci-dessus portent sur les grades existants lors de la vie du premier Pasteur et ceux initiés après par les deux sièges historiques. Pour ce qui concerne les grades qui auraient été initiés par les pasteurs autoproclamés, ils n'ont et ne pourraient avoir aucune légitimité, de notre point de vue.

c. Légitimité obtenue par une réconciliation

La décision finale revient tout de même aux saints-sièges, soit de légitimer les onctions reçues hors de leur cadre ou de les désapprouver. Dans ce cas, tous ceux qui sont devenus devanciers par un Pasteur autoproclamé ne pourraient être considérés comme tels dans les paroisses. Mais tout cela devra être remis sur le tapis lors de la réunification par des mesures de grâce du Pasteur issu de la réconciliation entre les sièges d'Imeko et de Porto-Novo.

Ces problèmes d'onction ne concernent que le sacrement de l'onction car seul le Pasteur peut l'administrer. Il n'en est pas ainsi du baptême et des autres sacrements s'ils ont été administrés par des devanciers qui ont été préalablement oints par les sièges d'Imeko ou de Porto-Novo.

Références bibliques:

Deutéronome 34.9 Josué, fils de Nun, était rempli de l'esprit de sagesse, car Moïse avait posé ses mains sur lui. Les enfants d'Israël lui obéirent, et se conformèrent aux ordres que l'Éternel avait donnés à Moïse.

1 Rois 19.16 Tu oindras aussi Jébu, fils de Nimschi, pour roi d'Israël; et tu oindras Élisée, fils de Schaphath, d'Abel Mebola, pour prophète à ta place.

1 Rois 19.19 Élie partit de là, et il trouva Élisée, fils de Schaphath, qui labourait. Il y avait devant lui douze paires de bœufs, et il était avec la douzième. Élie s'approcha de lui, et il jeta sur lui son manteau.

Jean 3.27 Jean répondit: Un homme ne peut recevoir que ce qui lui a été donné du ciel.

5. Motivation pour la création de nouveaux grades

Les raisons peuvent être multiples ; bonnes comme mauvaises. Ne pouvant pas lire dans les cœurs, nous citerons des motivations que pourrait avoir quiconque occupant cette place.

Il peut y avoir une volonté de transmettre ce qu'on a reçu de Dieu. Bien que cela soit possible par la simple prière, un élément matérialisant ce don peut être une bonne chose. Cela pourrait aussi provenir d'une révélation du Seigneur, mais cela reste à vérifier. En effet, quel serait l'intérêt d'un nouveau grade si c'est pour ne rien apporter de véritablement différent tel qu'un nouvel ordre comme des moines célestes? Il peut aussi y avoir d'autres raisons moins pieuses telles que la volonté d'augmenter les recettes financières. Se sentir ou être riche est malheureusement la finalité à laquelle aspirent de nombreuses personnes, et être Pasteur ne nous met pas à l'abri de cela. Si c'est pour investir dans le développement de l'Église ou dans le social, ce n'est pas mauvais en soi, mais procéder de la sorte ne semble pas être une bonne chose. Rappelons tout de même sans accuser qui que ce soit, que rare sont ceux qui diront ou même s'avoueront chercher à récolter l'argent pour leur propre intérêt. La plupart des hommes diront toujours que c'est pour l'Église même si cela est faux. C'est par le train de vie et les

actions menées que l'on voit où est véritablement le cœur de l'homme. Hormis le désir d'argent, il peut aussi y avoir des raisons démagogiques. Certains fidèles ayant déjà les grades les plus élevés et étant très influents risquent de se sentir plus attachés à l'ancien Pasteur et même rejeter l'autorité du nouveau. C'est pour cela qu'on peut être tenté de les « élever » encore plus pour se faire des alliés. De plus, parmi ceux qui ont les grades les plus élevés, beaucoup en voulant toujours être promus pour rester au-dessus des autres, peuvent exercer une grande pression sur le Pasteur pour qu'il les « élève » en créant de nouveaux grades. Il ne faut pas oublier que parmi ceux qui ne sont pas de grands devanciers, il y en a qui n'ont qu'une seule envie, arriver au sommet. A ce train, il n'est pas étonnant que le nombre de grades augmente considérablement.

Comme nous le disions précédemment, le cœur de l'homme n'est connu que par Dieu. Pour une même action, il peut y avoir des motivations diverses. Ainsi, il se peut qu'un Pasteur initie une nouvelle onction pour une raison qui lui semble bonne et un autre poussé par de mauvaises motivations. La seule chose que nous pouvons dire avec une quasi-certitude, c'est que ces nouvelles onctions n'ont pas apporté un développement visible dans l'Eglise.

Références bibliques:

Nombres 11.29 *Moïse lui répondit: Es-tu jaloux pour moi? Puisse tout le peuple de l'Éternel être composé de prophètes; et veuille l'Éternel mettre son esprit sur eux!*

1 Rois 12.8 *Mais Roboam laissa le conseil que lui donnaient les vieillards, et il consulta les jeunes gens qui avaient grandi avec lui et qui l'entouraient.*

Actes 8.18-19 *Lorsque Simon vit que le Saint Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent en disant: Accordez-moi aussi ce pouvoir, afin que celui à qui j'imposerai les mains reçoive le Saint Esprit.*

6. Suppression de grades par un Pasteur

Bien que cela puisse créer de nombreuses frustrations, nous pensons qu'il est possible pour un nouveau Pasteur de supprimer les grades initiés par ses prédécesseurs hormis ceux qui ont été révélés, c'est-à-dire ceux du vivant du premier Pasteur. Pour aller plus loin, il serait même possible de rétrograder les personnes n'ayant pas l'appel correspondant au grade qu'elles portent. Il est vrai que ce serait s'attaquer au bien le plus estimé de l'homme ; son égo. Que l'initiateur d'un tel projet s'arme de beaucoup de piété avant de prendre une telle décision car bien que ce soit salutaire pour l'Eglise, il risque d'être très impopulaire. Chacun pense mériter, soit par son ancienneté, soit par sa contribution financière, soit par son engagement, et aussi malheureusement par son intégrité. Tout le monde pensant mériter, l'humilité n'a donc plus sa place. Car celui qui pense mériter, se plaint de ne pas être reconnu à sa « juste valeur », hors s'il est une seule chose dont il faut se plaindre : c'est son péché.

Références bibliques:

Lamentations 3.39 *Pourquoi l'homme vivant se plaindrait-il? Que chacun se plaigne de ses propres péchés.*

7. Rétrogradation d'un devancier

Certains après avoir commis une faute ou pour d'autres raisons, se « déshabille » eux-mêmes pendant une période qu'ils se fixent. Nous pouvons dire que : celui qui ne s'est pas habillé lui-même ne peut de son propre chef « se déshabiller ». La véritable humilité est espérance et obéissance. Qu'ils se repentent devant le Seigneur s'ils ont commis une faute et qu'ils s'en remettent au bon jugement du responsable de la paroisse et du comité afin que ceux-ci décident de la suite à donner à cette l'affaire.

En partant du fait que si une personne peut être excommuniée alors elle peut aussi être rétrogradée. Mais, ceci doit être exceptionnel. Cela n'a rien à voir avec une fonction car il est sûr que certains péchés ne peuvent s'associer à certaines fonctions, naturellement après décision des autorités en place ; le Comité Paroissial, le Comité Directeur National et/ou le Saint-Siège.

8. Volonté d'un chargé paroissial de changer de Pasteur

Le problème pourrait être posé autrement : Dieu nous permet-il de choisir notre Pasteur ? Quand on considère la grande liberté, la trop grande liberté qu'ont aujourd'hui les responsables paroissiaux, on se demande ce qui pourrait les pousser à quitter un des deux sièges historiques pour aller vers un autre Pasteur. Cette liberté pousse même de nombreux d'entre eux à avoir des dérives sectaires car ne voulant se conformer à aucun règlement. Il peut y avoir plusieurs raisons ; l'ignorance, l'argent, les problèmes d'hommes, la convoitise ou une reconnaissance qu'ils pensent mériter, en d'autres termes, l'orgueil. Cela montre un grand mal qui règne : penser mériter une fonction. Après avoir franchi de nombreux échelons sans pour autant avoir progressé spirituellement, car cette dernière progression est illimitée, beaucoup s'ennuient. Le regard vers l'extérieur étant quasi inexistant à travers l'évangélisation, ils sont obligés de trouver une satisfaction interne par des promotions très rapides. Les revendications sont nombreuses; l'ancienneté, les bons services rendus aux dirigeants, la provenance d'une région majoritairement chrétienne céleste... Tout est bon pour réclamer. Cela est une preuve évidente que la relation intime avec Dieu et son témoignage dans de nombreux ministères sont quasi-inexistants. Est-ce un saint siège qui empêche une paroisse de grandir en nombre et en vertu? Est-ce un saint siège qui gère tous les biens d'une paroisse? Les paroisses s'autofinçant pour la plupart, donnent malheureusement et pour le déclin de l'Eglise, une marge de manœuvre très restreinte aux saints sièges en brandissant la menace de les quitter.

Non seulement spirituellement cela n'est pas cautionné par Dieu, mais aussi certains responsables ne voulant pas admettre leurs propres échecs s'en prennent aux saints sièges historiques. La plupart des raisons proviennent de l'égo d'hommes qui sont censés être spirituels.

9. Légitimité de l'autorité d'un Pasteur

Dieu est un Dieu de vérité. Pour ceux qui cherchent la vérité, Dieu se révèle à eux. Malheureusement, beaucoup ne recherchent pas la vérité. Comment un conseiller d'une personne qui se détache d'un des sièges historiques pour s'autoproclamer Pasteur peut-il recevoir l'onction de ce dernier? C'est une preuve évidente que ce n'est plus la volonté de Dieu qui est recherchée mais sa propre volonté, l'attachement à un homme est préféré à celui du Christ. L'intérêt individuel prime sur l'avancée de l'œuvre du Christ. On prêche l'union quand on est soi-même initiateur de la division. Ce qui est sûr et certain, tout siège qui serait hors d'Imeko et de Porto-Novo est illégitime. Ce qui implique que tout responsable paroissial qui s'associerait à un siège qui n'est pas historique, prône, même sans le vouloir, la division de l'Eglise de Dieu. Mieux vaut marcher avec un homme sans charisme qui craint Dieu qu'avec un homme de miracles qui cherche sa propre volonté. Ce dernier enlève plus qu'il ne donne. Beaucoup ont quitté les sièges historiques par nationalisme, comme si Dieu voulait forcément qu'une paroisse dans un pays ait à sa tête un autochtone. Que chacun juge par lui-même s'il devait choisir une paroisse provenant d'un des sièges historiques ou aller dans une autre issue de la rébellion. Notre petite expérience nous a montré que Dieu ne cautionne ni le péché ni la rébellion. Cela est arrivé à l'Eglise du Christianisme Céleste du Togo dans les années 1970. Voyant l'Eglise grandir dans cette région, ses dirigeants ont voulu être indépendants. Les dissidents, après avoir crié « 7 Alléluia », ont vu l'Eglise être interdite dans ce pays en 1978.

Ce qui est incontestable à l'heure actuelle, tout Pasteur autoproclamé n'a pas les fondements de sa construction en Dieu. Il ne peut bâtir pour

le Christ. Cela a de grandes conséquences sur ses collaborateurs et sur les ministères dépendants du sien. Le temps et l'histoire ont toujours montré les limites de ceux qui sont initiateurs ou issus de la division.

10. Pasteur de fonction ayant un Pasteur

Pasteur de fonction est un grade existant uniquement dans la branche issue du siège de Porto-Novo. C'est le plus haut grade après celui de Pasteur. La première question qui se pose est de savoir si le Pasteur peut créer des grades pour ses assistants directs. Il a été démontré précédemment qu'il a l'autorité devant Dieu d'en créer de nouveaux mais, qui pourrait être supprimés par ses successeurs. Sans compter que ces nouveaux grades apportent plus l'anarchie qu'autre chose. Une solution plus efficace serait d'être plus exigeant au niveau de l'attribution des grades. Donc il pourrait en créer pour ses plus proches collaborateurs... Cela aurait été simple si une autre appellation que « Pasteur de fonction » avait été donnée. Dans l'Eglise du Christianisme Céleste, ce mot a été utilisé par les anges pour désigner celui qui est à la tête de l'Eglise. En exemple, le Seigneur pourrait révéler à une personne qu'elle aura un enfant qui s'appellera Jean. A la naissance de l'enfant, la personne lui donne le nom de Jean-Baptiste en disant qu'elle n'a rien enlevé au nom révélé en y ajoutant quelque chose. Hors la signification de Jean est très différente de celle de Jean-Baptiste. Pour revenir au grade de « Pasteur de fonction », n'aurait-il pas été plus simple d'utiliser un terme autre que « Pasteur » surtout que personne ne sait réellement ce qu'il y a derrière cette appellation. Il serait facile de tomber dans un non-sens. L'ange en révélant le mot « EPASTORAL » avait forcément dans sa pensée une signification plus profonde que le terme « pasteur » dans la bible utilisé dans le cadre d'un ministère. Contre-sens ou non, cela n'engage que le saint siège qui l'a initié et ceux qui le portent. Si de simples fidèles peuvent se poser des questions, la décision intermédiaire revient au saint siège et la finale

à Dieu. Mais si nous devons donner un conseil, ce serait d'utiliser un autre terme que « Pasteur de fonction ».

11. Dérogation des règles de sanctification pour un Pasteur

a. Pour l'accès au temple

Tout comme un chargé de paroissial consacré, le Pasteur peut exceptionnellement déroger aux règles de sanctification de « 24h » pour avoir accès au temple. Mais pour cela, certaines conditions doivent être remplies :

- Il faudrait que sa présence soit véritablement indispensable
- Il ne faudrait pas qu'il aille à l'autel
- Cela ne peut être que les lundis, mardis, mercredis et jeudis car pour les autres jours, il est censé respecter les « 72h » comme tout devancier participant au culte de sabbat.

b. Pour le port ordinaire de sa soutane

Le Pasteur a des soutanes spéciales comme tout « déchaussé » qu'il porte quand il ne respecte pas les règles de sanctification. Par exemple pour recevoir des personnes chez lui ou pour se déplacer dans la ville. Il ne peut en aucun cas aller au temple avec ces soutanes. Le point essentiel ne se situe sur le motif de sa soutane, mais sur la soutane elle-même.

12. Modification de la liturgie révélée par un Pasteur

Le Pasteur est le garant de la liturgie révélée au début de l'Eglise. La liturgie et les cantiques sont les principales révélations de Dieu au début de l'Eglise. Dieu se serait-il trompé dans ses révélations ou en aurait-il volontairement réservées quelques-unes pour la suite des temps ? Tout le monde sait que Dieu ne se trompe jamais donc cela écarte

rapidement la première hypothèse. Pour renforcer cela, il est bon de savoir que le rôle du premier Pasteur était de poser les fondements par la liturgie. Comme le principal rôle du Christ était d'aller se faire crucifier et non d'évangéliser bien qu'il ait évangélisé avant sa crucifixion. Ainsi le premier Pasteur avait pour rôle principal de mettre en place la liturgie révélée par le Seigneur. Le rôle de faire grandir l'Eglise par l'évangélisation est du ressort des personnes que Dieu suscitera parmi les chrétiens célestes, frères, devanciers ou futur Pasteur. Nous pouvons donc conclure qu'il serait très difficile que de nouvelles grandes révélations dans ce sens voient le jour. Il pourrait plutôt y avoir une explication de l'existant.

De tout ce qui précède, nous pouvons conclure que si révélations ou changements il y a, ils ne devraient pas contredire ceux du début de l'Eglise. Le Pasteur pourrait permettre certaines dérogations mais il doit être extrêmement prudent et s'assurer que cela provient d'une inspiration divine.

Nous ne pourrions aborder ce sujet sans aborder les points soulevés par certaines personnes. Ne pouvant remplir leurs paroisses, certaines personnes remettent en cause les règles de sanctification corporelle qui leur paraissent trop strictes. La seule réponse que nous pouvons leur donner est de ne pas accuser Dieu. Il ne suffit pas d'être responsable d'une paroisse et même d'avoir été établi par Dieu, pour être agréé par lui ! Comment des personnes mal formées pourraient-elles évangéliser ? Si elles sont formées selon la vérité, évangélisent-elles pour autant ? Si elles évangélisent, vivent-elles ce qu'elles annoncent ? Que personne ne se trompe, Dieu ne rend pas témoignage au mensonge. Dieu est tellement puissant dans son Eglise que son mécontentement se ressent rapidement dans une paroisse quand l'odeur du péché y règne. Ce ne sont pas les règles – entre autres de sanctification corporelle - qui posent problème mais c'est le manque de personnes formées qui évangélisent et vivent conformément aux principes divins.

13. Onction donnée par une femme

Il faudrait que ce point soit compris par tout le monde ; l'onction ne peut être administrée par une femme. Il est déjà su de tout le monde qu'une femme ne pourra jamais être Pasteur de l'Eglise du Christianisme Céleste à moins que ce ne soit inspiré par l'adversaire de Dieu. Mais, il y a aussi un autre point à souligner : la femme du Pasteur ou une autre femme ne peut en aucun cas administrer l'onction à la place de son mari et ni même avec autorisation de celui-ci. Certains pensent que cela est possible si elle le fait uniquement aux femmes mais ce serait s'écarter de la vérité. La femme du Pasteur n'est pas le Pasteur, elle n'a pas de fonction dans l'Eglise qui lui soit propre. Il en est de même de toutes les femmes des responsables de l'Eglise. Une femme de chargé paroissial n'est pas forcément responsable des femmes. Par contre, le Pasteur peut autoriser un devancier homme à donner l'onction à sa place. De grâce, restons dans la révélation biblique et dans la complémentaire, celle de l'Eglise. Une femme ne donne pas l'onction. Une femme ne fait pas d'imposition de mains.

14. Contraintes de couleur sur les soutanes du Pasteur

Il semblerait que le Pasteur n'ait pas de contraintes de couleur sur ses soutanes hormis les deux qui sont interdites à tout chrétien céleste à savoir le rouge et le noir. Par contre, elles doivent être uniformes. Le tissu et le motif doivent être les mêmes sur l'ensemble du vêtement.

15. Démission d'un Pasteur

Un père peut-il renoncer à sa paternité ? Etre Pasteur est plus qu'une fonction. C'est une identité donnée par le Seigneur qui ne peut être enlevée. La démission n'est pas permise. Même si un Pasteur devait aller en prison, ne plus avoir la force de faire un quelconque acte, ou

même être vomé de Dieu comme Saül, il resterait Pasteur tant qu'il vivra. C'est un appel irrévocable ! S'il arrivait qu'il perde le « bon sens » comme Nebucadnetsar, il resterait tout de même Pasteur et celui qui donnerait l'onction à sa place – si cela est indispensable – et occuperait ce rôle ne pourra en aucun cas porter le titre de Pasteur ou même s'asseoir sur la chaise du Pasteur. Il en est de même s'il devait renier publiquement le Christ ou même se faire baptiser dans une autre congrégation. Il faudra attendre sa mort pour qu'un autre prenne le titre de Pasteur de l'Eglise du Christianisme Céleste. Pour ceux qui ne comprendraient pas pourquoi ce « titre » est unique et peut même être porté par un impie, qu'ils demandent au Seigneur pourquoi il a établi Jéroboam l'idolâtre et Achab le suppôt du Diable comme chefs de son peuple.

Par contre, il y a certaines décisions « capitales » de l'Eglise que le Pasteur ne peut prendre sans validation du Trustee. Il n'est même pas conseillé que le Pasteur puisse changer les membres du Trustee à sa guise. Normalement ces fonctions doivent l'être à vie afin d'atténuer les « ardeurs » d'un Pasteur qui renierait Dieu.

Références bibliques:

1 Rois 14.7 *Va, dis à Jéroboam: Ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël: Je t'ai élevé du milieu du peuple, je t'ai établi chef de mon peuple d'Israël,*

1 Samuel 13.8-9 *Il attendit sept jours, selon le terme fixé par Samuel. Mais Samuel n'arrivait pas à Guilgal, et le peuple se dispersait loin de Saül. Alors Saül dit: Amenez-moi l'holocauste et les sacrifices d'actions de grâces. Et il offrit l'holocauste.*

Jean 18.14 *Et Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs: Il est avantageux qu'un seul homme meure pour le peuple.*

Ephésiens 4.11 *Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs,*

Marc 16.20 *Et ils s'en allèrent prêcher partout. Le Seigneur travaillait avec eux, et confirmait la parole par les miracles qui l'accompagnaient.*

16. Changements depuis le premier Pasteur. Nouvelles révélations ou mauvaises interprétations ?

De nombreux points ont été modifiés dans l'Eglise depuis la mort du premier Pasteur. Cela est en partie dû au manque de rigueur, au désir d'innover, au trop grand désir de suivre sa propre volonté et à la pression du peuple et de certains responsables paroissiaux.

- Parmi les dérives, nous pouvons citer celles qui concernent les saints noms utilisés lors des cultes. Certains prononcent « ELI YABAH » au lieu de « ELI BAMAHA YABAH ». La raison donnée est que cela signifie la même chose, ce qui n'est pas juste et n'a d'ailleurs jamais été fait du vivant du Pasteur.

- Certains ont même supprimé « RAMAH » dans « JEHOVAH RAMAH » pour prétexte que « RAMAH » renvoie au deuil, confusion faite avec « ... des cris à Rama ... Rachel pleure ses enfants... ».

Merci d'aller à la simplicité comme cela est heureusement fait dans la majorité des paroisses.

- La procession de sortie n'est plus faite pour gagner du temps et permettre aux fidèles de rentrer plus tôt. Seulement, il serait plus judicieux de diminuer le temps des interminables prédications, exhortations à payer la dîme et louanges au lieu de modifier le rituel.

- Chaque jour de nouvelles quêtes sont créées comme si la multiplication des quêtes augmentait les recettes financières. Le peuple divise tout simplement son montant initial et les donne pour les nombreuses quêtes. Au lieu de donner deux euros sur une seule quête, il donne 50 centimes pour quatre. Conséquence, temps perdu inutilement.

- Une « double » prédication est faite vers la fin du culte car certains responsables jugeant que le prédicateur n'a pas touché tous les points clés. Le problème majeur avec cette approche est qu'on pourrait écrire

un livre avec un seul verset biblique donc comment peut-on exiger d'une prédication de trente minutes qu'elle dise tout ?

- Actuellement, le paiement des dîmes se fait tous les dimanches du mois. La raison évoquée est que les salaires peuvent être payés en moitié de mois. Conséquence, le temps est rallongé et le rituel se fait en fonction des versements de salaire.

- Des devanciers sont « habillés » avant d'être oints par le Pasteur. Certains chargés paroissiaux se donnent le droit de revêtir l'apparat à des devanciers avant qu'ils soient oints par le Pasteur.

- Certaines personnes se voient imposées les mains durant des années sans prendre l'onction. C'est exceptionnel d'imposer les mains à un frère pour qu'il puisse aider à la conduite des cultes en l'absence de devanciers. Mais, il ne pourrait rester ainsi après le passage du Pasteur dans la région.

- Des frères acceptent d'être oints devanciers sans avoir renoncé oralement à la consommation du porc et de l'alcool.

- La communion n'est plus distribuée quatre fois car les deux dates laissées à l'appréciation des responsables paroissiaux ne sont plus prises en compte. Comprenez bien que s'il y a des dérives, cela n'est pas général. La dérive de l'un n'est pas forcément celle de l'autre et heureusement, certaines paroisses respectent la révélation d'origine.

- L'ajout de nouveaux camails pour les choristes (en dehors de celles des choristes ordinaires, du surveillant général et du maître de chœur).

- De nombreuses dérives sont aussi présentes dans la confection des soutanes ; ouverture à éclair sur le côté, fente au niveau de la coiffe, soutanes avec motifs ...

- Certains grands devanciers ne s'asseyent plus à l'autel avec leurs apparats, ils les laissent tout simplement chez eux. Le pire même, d'autres posent leurs sangles sur des chaises durant le culte. Pourtant la sangle doit toujours être portée dès qu'on met sa soutane dans l'enceinte de la paroisse.

- Certains grands devanciers s'asseyent avec le peuple. Si on le compare au protocole de la société civile, c'est comme si les ministres laissaient le président de la république seul pour aller s'asseoir dans la foule. Dieu est présent dans le temple et encore plus durant la célébration d'un culte, il faut remettre chaque chose à sa place.

- Des personnes non baptisées montent sur l'autel de la chorale et sont même souvent promues surveillant général ou maître de chœur. Sans compter les fidèles qui se permettent de relancer les cantiques tout en étant dans le peuple et même souvent de monter à l'autel de la chorale par une sollicitation d'un quelconque devancier ou de leur propre chef. Que de désordre ! Les dérives au niveau de la chorale seront traitées dans un autre document.

- Des voiles sont mis au niveau de l'autel pour des raisons aussi obscures qu'anti-bibliques. Alors que celui du temple de Jérusalem a été déchiré pour que la gloire de Dieu soit accessible à tous, d'autres le rétablissent et arrivent à justifier cela... Il ne peut pas y avoir de voile au niveau de l'autel car l'œuvre de justice pour la réparation de nos fautes a été accomplie par notre Seigneur sur la croix. Plus rien ne nous empêche de parvenir à la gloire de Dieu. Certains se diront mais pourquoi alors en dessous d'un certain grade, les frères n'ont pas accès à l'autel ? Ils n'y ont pas accès à titre pédagogique pour qu'ils comprennent que cela nécessite beaucoup d'efforts et d'endurance pour parvenir à une certaine intimité avec Dieu. Le faire est une modification majeure du temple qui nécessite une révélation. Et pour les femmes, cela marque l'autorité établie sur elle.

Références bibliques:

Marc 15.38 *Le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas.*

Jean 15.15 *Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître; mais je vous ai appelés amis, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père.*

1 Corinthiens 11:3 *Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ.*

Proposition 6: Si nous avons à donner un conseil aux responsables paroissiaux, ce serait de faire une retraite d'au moins trois jours chaque mois afin de se ressourcer. A force d'être confronté à de nombreux problèmes, on peut rapidement oublier Dieu sans s'en rendre compte. Hors la vie du chrétien est d'abord basée sur la communion avec Dieu et elle passe avant la communion fraternelle. Ce temps permet de bien réfléchir sur sa communion avec le Seigneur et de bien revoir les priorités qu'on a nous-mêmes établies pour l'œuvre et ceci, sans influence extérieure. Une retraite de préférence dans un endroit très modeste, avec pour seul livre la bible et pour seul contact la personne qui apporte une nourriture assez simple. L'expérience a montré que cela est très salutaire pour les hommes que Dieu a élevé en dignité.

Proposition 7: De plus une certaine aisance matérielle éloigne des réalités non seulement de la vie ordinaire mais aussi et surtout de la vie spirituelle. Si le Pasteur définit les grandes lignes pour la gestion de l'argent reçu, il doit éviter de vouloir tout gérer. Il est difficile d'avoir une aussi grande responsabilité spirituelle et être en même temps comptable. La gestion de l'argent prend trop de temps. Elle est plus du ressort du comité paroissial et du CDN (Comité Directeur National).

B. HABITS SACERDOTAUX ET ONCTIONS

I. Grades ajoutés après la mort du Pasteur-Fondateur

1. Nouveaux grades

a. Chez les hommes

- Tous les grades de visionnaires au-dessus de Vénérable/Senior/Wo-liLeader (WoliJah)
- Honorable Senior Evangéliste
- Most Evangéliste
- Most spécial Evangéliste
- Suprême Evangéliste étant détenu par une seule personne était plus assimilé à une « fonction » d'adjoint au Pasteur ou personne chargée d'assurer l'intérim en cas de décès du Pasteur. Actuellement les « Suprême » sont plutôt des grades et il y en a plus d'une centaine.
- Pasteur de fonction

b. Chez les femmes

- Tous les grades de femmes au-dessus de Vénérable/Senior/Maman.
- Celestial Mother

Les surplus bleus n'existaient pas au temps du premier Pasteur. Rappelons aussi que les premières femmes à avoir porté le « Surplus jaune » en tant que Vénérable/Senior/Maman que l'ont été après l'installation du Pasteur au Nigéria en 1976, soit après 25 ans de ministère. Ces femmes étaient présentes dans l'Eglise dès les premières années – 1947 et avaient participé aux campagnes d'évangélisation avec leurs époux. C'étaient des femmes éprouvées et trouvées valables.

2. Conséquences pour l'Eglise actuelle

Il est facile de voir les répercussions non seulement de ces nouveaux grades mais aussi de leur « distribution ». La plupart de ceux qui avaient les anciens grades n'ayant pas fait leur « preuve » d'où viendrait alors la nécessité d'en rajouter ? Quelques conséquences néfastes qui étaient prévisibles :

- Irrespect vis-à-vis des autorités

Quand chacun sait qu'avec un peu d'argent et/ou de flatterie auprès de certains responsables paroissiaux, on peut avoir tous les grades, il est normal que l'irrespect soit généralisé. Celui qui sait ce qu'il a fait pour obtenir son grade et étant conscient de son incompetence sur le « terrain », comment respecterait-il les autres ? Puisqu'il attribuera ses « méthodes » aux autres ? Et d'ailleurs, il aurait déjà fallu que chacun soit formé au respect de la hiérarchie. N'ayant reçu aucune formation sur la dignité sacerdotale, nous notons des comportements qui ne sont pas appropriés avec le port de la soutane :

- baisers en signe de salutation
- tapes sur l'épaule aux devanciers
- danses sans retenue
- paroles oiseuses et pitrerie, ...

Pour éclairer certaines lanternes, à partir du grade de Leader, on ne devrait pas trouver des personnes trop bavardes – qui ne savent pas tenir leurs langues. Avant d'aspirer à diriger un groupe, il faudrait déjà pouvoir contrôler ses propres paroles. Que serait-ce alors si on devait trouver un Evangéliste qui passe son temps à faire des blagues à la paroisse, ce serait plus qu'un contre-sens. Les contacts physiques sont à éviter au maximum dans le temple, quand on est en soutane et surtout entre personnes de sexe différent. Les baisers en signe de salutation sont interdits. Pour saluer une personne d'un rang supérieur, c'est par une génuflexion avec tête inclinée. Et cela est aussi vrai envers les femmes. En exemple, un Assistant/Leader doit aussi faire une

généflexion quand il salue une Maman. Quand deux devanciers n'ont pas appris à avoir ou n'ont pas une certaine tenue dans leurs rapports avec les autres, comment pourront-ils donner l'exemple. N'est-ce pas le modèle que nous apprennent les sociétés sans valeur morale ? Où les parents valent en respect leurs enfants et on ne sait plus qui doit avoir de l'autorité sur l'autre. Tout le monde parle en même temps et les enfants coupent la parole à leurs aînés sans que cela ne gêne personne. Cela ne vient pas de Dieu. Même la lumière naturelle que Dieu communique à l'homme établit une hiérarchie de dignité. Et quand même le « devancier » aurait un comportement qui laisse à désirer, il doit toujours être respecté, non pas pour ce qu'il est mais plutôt pour ce qu'il représente ; une autorité de Dieu. Mais quand ce type de devanciers est en très grand nombre, les respecter n'est à la portée que d'un infime nombre ; des personnes véritablement et totalement humbles et cela devient très difficile pour tout le monde. C'est pour cela que nous ne pouvons que dire avec tristesse que donner autant d'onctions au-dessus de Leader et de Maman équivaut à du suicide !

- Encouragement à la paresse

Ces grades ne servent plus ni à récompenser ceux qui œuvrent pour Dieu ni à leur accorder plus de force spirituelle car la plupart ne savent pas distinguer l'amour du monde de l'amour de Dieu. L'or est précieux parce qu'il est rare et non parce qu'il brille. Si un simple caillou devait être rare et l'or en grande quantité comme le sable de la mer, alors le caillou serait plus cher que l'or. Ce n'est pas en vain que Dieu passe son temps à encourager ses enfants. C'est parce que tant que l'homme n'est pas totalement mort à lui-même, il se réjouit de certaines récompenses acquises sur la terre. Et parmi celles-ci, il y a l'onction. Afin de symboliser la dignité et les récompenses qu'auront les hommes dans les cieux, on leur donne l'onction. Donc c'est après un travail acharné et une grande consécration dans l'œuvre de Dieu et non parce que la personne a assisté à quelques cultes. Mais quand on donne l'onction à un paresseux, il est ainsi encouragé à ne pas comprendre qu'il doit se donner à Dieu avec plus de zèle pour hériter du royaume des cieux.

Pour celui qui aime œuvrer, il aura tendance à ne pas considérer ce qu'il reçoit puisqu'il voit et constate que cela est attribué à tout le monde sans exception. S'il est vrai que Dieu agit toujours pour quiconque reçoit l'onction, il agit particulièrement pour ceux qui lui sont fidèles. C'est pour cela que nous ne pouvons que dire avec tristesse que donner autant d'onctions au-dessus de Leader et de Maman équivaut à du suicide !

- Désordre généralisé

Les grades élevés permettent d'organiser et d'agrandir l'Eglise par leurs œuvres. Certaines proportions entre « grands devanciers » et les autres doivent être conservées pour une meilleure gestion de l'Eglise et pour éviter une dilution contre-productive de l'autorité. Que constatons-nous ? A peine y a-t-il plus « d'autres » que de grands devanciers. En termes plus clairs, la proportion actuelle n'est pas très loin de 40 grands devanciers pour 60 « autres ». En d'autres termes, 40 généraux pour conduire 60 personnes. Une bonne proportion serait de 10 évangélistes pour 1000 personnes. Et ils seraient secondés par des Leaders. C'est pour cela que nous ne pouvons que dire avec tristesse que donner autant d'onctions au-dessus de Leader et de Maman équivaut à du suicide !

- Dépravation des mœurs

Les grades étant distribués sans tenir compte ni de la vie morale ni des œuvres, cela est un très mauvais exemple d'édification pour les nouveaux qui pour la plupart imitent les devanciers. Combien d'Évangélistes trouve-t-on en situation de concubinage, de divorce, de remariage, d'adultère au vu et su de tous, et même souvent d'autres maux qui ne peuvent être dit en public. Mais on en fait des modèles pour toute l'assemblée. Ce sont eux qui occupent toutes les fonctions, ont toujours la parole, disent ce qui est bien et ce qui est mal, définissent les stratégies pour l'évangélisation, insufflent leur mode de vie dans l'Eglise. Nul n'a jamais semé des fruits et a récolté des épines. Au pire, on peut ne rien récolter ou récolter des fruits acides. Mais récolter des

épines comme actuellement, c'est parce que la semence est composée d'épines. Et on s'étonne d'autant stagner dans les paroisses et surtout en Europe. Quand une personne est élevée, tous les regards se portent sur elle. Donc élever des personnes qui n'ont pas été éprouvées équivaut à créer des prédateurs pour les personnes vulnérables. Et ainsi on entend parler de foyers brisés par des devanciers, d'argent escroqué, de mauvais conseils ... C'est pour cela que nous ne pouvons que dire avec tristesse que donner autant d'onctions au-dessus de Leader et de Maman équivaut à du suicide !

- Mauvaise image auprès de la société civile

Quand on présente à la société civile nos « dignitaires » et que ceux-ci ont des vies dépravées au sens moral et au sens éthique, qu'attendons-nous sinon du mépris ? Si un devancier doit aller expliquer et défendre la doctrine chrétienne, au lieu de nous réjouir comme cela était au début de l'Eglise, nous prions pour qu'au moins il ne jette pas le discrédit sur l'Eglise tant les propos sont incohérents. Que de versets bibliques cités et hors contexte quand ils font même référence à la parole du Seigneur. Doit-on se considérer comme des martyrs ? Il n'en est rien ! La plupart des insultes sont justifiées et se considérer comme des martyrs ou des incompris serait insulter la mémoire des pionniers non seulement de l'ère chrétienne avec les premiers apôtres mais aussi de ceux qui ont permis le développement de l'Eglise du Christianisme Céleste en établissant de véritables fondements en Christ. Certains dignitaires ne peuvent même pas aligner des phrases correctes dans la langue locale, comment pourront-ils alors enseigner les autochtones ? Comment pourront-ils s'exprimer devant les autorités du pays avec persuasion ? Certains diront : c'est grâce à l'Esprit que cela se fera. Certes mais quand des « dignitaires », de par leur vie ont chassé l'Esprit-Saint et de par leur nature ne sont pas formés, qu'attendons-nous sinon la mort spirituelle et donc la confusion ? C'est pour cela que nous ne pouvons que dire avec tristesse que donner autant d'onctions au-dessus de Leader et de Maman équivaut à du suicide !

- Promotion des valeurs anti-chrétiennes

La plupart de ceux qui reçoivent de grands grades ont très peu de bases bibliques et de connaissances sur l'Eglise. Ce n'est même pas qu'ils se trouvent coincés sur certains points de l'Eglise car il est vrai qu'elle est assez complexe, mais c'est souvent une totale ignorance et une simple reproduction de ce qu'ils ont vu sans chercher à comprendre le fond. Cela entraîne une fâcheuse conséquence : un profond manque d'humilité. Hors c'est la base de l'Eglise du Christianisme Céleste. Que se passe-t-il avec de nombreux grands devanciers ? Ils n'ont ni appris ni été formés mais continuent à demander et à recevoir des onctions. Mais, quand arrivent des nouveaux qui eux cherchent à se renseigner sur l'Eglise, les premiers ne pouvant répondre à leurs questions, les désintéressent de la spiritualité en leur racontant des fables qui n'ont de fondement que dans l'imagination de rêveurs. Et quand les nouveaux se forment ailleurs et doivent enseigner, certains anciens n'apprécient pas et font tout pour détourner le peuple de l'enseignement. Du manque de connaissance vient leur orgueil, de leur orgueil vient la jalousie, de la jalousie vient la médisance, ... et qui peut croire que l'œuvre de Dieu pourra ainsi prospérer dans une ambiance malsaine ?

Au lieu de l'humilité, le nouveau fondement est l'orgueil. Recherche de plaisir au lieu de tempérance, d'honneurs au lieu de discrétion. On se sert et on est servi au lieu de servir. On préfère les meilleures places, les meilleurs fruits au détriment du peuple. Les pionniers de l'Eglise du Christianisme Céleste doivent à l'heure actuelle demander au Seigneur de « quitter » la gloire des cieux pour venir souffrir sur la terre afin de ne plus voir tout ce qu'ils ont planté être déraciné par de nombreux arrivistes.

Il est un fait que tout le monde voit et personne ne veut s'y atteler. Dans un système universitaire, on ne donne pas de diplôme à quelqu'un sans qu'il n'ait fait ses preuves. Peut-on donner le diplôme de médecin à une personne inapte à correctement exercer ce métier ? Le faire et peu importe la raison serait un manque d'amour pour les malades. L'Eglise est une école. Actuellement on trouve une proportion non

négligeable d'Évangélistes n'ayant jamais évangélisé mais on continue à donner ce grade. Et pire, on trouve des Évangélistes ayant moins de trente ans, sans grande expérience de la vie. Quelle aide significative peuvent-ils apporter à des personnes réellement souffrantes ? C'est pour cela que nous ne pouvons que dire avec tristesse que donner autant d'onctions au-dessus de Leader et de Maman équivaut à du suicide !

Il est inutile de citer toutes les conséquences néfastes car un livre entier pourrait y être consacré. Ce qu'il faut retenir se résume en une expression : de grâce, arrêtons le suicide ! Dieu désire faire des choses merveilleuses avec ses enfants de l'Église du Christianisme céleste. Que soient élevés en dignité ceux qui sont humbles et ont des cœurs de père. Ceux qui se réjouissent de manger après avoir rassasié les enfants et qui préfèrent servir au lieu de se faire servir.

3. Ajout de grades par autorité pastorale ou par révélation divine

Il y a de très fortes chances que ces grades aient été ajoutés par la seule autorité pastorale et non par révélation. Nous ne pouvons néanmoins le dire avec certitude car ne lisant pas dans les cœurs et n'ayant pas reçu de révélation de Dieu. Cela aurait été motivé par le fait que certains grands devanciers se plaignaient d'avoir trop de « nouveaux » ayant le même grade qu'eux. Une solution aurait été de restreindre à la source mais celle optée a été d'en ajouter de nouveaux. Le remède a été pire que le mal.

4. Légitimité de ces nouveaux grades

Tous ces nouveaux grades sont associés à ceux qui les donnent, donc il ne serait pas déplacé qu'un nouveau Pasteur ne les donne plus et par

conséquent, supprime ces grades n'ayant pas eu de racines implantées par le Pasteur-Fondateur. Comme nous le disions, si chaque Pasteur devait ajouter de nouveaux grades et qu'ils ne pourraient être supprimés, nous arriverions à plus d'une centaine dans quelques générations. Pour ceux qui en douteraient, qu'ils se demandent juste combien ont été ajoutés entre 1985, année de la mort du premier Pasteur et 2010. En seulement 15 ans.

5. Proposition de solutions

a. Solution pour les nouveaux grades

Est-ce dans les rires que notre Seigneur nous a réconciliés avec le Père ? Bienheureux le Pasteur qui acceptera de se rendre impopulaire pendant un temps pour préserver l'Eglise d'une des armes avec lesquelles elle se suicide. Dieu le grandira et l'affirma !

- 1^{ère} solution : Ne plus donner tous les grades créés après le premier Pasteur et attendre qu'ils disparaissent avec les générations futures. Mais pendant ce temps, les dégâts continuent par la contre-vérité par rapport à l'histoire et ceux-ci par leur nombre, peuvent faire plier les futurs Pasteurs si ceux-là ne sont pas assez fermes.

- 2^{ème} solution : Ne plus donner ces nouveaux grades et pour ceux qui les ont déjà, ils passent au grade inférieur ou au grade supérieur existant lors de la vie du premier Pasteur. Quelqu'un dira : mais comment fait-on pour les grades qui ont été créés au-dessus de ceux existants durant la vie du Pasteur-Fondateur ? La réponse est simple : celui qui ne peut pas monter doit descendre. Un autre dira, mais où trouver les fonds pour les nouvelles soutanes. La réponse est : celui qui a pu trouver des fonds pour avoir de nombreuses soutanes (grades) pourra en trouver pour une autre. Un autre pourra aussi dire : Mais, il y aura alors trop de personnes qui n'ayant aucune œuvre valable augmenteraient leur grade. Cela est vrai, et la meilleure solution pour le bien de l'Eglise serait de

tous les faire aller tout le monde au grade inférieur. Une autre personne pourrait ajouter : devra-t-on faire descendre toutes les femmes ayant un grade en dessous de Vénérable/Senior/Maman ? La seule réponse que nous pouvons donner est la dernière : Y a-t-il une autre solution pour ne plus regarder sans réagir l'Eglise de Dieu être détruite par nos égos ? Et pour l'argent donné pour l'onction ? Cela doit être considéré comme un don pour l'œuvre de Dieu.

- 3^{ème} solution : Figier par décret irrévocable afin qu'aucun futur Pasteur ne puisse ajouter d'autres grades que ceux qui existent. Dans ce cas, on peut soit « conserver tous les grades même ceux qui ont été créés après le premier Pasteur et continuer à les donner », soit « les conserver en ne les donnant plus et en attendant qu'avec le temps, ils disparaissent. ». Il est vrai que la meilleure décision serait de ne pas les conserver.

Le point essentiel de ces propositions est d'éviter une fuite en avant en créant et en donnant toujours plus d'onctions. Il faudrait non seulement limiter les accessions à certains grades en les rendant très sélectifs – accession pour des personnes ayant démontré leur maturité spirituelle et ayant une vie exemplaire et revenir, sinon se rapprocher au plus de la révélation originelle.

b. Solution pour cette multitude de « grands devanciers »

- 1^{ère} solution : Les laisser et ne plus donner de grade au-dessus de Leader et attendre que le nombre de grands devanciers se réduisent lui-même considérablement avec le temps.

- 2^{ème} solution : Restreindre considérablement le nombre d'évangélistes – ceux qui sont déchaussés, et d'évangélistes honoraires au niveau du diocèse. Ainsi pour arriver aux proportions suivantes : 1 Leader pour 100 personnes. 1 Vénérable/Senior/Leader pour 1000 personnes. Ces

nombre sont donnés à titre indicatif. Les Evangélistes (ou Honoraires Evangélistes) ne doivent plus être associés à une seule paroisse mais doivent appartenir au Diocèse qui les enverra afin d'aider ponctuellement les chargés paroissiaux et pour des missions qui concernent la gestion de l'Eglise dans le Diocèse. Tout Evangéliste qui sera sur une paroisse devra se soumettre au chargé paroissial mais devra lister tous les dysfonctionnements observés. Il en donnera un exemplaire au Diocèse qui après relecture, les donnera au Chargé paroissial.

- 3^{ème} solution : Rétrograder tous les non déchaussés au grade de Vénérable/Senior/Leader ou les faire passer aux grades d'honoraires existant durant la vie du premier Pasteur. Il faudrait qu'une chose soit claire avec cette branche « d'honoraires », ce ne sont pas des personnes qui sont censées financer l'Eglise comme le pensent la plupart. Ce serait même une grande injustice et un affront à Dieu si l'argent donné était un critère pour l'élévation à des responsabilités spirituelles. C'est une branche pour des personnes ayant de grandes capacités spirituelles, une sagesse éprouvée, une moralité à toute épreuve, une très grande implication pour l'avancement régional ou mondial de l'Eglise et qui pour certaines raisons ne peuvent pas encore se déchausser. C'est une façon de les faire participer aux grandes décisions de l'Eglise et non d'une paroisse. Quand le Pasteur arrive dans un diocèse, il rencontre principalement le chef du diocèse, le président du CDN et le corps des Evangélistes. Donc cela donne aux Evangélistes Honoraires la possibilité de le rencontrer sans trop d'intermédiaires.

Ce qu'il faut retenir de ces solutions est le point suivant : le choix de ceux proposés aux onctions ne doit plus dépendre uniquement du Chargé paroissial car une fois donné, l'oint peut circuler dans tout le diocèse et même partout dans le monde.

II. Règles et signification de tenues sacerdotales

1. Changement de branches Woli à Leader et vice-versa

Normalement chacun doit rester dans sa branche. Mais, pour ceux ayant les capacités et souhaitant véritablement le faire, après avoir soumis cela à la volonté de Dieu par des prières et si c'est agréé, ils doivent repartir au grade Assistant / Leader peu importe le grade qu'ils avaient dans la branche des Woli. Ils ne sont pas obligés de revenir au grade de « dehoto » car leur capacité de prière est censée être valable. Il en est de même pour ceux qui veulent quitter de la branche des Leaders à celle des Woli, ils doivent repartir au grade de Woli peu importe leur grade dans la branche des Leaders.

2. Port d'une sangle inférieure à la sienne

Un devancier ne doit jamais porter de sangle qui ne corresponde pas à son grade. Que chacun reste à son rang. Il faudrait aussi savoir que la sangle tout comme la soutane est individuelle. Ce qui implique que l'on doit éviter les prêts de soutanes ou de sangles entre individus. Par contre, une paroisse pourrait avoir des sangles qu'elle pourrait prêter ponctuellement et exceptionnellement à des devanciers ayant oubliés les leurs à leur domicile.

3. Signification des différentes couleurs des appareils

Blanc : Pureté - Moralité (fuite du péché et sanctification)

Jaune : Lumière divine (grande connaissance associée à un amour de la vérité)

Bleu foncé : Force spirituelle (force de délivrance et vertu)

Bleu clair : élévation spirituelle (détachement du monde et grande considération des biens célestes)

Rose : Passion (amour pour le Seigneur)

Marron : Austérité (grand détachement de ce monde et sobriété)

Violet : Humilité

Vert : Espérance (attente forte du royaume des cieux)

4. Signification des « escaliers » présents sur les sangles des Evangélistes

Les « escaliers » sont une représentation de la crucifixion du Seigneur et des deux larrons sur le mont du Golgotha (« Lieu du crâne »). C'est à ce moment que se manifeste le plus l'amour du Seigneur pour sa créature par son sacrifice volontaire. Cela implique des Evangélistes un don volontaire et entier de leurs personnes à la cause du Seigneur. C'est aussi pour cela qu'ils doivent se déchausser. L'Eglise n'oblige personne à prendre ce grade mais celui qui le prend doit entièrement se donner à la propagation de l'évangile et au développement de l'Eglise en y annonçant la rétribution des méchants et la gloire future des bons. Et ceci, par un « sacrifice » entier de sa personne. Le niveau spirituel doit être tel que ce n'est plus à ce niveau que l'on cherche encore sa voie en Christ. Ce n'est plus le moment de lutter avec son passé de pécheur mais c'est une voie de perfectionnement.

5. Signification du col rond de la branche des Leaders

Le col rond est présent sur toutes les soutanes hormis celle des visionnaires. Il symbolise la perfection et l'éternité de Dieu. Le caractère de Dieu qui le définit comme sans commencement ni fin.

6. Signification du col carré de la branche des visionnaires

Le col carré des visionnaires symbolise le combat du Seigneur contre Satan dans les coins de la terre. Cette branche est censée être plus présente dans les prières de combat.

7. Port des appareils lors des cultes

Les appareils sont obligatoires les cultes du 1^{er} jeudi du mois, du dimanche matin et des jours de fêtes telles que le jour consacré à la Vierge Marie, le jour de la création de l'Eglise ; le 29 septembre, le culte de Noël et celui de fin d'année.

8. Les chapeaux tricornes et quadricornes

Les chapeaux font partie de l'apparat et doivent aussi être portés pour les cultes cités dans la partie précédente.

Ils sont blancs pour les WoliLeader (WoliJah), les Senior/WoliLeader (Senior/WoliJah), les Leaders et les Senior/WoliLeader.

Bleus pour les Venerable/Senior/WoliLeader (WoliJah)

Jaune pour les Venerable/Senior/Leader

Il existe d'autres couleurs dont la liste est dans « Lumière sur le christianisme céleste ».

III. Divers

1. Lavage et respect de sa soutane

La soutane et tous les vêtements consacrés ne doivent pas se laver avec d'autres habits. C'est l'habit d'adorateur à l'intérieur du temple. On ne mélange pas le sacré et le profane. Par contre, quand certains habits sont exclusivement destinés à être portés avec la soutane – ce qui est fortement conseillé – le mélange est possible. Il y a quelques petites règles à respecter quand on porte une soutane :

- Elle doit être propre le dimanche matin pour le culte
- On ne garde pas les mains dans les poches quand on porte la soutane
- On ne met pas de fruits, du pain ou une quelconque nourriture dans les poches de la soutane
- On ne coud pas sa soutane avec des tissus ayant des motifs
- On ne doit pas rouler les manches de sa soutane quand on est dans le temple
- Les hommes doivent veiller à toujours mettre leurs boutons au niveau du cou
- Ne pas mettre d'habits qui dépasseraient au niveau du cou. Il faut privilégier les tee-shirts blancs.
- Les femmes doivent toujours mettre un habit en bas de la soutane pour ne pas laisser transparaître leurs lingerie.
- Il est vivement recommandé aux femmes de longs shorts en dessous au cas où elles seraient agitées par le Saint-Esprit ou autres.
- Le tissu utilisé pour coudre sa soutane ne doit pas être transparent
- Les pantalons doivent être pliés afin qu'ils ne soient pas visibles sous la soutane. Normalement, la soutane arrive jusqu'aux chevilles.
- On range convenablement sa soutane quand on rentre à la maison et uniquement avec d'autres « habits consacrés ».
- On ne se balade pas avec une soutane (sortie au restaurant, cinéma, balade dans la ville...)

2. Entrer dans les toilettes ou dans la salle de bain avec sa sangle

La seule objection à entrer dans des toilettes avec une sangle (et même une soutane) est d'ordre hygiénique. Il faut éviter tout contact de la sangle avec le sol des toilettes ou le bord des WC. Certaines paroisses prévoient des supports à l'entrée ou à l'intérieur des toilettes afin de s'assurer qu'elles ne se salissent pas. En effet, du fait de leurs longueurs, il est très facile qu'elles se salissent.

3. Perte de vision par un visionnaire

Un don de Dieu ne se perd pas définitivement sauf cas très exceptionnel. De plus, même quand il semble avoir disparu on peut le faire ressurgir par une sincère repentance, les prières de l'assemblée et par les prières personnelles. La persévérance est alors de rigueur.

4 Toiles miraculeuses

Les toiles miraculeuses sont utilisées principalement pour trois situations : les expositions du culte de mercredi – expositions par révélation accompagnées de prières et pour recouvrir les sympathisants lorsqu'ils font des actions de grâce.

Elles peuvent être blanches, bleues ou jaunes et avoir trois ou sept croix.

III - PRECEPTE & ORDONNANCE

TABLE III

A. CEREMONIES & PRATIQUES RITUELLES

I. LE CULTE

1. Les éléments pour les cultes des mercredi 10h et vendredi 12h.**P138**
Proposition 1
2. Les cultes conduits par le chargé paroissial.**P139**
3. La place d'un chargé de paroisse lors de la procession.**P139**
4. Place d'un chargé de paroisse lors de la conduite du culte.**P140**
5. Allumage des bougies lors du culte de sabbat.**P140**
6. Prière pour les personnes qui font la quête.**P140**
7. Prédication en dehors de la chaire.**P141**
8. Nombre de personnes pour recevoir les actions de grâce.**P142**
9. Bénédiction finale quand le chargé paroissial n'est pas le plus gradé.**P142**
10. Bénédiction finale.**P142**
11. Sens de rotation pour les « 7 Alléluia » .**P143**

II. LA SOUTANE

1. Les déplacements en soutane.**P144**
Proposition 2
2. Soutane d'un nouveau-né.**P145**
3. Port de la sangle.**P146**
4. Port de chaussure interdit avec la soutane.**P146**
5. Accès au temple sans la soutane.**P146**

III. LE TEMPLE

1. L'imposition des mains à un frère.**P148**
Proposition 3
2. Prière de plusieurs personnes.**P148**
3. Les salutations.**P149**
4. Appellation dans le temple.**P149**
5. Interdiction de s'asseoir le vendredi.**P150**
6. Port de chaussure interdit dans la cour sainte.**P150**
7. Séparation H/F dans l'enceinte de la paroisse.**P151**

IV. DIVERS

1. Port d'habits rouge et noir sauf par obligation professionnelle.**P153**
Proposition 4
2. Consommation du porc et de la bière.**P155**
3. Cigarettes, tabac et drogues.**P156**
4. Les nouveaux arrivants et les sympathisants.**P156**
5. La dîme et le denier du culte.**P157**
6. Les pollutions nocturnes.**P158**
7. Autel à domicile.**P159**
8. Pudeur.**P159**
9. Le jeûne est libre.**P160**
10. Bain de sanctification.**P161**
11. Sanctification de maison, de voiture, nourriture et autres objets.**P163**
12. Le deuil.**P166**
13. Le contact avec un mort.**P167**
14. La langue des anges.**P168**
15. L'origine de l'encens.**P168**

B. PRECEPTES PROPRES AUX FEMMES

1. La prédication des femmes.**P170**
2. Le maquillage des femmes.**P171**
3. Présence d'une femme à l'autel.**P172**
4. Femme en période menstruelle.**P173**
5. Nouvelles mères.**P173**
6. Sanctification d'une femme.**P173**
7. Absence d'un nouveau-né lors de la sortie d'enfants.**P174**

C. CHARLATANISME

1. Les prières à la plage.**P176**
2. Les prières à des carrefours.**P176**
3. L'utilisation des rameaux lors des prières.**P176**
4. L'utilisation de la sangle pour les prières.**P177**
5. L'utilisation d'eau de différentes sources.**P177**
6. Prière systématique avec des psaumes.**P177**
7. Les couleurs de bougies.**P177**
8. L'interdiction de se frotter avec des œufs ou de les casser à des carrefours.**P177**
9. L'interdiction d'adhérer à des cercles ésotériques.**P178**

A. CEREMONIES & PRATIQUES RITUELLES

I. LE CULTE

1. Les éléments pour les cultes des mercredi 10h et vendredi 12h

Les éléments à apporter au culte de miséricorde du mercredi 10h sont : trois sortes de fruits et une bougie.

Au culte de sanctification du vendredi 12h : une bouteille d'eau et une bougie.

Dans certains pays comme la France, il y a des permissions du Saint-Siège à cause des indisponibilités pour que le culte de sanctification se fasse aussi à 22h. L'appellation commune est « culte de rattrapage ». Le culte est ainsi célébré deux fois en respectant le rituel révélé ; le deuxième n'annule pas le premier. Qui dit permission signifie que cela a été demandé par un chargé de paroisse via son diocèse et validé par le Saint-Siège. Dans ce genre de cas, il est prudent de ne pas s'octroyer ce droit sans en référer au Saint-Siège. Un chargé paroissial n'a pas cette autorité pour célébrer un culte à une autre heure que celle révélée. Concernant les éléments à apporter au culte, ils ont été révélés et doivent être respectés. L'exaucement des prières n'est pas corrélé au nombre d'éléments ajoutés. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'on apportera d'autres éléments que l'on sera plus exaucé. Un fait parallèle est à observer dans la bible. Plusieurs pensent à tort que la force de Samson lui venait de ses cheveux, hors elle n'était qu'un signe de l'alliance contractée avec Dieu. Les cheveux ne donnent pas la force spirituelle, elle vient uniquement de Dieu. Il se sert d'un signe palpable pour renouveler le souvenir de sa promesse et comme gage de l'alliance. Ainsi les éléments révélés n'ont pas de vertu en eux-mêmes mais, utilisés lors du culte comme la révélation le demande, sont efficaces pour obtenir l'exaucement. Cela suppose bien entendu un minimum de piété. Tout autre élément doit être utilisé de façon ponctuelle et non systématique. Il faut comprendre que si une révélation nous demandait à titre individuel un élément pour l'exaucement d'une prière précise,

cela n'aurait pas d'effet une autre fois pour une même demande. C'est pour cela qu'il est inutile de se faire des livres avec des éléments à ajouter pour être exaucé.

Proposition 1 : Il est souhaitable qu'il y ait des personnes qui soient chargées de contrôler qu'il n'y ait pas d'autres éléments sur les plateaux des fidèles que ceux qui ont été révélés. Dans le cas contraire, la personne devra montrer sa feuille de vision signée par un responsable.

2. Les cultes conduits par le chargé paroissial

Le chargé de paroisse conduit et prêche pendant les cultes du premier dimanche du mois (aussi appelés « culte des retrouvailles »), les cultes de miséricorde du mercredi 10h, les cultes de sanctification du vendredi, les premiers jeudis du mois sans pour autant le faire au grand autel – car il est dit de ce culte qu'il est conduit par le Seigneur lui-même et les cultes exceptionnels tels que le premier vendredi de juillet en l'honneur de la Vierge Marie, le dimanche de Pâques, les 24 et 31 décembre... Il a la possibilité de déléguer afin qu'un devancier le fasse à sa place.

3. La place d'un chargé de paroisse lors de la procession

La procession pour entrer dans le temple se fait par grade et non par fonction. Donc un chargé de paroisse s'alignera par rapport à son grade.

Pour un niveau de grade équivalent, le visionnaire est considéré comme « moins gradé » lors de la procession. Par exemple, un « WoliLeader » sera devant un « Leader » et une « WoliMaman » sera devant une « Maman ».

4. Place d'un chargé de paroisse lors de la conduite du culte

Lorsque le chargé de paroisse conduit le culte, tout comme un devancier ordinaire, il doit être en tête de la procession.

5. Allumage des bougies lors du culte de sabbat

L'allumage des bougies se fait premièrement par la bougie la plus haute, puis par la plus basse à gauche et ensuite la plus basse à droite. Puis on monte progressivement les paliers en allant de la gauche à la droite. Notons que cela implique que le chandelier soit de forme triangulaire. Toutes les tiges du chandelier ne doivent pas être au même niveau mais sur quatre niveaux (2-2-2-1). De plus, il est inutile de faire un signe de croix avec la bougie avant d'allumer les bougies comme cela se fait actuellement dans certaines paroisses.

6. Prière pour les personnes qui font la quête

C'est le conducteur du culte qui prie pour ces personnes. Il ne doit pas y avoir d'intermédiaire entre le devancier qui fait la quête et les devanciers assis à l'autel. Il se pourrait que ce soit un frère qui fasse la quête et qu'il n'y ait que des Evangélistes comme devanciers, exceptionnellement, s'il n'y a pas de sacristain, l'un d'entre eux fera la quête au niveau de l'autel puis la remettra au frère. A la fin de la quête – qui se fait avec la Pajaspa (panier), elle est remise au conducteur. Non seulement le conducteur prie pour les personnes qui font la quête mais aussi, c'est lui qui fait la prière après la quête. De plus, il n'y a qu'une seule quête durant le culte. Toute autre quête ou sollicitation (aide sociale, construction, fête de moissons, ...) ne doit pas se faire durant le culte. Si cela est indispensable, il doit se faire à la fin du culte afin de libérer ceux qui veulent rentrer. Non seulement cela rallonge la durée du culte mais c'est aussi une modification du rituel.

Important :

Les seules sollicitations « obligatoires » sont la dîme, la quête et le denier du culte. Cela signifie qu'elles font partie des sollicitations révélées sans pour autant qu'il y ait de vérification au niveau de la participation et du montant. Dieu n'oblige et n'exerce de pression sur personne ! Pour les autres, elles ne sont pas révélées bien qu'étant importantes pour la vie d'une paroisse. Dans ce cas, non seulement aucun montant minimum ne doit être fixé par paroissien mais aussi merci de ne pas afficher de liste pour voir quels paroissiens y ont participé. Pour ceux qui souhaiteraient cotiser et auraient oublié s'ils sont à jour dans leurs cotisations, ils pourraient aller consulter le service approprié. Par exemple pour l'organisation des fêtes de moisson, un montant global minimum pourrait être annoncé par le secrétaire lors du culte. Au fur et à mesure des cotisations volontaires, ce montant sera annoncé ou affiché. Si à la fin, le montant est « insuffisant », alors que la fête se fasse avec la somme encaissée. La satisfaction sera que **personne n'a donné avec contrainte**. Cela est d'une importance capitale car Dieu n'accepte que ce qui se donne avec amour et joie.

Références bibliques:

2 Corinthiens 9.7 *Que chacun donne comme il l'a résolu en son cœur, sans tristesse ni contrainte; car Dieu aime celui qui donne avec joie.*

7. Prédication en dehors de la chaire

Cela est interdit. Le Seigneur a réservé des emplacements précis pour les prédications des cultes. La chaire de prédication pour le dimanche, le 1^{er} jeudi du mois et la fête de Noël et le pupitre du côté des femmes pour les autres jours ou autres cultes.

8. Nombre de personnes pour recevoir les actions de grâce

Les actions de grâce sont reçues par le chargé paroissial et l'ensemble des Evangélistes. Quand ils sont trop nombreux, il en sélectionne deux ou six pour l'encadrer. Habituellement, ce sont les devanciers les plus gradés et les plus anciens. Le conducteur du culte reste toujours à l'autel même s'il n'est plus dans le saint des saints. C'est uniquement le chargé paroissial quand il conduit qui a la possibilité d'être parmi ceux qui reçoivent les actions de grâce.

9. Bénédiction finale quand le chargé paroissial n'est pas le plus gradé

La bénédiction finale est plus liée à la fonction qu'au grade donc elle est faite par le chargé paroissial. Il en est de même pour la dernière prière qui est faite par la « maman de paroisse ». Rappelons que le terme « maman de paroisse » est utilisé pour désigner une femme choisie par le responsable de paroisse et le Comité paroissial. Elle est considérée comme la responsable des femmes et aussi leur représentante au sein du comité paroissial. Il n'y a aucune obligation au niveau des grades et ce n'est pas obligatoire que ce soit la femme du responsable paroissial. Par contre, elle doit être une devancière.

10. Bénédiction finale

Dans les cultes, elle ne peut jamais être faite par une femme même sans présence d'un homme autre que le conducteur. Par contre cela est possible en dehors du culte, par exemple quand une femme tient une table de vision ou fait une prière à une personne.

11. Sens de rotation pour les « 7 Alléluia »

A la fin des cultes, les participants sont invités à dire « 7 Alléluia » aux quatre points cardinaux pour rendre gloire à Dieu. Le temple est censé être orienté vers l'Est ce qui équivaut au sens de l'entrée du temple à l'autel. Qu'il le soit ou pas, voici le sens des « 7 Alléluia ». La première fois, il se fait en face de l'autel, puis en donnant dos à l'autel, puis du côté gauche et en fin du côté droit. Le sens est celui contraire aux aiguilles d'une montre. De la droite vers la gauche sauf quand au dernier moment on doit se prosterner et poser son front trois fois sur le sol.

II. LA SOUTANE

1. Les déplacements en soutane

Il faut savoir que la soutane est un vêtement sacré qui s'utilise pour adorer le Seigneur dans son temple. Sauf pour ceux qui sont consacrés, on ne peut la porter à l'extérieur de l'enceinte du temple. Il faut déjà se rappeler que même pour un chrétien céleste, il doit respecter certaines conditions avant de pouvoir toucher sa soutane ; être dans un état de sanctification corporelle de plus de vingt-quatre heures et ne pas être en période menstruelle pour les femmes. La soutane est le symbole de la gloire que nous aurons quand nous serons dans les cieux ; de la chair qui ne sera plus corruptible et immortelle. Comment peut-on alors être sûr de respecter ces conditions dans les transports en commun et dans la rue ?

De plus, elle est un signe d'appartenance à l'Eglise du Christianisme Céleste donc celui qui la porterait à l'extérieur, serait comme un ambassadeur et tout ce qu'il fait engage la réputation de l'Eglise. Une personne en soutane qui aurait une dispute avec un citoyen quelconque du pays, qui frauderait dans les transports en commun ou qui poserait un acte contraire à la loi ternie l'image de l'Eglise. Il est déjà mal de poser des actes qui s'opposeraient à la loi ou à la bienséance, bien que cela soit souvent compréhensible car tout homme est faible, mais le faire en soutane n'est pas tolérable. C'est pour cela, connaissant ces faiblesses, il ne faut pas porter la soutane dans les lieux publics sauf avec l'autorisation du diocèse.

L'une des pires choses qui se fait actuellement avec la soutane, c'est de la retrouver sur des réseaux sociaux non chrétiens. Aux photos de cultes, sont mêlées des photos de réjouissances mondaines. Certains même poussent la hardiesse à se faire photographier avec la soutane tout en ne respectant pas la pudeur chrétienne ; les lèvres mises en avant et bien d'autres choses qu'il est préférable de ne pas citer ici.

Proposition 2 : Pour toute personne qui aurait une photo en soutane sur un réseau social non chrétien et qui ne respecterait pas les règles de pudeur, après quelques avertissements, devra être suspendue temporairement par le comité paroissial.

Références bibliques:

1 Corinthiens 15.53-54 Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité. Lorsque ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite: La mort a été engloutie dans la victoire.

2. Soutane d'un nouveau-né

Tout nouveau-né doit porter une soutane ordinaire. Exceptionnellement et par révélation d'un visionnaire, un nouveau-né peut porter une soutane à cou carré et ceci jusqu'à ses trois ans. Après cela, tout enfant doit porter une soutane ordinaire. Le cou-carré est pour les agités et les visionnaires. Ce que beaucoup ignorent, c'est que porter un cou-carré sans révélation n'est pas bénéfique pour l'enfant. On ne peut considérer de façon générale que le port d'un cou-carré apportera un quelconque bienfait. Ce n'est pas un « gri-gri » qu'on porterait pour se protéger contre des forces obscures mais c'est un habit sacré qui est destiné à une certaine classe de personnes et qui peut être porté exceptionnellement et ponctuellement par d'autres. Il faudrait aussi s'assurer que la révélation est vraie. Toute révélation ne vient pas forcément de Dieu, le discernement s'impose. C'est malheureusement devenu ordinaire de trouver dans les paroisses de nombreux enfants avec des soutanes « cou carré ».

3. Port de la sangle

On doit obligatoirement porter la sangle quand on est en soutane.

4. Port de chaussure interdit avec la soutane

Les chaussures représentent les affections du monde. La soutane est le symbole de notre gloire et état céleste quand nous serons auprès de notre Seigneur. On ne peut mettre la soutane tout en portant des chaussures. Par contre, les chaussettes sont permises. A cause du froid dans les pays européens, les consacrés utilisent certaines chaussettes en plastique associées à des chaussettes en laine.

5. Accès au temple sans la soutane

Aucun baptisé ne peut entrer dans le temple sans sa soutane. De même aucun devancier ne peut entrer dans le temple sans sa sangle. La sangle ne doit pas être mise à l'intérieur du temple mais avant d'y entrer. On ne s'habille pas devant Dieu, on le fait avant d'entrer dans sa présence. Il est trompeur de penser qu'une personne baptisée pourrait entrer dans le temple sans sa soutane ou sans sa sangle en dehors des heures de culte. Le temple est aussi sacré pendant le culte qu'en dehors du culte. Le temple et le parvis sont des espaces totalement consacrés à Dieu. Toutes les conversations doivent avoir pour but la gloire de Dieu. Pour les autres espaces, il faut savoir éviter certaines conversations et types de sujets même licites.

Références bibliques:

Matthieu 12.11-14 *Le roi entra pour voir ceux qui étaient à table, et il aperçut là un homme qui n'avait pas revêtu un habit de noces. Il lui dit: Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir un habit de noces? Cet homme eut la bouche fermée. Alors*

le roi dit aux serviteurs: Liez-lui les pieds et les mains, et jetez-le dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents. Car il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

Matthieu 12.36 *Je vous le dis: au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée.*

III. LE TEMPLE

1. L'imposition des mains à un frère

Cette pratique est permise mais doit être utilisée dans des cas très exceptionnels et dans les nouvelles paroisses. Elle sert à pallier au manque de devanciers dans une nouvelle paroisse. Elle ne doit pas être faite au cas où on destinerait uniquement les grands cultes aux anciens et les cultes de la semaine aux frères. Des règles doivent définir la marge de manœuvre à celui à qui a reçu l'imposition des mains. Cette imposition de mains n'a aucune valeur dans d'autres paroisses et doit être limitée dans le temps. Un frère qui conduit les cultes doit devenir « dehoto », donc oint par le Pasteur à son prochain passage. Il est aussi bon de rappeler qu'il n'est pas recommandé qu'une personne de moins de 21 ans devienne « dehoto ». C'est un engagement spirituel, un vœu à Dieu, un ordre sacré pour quiconque prend l'onction.

Proposition 3 : Chaque chargé devrait signaler à son diocèse chaque fois qu'il impose les mains à une personne et la durée estimée.

2. Prière de plusieurs personnes

Lorsque plusieurs personnes prient pour un fidèle, certaines règles sont à respecter :

- Pour un groupe constitué d'un seul homme baptisé et de plusieurs femmes, c'est l'homme qui dirigera la prière même s'il est un simple frère et que les femmes sont gradées.
- La personne qui dirige la prière donne dos à l'autel et les autres sont aux côtés de la personne pour laquelle on prie. Un côté sera occupé par les femmes et l'autre par les hommes. Aux quatre extrémités, il doit y avoir les personnes les plus gradées.
- Un homme baptisé peut diriger la prière même en présence d'un plus gradé que lui mais cela ne peut être le cas pour une femme.

- Une femme ne dirige la prière que quand elle n'est assistée que de femmes. Normalement, c'est la plus gradée qui dirige la prière mais ce n'est pas une obligation.
- Même pour les prières à genoux, une femme ne peut pas être devant le groupe de prières et encore moins sonner la cloche ou se tenir au milieu du temple.
- Les femmes ne peuvent pas prendre part aux prières de quatre personnes.

3. Les salutations

La salutation se fait par gèneuflexion au sein de la paroisse. Le moins gradé fait la gèneuflexion devant le supérieur en grade ou en âge. Ne pas oublier que le chargé de paroisse, de par sa fonction est la plus haute autorité de la paroisse. Donc tout le monde doit le saluer par gèneuflexion. C'est aussi le cas pour le chargé adjoint s'il y en a un, et pour le président du comité.

L'âge prime entre devanciers de même grade. Si l'âge est important, il n'est pas le critère principal qui détermine la gèneuflexion des personnes. Le critère principal est le grade et l'une des deux fonctions citées plus haut. Pour toutes les autres fonctions (maître de chœur, responsable des visionnaires, ...) c'est le grade qui prime car ce sont des fonctions liées à des groupes restreints.

Il faut se garder des baisers dans l'enceinte de la paroisse et surtout quand on est en soutane.

4. Appellation dans le temple

On appelle les paroissiens en faisant précéder leur prénom par le grade. Frère X, Devancier X, Sœur Y, Devancière Y. Il est aussi courant d'entendre appeler « Papa » ou « Maman » pour les grands devanciers

ou à cause de leur âge. C'est une marque de respect. Par contre, les appellations « Chéri, mon cœur, ... » même entre époux sont interdites dans l'enceinte de la paroisse. Un dicton dirait « Trop de fréquentations engendre la non-considération ». Cela s'applique aussi envers Dieu, à force de passer du temps dans l'enceinte de la paroisse, beaucoup oublient qu'ils sont dans un lieu totalement consacré au culte de Dieu et se permettent des familiarités. A titre pédagogique, c'est une des raisons pour lesquelles tout le monde n'avait pas accès au service de Dieu et à tous les lieux car il faut conserver le respect du lieu. Le temple du Seigneur est saint.

5. Interdiction de s'asseoir le vendredi

Il est interdit de s'asseoir sur une chaise le vendredi dans le temple et ceci peu importe le grade. C'est en commémoration de la crucifixion de notre Seigneur Jésus-Christ qui a eu lieu un vendredi. En dehors du temple, cela est permis ; vestiaire, cour sainte... Pour la même raison, il est recommandé aux fidèles de jeûner ce jour. Ce jeûne n'est pas obligatoire mais est fortement recommandé.

Références bibliques:

Marc 15.37-42 Mais Jésus, ayant poussé un grand cri, expira...Le soir étant venu, comme c'était la préparation, c'est-à-dire, la veille du sabbat,

6. Port de chaussure interdit dans la cour sainte

Il est interdit de porter les chaussures dans l'enceinte de la paroisse c'est pour cela qu'elle doit être clairement délimitée. Aucune chaussure ne doit traverser cette délimitation. Donc tenir la chaussure à la main ou la mettre dans un sac est interdit. Cet acte symbolise la séparation avec les œuvres mortes de la chair. Cela provient du fait que les

chaussures étaient faites de cuir d'animaux morts. Cela ne signifie pas que, dans l'enceinte de la paroisse, l'on pourrait porter des chaussures qui ne sont pas faites de cuir ou qu'il est interdit de porter du cuir. C'est à titre pédagogique comme tous les symboles de l'Eglise. Ils n'ont de sens que parce qu'ils proviennent de la révélation de l'Eglise. A chaque fois qu'un chrétien céleste entre dans une paroisse, il est invité à se rappeler qu'il doit s'éloigner des œuvres mortes. Par contre, si un chrétien céleste devait aller dans une autre congrégation chrétienne, il ne doit pas se déchausser. Porter des chaussures dans la paroisse n'est pas un péché de façon absolue mais ça l'est quand on est dans une paroisse de l'Eglise du Christianisme Céleste puisque c'est une transgression à un précepte révélé par Dieu et institué par l'Eglise.

Références bibliques:

Exode 3.5 Dieu dit: *N'approche pas d'ici, ôte tes souliers de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sainte.*

Josué 5.15 *Et le chef de l'armée de l'Éternel dit à Josué : Ote tes souliers de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est saint. Et Josué fit ainsi.*

Galates 5.19-21 *Or, les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'impudicité, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie, l'ivrognerie, les excès de table, et les choses semblables. Je vous dis d'avance, comme je l'ai déjà dit, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu.*

7. Séparation H/F dans l'enceinte de la paroisse

Un homme n'est pas une femme et une femme n'est pas un homme. En dehors du temple et du parvis, cette séparation n'est plus observée. Quand il y a des rencontres de groupes de prières dans le temple, ils pourront s'ils le souhaitent, se mettre d'un côté tout en distinguant une rangée pour les femmes et une autre pour les hommes. Cette disposition est pratique pour les petits groupes.

En cas de conversion d'un transsexuel, il devra s'asseoir selon son sexe avant opération. L'Eglise accueille tous ceux qui souhaitent abandonner leur ancienne vie afin de se conformer à la volonté du Seigneur.

IV. DIVERS

1. Port d'habits rouge et noir sauf par obligation professionnelle

Il est très important que cette prescription soit comprise par les fidèles chrétiens célestes. La couleur rouge dans l'Eglise est assimilée à « la volupté, à la sensualité, à la concupiscence » et le noir à « l'iniquité, au mal, à la méchanceté ». Si pour un chrétien qui n'est pas céleste, cela n'a aucun sens, chez le chrétien céleste, les anges associés à l'Eglise s'approchent difficilement de lui quand il ne respecte pas le précepte. C'est une désobéissance au Seigneur ; une transgression. De manière générale, ne pas respecter un précepte négatif « tu ne feras pas ceci » est plus grave que ne pas respecter un précepte positif. Le premier a pour fondement le mépris tandis que le second a pour fondement la négligence. Pourquoi le mépris ? Si une autorité trace une ligne sur le sol et demande à ce qu'elle ne soit pas franchie, toute personne qui le sait et traverse la ligne, non pas une seule fois, mais des dizaines de fois n'a point d'égard pour la parole prononcée. Chaque fois que nous portons le rouge ou le noir, bien que nous rappelant l'interdiction puisqu'elle est annoncée les dimanches lors des cultes, nous sommes obligés de la balayer du revers de la main. Toute transgression a pour fondement le mépris.

Si chaque chrétien céleste peut agir comme il l'entend car il est libre de respecter ou pas les préceptes du Seigneur, il est par contre interdit d'entrer dans l'enceinte de la paroisse avec des vêtements rouges ou noirs. Le temple du Seigneur est saint et doit être le premier lieu d'application de ses préceptes. Il en est de même pour des personnes qui n'auraient pas des vêtements décents. Ce sont les responsables qui doivent veiller à cela. Nous devons comprendre que le temple est « très saint ». C'est un lieu exclusivement consacré au Seigneur.

Le port du rouge et du noir chez les chrétiens célestes est un péché qui mérite une certaine attention. C'est un péché qui n'est pas dû à la faiblesse humaine (comme un homme qui se trouvant seul avec une

femme cèderait), ni à la contrainte (comme un homme qui renierait le Christ par peur de représailles), ni au manque de connaissance (comme un homme qui ignorerait le commandement), c'est un péché qui ne relève que de la mauvaise volonté envers Dieu. En effet, en faisant ses courses l'homme a tout le loisir de sélectionner ses habits. Mais, il préfère poser un acte volontaire de désobéissance. Ce péché a un point de ressemblance avec celui d'Adam et Eve, qui parmi une foultitude de fruits préférèrent le seul qui était défendu. Chacun y va de ses raisons : C'est ma relation avec Dieu – Je ne fais de mal à personne – Ma foi n'est pas basée sur cela – C'est un cadeau d'un parent – Je ne suis pas pharisien, ... Si quelqu'un est prêt à se donner des prétextes pour des règles aussi basiques, aurait-il la force d'appliquer des commandements qui demandent un don entier au Seigneur ? Ce qui est étrange, c'est que certaines de ces personnes sont capables de faire des jeûnes à sec prolongés ou encore de prier toute une nuit mais elles n'auraient pas la force de ne pas porter des habits de couleur rouge et noir... Cherchez l'erreur... Où est la simplicité ? A quoi bon porter des fardeaux pesants qu'on s'impose soi-même tout en négligeant les légers que le Seigneur nous donne.

Le pire est de voir certaines personnes porter des manteaux noirs ou des habits noirs avec des soutanes. Non seulement ils sont dans la transgression mais ils l'associent avec un habit sacré. Le Seigneur nous a représenté le monde par des codes qu'il voudrait que nous suivions pour aiguiser notre discernement. Il est donc frappant de constater que cela est négligé par un bon nombre de chrétiens célestes. Ce ne sont pas des règles banales qui sont édictées mais c'est un cheminement spirituel vers la gloire céleste pour une manifestation plus excellente de la vie divine en nous.

Il n'est pas trop tard pour revenir sur de droits chemins pour la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ qui a inscrit son nom dans l'Eglise du Christianisme Céleste.

Proposition 4 : Nous encourageons fortement les responsables paroissiaux à créer une commission qui s'occuperait de s'assurer des « tenues correctes » pour avoir accès au temple et de la gestion des nouvelles personnes (femmes en état d'impureté, ...).

2. Consommation du porc et de la bière

Il est interdit de manger de la viande de porc sous toutes ses transformations – même les bonbons avec de la gélatine de porc, et de boire toute boisson alcoolisée. Il suffirait qu'il y ait une infime partie d'alcool dans une boisson pour qu'elle ne soit consommable. La symbolique est aussi très forte puisque l'éloignement du « dérèglement » et du « manque de discernement » sont ainsi signifiés. Ces préceptes ne concernent pas seulement ceux qui iraient au temple mais tout chrétien céleste et à tout moment. Malheureusement, par cette volonté de ne point respecter ces préceptes, de nombreux célestes se donnent toutes sortes de raisons. Rappelons qu'il n'est pas obligatoire d'être chrétien céleste et le salut est accessible par de nombreuses autres églises chrétiennes. Comment allons-nous avoir une Eglise rayonnante de la gloire de Dieu si nous bafouons des préceptes simples? Le Seigneur a choisi de se glorifier par des hommes, comment le fera-t-il si ceux-ci trouvent tous types de prétextes pour ne pas l'honorer par la pratique de simples règles? Rappelons juste que certaines congrégations non chrétiennes respectent des règles plus strictes que les nôtres. Mais aucune d'entre elles ne procurent la vie même si elles devaient être identiques car elles ne proviennent pas de la parole du Seigneur.

Références bibliques:

Lévitique 10.9-11 Tu ne boiras ni vin, ni boisson enivrante, toi et tes fils avec toi, lorsque vous entrerez dans la tente d'assignation, de peur que vous ne mouriez; ce sera une loi perpétuelle parmi vos descendants, afin que vous puissiez distinguer

ce qui est saint de ce qui est profane, ce qui est impur de ce qui est pur, et enseigner aux enfants d'Israël toutes les lois que l'Éternel leur a données par Moïse.

3. Cigarettes, tabac et drogues

Ils sont nuisibles à deux titres ; ils s'attaquent directement à notre corps qui est le temple de Dieu et ils nous rendent esclaves d'eux. En plus d'être des préceptes de l'Eglise, il est évident pour tous que Dieu hait ce genre de choses. Le plus difficile est pour ceux qui en sont déjà esclaves. Qu'ils s'approchent de leurs dirigeants qui ne manqueront de leur venir en aide de deux façons, par des prières et en les orientant dans les centres spécifiques pour ce genre d'addictions. Là où certains se contenteraient de prières pour en être délivrés, d'autres auront besoin de ces deux types d'aides.

4. Les nouveaux arrivants et les sympathisants

Toute nouvelle personne ou toute personne sans soutane doit se faire sanctifier par un devancier la première fois qu'elle voudra accéder à l'enceinte de la paroisse. Cette sanctification se fera par une prière après l'avoir aspergé d'eau bénite. Si cette personne souhaite demeurer dans la congrégation, un devancier devra lui faire une prière en utilisant un seau d'eau neuf, de l'eau, du parfum et une bougie allumée. Le cantique « **Regarde vers lui, Jésus t'appelle** » ou un autre cantique de sanctification sera chanté durant la prière du devancier. Toutefois, aucune de ces personnes ne pourra porter la soutane car elle est exclusivement réservée aux baptisés.

5. La dîme et le denier du culte

- La dîme

Le paiement de la dîme est obligatoire pour tout chrétien céleste. Cela correspond au dixième de ses revenus mensuels - un emprunt n'est pas considéré comme un revenu. Elle sert entre autres à améliorer les infrastructures de l'Eglise, payer les « consacrés » de l'Eglise, aider les défavorisés dans les congrégations, financer les campagnes d'évangélisation, soutenir les autres paroisses, ... C'est une recommandation de Dieu à tout chrétien céleste pour lui témoigner sa reconnaissance. La dîme a aussi une signification moins connue et pourtant très importante. La payer est une façon de dire au Seigneur « Pardonne-moi pour toutes les fois où je ne suis pas venu en aide à des indigents, toutes les fois où j'ai mangé plus que le nécessaire alors que mon frère avait faim. Tous ces vêtements que je possède alors que mon frère est nu. Pardonne-moi je t'en prie car je ne voudrais pas participer à l'égoïsme et à la cupidité du monde ». C'est cet enseignement donné par l'Esprit-Saint à travers Jean-Baptiste qui rend le paiement de la dîme obligatoire.

La gestion des recettes de la paroisse doit être totalement transparente et consultable par tout paroissien au moins une fois par an. Si on n'a rien à cacher, pourquoi alors cacher surtout que cet argent vient du peuple ? Non seulement le montant total des dîmes doit être connu par le peuple mais aussi sa gestion doit être transparente. Cela ne signifie pas que c'est le peuple qui gère la dîme ou que les moindres détails seront donnés sur les projets, loin de là. Il est souhaitable que les comptes soient publiés pour chaque année, avant la fin du premier trimestre de l'année suivante. Si elle est obligatoire, son paiement ne doit pas être sur des enveloppes nominatives et aucun harcèlement ne doit s'exercer sur les paroissiens. Etant la principale source de revenus des paroisses, malheureusement, certains responsables pour faire face aux différentes charges exercent de grandes pressions sur le peuple. C'est encore pire pour ceux qui la voient comme un moyen d'enrichissement. Le conseil que nous pouvons leur donner est le

suisant : Dieu prend soin de son œuvre pour autant qu'il la reconnaisse comme sienne. Mieux vaut fermer la paroisse que de harceler le peuple. Celui qui ouvre une paroisse le fait en tant qu'envoyé de Dieu pour le bien de son peuple. Si ni Dieu - qui prend même soin des animaux, ni le peuple ne finance, alors il faut tout simplement fermer les portes.

- Le denier du culte

C'est un petit montant qui est demandé pour chaque fidèle baptisé. Les parents doivent aussi le payer pour tous leurs enfants baptisés. Pour les défavorisés, la somme donnée est symbolique. Il doit être payé avant la prise de la première communion de l'année en cours et durant la semaine de pâques. Nous ne savons si cela vient de la révélation ou du fait que c'était une pratique commune dans les églises chrétiennes au début de l'Eglise. D'ailleurs peu importe, ayant été institué, il devient obligatoire par l'autorité de l'Eglise.

Références bibliques:

1 Corinthiens 9.7 *Qui jamais fait le service militaire à ses propres frais? Qui est-ce qui plante une vigne, et n'en mange pas le fruit? Qui est-ce qui fait paître un troupeau, et ne se nourrit pas du lait*

1 Corinthiens 9.11 *Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grosse affaire si nous moissonnons vos biens temporels.*

Luc 3.11 *Il leur répondit: Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger agisse de même.*

Matthieu 6.26 *Regardez les oiseaux du ciel: ils ne sèment ni ne moissonnent, et ils n'amassent rien dans des greniers; et votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux?*

6. Les pollutions nocturnes

Après une pollution nocturne, il faut entièrement se laver avant d'aller au temple. La grande restriction est au niveau des grands

devanciers et du conducteur du culte. On ne peut conduire un culte ni monter au grand autel après une pollution nocturne. Ceux qui doivent monter à l'autel sont plus exposés car ils sont plus opprimés par les esprits impurs. S'il est vrai que trop manger avant de dormir ou ne pas canaliser ses pensées prédisposent à avoir des pollutions nocturnes, on en est pas dispensé même en étant dans un jeûne rigoureux et tout occupé à penser au royaume des cieux.

7. Autel à domicile

Il est interdit de dresser un autel avec un chandelier à 7 bougies à domicile. Par contre, cela est possible avec trois bougies pour les chargés de paroisse et une pour le reste des hommes. Dresser un autel demande un respect d'un temps de sanctification et cela doit être dans une pièce coupée des autres pièces de la maison.

Une femme ne pourrait dresser un autel même à une bougie. Elle peut par contre avoir un lieu réservé à la prière où elle pourrait s'exposer si elle le désire.

8. Pudeur

Il ne faut pas tenir la main d'une personne du sexe opposé dans l'Eglise, même entre époux. Cela est aussi vrai pour les personnes de même sexe. D'ailleurs d'où viendrait cette nécessité entre personnes de même sexe sauf si c'est celle d'un enfant ? Les baisers et les bisous sont aussi interdits même entre époux. Il faut aussi s'abstenir des exhortations de deux personnes de sexe opposé dans des lieux retranchés des paroisses. L'habillement doit aussi être pudique. Les jupes ou robes doivent dépasser les genoux. Les hauts sont obligatoirement avec des manches qui dépassent le coude. Les hommes comme les femmes ne doivent pas porter des habits qui montrent leurs

poitrines. La tenue vestimentaire dans l'enceinte de la paroisse doit refléter la pudeur.

9. Le jeûne est libre

Une seule période de jeûne est révélée dans l'Eglise ; la semaine de pâques. Il commence le dimanche des rameaux à minuit et se termine le samedi de pâques à 18h. La privation a lieu de minuit à 18h. Le dimanche de pâques est dit « donné » c'est pour cela que le jeûne officiel se termine le samedi à 18h. Mais il n'est pas interdit de terminer le dimanche à 18h. Au niveau alimentaire, rien n'est prescrit par l'Eglise. Certains le font aux fruits, d'autres aux légumes ou aux poissons... Rien n'est obligatoire. Nous devons garder à l'esprit que cette semaine est celle où le Seigneur a donné sa vie par sa crucifixion afin que nous puissions être rachetés de la malédiction éternelle. Un minimum de reconnaissance par ce petit sacrifice personnel s'impose à tous, quoi que chacun soit libre de faire ses propres choix. Nous ne le rappellerons jamais assez, une ordonnance ou précepte, est une recommandation du Seigneur et chacun est libre d'obéir ou pas. Il y a des cas compréhensibles tels que la maladie, le très jeune âge ou l'âge avancé. Aucun contrôle n'est fait sur le respect du jeûne, cela relève du choix personnel. Par contre pour certains préceptes comme porter le rouge ou le noir, dans l'enceinte de la paroisse, certaines dispositions doivent être prises afin que quiconque ne les respecte soit repris ou que l'accès lui soit interdit.

Hormis cette période, les chrétiens célestes ont l'habitude de jeûner 1, 3, 7 ou 21 jours. Ce sont des nombres qui sont beaucoup aimés dans l'Eglise. Mais rien n'empêche un nombre de jours de jeûne différent de ceux cités. Il y a tout de même deux principes spirituels que nous citerons pour ceux qui décident de jeûner : **(1)** fixer un nombre de jours ou un aliment précis doit se faire avec une conviction intérieure et **(2)** il ne faut pas interrompre ce que l'on s'est fixé au début. Si le jeûne normal se fait de minuit à 18h, rien n'interdit pour les novices de

terminer plus tôt. Mais il faut que l'heure de fin ait été fixée avant de commencer et non à cause de la faim. Pour ceux qui ne jeûnent pas, ils sont vivement encouragés à le faire et pour les « grands jeûneurs », qu'ils n'oublient pas que ce n'est pas une finalité.

Références bibliques:

Jean 15.13 *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.*

Matthieu 10.42 *Et quiconque donnera seulement un verre d'eau froide à l'un de ces petits parce qu'il est mon disciple, je vous le dis en vérité, il ne perdra point sa récompense.*

10. Bain de sanctification

Il y a plusieurs types de bains de sanctification : ceux révélés par une cérémonie précise et ceux qui sont à l'initiative de tout chrétien. Dans la première catégorie, il y a les bains de sanctification des femmes après leur période d'indisposition et ceux révélés par les visionnaires. Les révélations des visionnaires doivent être discernées car un grand nombre font de la surenchère. Toute révélation n'est pas vraie.

Le bain classique se fait avec du parfum saint Michel ou une autre eau de cologne, de l'encens et de l'huile sainte. Il n'est pas rare de voir des personnes utiliser du sel pour symboliser une délivrance contre des puissances démoniaques.

A l'initiative du chrétien céleste, le bain peut se faire à tout moment en utilisant principalement du parfum saint Michel ou une autre eau de cologne. La multiplication des éléments ne fait pas l'efficacité du bain.

Un chrétien céleste disait qu'il avait l'habitude de prendre au moins un bain de sanctification par semaine et expliquait son déroulement.

1 – Prière de sanctification d'un seau rempli d'eau et d'eau de cologne avec une bougie suivie d'exposition jusqu'à consommation totale.

2 – A la fin de la douche normale, se verser de l'eau du seau en récitant les prières suivantes :

Aux mains : Que le Seigneur rende mes mains innocentes

Au niveau de la tête : Seigneur daigne me débarrasser de toutes ténèbres

Au niveau du visage : Seigneur daigne faire luire ta face sur ton serviteur

Au niveau des oreilles : Seigneur daigne déboucher mes oreilles

Au niveau de l'arrière du cou : Seigneur, que mon cou ne soit point raide

Au niveau du dos : Seigneur, daigne me libérer du joug du péché

Au niveau des aisselles : Que le Seigneur daigne me débarrasser de l'odeur infecte du péché

Au niveau des bras : Que le Seigneur daigne rendre mes œuvres fructueuses

Au niveau du cœur : Que mon cœur soit pur devant toi

Au niveau du ventre - nombril : Que je ne sois point égoïste et soumis aux excès de table

Au niveau du bas-ventre : Eloigne de moi l'impudicité et les œuvres contre-nature

Au niveau du derrière-gauche : Que le Seigneur me fasse asseoir sur le siège de la miséricorde

Au niveau du derrière-droit : Que le Seigneur me fasse asseoir sur le siège de la justice

Au niveau de la cuisse gauche : Que je marche dans l'intégrité

Au niveau de la cuisse droite : Que je marche dans la vérité

Au niveau du mollet gauche jusqu'à la plante : Que je ne marche jamais vers le mal

Au niveau du mollet droit jusqu'à la plante : Que je cours toujours vers le bien

3 – Puis verser tout le reste de l'eau sur sa tête pour que cela descende sur le corps en disant : Par la grâce de Dieu, que je sois rempli du Saint-Esprit au nom de notre Seigneur Jésus-Christ.

Cette manière de prendre un bain de sanctification n'est pas une révélation de l'Eglise et encore moins une formule « angélique ». C'est une prière comme une autre pour implorer l'assistance du Seigneur. Pour être exaucé, il faut le désirer et non seulement la réciter.

Références bibliques:

Job 1.5 *Et quand les jours de festin étaient passés, Job appelait et sanctifiait ses fils, puis il se levait de bon matin et offrait pour chacun d'eux un holocauste; car Job disait: Peut-être mes fils ont-ils péché et ont-ils offensé Dieu dans leur cœur. C'est ainsi que Job avait coutume d'agir.*

Job 29.3 *Quand sa lampe brillait sur ma tête, Et que sa lumière me guidait dans les ténèbres!*

Actes 7.51 *Hommes au cou raide, incirconcis de cœur et d'oreilles! Vous vous opposez toujours au Saint Esprit. Ce que vos pères ont été, vous l'êtes aussi.*

Psaumes 119.135 *Fais luire ta face sur ton serviteur, Et enseigne-moi tes statuts!*

Esaïe 9.3 *Car le joug qui pesait sur lui, Le bâton qui frappait son dos, La verge de celui qui l'opprimait, Tu les brises, comme à la journée de Madian*

Matthieu 11.30 *Car mon joug est doux, et mon fardeau léger.*

11. Sanctification de maison, nourriture et autres objets

De nombreuses choses sont sanctifiées durant les cultes ; bougies, eau, objets de toilette et autres. Cela a lieu principalement durant le culte du premier jeudi du mois. Cela consiste à une consécration des objets à Dieu afin qu'en les utilisant, le chrétien céleste soit imprégné d'influences divines. Un exemple symbolique serait le savon qui a un rôle d'hygiène corporel. En le sanctifiant, le chrétien demande à Dieu qu'il ait aussi un rôle spirituel et que son utilisation participe à la sanctification de l'âme. Un autre rôle moins apparent qui consiste à considérer Dieu agissant dans tous les domaines de la vie courante et qui incite à toujours avoir les regards portés vers lui. Penser à Dieu est un mode de sanctification et ainsi l'associer au savon utilisé nous fait

nous rappeler de sa Personne. Tout est bon pour se rappeler que Dieu est Dieu de la création. Il y a aussi une autre raison dont l'exemple suivant pourra nous éclairer : pour un parfum qui se nommerait « Odeur Asmodée », peut-on considérer le choix du nom comme anodin ? Que cela soit consciemment ou non, c'est une consécration à Asmodée. Quand le Seigneur dit à Simon, tu t'appelleras « Pierre », il lui donne un nom conformément à sa nouvelle identité en plus de lui conférer un certain pouvoir. En nommant ainsi un parfum, on lui donne une influence de luxure. Ne pouvant pas ne pas utiliser tous les objets consacrés au Diable car la plupart des hommes sont sous son influence, il ne reste que la prière pour les re-consacrer à Dieu, qui est créateur de toutes choses. Ce parfum, à la base, de part sa composition n'est pas au Diable puisque ce dernier n'a rien créé. Il lui a juste été consacré donc il est juste que nous le re-consacrons à Dieu avant utilisation.

En dehors des cultes, les sanctifications les plus fréquentes sont celles de nourriture, de bâtiments et de voitures. Pour la nourriture, cela est fait par une simple prière afin que celle-ci se transforme en corps et sang du Christ et devienne la vie pour celui qui la consomme. Même si ce n'est pas dans un cadre cérémoniel, le Seigneur exauce les prières de ces enfants bien que cela n'ait pas autant de puissance que celui du sacrement. La sanctification de nourriture doit aussi par la prière de foi, enlever des éléments nocifs tels que le poison. Malgré, cette puissance accordée par le Seigneur, il ne faut pas avoir un zèle sans intelligence et tenter le Seigneur en prenant du poison. La sanctification de voitures et de maison se font selon des rituels précis.

Les maisons ont un très long passé... Il est dit du temple de Salomon que l'invocation de Dieu l'appelait à se manifester. Il faut imaginer toutes les invocations qu'il y a pu avoir dans les maisons ; animisme, ésotérisme, satanisme, possessions démoniaques, construction sur d'anciens cimetières... Mais ce ne sont pas les seules origines des esprits impurs, il y a aussi certains types d'impureté. Nous ne pouvons souhaiter à personne d'habiter dans une ancienne maison de prostitution car comme Dieu s'approprie des lieux ainsi les anges

déchus le font aussi. Ces derniers y demeurent tant que l'on ne les y a pas délogés. Cela perturbe non seulement les enfants qui sont plus sensibles aux esprits mais aussi les adultes car les anges déchus n'ont qu'un seul but ; nuire à l'homme. Par expérience, nous savons qu'une maison d'hommes de prières reçoit une certaine illumination, que dira-t-on de ceux qui non seulement ne sont pas des personnes de prières et qui ont hérité d'un lourd passé ? Ténèbres ! Le but de cette sanctification est de chasser les esprits impurs qui y résident en demandant à Dieu de s'y installer. Mais après ce rituel, certaines conditions sont à respecter concernant non seulement le péché mais aussi et cela peut surprendre ; l'odeur de cigarette, la consommation d'alcool, les vidéos qu'on y regarde, les discours qu'on y tient ... Pour ceux qui sont sceptiques pour l'odeur de la cigarette, nous leur demanderons quel est le rôle de l'encens s'ils pensent que la matière n'a pas d'influence sur les anges ? Le matériel est une extension du spirituel. En nous éloignant un peu du sujet, il faudrait savoir que les anges de Dieu entrent très difficilement dans les lieux comme les discothèques et les maisons de prostitution ; l'odeur spirituelle y est infecte. Le monde spirituel a ses réalités qui interagissent avec celles du monde matériel.

Références bibliques:

Jean 1.42 *Et il le conduisit vers Jésus. Jésus, l'ayant regardé, dit: Tu es Simon, fils de Jonas; tu seras appelé Céphas (ce qui signifie Pierre).*

Marc 16.18 *ils saisiront des serpents; s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal; ils imposeront les mains aux malades, et les malades, seront guéris.*

Lévitique 14.44 *le sacrificateur y retournera. S'il voit que la plaie s'est étendue dans la maison, c'est une lèpre invétérée dans la maison: elle est impure.*

1 Corinthiens 10.19-21 *Que dis-je donc? Que la viande sacrifiée aux idoles est quelque chose, ou qu'une idole est quelque chose? Nullement. Je dis que ce qu'on sacrifie, on le sacrifie à des démons, et non à Dieu; or, je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur, et la*

coupe des démons; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur, et à la table des démons.

1 Corinthiens 10.25-26 *Mangez de tout ce qui se vend au marché, sans vous enquérir de rien par motif de conscience; car la terre est au Seigneur, et tout ce qu'elle renferme.*

12. Le deuil

La mort d'un chrétien ne peut être considérée comme celle d'un païen. Les chrétiens célestes croyant fermement au royaume des cieux, bien qu'étant tristes de ne plus voir un de leurs frères, se réjouissent tout de même intérieurement de ce qu'il ait pu arriver à la fin de sa course tout en étant resté dans la crainte de Dieu. Le but de chaque chrétien est d'être en communion avec son Seigneur, alors pourquoi trop s'affliger quand celui-ci demande à ce que cette pleine communion se fasse par la séparation de la terre des hommes. Tout ce que Dieu fait est bon, aussi bien en donnant naissance à un individu qu'en le reprenant auprès de lui. Dieu est tout amour. La tristesse d'être séparé d'un être cher ne doit pas nous faire oublier que cette personne, si elle a marché dans les commandements du Seigneur, est dans la pleine gloire. C'est pour cela que chacun doit s'activer à répandre la foi au Christ à ceux qui sont autour de lui.

L'Eglise joue un rôle primordial dans l'enterrement de ses membres. Il doit y avoir de nombreuses veillées de prières; la veille de l'enterrement et les troisième, cinquième, septième et quarantième jour après l'enterrement. Habituellement, les deux premières veillées se passent au domicile du défunt. Le huitième jour, il y a une messe de requiem à la paroisse.

Le chrétien céleste est enterré avec une soutane spéciale ayant une fente au dos à cause de la raideur du corps. Il doit aussi porter des gants et des chaussettes blanches. Cela est fourni par la congrégation. Au fond du cercueil, on y met ses anciennes soutanes et autres ornements

sacrés lui appartenant tels que les draps miraculeux. Cela sert de support pour le corps.

Bien que le baptême et surtout l'onction au sein de l'Eglise implique d'être enterré selon le rituel de l'Eglise du Christianisme Céleste, afin d'éviter les conflits avec la famille, il est préférable pour le chrétien céleste d'écrire un testament spécifiant qu'il veut se faire enterrer selon le rituel de l'Eglise et non selon la tradition de ses parents. Mais que les responsables n'oublient pas que cette personne a tout de même une famille. Ils doivent être compréhensifs autant que possible. Envisager un cimetière chrétien céleste peut être une option pour les diocèses qui en ont les moyens.

Quiconque aura pris part à un enterrement devra observer 24h de sanctification avant d'aller à la paroisse. Les objets saints (croix, bénitier, encensoir...) ayant servis lors de l'enterrement devront être purifiés avant d'être remis à leur place après 24h. Un devancier qui n'est pas allé au cimetière devra les purifier avec de l'eau bénite et fera une prière avec le psaume 24.

Références bibliques:

***Job 1.21** et dit: *Je suis sorti nu du sein de ma mère, et nu je retournerai dans le sein de la terre. L'Éternel a donné, et l'Éternel a ôté; que le nom de l'Éternel soit béni!**

***Jean 6.47** *En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle.**

13. Le contact avec un mort

Après le contact direct avec un mort, on doit respecter 24h de sanctification avant d'entrer dans le temple et 72h pour avoir accès à l'autel. Il existe des exceptions pour les chargés paroissiaux quand leur présence dans le temple est indispensable, mais ils ne pourront pas accéder à l'autel.

14. La langue des anges

Il y a de nombreuses expressions utilisées dans les cantiques et les cultes qui sont considérées comme une langue angélique. On ne peut ni le prouver ni le contredire, cela fait partie des révélations des origines de l'Eglise. A ce niveau, il y a plus de questions que de réponses. Est-ce la seule langue utilisée par les anges ? Etant des esprits, ils n'ont donc pas une langue parlée proprement dit, pourquoi qualifie-t-on alors ces expressions langue des anges ? Ce qui est sûr, c'est que ces mots ne sont pas utilisés par un peuple vivant sur la terre et ont, d'après la révélation, un sens. A défaut de parler de « langue des anges », on pourrait dire « paroles mystérieuses prononcées par des anges ».

15. L'origine de l'encens

Dieu a révélé à Moïse la composition de l'huile qui devait être devant sa face. Il y avait une proportion déterminée pour chacun de ces éléments. C'est ainsi que la composition de l'encens a été révélée au premier Pasteur de l'Eglise. Le problème à l'heure actuelle est la traçabilité. Nous ne connaissons pas l'origine de l'encens utilisé dans les paroisses. Les odeurs diffèrent selon les pays et selon les paroisses. Il serait bien qu'il y ait une communication officielle sur ce point.

Références bibliques:

Exode 30:23 Prends des meilleurs aromates, cinq cents sicles de myrrhe, de celle qui coule d'elle-même ; la moitié, soit deux cent cinquante sicles, de cinnamome aromatique, deux cent cinquante sicles de roseau aromatique, cinq cents sicles de casse, selon le sicle du sanctuaire, et un hin d'huile d'olive.

Exode 30:25 Tu feras avec cela une huile pour l'onction sainte, composition de parfums selon l'art du parfumeur; ce sera l'huile pour l'onction sainte.

B. PRECEPTES PROPRES AUX FEMMES

1. La prédication des femmes

Les femmes ne peuvent pas prêcher – debout ou sur la chaire dans le temple même en dehors d'un culte. Si elles veulent enseigner dans le temple, elles devront être assises, ne pas donner dos à l'autel et pas au niveau de la ligne qui divise le temple et mène au Saint des saints. Par contre, cela ne pose aucun problème qu'une femme le fasse dans une autre salle qui serait dans la paroisse. Pour les besoins de son enseignement, elle pourrait utiliser un pupitre de prédication si elle le souhaite. Mais, en aucun cas dans le temple même par manque d'infrastructures. Si une femme peut prêcher dans une simple salle, pourquoi ne peut-elle pas le faire dans le temple ? C'est un problème d'autorité, d'autorité spirituelle et non de connaissance. La sacralité du temple est contraire à l'autorité qu'une femme pourrait prendre sur des hommes en prêchant. Nous le précisons, cela n'a rien à avoir avec l'intégrité ou la connaissance. C'est un problème d'autorité spirituelle que la femme ne possède pas. Même quand une femme fait un témoignage dans le temple, elle ne peut donner dos à l'autel.

Par contre, les femmes peuvent enseigner publiquement lors des campagnes d'évangélisation. Certains détracteurs de l'Eglise, après avoir renié Dieu, la spiritualité chrétienne ou ses fondements voient dans l'interdiction pour la femme de prêcher dans le temple une sorte de discrimination. Nous leur posons à notre tour une question : entre prêcher dans le temple et prêcher lors d'une campagne d'évangélisation, qu'est-ce qui est plus grand au regard des hommes ? N'est-ce pas les milliers de la foule ? Pourquoi alors ne désirer que ce qui contredit la révélation du Seigneur ? Les femmes, si elles le veulent, peuvent organiser des campagnes d'évangélisation, rien ne l'empêche. Dans la bible, Priscille l'a fait. L'un des grands problèmes avec cette génération est que, plus personne ne veut être restreint par qui que ce soit ou par quoi que ce soit. Tout doit être permis et tout se vaut. Elle ne veut plus d'autorité spirituelle, de règles, de discernement des choses, elle veut le

néant. Personne ne se soucie s'il accomplit bien ce que Dieu lui a confié et regarde avec envie la part de l'autre. Pour cette génération, dans un premier temps, elle semble désirer qu'il n'y ait plus de personnes élevées dans la congrégation par Dieu, mais son véritable souci est plus profond, elle a le syndrome de Koré.

A la demande du prédicateur, tout le monde – homme, femme et non baptisés, peut être autorisé à lire durant la prédication. Pour lire, la personne commencera par « Alléluia », donnera le passage biblique puis pourra commencer la lecture.

Références bibliques:

1 Timothée 2.12 Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence.

Actes 18.24-26 Un Juif nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et versé dans les Écritures, vint à Éphèse ... Il se mit à parler librement dans la synagogue. Aquilas et Priscille, l'ayant entendu, le prirent avec eux, et lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu

Nombres 16.1-3 Koré, fils de Jitsehar, fils de Kehath, fils de Lévi, se révolta avec Dathan et Abiram ... Ils s'assemblèrent contre Moïse et Aaron, et leur dirent: C'en est assez! car toute l'assemblée, tous sont saints, et l'Éternel est au milieu d'eux. Pourquoi vous élevez-vous au-dessus de l'assemblée de l'Éternel.

2. Le maquillage des femmes

Le maquillage n'est pas permis dans le temple. Cette interdiction ne concerne que les femmes dans l'enceinte de la paroisse ou même en dehors, si elles portent la soutane. Mais quand elles sont en civil, cela est permis si le mari le désire. La permission de se maquiller provient du fait qu'une chrétienne mariée cherche aussi à plaire à son mari et non plus à Dieu seul. Le corps de la femme appartient à son mari et le corps du mari appartient à la femme. Dans un temple, tout est tourné vers Dieu ; mari comme femme, et tous sont frères et sœurs. Une

femme ne peut se maquiller pour deux raisons principales ; la sainteté du temple et l'incompatibilité avec la soutane qui ne peut être associée à de la vanité. Nous prions donc les femmes de se garder du maquillage. Il y a aussi d'autres choses qui sont interdites même en dehors du temple ; les tatouages, les piercings, de multiples trous à l'oreille, les chainettes aux pieds. C'est interdit mais chacun est libre de transgresser ou pas cette règle. Il est aussi prié de ne porter des verres solaires dans le temple sauf si c'est pour des raisons médicales. Il va de soi que si ces choses sont interdites pour les femmes, cela est encore plus vrai pour les hommes. On ne le dira jamais assez, le temple n'est pas une simple salle de prières et la soutane est plus qu'un vêtement.

Références bibliques:

Lévitique 19:28 Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort, et vous n'imprimerez point de figures sur vous. Je suis l'Éternel.

3. Présence d'une femme à l'autel

Les femmes n'approchent de l'autel que les quatre fois pour la prise de la communion. A part cela, ceci est strictement interdit. De plus, une femme ne peut pas conduire de culte.

Certaines prescriptions concernant la différence entre les femmes et les hommes ne sont point temporaires. C'est une grave erreur de penser que cela est dû au fait que l'Église provienne de contrées africaines basées sur le modèle patriarcal. Ce n'est à cause des particularités d'une quelconque mentalité que cela a été ainsi révélé. Nous prions les chrétiens célestes de faire très attention avec un « enseignement » qui voudrait que plus rien ne soit différencié et que tout soit assimilable. Il y a deux sexes, homme et femme, et chacun a un rôle bien précis dans l'œuvre de Dieu selon son appel.

4. Femme en période menstruelle

Les femmes sont considérées comme « impures » durant 7 jours, ce qui correspond à leurs périodes menstruelles. Elles se font sanctifier au plus tôt le huitième jour avant de pouvoir de nouveau accéder au temple. Si leur flux devait durer plus de sept jours, elles devront attendre deux jours après le dernier écoulement pour accéder au lieu saint. La sanctification se fera au temple avec une bougie, de l'eau et du parfum dans un seau d'eau. La personne ; le frère ou le devancier, qui priera, donnera dos à l'autel. Il leur est demandé d'éviter de toucher, autant que possible les objets saints tels que les soutanes, les toiles miraculeuses, les bougies... La bible n'est pas concernée par cette restriction.

5. Nouvelles mères

Elles sont aussi considérées comme impures pendant une période de 40 jours après l'accouchement. A la fin de cette période, elles devront aussi prendre un bain de sanctification dans le temple indépendamment du sexe de l'enfant. Ce qui les empêche donc d'être dans le temple lors de la sortie d'enfants de leurs nouveau-nés. De retour à la paroisse, elles feront une action de grâce au Seigneur en signe de remerciement.

6. Sanctification d'une femme

Une femme après sa période d'impureté menstruelle ne peut se sanctifier elle-même. Elle doit se faire sanctifier à la paroisse par un homme ayant au moins reçu le baptême. Après avoir mis du parfum qui a été sanctifié au petit autel dans un seau d'eau, le frère ou le devancier fera une prière afin de demander au Seigneur de l'admettre dans son temple.

La prière commencera par trois cantiques.

Prière :

- 1- Le devancier mettra lui-même le parfum dans le seau et allumera la bougie qu'il conservera durant la prière
- 2- La sœur est prosternée
- 3- Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit
- 4- 3 cantiques de sanctification
- 5- Prière de sanctification
- 6- Notre Père
- 7- Gloria
- 8- La bénédiction
- 9- Faire un signe de croix avec la bougie dans le seau puis la laisser à l'intérieur
- 10- Le devancier se tourne vers le temple et fait les 7 Alléluias avec la sœur qui reste à genoux
- 11- Elle se prosterne trois fois puis fait son signe de croix et peut se lever.

7. Absence d'un nouveau-né lors de la sortie d'enfants

Quand un nouveau-né ne peut pas être présent à la sortie d'enfants, le culte se fera avec une bougie. On posera la bougie sur une toile miraculeuse pliée et on posera le tout sur un plateau.

C. CHARLATANISME

1. Les prières à la plage

Il n'y a pas de prières qui se font spécifiquement à la plage dans l'Eglise du Christianisme Céleste. Tout chrétien est libre de prier où bon lui semble tant que c'est adressé au Seigneur Jésus, mais dire que c'est une révélation de l'Esprit-Saint est un mensonge. Cela provient des anciennes pratiques fétichistes de certains membres de l'Eglise. Par la suite cela s'est grandement répandu. Cela ne signifie pas que prier à la plage soit mauvais par soi-même, mais ce qui est faux c'est de déclarer que l'efficacité d'une prière de délivrance dépend de la proximité avec la plage – pour renvoyer l'esprit de « sirène des eaux » dans son habitat d'origine.

2. Les prières à des carrefours

Les révélations qui demandent de prier dans des carrefours ou casser des calebasses ne sont pas de l'Eglise. Il en est de même des bains de mer ou dans les montagnes. Quand ces pratiques ne viennent pas d'une culture fétichiste, cela est utilisé par certains pour mystifier les faibles.

3. L'utilisation des rameaux lors des prières

Il est interdit d'utiliser des rameaux pour soi-disant « délivrer » des esprits impurs en les appliquant sur les paroissiens. Les rameaux sont utilisés pour remplacer les devanciers manquants lors des prières de 3 ou 7 personnes. Certaines personnes utilisent une bible pour compléter le nombre. Les rameaux (croix faite avec un rameau), de même que la bible sont aussi utilisés lors d'expositions en cas de manque de bougies. La tendance est plus à utiliser une bible qu'un rameau car étant une habitude ancienne, la révélation à ce niveau n'est pas confirmée.

4. L'utilisation de la sangle pour les prières

Certains devanciers appliquent leurs sangles sur les personnes pour lesquelles elles prient et après font des mouvements comme pour « chasser l'impureté de leurs sangles ». Cela est inutile.

5. L'utilisation d'eau de différentes sources

Certains devanciers prescrivent différents types d'eau (eau de source, eau de rocher, eau de pluie, ...) pour résoudre on ne sait quels problèmes. Cela est inutile et peut être assimilé à du charlatanisme ou de la mystification.

6. Prière systématique avec des psaumes

L'utilisation des psaumes n'est pas systématique pour les prières et n'est pas nécessairement plus efficace. A un certain moment, cela peut être assimilé à de la superstition.

7. Les couleurs de bougies

Seules les bougies de couleur blanche sont utilisées dans l'Eglise.

8. L'interdiction de se frotter avec des œufs ou de les casser à des carrefours

Frotter des œufs sur les personnes et les casser. Ces types de pratiques ont été hérités de la culture animiste de certains chrétiens célestes. C'est un véritable défi pour les chrétiens célestes d'Afrique de se séparer d'une culture qui est à la base animiste et non chrétienne.

9. L'interdiction d'adhérer à des cercles ésotériques

Tout le monde veut connaître des choses cachées, découvrir des mystères, se sentir une élite intellectuelle et spirituelle, avoir des paroles à peine compréhensibles par le commun des mortels, s'entendre appeler « grand mystique », Au détriment de la simplicité du Seigneur, de l'évangile et de la vie qu'il nous propose. Celui même qui détient tous les mystères du monde a parlé simplement à des personnes dont il désirait le salut. Nous voulons connaître des soi-disant mystères que peuvent nous révéler des non-chrétiens... Le combat de l'humilité ne voulant pas être mené, les batailles contre nos mauvais penchants et nos bas désirs étant toujours reportées, la lutte contre le péché étant délaissée et surtout le grand désir de « gloire et d'honneur », nous pousse dans bien de dérives. Les livres des grands hommes de Dieu ne manquent pas, la lecture assidue de la parole de Dieu et l'Esprit-Saint sont présents pour nous rappeler les enseignements du Seigneur.

Il n'est pas permis à un chrétien et surtout à un chrétien céleste d'adhérer à un cercle ésotérique. Mais chacun reste libre de suivre la voie qu'il veut, rendez-vous au jugement.

Références bibliques:

Actes 19:19 Et un certain nombre de ceux qui avaient exercé les arts magiques, ayant apporté leurs livres, les brûlèrent devant tout le monde: on en estima la valeur à cinquante mille pièces d'argent.

IV - TEMPLE & ORGANISATION

TABLE IV

A. SYMBOLIQUE DANS LE TEMPLE

1. Logo de l'ECC.**P184**
2. Le petit Autel.**P185**
 - a. Moment de sa mise en place.**P185**
 - b. Disposition.**P185**
3. Le grand Autel.**P185**
 - a. Accès au grand Autel.**P187**
 - b. Disposition des chaises.**P187**
 - c. Délimitation.**P187**
 - d. Les objets à sanctifier.**P188**
 - e. Pots de fleur.**P188**
4. Le Saint des saints.**P189**
 - a. Chandelier.**P189**
 - b. La chaise du Pasteur et celle du Chargé paroissial.**P189**
 - c. Table (MATTAH) .**P190**

B. CONSTRUCTION DU TEMPLE

1. Norme de sécurité.**P192**
Proposition 1
2. Orientation vers l'est.**P192**
3. Bénitiers et eau sanctifiée.**P193**
4. Vestiaires.**P193**
5. Douches.**P194**
6. Salles diverses.**P194**

C. DISPOSITION DU TEMPLE

1. Place des femmes.**P196**
2. Place des hommes.**P196**
3. Place de la chorale.**P197**
4. Place du pupitre et de la chaire de prédication.**P197**

D. PARVIS

1. Le parvis.**P199**
2. Eau du parvis.**P199**
3. Autel du parvis.**P199**
4. Pierre saint Michel.**P199**

E. ORGANISATION DE LA PAROISSE

1. Les nombreuses commissions.**P202**
Proposition 2
2. Les responsables dans une paroisse.**P202**
3. Le Conseil des Evangélistes.**P203**
Proposition 3
Proposition 4
4. Le Conseil des femmes.**P204**
Proposition 5
Proposition 6
5. Les repas communautaires.**P205**

F. LE COUVENT

1. Types de couvent.**P208**
2. Durée du couvent.**P208**
3. Points déterminants .**P209**
Proposition 7

G. L'ACCUEIL DES NOUVEAUX

1. La vision.**P213**
2. L'exorcisme.**P213**
3. Les prières.**P215**
4. L'enseignement.**P216**
5. Le silence.**P217**

H. DIVERS

1. Le respect du voisinage.**P219**
2. Paroisse ou sanctuaire.**P219**
3. Des labels pour les paroisses.**P219**
 - a. Label 0.**P220**
 - b. Labels 1 à 4.**P220**
 - c. Labels 5 à 7.**P222**
- Proposition 8
4. L'alignement lors de la procession.**P225**

A. SYMBOLIQUE DANS LE TEMPLE

1. Logo de l'ECC

Le logo de l'Eglise du Christianisme Céleste est un arc-en-ciel composé de sept couleurs ; le rouge, l'orange, le jaune, le vert, le bleu, l'indigo et le violet. Les traductions en français, en anglais, en Goun (au Bénin) et en Yorouba (au Nigéria) ont été gardées. Mais, il est possible de mettre uniquement la langue officielle du pays pourvu que ce soit une traduction de « EGLISE DU CHRISTIANISME CELESTE ». C'est un élément du signe révélé par le Seigneur pour marquer son alliance avec les fidèles de l'Eglise.

En dessous de l'arc-en-ciel, il y a un œil qui symbolise le regard omniprésent de Dieu sur sa créature et sa connaissance pénétrante de toutes choses.

En dessous de l'œil, il y a la couronne qui symbolise la royauté éternelle du Seigneur Jésus-Christ. Puis en bas de la couronne, se trouve une croix avec l'effigie de notre Seigneur Jésus crucifié.

En partant du bas, cela signifie la mort (le sacrifice d'amour) par laquelle doit passer chaque chrétien afin d'être glorifié par le port de la couronne. Cela implique la béatitude ou encore la vision de Dieu dans son essence.

Références bibliques:

Genèse 9.13 *J'ai placé mon arc dans la nue, et il servira de signe d'alliance entre moi et la terre.*

Psaumes 139.7 *Où irais-je loin de ton esprit, Et où fuirais-je loin de ta face?*

Psaumes 139.12 *Même les ténèbres ne sont pas obscures pour toi, La nuit brille comme le jour, Et les ténèbres comme la lumière.*

Psaumes 7:10 *Mets un terme à la malice des méchants, Et affermis le juste, Toi qui sondes les cœurs et les reins, Dieu juste!*

2. Le petit Autel

a. Moment de sa mise en place

Il semblerait qu'il ait été instauré car la contrainte de trois jours de sanctification corporelle était considérée comme difficile en semaine. Beaucoup auraient été châtiés par Dieu et une solution de compromis a été trouvée.

b. Disposition

On le dispose juste devant le grand autel, au milieu du temple. Il est composé d'une table de forme rectangulaire, d'une toile miraculeuse et d'un chandelier à trois tiges.

3. Le grand Autel

Hormis le sacristain, le responsable paroissial et ceux à qui il donne l'autorisation, nul ne devrait aller à l'autel en dehors des heures de culte. Pour éviter des désordres, les autorisations doivent être officielles. L'autel est le lieu le plus saint de la paroisse, l'endroit qui est le symbole par excellence de la résidence de Dieu donc de sa gloire. Il faut bien comprendre que ce n'est pas le grade qui donne accès à l'autel en dehors des heures de culte mais l'autorisation du chargé paroissial. Notons le point suivant : pour l'instauration d'une paroisse, le Seigneur appelle un de ces serviteurs ou, cela est possible, un serviteur demande au Seigneur de pouvoir établir un lieu de prières pour lui. Le symbole de cette alliance initiée soit par Dieu soit par un homme est l'autel. Pour ceux qui sont attentifs, ils noteront une certaine corrélation entre le chargé de paroisse et la manifestation de Dieu dans le lieu. Les forces et faiblesses d'une paroisse ne viennent pas de Dieu mais du responsable paroissial et du respect ou non de son alliance avec Dieu. C'est

pourquoi celui qui a le plus besoin d'enseignement et d'être à l'écoute de la vérité est le premier responsable de la paroisse.

Tous ceux qui s'approchent de l'autel doivent être préparés. Une paroisse où les déplacements à l'autel ne sont pas assez réglementés est désacralisée. De plus ceux qui commettent des fautes telles que les injures, la débauche, l'irrespect envers les autorités et autres en public, devraient être sanctionnés et se voir interdire l'accès à l'autel durant une certaine période. Que le chargé paroissial n'oublie pas qu'il intègre les devanciers de la paroisse à son alliance avec Dieu en leur permettant d'aller s'asseoir à l'autel. S'il y a des points où on peut fermer les yeux et faire des compromis, ce n'est sûrement pas pour l'accès à l'autel.

Certains principes sont à respecter pour tous les devanciers au-dessus du grade d'Assistant-Leader (A/L) quand ils sont à l'autel. Ils doivent commencer le culte à l'heure et l'achever obligatoirement, prendre toutes leurs dispositions pour éviter les sorties durant le culte. Si les devanciers ne le peuvent pas, qu'ils s'adosent comme les A/L. Le manque de considération pour le sacré est un des principaux fléaux qui minent l'Eglise. L'excuse est : « nous ne sommes pas des pharisiens ». Les soldats qui doivent avoir des tenues correctes et respecter scrupuleusement le protocole devant leurs généraux, sont-ils des pharisiens ? C'est par la foi qu'on dit « Dieu est vivant » et qu'on se comporte comme l'ayant toujours devant nous. C'est aussi par le manque de foi ou par une négligence infantile qu'on peut honorer les autorités que l'on voit et négliger de se tenir dans le temple et devant Dieu. Si les piliers sont affectés alors toute la bâtisse sera affectée. Le respect des symboles est un des piliers de l'Eglise.

Références bibliques:

Genèse 33.18-20 *A son retour de Paddan-Aram, Jacob arriva heureusement à la ville de Sichem, dans le pays de Canaan, et il campa devant la ville. 19 Il acheta la portion du champ où il avait dressé sa tente, des fils d'Hamor, père de Sichem, pour cent kesita. 20 Et là, il éleva un autel, qu'il appela El-Elobé-Israël.*

a. Accès au grand Autel

Tous les devanciers à partir du grade de Dehoto et les frères à qui le chargé paroissial a imposé les mains peuvent aller au grand autel. Ils y ont accès comme sacristains, conducteurs de culte, quêteurs. Nous ne devons néanmoins pas oublier que seuls les devanciers à partir du grade de Leader peuvent s'y asseoir durant le culte.

b. Disposition des chaises

Les chaises sont disposées de part et d'autre du grand autel. Etant une représentation de celles des vingt-quatre vieillards, leur nombre doit être identique de chaque côté.

c. Délimitation

Il y a deux délimitations de l'autel : la première est au niveau des « objets à sanctifier ». On peut la tracer à partir de l'extrémité de la chaire de prédication. C'est une ligne que ne peuvent traverser que les devanciers. A partir de là, l'on peut considérer que nous sommes à l'autel. N'étant pas tracée, de nombreuses personnes la traversent sans le savoir. Il faudrait qu'elle soit bien marquée afin que ceux qui ne sont pas autorisés ne la franchissent pas. La deuxième est juste avant l'entrée au grand autel. Habituellement, c'est une barre sur laquelle s'adosent les Assistants/Leader durant le culte. C'est à cette démarcation que s'appuient ceux qui prennent la communion. Les Dehotos s'asseyent à la première rangée des chaises destinées aux frères.

d. Les objets à sanctifier

Il y a un espace situé devant la première rangée de chaises de l'autel, du côté gauche. On y allume une bougie qui est remplacée chaque fois qu'elle est totalement consommée. Par contre, durant les cultes et adorations, elle doit être éteinte. On y met des objets à sanctifier comme de l'eau, des crucifix, ... et tout ce qui est demandé au cours des visions.

e. Pots de fleur

A l'entrée de l'autel, il y a deux pots de fleurs qui symbolisent la loi et la prophétie dont les détenteurs sont Elie et Moïse.

Références bibliques:

Apocalypse 4:4 *Autour du trône je vis vingt-quatre trônes, et sur ces trônes vingt-quatre vieillards assis, revêtus de vêtements blancs, et sur leurs têtes des couronnes d'or.*

Zacharie 4.11 *Je pris la parole et je lui dis: Que signifient ces deux oliviers, à la droite du chandelier et à sa gauche?*

Marc 9.4 *Élie et Moïse leur apparurent, s'entretenant avec Jésus.*

Apocalypse 11.3 *Je donnerai à mes deux témoins le pouvoir de prophétiser, revêtus de sacs, pendant mille deux cent soixante jours.*

Romains 3.21 *Mais maintenant, sans la loi est manifestée la justice de Dieu, à laquelle rendent témoignage la loi et les prophètes,*

Malachie 4.4 *Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur, Auquel j'ai prescrit en Horeb, pour tout Israël, Des préceptes et des ordonnances.*

Malachie 4.5 *Voici, je vous enverrai Elie, le prophète, Avant que le jour de l'Eternel arrive, Ce jour grand et redoutable.*

Jean 5.45 *Ne pensez pas que moi je vous accuserai devant le Père; celui qui vous accuse, c'est Moïse, en qui vous avez mis votre espérance.*

4. Le Saint des saints

Il est délimité du reste du grand autel par une barrière (ou des barres) ayant une entrée au milieu. Cette entrée est dans la continuité de la ligne qui sépare les hommes et les femmes. De plus, le Saint des saints doit faire face à l'est.

a. Chandelier

C'est un chandelier à sept branches et de forme triangulaire. Le sommet admet une seule bougie et chacun des trois autres niveaux a deux tiges. Plus on descend dans le chandelier et plus il s'élargit. Ces sept branches représentent les sept esprits de Dieu. C'est le Saint-Esprit qui éclaire ainsi l'homme afin que celui-ci soit parfait. On parle d'esprit de sagesse, d'intelligence, de conseil, de force, de connaissance, de pitié et de crainte de l'Éternel. Certains diront que Dieu ne peut se limiter à ces sept dons. Cela est vrai mais les connaître est une base qui doit être connue. Pour le reste, que chacun considère ce que Dieu met dans son cœur, ce n'est pas les disputes de mots qui nous rendrons plus fervents dans l'amour du Seigneur.

b. La chaise du Pasteur et celle du Chargé paroissial

Il y a deux chaises dans le grand autel. Quand on fait face à l'autel, normalement le Chargé occupe la chaise de gauche et celle de droite est réservée au Pasteur lors de ses visites.

Une habitude était de mettre une photo du premier Pasteur dans la chaise qui lui était réservée. Cela n'est plus d'actualité et frise l'idolâtrie. Le Seigneur a travaillé avec un de ses serviteurs et maintenant il œuvre avec d'autres.

c. Table

La table de forme rectangulaire sur laquelle est disposé le chandelier a été appelée Mattah par les anges lors de la révélation. On y met une toile miraculeuse, le chandelier et la croix du Christ. Il faut savoir que chaque fois que l'on parle de croix du Christ cela sous-entend avec son effigie.

Références bibliques:

***Esaië 11:2** L'Esprit de l'Éternel reposera sur lui: Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de connaissance et de crainte de l'Éternel. Il respirera la crainte de l'Éternel; Il ne jugera point sur l'apparence, Il ne prononcera point sur un oui-dire.*

B. CONSTRUCTION DU TEMPLE

1. Norme de sécurité

La foi et la raison allant de pair, certaines choses ne doivent pas être négligées lors de la construction d'un temple. Il paraît évident que des normes de sécurité doivent être remplies pour tout lieu accueillant des personnes. Une sortie d'issue doit être prévue en cas d'incendie ou autres incidents majeurs. De même, une alarme incendie compatible avec l'encens ou qui devra être actionnée selon des règles bien définies. Pour les bâtiments ayant des escaliers, prévoir des protections pour les enfants ou des mises en garde strictes à leurs parents concernant leur surveillance. Ces règles sont nombreuses et doivent faire l'objet de réflexion.

Proposition 1 : Etant tous engagés, des pôles d'experts en « norme sécurité » doivent être créés au niveau international afin de mettre toutes les paroisses en règle. Cela doit faire partie des critères d'attribution non seulement pour reconnaître un lieu de prières comme « paroisse » ou pour déterminer le niveau du « label ». Il faut pouvoir distinguer entre un rassemblement de dix personnes, de cinquante personnes avec un local inadapté et de cent personnes avec un local adapté et des infrastructures respectant toutes les normes de sécurité.

2. Orientation vers l'est

Une paroisse construite doit être tournée vers l'est. Cela signifie que la ligne qui va de l'entrée du temple à l'autel doit être orientée vers le lever du soleil. Il est difficile de dire que cette indication provient de la révélation ou de l'influence des autres congrégations religieuses à la création de l'Eglise. Cela pourrait même provenir d'une révélation qui dirait de faire comme telle congrégation religieuse concernant certains points.

3. Bénitiers et eau sanctifiée

Il y a de nombreux emplacements destinés au bénitier dans les paroisses :

- A l'entrée principale de la paroisse ; là où l'on se déchausse. Il est préférable que le bénitier soit à l'intérieur car l'aspersion est accompagnée d'une prière. Du « Gloire au Père, ... » jusqu'à la prosternation après les « 7 Alléluias ».

- A l'entrée du temple, au niveau des deux portes.

- A l'entrée du parvis, au niveau de l'entrée unique.

Il est préférable que les bénitiers de la paroisse et du parvis soient « à l'extérieur » de telle sorte que l'on se sanctifie avant d'y entrer. Il faut s'asperger un peu d'eau sur la tête et se prosterner dès son entrée.

4. Vestiaires

Les vestiaires ne sont ni une salle pour dormir ni un espace de stockage des couettes ou autres effets personnels. Même lors d'un couvent, les couettes doivent être rangées dans le lieu approprié. Les vestiaires permettent de se changer et doivent garder ce rôle. Les habits qui sont posés sur les porte-habits doivent être ceux des personnes présentes. Une distinction doit être faite pour les vêtements sacerdotaux et les habits civils. Ils ne doivent pas être sur le même porte-vêtements. Les vestiaires ne sont non plus un lieu pour manger. A la rigueur, à cause du manque de places, certains aliments tels que le pain ou des biscuits peuvent être permis. Mais des sauces ou autres aliments à forte odeur, qui se décomposent rapidement et qui sont très salissants ne peuvent être acceptés. Les habits et la nourriture ne font pas bon ménage surtout quand ces habits ne sont pas ordinaires. Lors des jours de culte, ceux qui ont terminé de se changer doivent sortir pour laisser la place aux autres. Ces petits principes apportent un bien-être non négligeable à la paroisse.

5. Douches

Il y a plusieurs critères qui doivent être pris en compte avant de faire des douches dans une paroisse. Non pas que cela fasse partie de la révélation mais pour des raisons de commodités et d'hygiène. On n'entre pas dans une paroisse pour avoir des maladies dues à l'insalubrité des lieux. Hormis l'usage normal pour ceux qui font le couvent ou pour ceux qui n'auraient pas pu aller chez eux avant de venir à la paroisse, elles servent aussi aux bains de sanctification. Il n'est pas rare de voir des personnes prendre leurs bains avec du citron ou de l'encens. Les bougies sont énormément utilisées. Donc il faut les construire afin que tous ces éléments ne viennent pas les boucher. Il faut aussi penser à un système d'aération et à un espace pour poser ses vêtements et mettre sa soutane sans la salir. Il ne faut pas négliger la construction des douches ou les faire trop petites. Aussi bien les douches que les toilettes, il faut les nettoyer assez fréquemment afin d'éviter les maladies.

6. Salles diverses

Pour les responsables paroissiaux qui peuvent se le permettre, qu'ils n'hésitent pas à construire des salles de cours bibliques. Elles sont plus pratiques que le temple. Des salles pour les cultes d'enfants, des salles de réunions et même pourquoi pas, des salles de sport sont importantes pour le confort des paroissiens. Pour ces dernières, leur gestion doit respecter certaines règles.

C. DISPOSITION DU TEMPLE

1. Place des femmes

Pour les femmes, celles qui s'asseyent en regardant l'autel sont premièrement les « Vénérable/Senior/Maman », puis les « Senior/Maman » et ainsi de suite jusqu'aux sœurs non baptisées. Au-dessus du grade de « Vénérable/Senior/Maman », elles s'asseyent en regardant le côté des hommes et en faisant face aux « Allagbas ».

2. Place des hommes

Les hommes « Dehotos » s'asseyent aux premières rangées parmi les hommes. Les femmes « Dehotos » s'asseyent derrière les « Assistant / Maman » et devant les baptisés. Ces derniers sont devant les non-baptisés. Les « Allagbas » s'asseyent entre la chorale et l'autel.

Les « Assistant/Leader » doivent s'asseoir tout en bas de l'autel en s'adossant sur la barre qui y donne accès. Comme les autres devanciers, ils doivent respecter les « 72 heures » de sanctification. Ces heures sont comptées après la douche qui fait suite aux rapports entre époux. Cela signifie que la douche doit être prise au plus tard jeudi un peu avant 10h en considérant l'heure de son arrivée dimanche au temple. Pour ceux qui ne sont pas dans les conditions requises, ils ne doivent pas assister au culte. A la fin du culte, ils peuvent participer aux différentes activités pour peu qu'ils respectent les « 24 heures » obligatoires pour tous les baptisés qui franchissent l'enceinte de la paroisse. Il ne faudrait pas oublier qu'une fois le culte terminé, plus aucun devancier n'a accès à l'autel hormis le maître d'autel, le chargé et ceux à qui il aura donné cette permission officiellement.

3. Place de la chorale

La chorale est située du côté des hommes, entre les frères et l'autel. Les « Allagbas » sont eux-mêmes situés entre la chorale et l'autel. Donc la première rangée des frères est occupée par les Dehotos, puis il y a la chorale, les Allagbas et enfin l'autel.

4. Place du pupitre et de la chaire de prédication

Au moment des lectures, le pupitre est situé du côté gauche du conducteur quand il fait face au peuple. C'est proche de l'autel de la chorale. La chaire de prédication est fixe et est située du côté droit du conducteur. Lors des cultes ordinaires de 18h, le prédicateur prêche sur le pupitre des annonces et lectures en le déplaçant du côté droit.

Il est important de respecter le lieu en évitant les applaudissements lors des prédications. Si le prédicateur a bien prêché, le Seigneur saura le récompenser pour son œuvre. Certains contournent ce silence en disant qu'ils applaudissent pour le Christ. On n'applaudit pas dans un temple. De même les « Amen » intempestifs et autres interventions qui sont plus proches d'un acquiescement lors d'une représentation théâtrale que d'un Amen religieux. Il faut bien comprendre qu'il y a une tenue à avoir dans un temple. Nous ne le rappellerons jamais assez, le temple n'est pas un simple lieu de prière. Les paroles, les rires, les faits et gestes, les déplacements, tout doit se faire avec une grande discrétion.

D. PARVIS

1. Le parvis

Le parvis est un espace en plein air et recouvert de sable. Il y est dressé un autel et il n'est pas rare d'y retrouver quelques arbres. Le lieu doit être autant que possible naturel hormis l'autel. Il est exclusivement réservé aux baptisés et le port de la soutane y est obligatoire. On y fait normalement le culte de sanctification du vendredi midi et des prières libres.

L'accès au parvis se fait par une entrée dotée d'une porte.

2. Eau du parvis

Il y a un grand vase d'eau situé près de l'autel du parvis. Cette eau peut être consommée ou utilisée pour le bain. Attention, il faut au préalable qu'elle soit potable. Une eau ainsi conservée à l'extérieur ne doit pas être consommée si elle n'est plus potable.

3. Autel du parvis

Dans le parvis, il y a un espace de forme carré où est bâti un autel. L'accès à l'autel se fait par une petite barrière. L'autel en lui-même n'est pas forcément constitué d'une table comme dans le temple. Certains font un espace élevé avec du ciment et des carreaux. Au-dessus, on y met un chandelier à sept bougies.

4. Pierre saint Michel

Cette pierre n'est pas située dans le parvis. Elle doit être en plein air et dans un endroit peu fréquenté. A cet endroit, on y met une croix et

une pierre où sont consumées certaines bougies ayant été utilisées pour les prières de combat spirituel. Cet endroit est destiné aux prières de délivrance contre les esprits impurs c'est ce qui justifie que ce soit dans un espace peu fréquenté. Les deux raisons principales sont celles-ci : il peut y avoir certaines fois des transferts d'esprits démoniaques lors des délivrances d'où le fait de le faire avec un minimum de personnes quand cela est possible. La deuxième raison est plus par souci de discrétion. Cela fait partie de l'intimité des fidèles qui ne veulent pas forcément que l'on voit une manifestation de l'esprit impur en eux lors de leur délivrance.

E. ORGANISATION DE LA PAROISSE

1. Les nombreuses commissions

Il y a trop de commissions et de « responsables de quelque chose » dans les paroisses et la plupart d'entre elles sont inefficaces. Certains poussent même la hardiesse à créer autant de commissions que de personnes ainsi dans certaines paroisses ayant moins de 30 fidèles, il peut y avoir plus de dix commissions. Certaines personnes appartiennent à plusieurs commissions sans pour autant en assumer une correctement. Le leitmotiv devient « tout le monde doit être responsable pour ne frustrer personne ». Les ambitieux seront toujours frustrés car ce n'est l'efficacité qu'ils recherchent mais l'assouvissement de leur propre désir. Chacun doit prendre ses responsabilités et celle d'un responsable de paroisse est d'aller au plus efficace dans le respect de tous.

Proposition 2 : Il faut supprimer toute la pléthore de commissions aussi nombreuses qu'inutiles dans les paroisses et les diocèses. Tout doit être remis à plat ! Il ne suffit pas de créer une commission pour qu'un problème soit résolu ou pour bien organiser une congrégation.

2. Les responsables dans une paroisse

Un responsable de par sa position influence de nombreuses personnes. Donc il ne faut pas confier des responsabilités à des personnes connues dépravées. Elles favoriseront ce mal dans les cellules qu'elles dirigent soit par un grand laxisme, soit en mêlant chaque discussion sur ce sujet à la rigolade ou encore pour les plus téméraires, en annonçant un Dieu qui ferme les yeux sur tout. Un responsable de cellule doit relayer le message reçu du Seigneur et du chargé paroissial. Le Christ n'est pas la source de la dépravation. Nous

conviendrions que si le premier responsable de la paroisse lui-même est un débauché, il est tout à fait normal qu'il favorise la débauche dans tout le peuple. Ce conseil est plus pour les responsables qui ne sont pas débauchés et qui pourraient recevoir des pressions du peuple pour choisir ou établir un responsable de commission débauché.

Il faut aussi éviter de nommer des jeunes convertis car ils pourraient avoir l'orgueil de l'inexpérience et ainsi tomber sous le joug du malin. C'est plus pour les préserver du malin que pour les dégâts qu'ils pourraient causer. Les trois premières années dans l'Eglise sont très importantes pour un chrétien. C'est durant ce temps qu'il trace les grandes lignes de sa vie spirituelle. Un jeune converti doit apprendre à se taire même quand il a raison, à ne pas donner son point de vue sauf s'il est sollicité et encore moins à vouloir imposer son point de vue. Il doit apprendre à écouter. Les principales qualités qui leur sont demandées sont le silence, l'écoute et l'observation. Ainsi dans tout ce qu'il apprend, le sillon de l'humilité doit être primordial.

Références bibliques:

***Galates 2:17** Mais, tandis que nous cherchons à être justifié par Christ, si nous étions aussi nous-mêmes trouvés pécheurs, Christ serait-il un ministre du péché ? Loin de là !*

***1 Timothée 3:6** Il ne faut pas qu'il soit un nouveau converti, de peur qu'enflé d'orgueil il ne tombe sous le jugement du diable.*

3. Le Conseil des Evangélistes

Contrairement à la pensée populaire, la branche des Evangélistes est celle qui pose le plus de problèmes à l'Eglise. Etant censée être celle qui organise l'Eglise, établit l'enseignement et la fait croître par des évangélisations, quand elle n'assume pas son rôle elle laisse la porte ouverte à tous les désordres. C'est la première branche qui est censée garantir l'application de la volonté du Christ. Que constatons-nous

dans les paroisses ? Quand le Conseil des Evangélistes est miraculeusement existant, il est d'une léthargie qui n'a rien à envier au dernier des paresseux. Réunions quasi inexistantes, absence de plans de formation annuels, rareté de rapports et de documents écrits... Non seulement ce conseil doit être créé mais aussi il doit remplir totalement sa tâche par l'évangélisation des populations, l'enseignement et l'organisation du peuple de Dieu.

Proposition 3 : Chaque mois, ce conseil doit discuter après tous ceux qui sont montés ou qui sont prévus à la chaire d'enseignement afin de clarifier des points tels que : le temps de prédication, la doctrine, le respect des lectures... Il ne faut surtout pas laisser les erreurs se répandre. Tout doit être clarifié. Pour les points qui vont directement contre la doctrine du salut, il faudrait que celui qui l'a annoncé le contredise publiquement. En exemple, si quelqu'un devrait dire une chose telle que « tout pécheur ira au paradis », « votez tel parti politique » ... le même devra revenir sur ses propos à la fin du culte prochain. Le principe est simple : erreur publique, correction publique.

Proposition 4 : Le Conseil des Evangélistes doit retrouver sa place et sa vigueur dans les paroisses. Il doit former tout le monde : le peuple, les visionnaires et les choristes.

4. Le Conseil des femmes

De nombreux fidèles passent énormément de temps dans l'Eglise donc ils doivent être aidés au maximum. Combien de jeunes couples ont dû se séparer par manque de conseils ? Combien de jeunes filles se font tromper par des hommes ? Combien de femmes partent suivre des cours divers dans des institutions ? La plupart des devanciers aiment enseigner et non écouter, les devancières pourraient pallier à cela en écoutant les paroissiens et en les aidant dans leur vie quotidienne. La plupart des personnes aiment se confier aux femmes car elles ont une

oreille plus attentive. Il faudrait que l'Eglise du Seigneur puisse aussi profiter de ses compétences pour sa bonne marche. Le Conseil des femmes doit être fort ! Les femmes savent ce qu'elles vivent comme difficultés et elles pourront en venir à bout en s'unissant derrière celle que le responsable de paroisse aura choisi.

Proposition 5 : Le comité des femmes de la paroisse devrait avoir un représentant dans le comité paroissial afin de pouvoir participer à la gestion de la paroisse.

Proposition 6 : En fin d'année, chaque comité de la paroisse doit faire le bilan de ses activités de l'année et établir un programme pour l'année suivante. Ce programme devra être fourni avec des dates afin que l'évolution du travail puisse attester de tous.

5. Les repas communautaires

Les repas communautaires sont une bonne chose quand ils sont bien gérés. Il faudrait pour cela qu'il y ait une équipe (ou des équipes) qui se charge de la distribution de la nourriture peu importe celui qui l'offre. Cette équipe devra faire partie du « service social ». Pourquoi ce devrait être une équipe spéciale et pas celui qui l'offre ? De prime abord pour éviter de déstabiliser l'organisation de la paroisse, pour qu'il n'y ait pas de favoritisme dans la distribution et parce qu'il y a une partie de cette nourriture qui sera réservée aux familles les plus démunies. Nul besoin que ceux qui offrent le repas sachent quelles sont ces familles. Le service social, en fonction du nombre de familles, devra préparer des gamelles pour qu'elles puissent rentrer avec cela. Si cela est possible, qu'il y ait au sein du « service social », des personnes qui seront chargées de transporter la nourriture jusqu'au domicile de ces familles. Il faudra faire le maximum pour que les noms de ces familles ne soient pas connus. Ceux qui offrent le repas pourront par contre être affectés à la

distribution en tant que serveur et non en tant que donneur de directives. La distribution suit certains principes :

- Nul besoin de rassembler toute la paroisse pour que le repas communautaire commence. C'est pour cela qu'il doit y avoir un devancier désigné à l'avance qui dirigera les prières.

- La personne qui offre le repas et sa famille se mettront à genoux et seront entourées par les personnes présentes pour la prière. Il faudrait au préalable que l'heure du début du repas soit indiqué lors des annonces.

- Par ordre de priorité, on servira respectivement les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les sympathisants, les frères, les grands devanciers (Evangélistes) y compris le chargé paroissial puis les devanciers.

- la nourriture est distribuée aux personnes assises et personne ne doit venir réclamer quoi que ce soit. Il peut y avoir des demandes auprès des serveurs mais personne ne doit se lever.

- Il faudrait aussi prévoir la nourriture pour ceux qui sont en train de faire les prières.

Il faudrait que cela soit très clair pour tout le monde ; le repas communautaire n'a pas pour but de rassasier le peuple. Celui qui a faim doit attendre de rentrer chez lui pour manger à sa convenance. De plus, ce n'est pas le lieu des excès de table. S'il y a une abondance de boisson ou de nourriture, cela va en priorité dans les parts réservées aux familles démunies et dans le stock de ceux qui resteront au couvent.

Après le repas, la salle devra être laissée propre. Il va de soi que ce sont ceux qui ont organisé le repas communautaire qui devront s'occuper de la propreté. Ils pourront être aidés par leurs frères en Christ et par la cellule du « service social » chargée des repas communautaires.

F. LE COUVENT

1. Types de couvent

Le couvent ou retraite spirituelle est un temps que nous passons à la paroisse afin d'approfondir notre relation avec le Seigneur ou pour lui demander une quelconque grâce. C'est une période que nous consacrons essentiellement à la prière, à la méditation, au silence et aux autres activités spirituelles. Il peut être recommandé lors d'une révélation ou être fait de sa propre initiative. Cette rupture avec les activités quotidiennes doit être optimisée pour se fortifier spirituellement. Il y en a deux types :

- Le couvent ferme : pendant toute sa durée, on ne quitte pas l'enceinte de la paroisse pour aller chez soi ou encore au travail. Les seules activités auxquelles on participe sont celles de la paroisse. Dans sa forme la plus stricte, même les déplacements dans les magasins de proximité sont interdits. A celui qui le fait de prendre ses dispositions soit avec un proche soit avec une personne de bonne volonté.

- Le couvent standard : C'est une retraite sans véritable restriction sauf celles imposées pour le respect des lieux.

Que le couvent soit ferme ou pas, l'obtention des grâces divines dépendra du sérieux qu'on y met.

2. Durée du couvent

Les durées des révélation sont souvent d'un, trois, sept ou vingt-et-un jours. Il n'est pas conseillé d'en faire plus car l'abondance dégrade la valeur du bien. Par expérience, nous constatons que ceux qui font plus de sept jours ont un relâchement pire que s'ils étaient chez eux. Ils se mettent à rechercher de la distraction et deviennent initiateurs de discussions profanes. Ils perturbent ceux qui sont encore dans leur phase de recueillement.

Pour respecter la durée qui s'évalue en nombre de nuits, il faut entrer le mercredi avant 21h pour sortir le dimanche pour trois jours de couvent. Ou encore entrer le dimanche avant 21h pour sortir le dimanche suivant après le culte du sabbat pour sept jours.

3. Points déterminants

- Il faut respecter les règles du couvent : ne pas regarder la télévision ni avoir son portable tout le temps dans la poche ou encore avoir des occupations diverses de nature à nous divertir. Si quelqu'un pense qu'il ne peut pas se priver de son journal télévisé, il est libre de rester chez lui pour faire ce qui lui semble bon. Le problème qui est souvent rencontré est avec des personnes qui viennent faire des couvents et veulent imposer leur façon de vivre. Elles exhortent même leurs frères sur le bien-fondé du journal télévisé en parlant de juste équilibre et ébranlent ainsi la foi des faibles. Ce qu'elles n'arrivent pas à comprendre, c'est que même une chose licite peut devenir illicite si elle est pratiquée au mauvais endroit.

Pour les téléphones portables, avec leurs multiples applications qui nous distraient à chaque moment, ils doivent être utilisés à des tranches horaires précises. Pour toute urgence, il faut passer par le téléphone de la paroisse.

- Il faut venir à temps pour le premier jour. 22h semble convenable car il sera alors possible d'assister à la dernière adoration. Le dernier jour, il faut faire une action de grâce à la paroisse en signe de remerciement au Seigneur.

- A faire impérativement : Tout couvent commence par un jour de rémission de péchés s'il est supérieur à un jour. Pour les nouveaux fidèles, un devancier doit leur faire une prière d'entrée au couvent. Il faut prier sur une bougie tout en demandant à Dieu de nous pardonner toutes nos offenses. Cette bougie est par la suite allumée par un

devancier à la pierre saint Michel. Le premier jour est le plus important car il touche le point qui rompt l'alliance du Seigneur avec ses enfants ; le péché. Une sincère repentance est le pas indispensable vers l'exaucement.

- Il est préférable de jeûner durant cette période ; de 00h à 18h pour ceux qui le peuvent ou à défaut, manger peu durant la période du couvent. Il faut éviter les jeûnes trop rigoureux car ce n'est pas la finalité. Ne plus avoir de force pour participer aux prières ou aider les autres est pire qu'avoir le ventre rempli. La corde avec les trois fils du jeûne, de la prière et de la méditation de la parole est essentielle pour celui qui veut avoir de bonnes dispositions.

- Assister à toutes les adorations ; elles se font toutes les 3 heures à partir de 6H du matin pour ceux qui restent dans le temple.

- Participer aux éventuelles prières ou exhortations communes. Il y a des moments pour s'isoler et il y en a d'autres pour aller vers le groupe. Mais si on constate que le groupe est porté à la distraction, il faut discrètement s'en éloigner. Peut-être les autres sont dans leur période de repos après avoir beaucoup prié ou ont reçu la confirmation de l'exaucement de leurs prières. Si c'est le cas pour eux, ce n'est pas forcément le nôtre, il faut persévérer dans la prière.

- Il faut éviter de prolonger son sommeil, ce n'est pas le lieu. Certains seraient aussi tentés de se plaindre des autres à cause du bruit ou d'autres perturbations. Il ne faudrait pas oublier que le temple sert à la prière et que l'on ne va pas privilégier le sommeil de certaines personnes à la prière des autres. Celui qui veut avoir ses heures de sommeil habituelles sans être perturbé peut toujours rester chez lui. Habituellement les prières se font dans le temple jusqu'à l'adoration de minuit puis ceux qui veulent prier vont au parvis ou dans la cour sainte. Mais il serait mal venu pour une des personnes qui est dans le temple de demander à ceux qui prient ou qui s'exhortent de baisser la voix.

Pour le voisinage oui, mais pas pour ceux qui sont dans le temple ; la maison de Dieu est une maison de prières.

- Rechercher le calme, la paix et le silence. Eviter les rires et les regroupements de distraction. La voix du Seigneur est un murmure dans cet océan de paroles inutiles. Il faut savoir s'isoler pour ne pas être détourné du but recherché.

- L'hygiène est aussi très importante non seulement pour soi-même mais aussi pour ne pas mettre mal à l'aise les autres. Il faut se laver tous les jours, se brosser les dents même quand on jeûne. Il faut laver sa soutane si possible tous les trois jours ou en mettre une autre. Ne pas utiliser la soutane avec laquelle on fait le couvent durant le culte de sabbat.

- Les couettes ou draps utilisés à la maison ne doivent pas être apportés dans le temple. De plus, il faut privilégier les couettes blanches quand le sol le permet. Certaines paroisses ont des sortes de matelas de transat pour les couventiers, c'est très pratique.

- Il faut aussi partager sa nourriture s'il y a des personnes dans le besoin, consoler ceux qui en ont besoin ... rester chrétien. Il ne faut pas oublier que la paroisse doit payer des charges donc même si ce n'est pas demandé, il faut donner autant que possible pour aider la paroisse. Il ne faudrait pas aussi négliger le travail manuel. Laisser les autres nettoyer la paroisse et se consacrer uniquement aux prières n'est pas une bonne posture devant le Seigneur.

Proposition 7 : Un registre détenu par le responsable des couvents doit contenir les noms de ceux qui font le couvent et leur durée. Toutes les personnes qui dorment plus d'un jour doivent être enregistrées. De plus, aucun mineur ne doit être accepté sans permission de ses parents ou de ses tuteurs légaux.

G. L'ACCUEIL DES NOUVEAUX

1. La vision

C'est un don par lequel Dieu révèle des choses cachées. Il peut le faire directement ou par des anges. Si le grade est attribué par le responsable de la paroisse avec l'aide du responsable des visionnaires, il n'en est pas ainsi du don.

2. L'exorcisme

Le terme le plus courant pour parler d'exorcisme dans l'Eglise du Christianisme Céleste est « délivrance ». Les délivrances contre les puissances démoniaques sont très fréquentes dans les paroisses. Cela fait partie d'une des grandes fiertés des fidèles, de pouvoir chasser les esprits impurs qui perturbent les hommes. La plupart des délivrances se passent au sein des paroisses car c'est plus risqué de le faire chez les particuliers. Pour être délivré, il suffit d'aller dans une paroisse et de soumettre son cas à un des responsables. Après avoir exhorté la personne à « régler » sa vie selon Dieu, les prières pourront débiter si la personne souhaite se donner au Seigneur. Que personne ne s'abuse, les délivrances sont pour la plupart du temps soldées d'échec pour les personnes qui n'acceptent pas le Seigneur dans leur cœur. La possession démoniaque est étroitement liée au péché, il serait même inutile et contre-productif de vouloir ou de délivrer une personne qui ne souhaite pas réformer ses voies car sa condition future serait pire que celle avant la délivrance.

Quelques petits conseils pour ceux qui souhaitent se consacrer au ministère de délivrance en plus de l'enseignement de la parole :

- Adopter le jeûne comme mode de vie en plus d'être modéré dans ses repas
- Eviter la fanfaronnade lors des délivrances

- Ne pas avoir de rapports intimes 24h avant et après les délivrances
- Enormément prier et surtout la nuit
- Prendre un bain de sanctification après la prière
- Si possible dormir à la paroisse après la délivrance

Il faut noter qu'une délivrance ne s'improvise pas et peut avoir énormément d'effets négatifs pour celui qui la fait. C'est un combat contre des esprits méchants qui s'en prennent souvent à ceux qui prient quand ils trouvent en eux le péché. Pour celui qui est dans l'adultère ou dans la débauche, qu'il s'abstienne de prier pour la délivrance des autres car son cas ne ferait que s'empirer. Pour les chrétiens qui pensent que les délivrances ont cessé après le Seigneur Jésus, nous ne pouvons que les ramener à celles de saint Paul et de saint Pierre. De grâce, qu'ils évitent d'enseigner le mensonge s'ils se sentent incapables d'apporter la délivrance aux âmes possédées par le démon. Ce n'est pas à la portée de tout le monde de pratiquer l'exorcisme car cela nécessite une certaine force spirituelle.

Un autre enseignement erroné consiste à dire que toute personne est délivrée dès qu'elle reçoit le baptême. Il suffit de demander aux baptisés comment ils se font abuser spirituellement par des esprits Asmodée et autres. D'autres se voulant « rationnels » qualifient cela de croyance de « faibles », la réponse que nous avons à leur donner : si nier l'existence de Dieu, du démon, des anges peut leur faire plaisir parce qu'ils ne les voient pas, c'est leur choix. On peut toujours continuer à encourager les gens à rester malheureux et dépressifs par des enseignements qui renient deux mille ans de témoignages écrits et oraux.

Proposition 8 : Durant la première année qui suit le baptême, les fidèles doivent passer par les cases « repentance » et « délivrance ». Les trois premiers mois doivent être intensifs avec des prières et des bains de sanctification réguliers. Une équipe de devanciers doit en assurer le suivi afin que les fidèles soient soulagés de nombreux maux dûs à la méchanceté du Diable et à la négligence dans leur vie antérieure.

Références bibliques:

Matthieu 10.8 *Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.*

Matthieu 17.21 *Mais cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne.*

Actes 16.16-18 *Comme nous allions au lieu de prière, une servante qui avait un esprit de Python, et qui, en devinant, procurait un grand profit à ses maîtres, vint au-devant de nous, ... Elle fit cela pendant plusieurs jours. Paul fatigué se retourna, et dit à l'esprit: Je t'ordonne, au nom de Jésus Christ, de sortir d'elle. Et il sortit à l'heure même.*

Actes 19.12 *au point qu'on appliquait sur les malades des linges ou des mouchoirs qui avaient touché son corps, et les maladies les quittaient, et les esprits malins sortaient.*

3. Les prières

- Les yeux doivent être fermés pendant la prière

La prière s'adresse à Dieu et nécessite une concentration particulière. Toute personne qui s'adresse à une autorité de ce monde, le fait avec d'autant plus de respect que l'autorité est grande, or Dieu est l'autorité suprême. Il est déjà difficile de se concentrer quand on est seul et cette difficulté est multipliée dans la prière d'ensemble. Fermer les yeux aide à se concentrer et est indispensable à cause de notre regard qui ne peut se fixer convenablement sur le bien suprême.

- Les types de prières

Sans entrer dans un enseignement sur la prière, il faut savoir que l'Eglise différencie certains types de prière et cela est dû aux cantiques révélés et à la liturgie du culte. Il y a des prières de rémission de péchés et de sanctification, d'adoration, de remerciement et de louange, de force du Saint-Esprit et avancement de l'œuvre, de protection et de délivrance contre les esprits impurs, de bénédiction et de rehausse.

Toute prière doit commencer par la repentance avant toute autre demande et chaque prière de combat doit être suivie par une prière de rehausse.

4. L'enseignement

L'enseignement doit être une priorité dans l'Eglise et ceci à plusieurs titres ; la connaissance de la bible est indispensable à tout chrétien, la connaissance des préceptes et de l'Eglise est indispensable à tout chrétien céleste à cause de nos spécificités et le fait que chacun soit appelé à être devancier. Si la vision et la chorale sont très utiles pour l'édification des fidèles, elles ne doivent pas être prioritaires à l'enseignement biblique. Nous n'allons pas nous attarder sur cela car cela revient à du simple bon sens. Si dans une famille, un père néglige l'éducation de ses enfants cela signifie qu'il ne souhaite pas garantir leurs succès.

Penser que l'on apprend bien dans le tas ou que l'Esprit enseigne sont des principes utilisés par ceux qui ne veulent pas se donner les moyens. Tous les responsables veulent envoyer leurs enfants à l'école pour qu'ils réussissent socialement mais plusieurs négligent de créer des structures dans leurs paroisses afin que l'enseignement biblique soit dispensé. Cherchons l'erreur. Pour terminer et éviter de s'attarder sur ce sujet très important, il n'est pas difficile de voir que les cinq ministères cités dans la bible sont liés à l'enseignement.

Références bibliques:

Deutéronome 6:7 Tu les inculqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu seras dans ta maison, quand tu iras en voyage, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras.

Ephésiens 4:11 Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs,

Matthieu 28:19-20 *Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde.*

5. Le silence

Les trois premières années des nouveaux baptisés doivent se résumer à « Garde le silence, écoute, analyse ». Les faire rapidement participer aux activités de l'église ou leur donner la possibilité de donner leur point de vue peut être considéré comme la constitution d'une bombe à retardement. S'ils n'apprennent pas à se taire dans leur début, il leur sera encore plus difficile de le faire par la suite. Hors la spiritualité au commencement et pour fin l'humilité qui passe par le silence. La plupart des désordres actuels qui sont dans les paroisses proviennent des mauvaises habitudes des débuts. Tous ces nouveaux fidèles sont des futurs devanciers et malheureusement peu l'ont véritablement compris.

H.DIVERS

1. Le respect du voisinage

Il est de la volonté de Dieu que les paroisses cherchent à être en paix avec le voisinage autant que possible. Pour tout paroissien qui nuit au voisinage, la faute retombe sur la paroisse. C'est pour cela que les responsables paroissiaux doivent veiller au respect du voisinage. Les deux points les plus gênants sont le bruit et les discussions en dehors de la paroisse. Pour le bruit, les instruments doivent être joués doucement et les chants et paroles doivent être atténués durant la procession. Pour les discussions proches des lieux d'habitation et en dehors de l'enceinte de la paroisse, cela doit être interdit à partir d'une certaine distance s'il y a des voisins. Les processions ne doivent pas réveiller les voisins le matin et les veilles de prières ne doivent pas les empêcher de dormir.

2. Paroisse ou sanctuaire

Il y a des lieux qui ne peuvent servir de paroisse comme les appartements ou autres espaces étroits. Certaines personnes consacrent une pièce dans leur maison et la qualifie de paroisse. Cela est à éviter. Oui si on la considère comme un sanctuaire où on pourrait inviter quelques frères pour des enseignements bibliques ou des prières mais pas une paroisse.

3. Des labels pour les paroisses

Le siège mondial en tant qu'institution humaine, bien que provenant de Dieu, n'a pas la possibilité de savoir tout ce qui se passe dans les paroisses. La prudence est donc de mise pour confirmer qu'une paroisse respecte bien les prescriptions de l'Eglise. Si l'ouverture d'une

paroisse est permise à tout devancier de l'Eglise du Christianisme Céleste à partir du grade de Dehoto, rien ne permet de dire lors de l'ouverture si celui-ci est de bonne moralité. Etant un homme, il est possible que ce soit un voleur, un homme violent ou autres caractères qui sont incompatibles avec la gestion d'une paroisse. Pour cela, nous proposons une mise en place de labels afin de les distinguer. Un rapport public doit être disponible au niveau du diocèse afin que chacun sache les forces et faiblesses de chaque paroisse. La transparence est souhaitable pour tout le monde.

a. Label 0

Dans cette catégorie, il devrait y avoir toutes les paroisses qui sont dans un « local approprié » et qui ont moins de trois ans d'existence continue. Par « local approprié », on exclut les sanctuaires, des pièces d'appartement et des locaux pouvant contenir moins de cinquante personnes. Le local doit être au moins une grande salle et répondre aux normes de sécurité du pays. Les normes de sécurité peuvent être au niveau des matériaux de construction, du type de construction, des issues de secours, ... Toutes les paroisses se trouvant dans cette catégorie sont en période d'observation et ceci durant au minimum trois ans. Elles ne peuvent pas être véritablement considérées comme des paroisses bien que respectant parfaitement les cultes de dimanche. Aucune inauguration ne doit se faire avant ce délai d'observation par le diocèse en accord avec le Saint-Siège. S'il n'y a pas d'inauguration, il ne peut non plus y avoir de fête de moissons même juvénile. Le responsable de cette future paroisse pourra assister à certaines réunions du diocèse selon l'ordre du jour.

b. Labels 1 à 4

Dans cette catégorie, se trouvent des paroisses qui ont plus de trois ans d'existence et qui ont au moins une vingtaine de personnes. Les points pour les « noter » sont :

- Le respect des cultes du dimanche, des premiers jeudis du mois, le culte de miséricorde du mercredi et de sanctification du vendredi.

- Le respect des cultes de 19h
- La conduite de tous les cultes par des « oints » et non pas par des personnes à qui l'on a imposé les mains
- Un maître de chœur, un président du comité et un chef des visionnaires occupant leurs fonctions depuis plus de six mois. C'est une marque de stabilité.
- Les valeurs morales du responsable
- Le respect des normes de sécurité du pays
- Le port des apparats par les grands devanciers les jours de sabbat et le port obligatoire des sangles à tout moment dans l'enceinte de la paroisse
- Être à jour dans son loyer pour le local et si possible avoir une avance de plus de trois mois.
- Avoir des infrastructures de base ; des toilettes, une douche aménagée et des vestiaires.
- Avoir un parvis et une pierre saint Michel à l'extérieur
- Faire un compte-rendu trimestriel aux paroissiens sur l'état des finances de la paroisse (entrée – sortie). Il ne s'agit pas de détailler tous les postes de dépenses ou d'apporter les factures mais de donner un aperçu de la gestion financière de la paroisse.
- Le respect des prescriptions de l'Eglise (portiers durant le culte, respect de la liturgie, chant des cantiques révélés...)
- Le respect du voisinage et l'absence de nuisances sonores
- La salubrité des lieux
- L'acquittement de la part diocésaine et pastorale

Toutes ces conditions qui ne sont pas d'une grande exigence doivent respecter tous ces critères pour avoir le « label 4 ». Selon le jugement des membres du comité de notation, la note sera donnée. Par contre, on ne peut refuser le « Label 1 » à une paroisse qui a plus de trois ans d'existence continue et respectant un minimum de conditions. A partir de ce label, les paroisses peuvent déjà avoir des fêtes de moissons et un représentant auprès du diocèse en dehors du chargé.

Il y a un point qui nécessite une attention particulière, c'est le casier judiciaire du responsable. Que cela soit avant l'exercice de sa responsabilité, l'on peut considérer que cela fait partie de sa vie passée. Par contre, des décisions doivent être prises si c'est durant l'exercice de sa responsabilité que des agissements contraires à la loi ou d'un point de vue moral ont été posés. Il ne sert à rien de pratiquer une politique de l'autruche en croyant qu'un mal commis par un dignitaire de l'Eglise n'impacterait personne. Certains ont essayé et cela a inspiré des films à très grande audience. Si certains peuvent ne concerner que l'Eglise, il y a en d'autres qui sont du domaine public et plus précisément du domaine légal. Le point doit être abordé au moins au niveau du diocèse afin que celui-ci détermine la responsabilité du concerné et les meilleures décisions à prendre pour le bien de la famille chrétienne. Toute condamnation d'un point de vue de la loi du pays n'implique pas forcément une sanction au niveau de l'Eglise.

c. Labels 5 à 7

Les conditions de premier ordre ayant été respectées, le label d'excellence doit être attribué aux paroisses qui ont une grande portée nationale ou internationale. Celles qui se tournent vers la formation et aident les autres pour l'expansion de l'Eglise. Ce n'est plus dans cette catégorie que le respect des prescriptions de l'Eglise doit poser un problème. Il est fort souhaitable que ces paroisses soient construites afin qu'elles entrent dans le patrimoine de l'Eglise à la mort de leur initiateur. Ou encore qu'elles soient détenues à part égale entre celui que leur initiateur aura choisi, l'Eglise et un Conseil de paroissiens élus pour une certaine durée, avec une contrainte interdisant la vente. A tout pouvoir, il faut un contre-pouvoir. Le Saint-Siège est le centre fédérateur et le garant de la doctrine, de l'harmonisation des cultes et de la bonne marche de l'Eglise. Le Pasteur donne l'onction et nomme les dignitaires dans le monde. Tout le côté spirituel revient au Saint-Siège et une grande partie du côté organisationnel. Il semble évident qu'une personne ne va pas déployer tout son zèle pour construire un grand bâtiment, convertir des milliers de personnes et en pleine

expansion de son œuvre, voir un « flatteur des grands » arriver et être désigné comme responsable paroissial à sa place. Si le contraire devait être, la force de plusieurs se déploierait pour la flatterie et non pour l'œuvre. Nous sommes des hommes... C'est une certaine liberté qui laisse cours à de bonnes initiatives et qui aide à l'expansion de l'Église. Le Saint-Siège doit « cadrer » les bonnes et les mauvaises volontés. Par contre, si de par ses propres fonds une paroisse devait être érigée, il est tout à fait normal que son responsable soit désigné par le Saint-Siège.

Elles peuvent être évaluées sur des critères telles que :

- Des cours bibliques et des formations pour les devanciers et fidèles
- Une formation encadrée des instrumentistes et des choristes
- Des organigrammes détaillés de toutes les cellules de la paroisse
- L'archivage des données sur les différentes activités de la paroisse (dépenses et recettes de fêtes de moisson, nomination des différents responsables de cellules...)
- La transparence financière, une comptabilité claire : déclaration de tous les revenus auprès des autorités du pays.
- Des équipements et des infrastructures adaptés à la mondialisation (bureaux, salles de conférences, temple, technologie...)
- Un grand soutien aux autres paroisses surtout le plan de la formation et sur le plan financier.
- L'évangélisation et la couverture locale, nationale et internationale.

Une paroisse ayant ce label doit pouvoir aider à l'implantation de paroisses en envoyant des devanciers (évangélistes, choristes, visionnaires...) les soutenir. Elle doit aussi pouvoir affecter certains devanciers compétents pour aller ouvrir des paroisses dans d'autres régions et si possible à l'international. L'ouverture au monde est indispensable. Grâce à sa maturité, l'augmentation du nombre de paroissiens devient secondaire. La priorité est la formation et l'expansion.

Ces labels n'évaluent nullement les paroisses où la manifestation de Dieu est plus grande ou l'intégrité de ses membres. Ils sont orientés « organisation ». Il n'est pas exclu qu'il y ait des paroisses de label 2 mais où Dieu réside pleinement et d'autres de label 7 qui ne savent même ce que signifie l'amour de Dieu. Beaucoup trop de scandales naissent du désordre. Chacun prend la parole quand il le désire, un devancier en visite dans une autre paroisse enseigne sans en référer aux responsables du lieu, ou encore va à l'autel en dehors des heures de culte sans en avertir le chargé paroissial... Tout cela est du domaine de l'homme et non de Dieu. Dieu a laissé l'organisation à l'homme. Un homme peut être très spirituel tout en étant très désordonné. Or la gestion des paroisses nécessite beaucoup d'organisations.

Proposition 8 : Il faut que les paroissiens aient un mot à dire dans la gestion financière et organisationnelle de la paroisse. Cela est véritablement indispensable dans l'achat ou la construction de biens immobiliers si leur fonds y ont participé. Par exemple, pour l'achat d'une paroisse ; la gestion peut revenir à un tiers à son responsable, un autre tiers au Saint-Siège et le troisième tiers aux paroissiens. Cela donne aux derniers une vue de la gestion de la paroisse et une décision importante quant à la confirmation du successeur de leur responsable paroissial en cas de décès de ce dernier. Il est possible que ce soit un de ses proches qui soit désigné comme bénéficiaire et que celui-ci n'en soit pas digne. Dans ce cas, les paroissiens aidés du Saint-Siège pourront en désigner un autre tout en laissant un certain pouvoir de décision au représentant. Ce point doit être bien discuté car il peut être source de beaucoup de problèmes. D'un côté, le responsable paroissial aidé de sa femme ont sacrifié leur vie pour implanter la paroisse donc il est normal que sa famille ne soit pas exclue à la mort de l'homme. Il y a aussi les contributions des paroissiens qui doivent avoir une garantie que leur investissement était essentiellement pour le Seigneur. Puis il y a le Saint-Siège qui peut jouer un rôle d'arbitre en trouvant le juste milieu et pouvant exercer un double pouvoir ; aussi bien spirituel que temporel par la possession d'un tiers.

4. L'alignement lors de la procession

Pour des devanciers ayant le même grade, le plus âgé « aligne » l'autre, c'est-à-dire qu'il se met derrière lui. Bien que la fonction spirituelle soit primée, il ne faut oublier d'honorer les personnes plus âgées. La notion du respect doit être réciproque et enseignée à tous et doit surtout être manifestée à l'égard des personnes plus âgées. Néanmoins, il ne faut pas oublier que dans l'Eglise, le grade prime car l'autorité n'est plus naturelle mais provient de Dieu. Il faut prendre garde à ne pas confier des responsabilités importantes à des personnes qui auraient un âge avancé ou un grade élevé alors qu'elles sont manifestement charnelles. Charnel peut s'entendre de deux façons à ce niveau ; d'une part comme les passions du corps telles que la colère, le vol, la débauche ou d'un autre ordre tel que : le bavardage et le manque de tenue. Ce qui est bien avec la spiritualité et l'intégrité, même quand les personnes qui l'ont ne sont appréciées, elles sont reconnues comme telles. Cela doit être scrupuleusement respecté afin de ne pas créer de désordre. Il n'est pas rare de voir des personnes qui, non par souci d'ordre mais par vaine gloire aime à occuper les premières places et rappeler leurs grades ; ce sont des fils de pharisiens. Ils aiment être honorés par les hommes car Dieu leur rend ce témoignage dans leurs cœurs qu'ils ne sont pas dans sa volonté. Ne voulant se détourner de leurs chemins tortueux, ils veulent étouffer la voix qui les pousse à la repentance par les louanges des hommes. Cette catégorie de personnes est extrêmement dangereuse pour l'avancée de l'œuvre de Dieu car tant qu'elles ne sont pas louées comme elles le désirent, elles feront tout pour contester les décisions prises pour le bien de la communauté.

V - CHORALE

TABLE V

A. GENERALITE

1. Les Séraphins et les Chérubins.**P232**
2. Origine de la chorale dans l'ECC.**P233**
3. Rapport Cantiques – Prières.**P233**
4. Cantiques réservés par spécificités.**P235**
5. Les cantiques révélés.**P235**
6. Les cantiques composés.**P237**
7. Emplacement de la chorale dans le temple.**P237**
8. Salubrité de la chorale.**P238**
9. La fornication.**P238**
10. La solidarité entre choristes.**P239**

B. ORGANISATION

1. Le maître de cœur et ses assistants.**P241**
2. Choix du Maître de chœur.**P241**
3. Choix du bureau.**P242**
4. Echange semestriel des Maîtres de Chœur et des choristes.**P242**
5. Critères d'entrée à la chorale.**P243**
6. Les enfants à la Chorale.**P244**
7. Informatisation des données.**P245**

C. DISCIPLINE & FORMATION

1. La durée des répétitions.**P247**
2. L'étude des cantiques.**P247**
3. L'enseignement biblique.**P248**
4. La formation des instrumentistes.**P249**
5. Les sanctions.**P249**

D. DEROULEMENT DU CULTE

1. Le rôle de la chorale pendant le culte.**P252**
2. La sanctification à la chorale.**P253**
3. La prière des choristes.**P254**
4. L'organisation pour la présence aux cultes.**P254**
5. Programme mensuel des cultes.**P254**
6. La durée dans les cultes.**P255**
7. Arrêt des cantiques en fonction du conducteur.**P255**
8. La langue utilisée.**P255**
9. La danse.**P256**
10. Le volume du son.**P258**
11. L'utilisation des instruments durant le culte.**P259**
12. L'argent récolté.**P260**
13. La discipline.**P262**

E. TENUE SACERDOTALE & OUVERTURE

1. Les tenues sacerdotales.**P265**
2. Port de la tenue de choriste.**P267**
3. L'enregistrement des concerts & autres.**P269**
4. Déplacement de la chorale.**P269**
5. La louange mensuelle.**P270**

A. GENERALITE

L'objectif de ces écrits est de donner une feuille de route pour toute chorale de l'Eglise du Christianisme Céleste. Le challenge à relever est grand et quasi-impossible pour celui qui n'a pas la foi. Le but est de maintenir des cantiques spirituels tout au long du culte. Ne plus proposer au peuple une joie éphémère mais une union avec le Seigneur par l'adoration. Cela n'est pas facile à cause de nos influences mondaines mais c'est réalisable pour de bonnes volontés. Nous ne visons pas la quantité mais nous recherchons la qualité. Même si une paroisse devait être la seule où ne sont chantés que des cantiques qui tendent à l'élévation spirituelle, qu'elle l'assume et attende une bénédiction spéciale. Tout doit être mis en œuvre afin que personne ne soit privé de sa grâce. De nos jours, la recherche de spiritualité se fait rare de même que la vertu. Retrouvons cet enthousiasme qu'a connu l'église au début du christianisme et demeurons dans le « hautement » spirituel. Aucune chorale n'est obligée de suivre l'exemple d'une de ses sœurs si celui-ci n'est pas bon. L'œuvre est commune mais il faut savoir garder cette particularité de ne chanter que des cantiques révélés ou composés. Le répertoire du christianisme céleste est assez riche pour que nous ne regardions pas à l'extérieur. Si des stages pour les apprendre sont nécessaires, cela doit être mis en œuvre afin que nous ne soyons non plus dans la volonté permissive de Dieu mais dans la parfaite qui attire le plus de bénédiction. Quel est l'intérêt du Seigneur de révéler autant de cantiques s'ils ne sont pas considérés à leur juste valeur par ses enfants? Notre gloire n'est pas d'avoir les meilleurs chanteurs ou instrumentistes mais d'avoir une chorale à la seule gloire de Dieu et louant selon l'inspiration divine. De grâce mes frères, nous vous en supplions, conformons-nous à la seule volonté du Seigneur. De part nos origines, nos statuts sociaux, nos centres d'intérêt, nous sommes différents et c'est le Christ seul qui nous unit. Quitter de sa volonté reviendrait à fragiliser son corps.

La chorale de Dieu ne doit pas oublier son rôle dans une paroisse. Plusieurs pensent qu'il est de chanter et de seulement réjouir le peuple mais cela n'a pas sa place dans le message du Christ. Un seul Esprit, un

seul corps et différents ministères et œuvres pour l'édification du corps de Christ. Il ne faut surtout pas oublier que les dernières paroles de notre Seigneur avant son départ visent à aller annoncer son message et à enseigner son peuple. Donc toutes les œuvres du Seigneur concourent à l'extension du corps du Christ et à son enseignement. Le but de la chorale est premièrement de chanter à la gloire de Dieu seul, deuxièmement d'instruire son peuple par des paroles faciles à retenir puisque mises en mélodie et troisièmement de le consoler en attendant la parousie. Cela se résume par l'amour envers Dieu (vertical) et par l'amour envers le prochain et l'amitié envers ses frères (horizontal). Le bien-être d'une chorale dépend énormément de la gestion mise en place par le maître de chœur. S'il est laxiste dans son œuvre ou manque de rigueur, l'indiscipline règnera. S'il est consciencieux, doux et ferme selon le Seigneur, alors l'ordre et la paix règneront. Il doit avoir l'autorité nécessaire selon le Seigneur et selon le responsable de la paroisse afin de mettre tout en œuvre pour maintenir l'intégrité et l'ordre au sein des brebis qui lui sont confiées. De même, point très important, des parents lui confient la charge de leurs enfants. Il est vrai que son rôle est très important dans la paroisse de part le nombre de choristes mais qu'il prenne garde à ne pas se créer un royaume dans le royaume de Dieu. La structure autour de lui sert à ne pas l'accabler de travail et non pas à définir des règles contraires à celles de ses responsables. Le choix du maître de chœur se fait par la volonté ou la permission de Dieu. Mais cela ne garantit en rien son intégrité ; la preuve, c'est le Seigneur qui a choisi Jéroboam l'idolâtre pour être roi d'Israël.

Les cantiques révélés et le rituel des cultes sont notre principale richesse accordée gracieusement par le Seigneur. Efforçons-nous à les maintenir dans l'église et à bénéficier de la grâce qui en découle. Malheureusement, la course est lancée pour les innovations ce qui dénature notre caractère d'église révélée. Nous conseillons aux maîtres de chœur à l'instar de Héman, Asaph et de Jeduthun, d'éviter d'écouter des chansons qui s'opposent au message du Christ. Celles qui parlent de plaisir, de sensualité, d'argent, de crimes, de sexe et autres joies des

païens. Qu'ils incitent les choristes à suivre leur exemple. Il est demandé aux artistes chrétiens célestes de ne pas utiliser les cantiques pour un but commercial. Pour toute demande, il faudrait faire une requête au Siège en précisant les cantiques souhaités. Un chargé de paroisse n'a pas l'autorité nécessaire pour valider une telle demande.

Références bibliques:

1 Corinthiens 14.26 *Que faire donc, frères? Lorsque vous vous assemblez, les uns ou les autres parmi vous ont-ils un cantique, une instruction, une révélation, une langue, une interprétation, que tout se fasse pour l'édification.*

Ephésiens 4.12 *pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ,*

Matthieu 28.19-20 *Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde.*

1 chroniques 25.1 *David et les chefs de l'armée mirent à part pour le service ceux des fils d'Asaph, d'Héman et de Jeduthun qui prophétisaient en s'accompagnant de la harpe, du luth et des cymbales. Et voici le nombre de ceux qui avaient des fonctions à remplir.*

1. Les Séraphins et les Chérubins

Sur les neuf chœurs angéliques, les Séraphins et les Chérubins sont ceux qui sont le plus proche de Dieu. On les associe particulièrement à la louange et à l'adoration du Seigneur. Séraphin signifie « Ardent » et Chérubin « Plénitude de connaissance ». Cela suppose que les chantres ou ceux qui veulent faire cette œuvre dans la maison de Dieu doivent exercer leur cœur à aimer le Seigneur d'un amour ardent i.e. respecter ses commandements. Ils doivent aussi avoir une bonne connaissance de Dieu, qui bien sûr passe par la méditation des écritures. Il y a un seul Dieu ; le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Un Dieu en trois personnes. Ces trois Personnes sont de même gloire, de même puissance et de toute éternité. Ils sont consubstantiels. Le Fils est le « Logos » ou

« Verbe » de Dieu et le Saint-Esprit est l'« Amour » du Père pour le Fils et vice-versa. D'où le fait que ces anges reflètent des attributs divins. Ils ont aussi une grande capacité de combat. Celui qui ne les imite pas ne peut être adorateur de Dieu, tout ce qu'il ferait ne serait qu'ombre d'une réalité.

2. Origine de la chorale dans l'ECC

La première chorale dans l'ECC a été mise en place en 1950 à Treichville en Côte d'Ivoire par le devancier Yansunnu Nathaniël. En 1947 il avait été révélé par le Saint-Esprit qu'uniquement les cantiques révélés devaient être chantés lors du culte. Au début de l'Eglise, aucun instrument n'était utilisé et ce n'est que plus tard, sur l'insistance du devancier que le Prophète Fondateur les a permis. Cette autorisation ne s'est pas faite par une révélation du Saint-Esprit mais par sa propre autorité. En 1985, avant sa mort, il était revenu sur sa décision en voyant « la distraction » que cela occasionnait mais le mal avait déjà de solides racines. Son successeur à Imeko, le devancier Bada Abiodun Alexander lui aussi a essayé de régler ce problème de chorale sans succès jusqu'à sa mort.

Références bibliques:

Jean 14.21 *Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui qui m'aime; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, je l'aimerai, et je me ferai connaître à lui.*

Jean 1.1 *Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu.*

3. Rapport Cantiques – Prières

Il est communément dit que « chanter c'est prier sept fois ». Pris littéralement, cela est un conte de fées ! En nul endroit de la bible cela

n'est dit et cela pousse même les mal affermis à négliger la prière, à se prosterner devant Dieu. La prière et la louange vont de pair et pour aller plus loin, la louange est un type de prières. Il y a les prières d'actions de grâce qui contiennent la louange, des prières de demandes... Celui qui pense aimer la louange sans aimer la prière est loin d'être spirituel. Il n'y a aucun serviteur de Dieu qui n'ait aimé la prière dans sa pluralité. Le roi David lui-même était un très grand homme de prières. Louer est très agréable à Dieu et nous incitons vivement les chrétiens comme les choristes à toujours louer Dieu en tout temps. Mais qu'ils ne négligent pas toutes les autres armes que le Seigneur nous a confiées. Soyons équilibrés ! Que chacun s'examine attentivement et il verra que si l'homme ne se prosterne pas constamment devant Dieu c'est plus par paresse ou par négligence. A cela, nous ajoutons ce point : peut-on sincèrement élever des louanges à un roi en faisant en même temps une autre activité ? S'il y a quand même une récompense à cela car il est préférable de chanter des cantiques en étant distrait que de chanter des chansons mondaines, la pleine grâce descend quand on visualise intérieurement celui à qui on s'adresse et dans la concentration. Beaucoup malheureusement tombent dans ce piège. Ils font il est vrai ce qui est bien, de chanter à Dieu toute la journée mais ils négligent un aspect très important, prendre le temps de se prosterner et se focaliser uniquement sur Dieu. Les écritures nous rapportent à maintes reprises le Christ en prières. Lors de la sainte cène il a chanté le « Hallel ». Les autres fois, ce sont ses propres prières qui nous sont rapportées. Disposer vos esprits par la louange, rendez gloire à Dieu par vos cantiques et humiliez-vous énormément devant lui par vos prières et vos supplications.

Références bibliques:

Matthieu 6.6 Mais quand tu pries, entre dans ta chambre, ferme ta porte, et prie ton Père qui est là dans le lieu secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

4. Cantiques réservés par spécificités

On ne peut chanter un cantique de combat et faire une prière de remerciement. Même l'ordre du culte nous enseigne qu'une prière fait suite à un type de cantiques précis. Essayons d'être cohérent même dans nos prières à la maison. Tout choriste doit être habilité à distinguer les différents types de cantiques ; repentance, combat...

5. Les cantiques révélés

Trois points seront abordés ; les cantiques spirituels ou cantiques du monde, l'universalité du message de Dieu et les cantiques d'autres congrégations religieuses.

Il est indispensable que les cantiques chantés lors du culte aient une dimension spirituelle. Tout chant où le nom de Dieu est mentionné n'est pas forcément spirituel. L'exemple type est celui des mélodies entraînantes, adaptation des coutumes locales. On ne peut méditer et suivre des cadences qui excitent plus à la sueur qu'à autre chose. Le royaume de Dieu est spirituel, le corps comme le mouvement est celui de l'esprit et non celui de la chair. Celui qui danse dans la chair danse pour lui-même et non pour Dieu et il le fait parce qu'il aime danser. Les vrais adorateurs sont ceux qui le font en esprit et en vérité. L'esprit appelle à l'élévation et la vérité à éviter tout mélange. Un chantre de Dieu n'apporte pas une consolation aux hommes nostalgiques de musiques mondaines mais à ceux qui veulent décharger leurs fardeaux dans la repentance et l'espérance d'un monde meilleur. Un cantique de culte n'est pas un chant d'animation de spectacles. Il faut éviter autant que possible les rythmes locaux et viser le caractère universel des vrais adorateurs. Il a été demandé aux chrétiens de ne pas judaïser car toutes les nations accourront à la montagne sainte de l'Eternel. Comment alors une communauté pourrait considérer Dieu comme autochtone et amateur de musiques et tendances locales ? La culture divise quand elle

est mise en avant devant des personnes d'origines diverses. Quand même ceux qui l'appliquent auraient de la bonne volonté, il y aurait toujours du favoritisme et la mise à l'écart des minorités. Est-ce la volonté de Dieu ?

Jusqu'aux cantiques avant la prédication, ne doivent être choisis que ceux qui ont été révélés. Puis le choix revient au maître de chœur de continuer dans cette lancée ou d'y ajouter des cantiques composés. Il est interdit d'utiliser pendant le culte des cantiques d'autres congrégations chrétiennes bien qu'elles soient nos sœurs en Christ. Unicité mais pas uniformité dans l'adoration. Nous adorons le même Dieu mais avec une approche différente. Si le fond est le même, la forme est différente car elle est révélée dans l'Eglise du Christianisme Céleste.

Références bibliques:

Ephésiens 5.19 *entretenez-vous par des psaumes, par des hymnes, et par des cantiques spirituels, chantant et célébrant de tout votre cœur les louanges du Seigneur;*

Colossiens 3.16 *Que la parole de Christ habite parmi vous abondamment; instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres en toute sagesse, par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels, chantant à Dieu dans vos cœurs sous l'inspiration de la grâce*

Jean 6.63 *C'est l'esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont esprit et vie.*

Matthieu 4.17 *Dès ce moment Jésus commença à prêcher, et à dire: Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche.*

Galates 2.14 *Voyant qu'ils ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Évangile, je dis à Céphas, en présence de tous: Si toi qui es Juif, tu vis à la manière des païens et non à la manière des Juifs, pourquoi forces-tu les païens à judaïser?*

Romains 15.11 *Et encore: Louez le Seigneur, vous toutes les nations, Célébrez-le, vous tous les peuples!*

6. Les cantiques composés

Deux points seront abordés ; la composition personnelle de cantiques et sa mise à disposition gratuite ou à prix réduit.

Il est important afin de développer l'esprit de louange et d'adoration chez les choristes par cet exercice. Certains doivent être choisis afin d'écrire des « cantiques nouveaux » à Dieu. Chaque semaine, de nouvelles personnes doivent rédiger des cantiques qui leur viennent à l'esprit. Ceux-ci seront répertoriés dans l'ordinateur de la paroisse afin qu'un jour, ils puissent servir aux générations futures. Les noms et dates seront indiqués pour chaque cantique nouveau. Par la suite, ces cantiques seront disponibles sur le site de la paroisse afin que la communauté céleste mondiale puisse les lire ou écouter. Cela permet aussi de déceler des dons davidiques. Il faut tout de même s'assurer que ces cantiques ne sont pas en contradiction avec la bible.

De grâce, pour ceux qui ont des inspirations, il n'est pas obligé que ce soit commercialisé. Et si cela est fait, éviter d'en faire un instrument pour s'enrichir en les proposant à des prix abordables pour la multitude car c'est un don gratuit de Dieu. Le roi David n'a pas vendu ses psaumes mais les a fait rédiger pour notre consolation.

7. Emplacement de la chorale dans le temple

Quand on est situé à l'entrée de la paroisse, la chorale est située du côté droit ; du côté des hommes. Elle est entre les chaises des deho et l'autel. Les hommes choristes sont aux premières places et plus proches de l'autel et les femmes sont derrière eux. Cela donne l'impression de former deux blocs qu'il faut distinguer peu importe les voix.

8. Salubrité de la chorale

La chorale doit toujours être propre. Que personne ne laisse ses effets personnels ; cahiers, livrets de cantiques et autres. La chorale ne doit que contenir que les instruments. Même les tenues des choristes et les bibles ne doivent pas rester à la chorale. Toujours garder à l'esprit que la chorale est un autel de Dieu. Dieu aime la propreté et l'ordre. Rendons-lui cet hommage et recueillons les fruits dans notre vie.

9. La fornication

Deux points seront abordés ; la très forte sensibilisation contre la débauche et le fait de ne pas proposer de conjoint à un choriste.

Le maître de chœur doit veiller à ce qu'une odeur de souillure et de débauche ne se répande pas comme parfum de mauvaise odeur devant le trône de Dieu. C'est le parfum d'Asmodée. Ce n'est pas non plus à lui ni à qui que ce soit de désigner ou même de proposer un conjoint à un choriste. Et nul ne doit cacher ses véritables intentions derrière de petits mots implicites. Si un de ces actes est constaté, un membre du bureau doit le signaler lors des réunions et si cela perdure, au comité paroissial. Il est méchant de jouer avec la fragilité et la sensibilité du peuple. Que tout le monde soit vigilant à ce qu'il n'y ait pas de jeux de séduction à la chorale. Cela ne signifie pas que deux choristes ne peuvent pas se marier. Il faut juste veiller à ce que tout soit officiel. Une personne hors de la chorale ou de l'église doit être rassurée si son conjoint fait partie de la chorale. Cela ne pourrait pas être le cas si une atmosphère d'impudicité devait y régner. Un maître de chœur qui manque de fermeté envers ce type de pratique se fait complice en laissant l'esprit de Jézabel s'implanter dans l'autel de Dieu.

Références bibliques:

Apocalypse 2.20 *Mais ce que j'ai contre toi, c'est que tu laisses la femme Jézabel, qui se dit prophétesse, enseigner et séduire mes serviteurs, pour qu'ils se livrent à l'impudicité et qu'ils mangent des viandes sacrifiées aux idoles.*

10. La solidarité entre choristes

Il est important de veiller à ce que personne ne soit lésé ou favorisé. Le traitement doit être le même pour tous. La perte d'un membre de la famille proche d'un responsable de la chorale doit être considérée de la même façon que celle d'un autre choriste. Si des cotisations sont faites, qu'elles le soient de façon anonyme. Il n'est pas important de savoir qui a cotisé et qui ne l'a pas fait. Cela est source de division et de problèmes inutiles. De plus, la cotisation n'est pas obligatoire mais elle fait appel au cœur et aux capacités de chacun. Ceux qui donnent leur argent ne sont pas forcément ceux qui craignent Dieu. Il y a des riches qui donnent et n'ont aucune crainte de Dieu et des pauvres qui ne donnent pas mais qui aiment tendrement le Seigneur. Il peut arriver que certaines personnes soient lésées car l'erreur est humaine. Que la personne lésée ne soit pas frustrée car le Christ ne nous a pas envoyé pour recevoir de l'aide mais seulement pour en donner. Ce n'est pas un droit pour le chrétien d'être aidé mais c'est un devoir pour lui d'aider son prochain.

B. ORGANISATION

1. Le maître de cœur et ses assistants

Il n'est pas indispensable d'avoir une belle voix pour être maître de chœur. Comme toute responsabilité, cela demande une certaine capacité de travail et un bon esprit d'organisation. La charge de travail est très lourde. Il faut :

- donner les plannings de culte
- suivre la progression des choristes
- planifier des concerts et autres évènements
- suivre son représentant au comité ou y être
- instaurer l'ordre et la discipline dans la chorale
- donner des enseignements bibliques suivis
- veiller à la formation de la relève
- élaborer des tours pour la présence lors des cultes
- veiller à l'épanouissement de chacun

Et bien d'autres domaines tels que gérer les conflits internes. Tout cela prend beaucoup de temps et d'énergie. C'est pour cela que le maître de chœur doit se faire assister par des personnes voulant aussi la progression de l'œuvre de Dieu. Dans le choix de ses assistants, il doit choisir des personnes régulières à la chorale.

2. Choix du maître de chœur

Le maître de chœur est nommé par le responsable de la paroisse après consultation du comité paroissial ou du conseil des anciens. Il rend compte à ceux-ci aux réunions du comité paroissial. Il est indispensable qu'il y ait un représentant de la chorale au comité paroissial. Ceux qui

l'ont nommé peuvent l'enlever après justification écrite. Celle-ci n'est importante que pour laisser une trace aux générations futures.

Une femme peut être maîtresse de chœur. Cette possibilité n'a pas été révélée et non plus refusée par le Prophète-Fondateur quand cela lui a été proposé par certains devanciers. Mais qu'elle respecte tout de même certains points tels que ne pas tourner le dos à l'autel et ne pas faire de prière étant debout aux choristes sauf s'il n'y a que des femmes. Si une révélation devait demander que « le maître de chœur » fasse une prière aux choristes, elle délèguera cela à un choriste homme.

3. Choix du bureau

Une partie du bureau doit être votée. La théocratie n'exclut pas la démocratie pour éviter des clans. Chaque nomination doit correspondre à un besoin car nommer plusieurs responsables crée du désordre.

4. Echange semestriel des Maîtres de Chœur et des choristes

Le maître de chœur et ses conseillers doivent rencontrer au moins une fois par semestre chacun des choristes afin d'assurer une bonne cohésion et une progression constante de la chorale. Ainsi chacun pourra leur faire des propositions pour faire évoluer l'œuvre. Eux, donneront des conseils aux choristes afin qu'ils croissent spirituellement. Les conclusions de ces échanges doivent être conservées hormis les points personnels. Les points à noter sont les axes d'amélioration et les besoins des choristes. Il est important de s'attarder sur la relation personnelle de chacun avec le Seigneur. Les grandes lignes doivent être notées pour un suivi plus efficace. Il ne suffit pas d'être assidu pour être un bon choriste. Un bon choriste est

d'abord un bon chrétien et il n'y a pas de bon choriste qui ne soit bon chrétien. Une appréciation des choristes sera aussi faite sur leurs responsables. Celle-ci se fera sous forme de questionnaire anonyme et tout sera remis au comité paroissial. Celui-ci en discutera avec les responsables de la chorale sans leur montrer les questionnaires recueillis. Ce questionnaire ne sert pas à changer de maître de chœur mais à l'aider à progresser. Une personne qui ne rend de compte à personne ouvre des portes à l'adversaire.

5. Critères d'entrée à la chorale

Pour faire partie de la chorale, il faut être un chrétien céleste, donc être baptisé. Tout nouveau baptisé doit obligatoirement passer à la chorale et y faire un minimum d'un an. Cela se justifie par le fait que la plupart des activités commencent par le chant de cantiques révélés. Les sympathisants peuvent assister aux répétitions sans pour autant être considérés comme des choristes. Après trois mois minimum de préparation, le maître de chœur et son bureau jugent selon la motivation, l'admission du fidèle à la chorale. Ils remettront un document à l'intéressé qui devra être signé pour finaliser son adhésion. Pour les mineurs, ce document doit être signé par leurs parents ou leurs tuteurs légaux. Faire attention à bien respecter cela car ceci peut engendrer de nombreux problèmes judiciaires si ce n'est pas considéré. Un mineur ne peut pas prendre ce type de décision sans l'accord de ses parents.

Après plus d'un mois d'absence non justifiée, tout choriste doit faire une période de recyclage afin de pouvoir monter à l'autel de la chorale. Peu importe leurs qualités ou leurs anciennetés, il ne doit pas y avoir de favoritisme. De même, pour un choriste venant d'une autre paroisse, s'il change de paroisse, il doit faire au minimum un mois de remise à niveau. Il n'est pas dans les attributions du maître de chœur de savoir la raison de son départ de l'autre paroisse. C'est au comité

paroissial de s'en occuper et régler tout ce qui concerne l'admission ou le refus d'autres chrétiens célestes au sein de la paroisse.

6. Les enfants à la Chorale

Les sujets abordés seront l'interdiction de la chorale aux non baptisés et la délimitation de l'espace des choristes. Il n'est pas permis à un non baptisé de monter à la chorale. Idem pour un non choriste hormis le sacristain et le responsable de la paroisse. C'est un autel particulier de Dieu destiné aux chantres! Si un frère ne peut pas monter au grand autel, comment pouvons-nous justifier qu'un non baptisé puisse monter à l'autel de la chorale ? Un sympathisant peut-il monter à l'autel de la chorale ? Un bébé qui n'a pas reçu le baptême bien qu'étant dans un état d'innocence a quand même son péché originel. Il ne peut normalement monter à la chorale mais une dérogation jusqu'à trois ans est donnée pour faciliter l'œuvre aux mères. La « sortie d'enfant » ne donne pas le statut d'enfant de Dieu qui ne vient que du baptême seul. Donc il faut faire baptiser l'enfant le plus tôt possible. En dehors des jours de cultes, personne ne devrait monter à la chorale sauf pour l'entretien du lieu. Est-ce permis qu'un prédicateur chrétien céleste prêche en dehors du pupitre pendant le culte du dimanche? Pourquoi serait-il alors permis à un instrumentiste ou à un choriste de chanter hors de l'autel de la chorale ? Dans la même lancée, il est interdit d'inviter des musiciens du monde pour monter à la chorale soit pour jouer ou chanter à proximité de la chorale. Il peut y avoir des exceptions pour les petits enfants non baptisés qui ne peuvent s'éloigner de leurs parents choristes. Ils pourront rester à proximité de la chorale et sans porter la tenue des choristes sauf par révélation. S'ils veulent à tout prix que leurs enfants soient avec eux, ils doivent les baptiser. Pour les fêtes de moisson, il est aussi interdit de faire venir des musiciens du monde. Si le maître de chœur est en manque d'instrumentistes et que c'est nécessaire pour lui, il devra demander l'aide d'autres chorales célestes. Dans le cas où les autres

chorales ne peuvent l'aider, il doit se contenter de ses choristes. Dieu est avec lui et cela est largement suffisant.

7. Informatisation des données

Il est important que toutes les données de la chorale soient stockées pour les générations futures. Si le maître de chœur a un devoir devant Dieu, il en a aussi devant les hommes et ses successeurs. Comme données importantes, il y a :

- Les réalisations (CD, vidéos, documents rédigés, sites créés...)
- Les données d'identification choristes (nom, sexe, axes d'amélioration, ...)
- Les achats ou dons d'instruments
- Les couvents, sorties, veillées de prières organisées
- Les formations entreprises pour les instrumentistes
- Les programmes de culte et leur respect par les choristes
- Le budget moyen par choriste pour la préparation des fêtes de moisson
- Les sanctions des choristes
- Les dépenses pour le matériel (piles, trépied, ...)
- Les retards, absences et dispenses des choristes

C. DISCIPLINE & FORMATION

1. La durée des répétitions

La durée des répétitions doit être déterminée à l'avance. Chacun doit savoir à quelle heure il arrive et à quelle heure il sera libéré. Que les responsables veillent à ne pas déborder sur la durée fixée pour les répétitions. Ceci englobe l'enseignement biblique et l'étude des cantiques. Parmi les choristes, il y a des femmes mariées, des mineurs qui doivent rendre des comptes à leurs parents, des pères d'enfants. Il est important et indispensable que la ponctualité soit de rigueur. C'est un signe d'une chorale bien organisée. Un minimum de discipline doit régner durant les répétitions.

2. L'étude des cantiques

Dans le choix des cantiques de culte, un minimum de cantiques doit être obligatoirement connu. Au moins un cantique par semaine doit être parfaitement connu. Ne pas demander un nombre important de cantiques à cause des activités extra spirituelles des uns et autres. Mais sur ce nombre fixé, être intransigeant afin que celui qui l'ignore ne monte pas le dimanche. Cela permettra à ceux qui veulent avancer d'avoir un minimum pour pouvoir eux-mêmes s'épanouir personnellement. Faire preuve de rigueur pour la connaissance des cantiques afin d'écarter ceux qui assimilent la chorale à un regroupement de joyeux chanteurs paresseux.

3. L'enseignement biblique

La chorale regroupe la plupart des nouveaux convertis et la jeunesse de l'église. Il est indispensable que la crainte de Dieu leur soit inculquée par la connaissance de la parole de Dieu. Les exhortations doivent porter sur des versets bibliques en relation avec les cantiques chantés. Il est faux de croire que ce n'est pas le rôle de la chorale. Prenant beaucoup de temps et d'énergie aux choristes, si la parole de Dieu ne leur est pas enseignée, beaucoup seront sans armes. Il est aussi un constat amer ; beaucoup de choristes dorment pendant les prédications. Le maître de chœur doit être très vigilant en veillant sur les brebis que le Seigneur lui a confiées.

Que tout le monde n'exhorte pas. Qu'il soit choisi au sein de la chorale deux ou trois personnes connaissant la bible et de bonnes mœurs qui s'occuperont de porter l'enseignement à la chorale. Ce choix sera fait par vote démocratique et anonyme en présence de plus de deux tiers du nombre total des choristes et validé par le président du comité. Chacun des choristes présents mettra trois noms sur une feuille par ordre de préférence. Ces docteurs occuperont leurs fonctions pendant un an renouvelable. Par un vote ainsi fait, le Seigneur choisira sans favoritisme ceux qui doivent parler de lui comme dans le cas de Matthias. L'enseignement aura une durée de 30 minutes au début des répétitions. Il doit être préparé à l'avance. Ceux qui n'y assistent pas ne doivent pas participer aux répétitions des chants. Cela est aussi valable pour les retardataires. Nous sommes une église de Dieu et non dans un camp de vacances où chacun arrive quand bon lui semble. Il ne sert à rien d'avoir une belle voix et ne pas craindre Dieu. L'importance est le respect des règles fixées par le maître de chœur en relation avec le comité paroissial et non sur un charisme qui appartient aussi aux païens. Bien sûr il est préférable pour un choriste de craindre Dieu et de bien chanter que de craindre Dieu et ne pas bien chanter.

4. La formation des instrumentistes

Tout le monde n'est pas apôtre. Tout le monde n'est pas prophète. Mais tout le monde peut aider. La relève doit être une des préoccupations majeures de tout maître de chœur. L'absence d'une personne ne doit pas bloquer l'avancement du grand nombre. Ainsi que chaque instrumentiste forme au moins une personne afin d'assurer la relève. Il est préférable que cela se fasse hors de la période des répétitions de la chorale. Qu'il choisisse des personnes motivées. L'instrument le plus utilisé étant le synthétiseur, une attention particulière doit y être apportée. Evidemment que cela se fasse bénévolement. La charité est le propre du chrétien et personne ne vient s'enrichir matériellement à l'église grâce à son don. Que chacun ait la foi que Dieu est le rémunérateur de ceux qui aident leurs frères en toute charité.

Il se peut qu'il n'y ait pas de personne disponible pour former les instrumentistes. Si c'est le cas, le Seigneur n'interdit pas à ceux qui le peuvent d'aller se former dans des centres agréés. Pour ceux qui ont les moyens financiers, ils peuvent se payer des cours de chant, de composition ou d'apprentissage à des instruments à l'extérieur de l'église. Tout cela, c'est pour la gloire de Dieu. Tout ne peut pas se faire à l'église.

5. Les sanctions

Les sentiments ou les appréciations personnelles ne doivent pas surgir lors de sanction. Ne peut sanctionner un maître de chœur et son adjoint, que le comité paroissial et le responsable de la paroisse après l'avoir entendu. Non pas le responsable de la paroisse seul ou le président du comité seul, mais le comité paroissial. De même le maître de chœur ne peut sanctionner son adjoint qu'après avoir consulté le comité paroissial.

Pour tout autre choriste, c'est le bureau de la chorale qui se chargera d'établir les sanctions. Pour des cas d'exclusion définitive ou temporaire de plus d'un mois, le comité paroissial doit obligatoirement donner son accord après avoir entendu toutes les parties. Pour les autres sanctions, cela peut se faire sans le comité. Si le choriste se sent lésé par une décision, il peut demander l'intervention du comité paroissial en passant par une personne désignée du bureau de la chorale. Les fornicateurs doivent être sanctionnés par une exclusion temporaire ou définitive. Nous prions d'éviter les termes tels « chéri » aussi bien à la chorale qu'entre frères et sœurs en Christ. Imaginez-vous Saint Pierre appelant Marie-Madeleine « chérie ». Et d'ailleurs, il est très déplacé d'appeler la femme d'un autre par un de ces termes. Ne soyons point ignorants de l'effet de ces mots flatteurs pour une personne ayant des problèmes dans son couple. La fornication est plus à risque à la chorale que dans les autres ministères à cause de la proximité entre hommes et femmes. C'est le seul endroit de la paroisse où il y a de la mixité. De plus, certains utilisent leur charisme pour s'ériger en vedette souhaitant avoir un public d'admirateurs. Ils sont facilement reconnaissables par leur façon de tenir le micro, leur gestuelle et autres comportements empruntés aux spectacles mondains. Ce sont des personnes qui ont toujours cherché à avoir la gloire et qui aiment être ovationnées. Le responsable de la chorale doit régler de façon intransigeante les cas de fornication. Après des avertissements et une certaine période d'attente, que les fornicateurs soient exclus de la chorale s'ils ne souhaitent se repentir. Cette décision sera prise avec accord du comité paroissial. Pour ceux qui se repentent, que le cas ne soit même plus abordé car Dieu est miséricordieux. Mais pour les rebelles, qu'ils sachent que Dieu et ses serviteurs résistent aux orgueilleux. Le reste de la peine hormis l'exclusion faite par les représentants de Dieu à cette fonction sera exécuté par Dieu lui-même. Que chacun de nous ait dans son esprit que le pardon d'une offense n'équivaut pas à la non-application d'une peine. Dieu a pardonné à David son adultère mais l'a sévèrement châtié pour avoir fait blasphémer son nom.

D. DEROULEMENT DU CULTE

1. Le rôle de la chorale pendant le culte

La chorale est chargée de disposer le cœur des paroissiens à l'adoration. Ce n'est pas son rôle de consoler les nostalgiques de boîtes de nuit ou ceux qui le sont de leurs pays d'origine. La chorale chante la gloire de Dieu pour l'édification de son peuple. Pas de louanges pour les responsables de l'église. Seul le nom du Christ de Dieu doit être prononcé. Pas d'allusion à des soi-disant « hommes puissants de Dieu », Dieu saura les récompenser pour leurs œuvres. Aucun témoignage public ne doit être rendu par la chorale à un homme de Dieu. Le Christ lui-même n'a pas accepté qu'on le traite de bon pourtant il est la bonté incarnée. Et même quand le Christ l'a permis, c'est afin que les écritures s'accomplissent et pour rendre témoignage qu'il est réellement le Christ de Dieu, Fils de David. Même quand on a voulu honorer sa mère, il ne le souhaita pas tant qu'elle était sur la terre des hommes. C'est déjà beaucoup et certainement suffisant de rendre gloire à Dieu seul. Ce que Dieu demande à ses enfants, c'est d'être obéissant aux autorités et non de chanter leurs gloires. Durant tout le culte et même durant les actions de grâces, il est préférable que les choristes se tournent vers l'autel quand ils chantent. La louange est adressée à Dieu et non au peuple. Lors de la prédication, ils se tournent vers la chaire d'enseignements pour mieux écouter.

Références bibliques:

Romains 2.29 *Mais le Juif, c'est celui qui l'est intérieurement; et la circoncision, c'est celle du cœur, selon l'esprit et non selon la lettre. La louange de ce Juif ne vient pas des hommes, mais de Dieu*

Marc 10.18 *Jésus lui dit: Pourquoi m'appelles-tu bon? Il n'y a de bon que Dieu seul*

Matthieu 21.16 *Ils lui dirent: Entends-tu ce qu'ils disent? Oui, leur répondit Jésus.*

N'avez-vous jamais lu ces paroles: Tu as tiré des louanges de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle?

Luc 11.27-28 *Tandis que Jésus parlait ainsi, une femme, élevant la voix du milieu de la foule, lui dit: Heureux le sein qui t'a porté! Heureuses les mamelles qui t'ont allaité! Et il répondit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent!*

2. La sanctification à la chorale

Le nombre de jours pour la sanctification corporelle est de 72 heures. Etant à 72 heures, si quelqu'un n'est pas dans les normes, il peut toujours assister au culte en étant dans le peuple. Sachant que la sanctification demandée dans le peuple est de 24h. Mais qu'il ne monte surtout pas à la chorale même après le culte. Ce n'est pas un péché de faillir quelques fois, mais venir tenter Dieu alors qu'on est conscient de sa situation est un affront à sa dignité. Cette sanctification sera respectée chaque fois que quelqu'un devra monter à la chorale. Aussi bien pendant les répétitions que pendant le culte. D'ailleurs tout doit être mis en œuvre pour que les répétitions ne se fassent pas à l'autel de la chorale. Toute personne montant à l'autel de la chorale, peu importe le jour doit être à 72 heures de sanctification corporelle.

En cas de pollution nocturne dans les 72 heures, le choriste doit prendre un bain de sanctification avec de l'eau et du parfum afin de pouvoir monter à la chorale. Cela n'est plus vrai pour tout autre cas et le choriste devra alors soit ne pas venir au temple s'il n'est pas dans les 24 h ou venir au temple et assister au culte comme tout autre fidèle s'il est dans les 24 h mais pas dans les 72h.

3. La prière des choristes

Les choristes doivent faire une prière avant le culte et à la fin du culte, après la prière de congrégation. Pour la première si elle se fait dans le temple, elle se fera avant la prière de sanctification qui précède le culte. Elle est classique : cantique – prière simple – Gloria – Bénédiction d'un homme – Les 7 alléluias. Pour le contenu des prières, s'il est convenable de demander de belles voix, que cela ne devienne pas une obsession. Bien que cela relève de l'enseignement biblique, il ne faut pas oublier que la louange agréable à Dieu est un cœur pur.

4. L'organisation pour la présence des cultes

Il est souhaitable qu'un nombre minimal de choristes assiste à tous les cultes. Trois sont largement suffisants. Le programme est celui fait par le maître de chœur. Ceux qui sont présents n'auront qu'à le suivre. Les choristes pourront y assister à tour de rôle. Il faut un juste milieu, les pousser à assister à au moins un culte de semaine par mois semble convenable.

5. Programme mensuel des cultes

C'est un programme qui comprend tous les cultes aussi bien ceux du dimanche que ceux de la semaine. Cela permettra à chaque choriste de pouvoir apprendre et de connaître par cœur ces cantiques. Ainsi durant la semaine, même en l'absence du maître de chœur, les choristes présents auront un programme.

6. La durée dans les cultes

Le culte devant faire au plus trois heures de temps, tous les intervenants doivent se limiter au strict nécessaire. Que les choristes n'allongent pas les cantiques par des solos ou autres improvisations. Il faut viser à l'efficacité. Les cantiques courts sont repris trois fois et les cantiques longs à plusieurs couplets ne sont chantés qu'une seule fois. Le temps de réjouissance ne dure pas plus de dix minutes. Il faut distinguer une veillée de louange d'un culte. Plus la durée des cultes est longue et moins les visionnaires et les docteurs auront la force de faire leurs œuvres après.

7. Arrêt des cantiques en fonction du conducteur

Lors des quêtes, dès que le conducteur du culte les dépose à l'autel, la chorale doit arrêter le chant des cantiques et dire « Amen ». Le conducteur ne doit pas être retardé dans sa prosternation par la chorale.

Un nombre précis de cantiques doit être interprété selon le moment du culte. De grâce, il faut qu'il soit respecté. Quand un cantique est demandé, il faut en chanter un seul et quand plusieurs sont demandés, il faut aussi respecter ce nombre. Quand on parle de révélation et d'harmonisation, cela implique que l'improvisation est extrêmement restreinte et ne s'applique que dans la partie non révélée. Evitons d'être source de désordre dans le temple du Seigneur. Chacun est libre de mener sa vie comme il l'entend, de laisser sa maison selon son bon vouloir mais le temple et la révélation doivent être respectés.

8. La langue utilisée

Les cantiques se chantent dans la langue officielle du pays. Considérez quelqu'un qui prophétiserait dans un dialecte incompréhensible à un francophone, est-ce raisonnable ? Comment ce dernier pourrait-il être édifié ? Il est indispensable de comprendre les paroles du cantique sinon c'est une perte de temps. Pour une paroisse s'établissant dans un pays, que les cantiques soient traduits dans sa langue officielle car une église implantée dans un pays a pour but de se propager dans ce pays. Et même dans les pays avec plusieurs ethnies, que l'ethnie dominante chante dans la langue officielle et non pas dans son dialecte. Il ne faut pas exclure les minorités. Il faut éviter le communautarisme et la répartition des paroisses par pays d'origine. Un cas d'exception pour un cantique chanté en langue, serait de le traduire aussitôt ; soit en permettant qu'une personne traduise les paroles tout haut soit que le couplet soit repris dans la langue officielle.

Pour des chrétiens célestes s'installant dans un nouveau pays. Ils doivent s'efforcer à traduire les cantiques du livret dans la langue officielle de ce pays. Puis ils enverront au Siège qui fera une validation provisoire afin qu'ils soient chantés durant le culte. La validation définitive ne se fera que si la langue est maîtrisée par des personnes du Siège ou après la venue de personnes étant parfaitement bilingues. Ceci permet d'éviter des traductions erronées.

9. La danse

La réjouissance a une place qui ne devrait pas avoir lieu dans l'Eglise, pas qu'elle soit mauvaise, au contraire mais c'est une affaire de priorité. Alors que la prédication et l'enseignement des fidèles sont en net recul, la compensation proposée par certains est la réjouissance à tout bout de champ. Même les cantiques de rémission de péché sont souvent interprétés sur un air dansant. Cette réjouissance n'est pas spirituelle

car ne se base sur aucune vertu. Elle ne provient ni de la foi en Christ, ni de l'espérance d'un monde futur et encore moins d'un acte de charité. Toute joie ne vient pas de Dieu. La réjouissance en Dieu n'est pas la même que celle que donne l'ambiance d'une discothèque. Après des rythmes mondains très entraînants, des prestations d'artistes en mal de gloire, le tout est couronné par des danses qui proviennent pour la plupart de la mode du moment. La mode est l'influence du siècle présent. Si ce n'est pas le feu étranger apporté par Nadab et Abihu, alors comment pouvons-nous nommer ce phénomène qui mine nos communautés? Ces derniers confondaient ce qu'ils ont appris en Egypte et l'adoration du Dieu Saint. Beaucoup se justifient par le fait que David ait dansé devant l'Eternel et que Mical, fille de Saül l'ait méprisé. Ainsi ils s'érigent même en martyr du Seigneur. Pourquoi ne continuent-ils pas à faire comme David qui s'est dévêtu devant le tabernacle? C'est de là que nous voyons l'utilité de la compréhension des écritures. Tout le monde ne doit pas enseigner car la lecture est une chose et la méditation une autre. Si la lecture est bonne, elle est superficielle et s'arrête à la lettre alors que la méditation sonde les profondeurs car en appelle à la grâce de l'Esprit Saint. Mais un homme charnel peut-il comprendre le spirituel? Que le Seigneur enseigne son peuple et que le peuple comprenne son Seigneur. Tout était grossier dans l'Ancien Testament car ce n'était que l'ombre des choses à venir. Les armes ont changé, l'épée de David est devenue la Parole du Seigneur. Les guerres contre les Philistins sont devenues les prières contre les esprits malins. La polygamie est devenue la monogamie. Ainsi la danse de David (roi issu de la volonté de Dieu) est le symbole de l'adoration et Mical (fille du roi issue de la volonté de la chair) est le symbole des païens qui méprisent les chrétiens car ne voient aucun Dieu devant eux. Son dépouillement est un symbole d'humilité. Dieu est un pédagogue c'est ainsi qu'il est bon pour ceux qui lisent de ne pas faire fi du contexte historique et spirituel.

Dans la même lancée, il faut veiller à ce que les rythmes ne soient pas entraînants ou « endiablés ». Ils doivent revêtir un caractère

appelant à l'élévation spirituelle et non à la délectation de la chair. Que la mode du moment et du siècle et le poison des traditions ancestrales ne se retrouvent pas dans l'Eglise du Seigneur. Il faut dissocier la louange lors d'un culte à celle d'une veillée de prières ou d'un concert. Le Seigneur n'interdit pas de danser mais il faut le faire sans exciter la sueur par de légères cadences. De grâce, ne dansons pas comme nous voyons les païens le faire dans leurs clips vidéo. Nous prions les « Salomé, fille d'Hérodiad » aux danses sensuelles et provocatrices de s'abstenir de jouer de leurs artifices dans le lieu saint. De plus, lors de fortes chaleurs les odeurs de corps en sueur sont très désagréables. Réjouissons-nous pleinement et chantons d'allégresse car cela est agréable devant le Seigneur.

10. Le volume du son

Nous prions le maître de Chœur d'être très vigilant sur le volume. Tenir compte de la superficie du temple et des baffles qu'il pourrait y avoir. Un volume trop élevé favorise la surdité et est gênant non seulement pour les personnes ayant des oreilles fines, particulièrement les enfants en bas âge, mais aussi pour les voisins. Evitons la confusion entre un concert et le chant de cantiques lors d'un culte de Dieu.

Nous prions aussi les instrumentistes d'éviter la surenchère en augmentant le volume de leurs instruments. Les instruments sont faits pour accompagner les voix et non le contraire. Dans le cadre d'un culte, non seulement les microphones des choristes ne doivent pas déranger l'assistance à cause d'un son trop élevé, mais aussi, les instruments doivent être à un niveau plus bas que les micros.

La position des baffles est d'une grande importance. Si une seule personne est gênée par le son qu'émet le baffle que ce soit dans le peuple ou dans la chorale, le maître de chœur doit prendre les décisions qui s'imposent. Tout doit servir à l'édification du peuple de Dieu.

Quelle édification y aurait pour une personne qui est proche d'un baffle qui émet des vibrations ou un son trop élevé. Pour les baffles qui sont situés à même le sol, il ne faut pas oublier qu'ils sont plus gênants pour les petits enfants à cause de leur taille. Il en est de même pour la batterie. De par le bruit qu'il émet, cet instrument bien qu'étant très apprécié par de nombreuses personnes, est déconseillé lors d'un culte. Pour ceux qui le trouvent indispensable, ils doivent prendre des mesures pour la santé des autres.

11. L'utilisation des instruments durant le culte

Pour les paroisses qui ont un synthétiseur, jusqu'à la quête, il doit être le seul instrument utilisé excepté lors des « Gloria » qui doivent se chanter sans instruments. Aucun autre instrument ne doit être utilisé avant la prédication. Que cela soit strictement appliqué. Pour celles qui n'en ont pas, elles sont libres d'agir selon leurs moyens. Il est dommage que cette règle soit connue mais pas appliquée. Que signifie donc l'obéissance pour toute personne responsable d'une chorale. Un maître de chœur obéissant aux décisions de sa hiérarchie est une véritable bénédiction pour les choristes. Que les autres instrumentistes ne soient pas frustrés car leur priorité est d'assister au culte plutôt que de jouer à un instrument. Mais que celui qui joue du synthétiseur ne se glorifie pas car bien qu'il soit très utile, il n'est pas indispensable. Et en plus, l'humilité et l'amour sont les dons les plus précieux pour hériter du royaume des cieux. L'orgueil et la vaine gloire sont pour ceux qui sont appelés à la perdition. Notre place au royaume des cieux n'est pas déterminée sur la capacité à jouer d'un instrument.

Aucun instrument n'est joué lors des cultes ordinaires de la semaine (mercredi et vendredi). Il est fortement recommandé de limiter le nombre d'instruments dans la chorale.

12. L'argent récolté

Il est dommage qu'un choriste se fasse de l'argent pendant le culte de Dieu. La chorale de Dieu n'est pas un travail pour arrondir ses fins de mois. Laisser cette malédiction aux cupides et espérer en Dieu qui saura pourvoir aux besoins de ses enfants. S'il est dit « l'ouvrier mérite un salaire », cela concerne les « consacrés ». Ni le maître de chœur ni aucun choriste ne doit toucher de l'argent provenant des paroissiens ou de la paroisse sauf cas exceptionnels. Un chantre de Dieu n'est pas un chanteur de cabaret. De même les déplacements de paroissiens pour aller donner de l'argent aux choristes n'ont rien de chrétien. C'est un comportement du monde introduit dans l'Eglise de Dieu. Cela fait partie du feu étranger amené à l'autel du Seigneur. Si quelqu'un veut aider la chorale, qu'il aille voir le maître de chœur ou le président du comité.

Certaines personnes aiment déposer de l'argent au niveau du front ou de la tête. D'une part, il est interdit de donner de l'argent à un chantre de Dieu pendant qu'il est en train de louer et d'autre part, ces endroits sont symboliques. L'huile d'onction se versait sur la tête pour établir les sacrificateurs et les rois. Cela symbolisait la couronne et la descente future du Saint-Esprit. De plus, le Souverain sacrificateur portait une tiare où il y avait écrit : Sainteté à l'Eternel. Cette inscription était au niveau du front. Quand nous regardons le Nouveau Testament, nous y voyons la couronne posée sur la tête du Christ de Dieu par les soldats qui pensant l'humilier le glorifiait et permettait ainsi que s'accomplissent les écritures. Cela représente nos mauvaises pensées qui sont expiées par la souffrance qu'infligeaient les épines de la tête. Donc en considérant attentivement ces actes de paroissiens, nous y voyons la marque de César qui représente l'esprit du monde, de Mammon donc du Diable. Et c'est ainsi que certaines pensent faire du bien et font du mal. Nous retrouvons le même cas dans l'imposition des mains où certains animés d'une certaine bonne volonté mais remplis d'ignorance imposent les mains aux fidèles et leur

communiquent des esprits malfaisants. Tous les devanciers ne doivent pas imposer les mains. Que nous demande le Seigneur sinon de méditer sa parole, de la comprendre et de l'appliquer. La désobéissance et la rébellion ne sont bonnes pour personne. Appliquons ce que le Seigneur nous enseigne et attendons la bénédiction de sa main. Rendons donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Que l'homme charitable s'exerce à la charité selon Dieu et non de façon ostentatoire.

Le maître de chœur ou un de ses représentants étant dans le Comité Paroissial, des solutions financières peuvent être trouvées pour les problèmes importants. La chorale n'a pas de fonds propres, tout passe par le comité paroissial. D'où le fait qu'il soit indispensable qu'elle ait un représentant dans le comité paroissial. Pour l'instant, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce qu'il y ait des trésoriers pour la chorale car les donations ne sont pas énormes. Mais dans l'avenir avec l'accroissement de l'église et l'augmentation des richesses, il risque d'y avoir de fortes tensions à cause de l'afflux d'argent au niveau de la chorale. On pourrait se retrouver avec des budgets de la chorale plus importants que ceux gérés par le comité paroissial. Ce n'est pas la volonté de Dieu. Certains comprendront ce point immédiatement car cela leur a été donné, d'autres plus tard et d'autres encore ne comprendront jamais car ne cherchant pas Dieu, il les livrera à leurs propres penchants.

Références bibliques:

Lévitique 8.12 *Il répandit de l'huile d'onction sur la tête d'Aaron, et l'oignit, afin de la sanctifier.*

1 Samuel 10.1 *Samuel prit une fiole d'huile, qu'il répandit sur la tête de Saül. Il le baisa, et dit: L'Éternel ne t'a-t-il pas oint pour que tu sois le chef de son héritage?*

Lévitique 21.12 *Il ne sortira point du sanctuaire, et ne profanera point le sanctuaire de son Dieu; car l'huile d'onction de son Dieu est une couronne sur lui. Je suis l'Éternel.*

Luc 20.24 *De qui porte-t-il l'effigie et l'inscription? De César, répondirent-ils.*

Psaumes 81.13 *Alors je les ai livrés aux penchants de leur cœur, Et ils ont suivi leurs propres conseils.*

13. La discipline

Les choristes doivent avoir les mains jointes lors des processions d'entrée et de sortie du temple. Nous prions les choristes de ne pas retarder les processions. En entrée, ils doivent se prosterner pour rendre gloire à Dieu et se diriger à la chorale. Certains, volontairement s'attardent et ainsi non seulement retardent la sortie, ou l'entrée mais aussi se donnent en spectacle devant la congrégation. Ne confondons pas un culte de Dieu et un regroupement entre amis. Pour la procession de la fin, les choristes tournent du côté de la ligne centrale fictive délimitant le temple pour revenir en face de l'autel. Lors de la distribution de fruits et de sucreries, il est préférable de laisser les « meilleurs » aux sympathisants, aux enfants, aux personnes âgées et par respect, aux anciens de l'église.

Un choriste (instrumentiste ou autres) ne peut pas entrer dans le temple pendant les prières et le matériel doit être installé avant le culte. Le culte n'est pas le moment de régler sa guitare ou ses instruments et surtout pas pendant les prières. Les réglages qui ne sont pas indispensables pour le bon déroulement du culte sont à éviter. Chaque dimanche il y a des cultes, une guitare en plus ou en moins pendant un culte n'a rien d'alarmant.

Que le Seigneur se glorifie dans ceux qui veulent mettre de l'ordre dans son Eglise quitte à être persécutés par leurs propres frères. Les chuchotements et autres bavardages sont interdits. Que même la bible soit rarement demandée à son voisin car chacun doit apporter la sienne. L'emplacement de la chorale l'expose à tous, aussi bien aux fidèles qu'à ceux du grand autel. La chorale doit être un exemple en toutes choses. Il est permis de se glorifier dans le Seigneur. Il est très difficile pour une chorale de garder un certain silence en son sein, c'est pour cela qu'elle peut se glorifier de ce que le Seigneur travaille avec elle en y mettant une discipline à toute épreuve. Les téléphones portables doivent être éteints pendant le culte. Les processions doivent se faire selon une

rigueur militaire associée à une cadence angélique. Pour les sorties, une sortie est autorisée par personne en cas de besoin exprès. Bien sûr, c'est illimité pour les femmes enceintes, les personnes souffrant d'incontinence et d'autres cas d'exception. Notons tout de même que le conducteur ne peut sortir du culte qu'à la fin car il prend ses dispositions. Dès l'école primaire, on apprend aux enfants à éviter d'aller aux toilettes hors des pauses. Donc il est anormal que chaque dimanche, des choristes sortent parce qu'ils n'ont pas voulu prendre leurs dispositions. Des petits déjeuners trop copieux n'arrangent rien. Vu qu'il est interdit de boire de l'eau dans le temple durant le culte, rien ne favorise le fait d'aller aux toilettes si on prend ses dispositions.

Pendant le culte, tout le monde doit se prosterner. Cela concerne surtout les instrumentistes car il est facile pour l'être humain de se laisser aller. Les choristes ne doivent pas utiliser leurs cahiers ou livrets pendant le culte ; c'est un manque de sérieux et d'engagement. Si le maître de chœur estime pendant les répétitions que ses choristes ne connaissent pas le cantique, il est logique de ne pas le proposer durant le culte. Le programme étant fait à l'avance, à chacun d'aviser selon la situation.

Pour les relances de cantiques, seul le maître de chœur ou les personnes habilitées peuvent le faire. Hormis pendant les actions de grâces, ne pas rajouter des paroles aux cantiques comme le font certaines congrégations.

E. TENUE SACERDOTALE & OUVERTURE

1. Les tenues sacerdotales

Tout doit être uniforme. Les Tee-shirts doivent être blancs et propres s'ils débordent des soutanes. Si certains choristes portent des chaussettes, elles doivent aussi être blanches et propres. L'affront à Dieu serait de porter un vêtement noir en bas de la soutane. Ne nous prenons pas des malédictions pour si peu. Que les choristes veillent à ne pas porter des soutanes transparentes. Il faut aussi éviter de porter uniquement des sous-vêtements. On y associe des tee-shirt en haut et des pantalons ou jupons en bas. Il faut aussi veiller à ce que les pantalons ou autres habits ne débordent pas. Tous les boutons doivent être fermés et qu'aucun devancier ne monte s'il a oublié sa sangle. Pour la sangle, aucun choriste « oint » ne peut assister aux répétitions s'il n'a pas sa sangle. Le port de la sangle est obligatoire quand on porte sa soutane. Bien sûr, un visionnaire ne peut porter une sangle d'une autre classe et vice-versa. Que le maître de chœur et ses conseillers veillent à ce que les femmes maquillées ne montent pas. Les personnes ayant des chaînes au pied, des lunettes noires ou de fantaisies, les piercings et autres ne doivent pas monter. Les boucles d'oreilles doivent être sobres et reflétées l'extérieur d'un chrétien qui adore. De même, que les hommes avec des boucles d'oreilles ou des coiffures extravagantes ne montent pas. Les tatouages ne sont pas permis pas Dieu mais ne pouvant s'enlever, les personnes qui les ont ne peuvent être interdites de monter à la chorale. Il est important de ne pas faire de favoritisme ou de ne pas tenir compte du grade ou de l'âge. Si quelqu'un veut être honoré, qu'il se conforme au règlement. Dieu n'est pas séduit par une femme bien maquillée et sophistiquée mais par un cœur purifié par la foi. Donc un choriste peut avoir sa bague de mariage, sa montre, ses verres médicaux, de petites boucles d'oreilles pour les femmes et des

colliers avec crucifix. Tout autre bijou doit être enlevé avant de monter à la chorale.

Il est demandé aux choristes de tenir leurs micros de façon « correcte ». Malheureusement, beaucoup imitent les artistes du monde dans la tenue de leurs micros. Il ne faut pas rajouter des paroles aux cantiques comme le font certaines autres congrégations chrétiennes. Si cela se fait, que ce ne soit que pendant les louanges où une certaine liberté est permise. Mais même dans cette liberté que les noms de personnes ne soient pas prononcés comme pour leur rendre hommage ou les inciter à poser certains actes. De grâce, évitons de trop en rajouter dans les intonations de la voix. Un cantique chanté simplement par une belle voix est agréable à Dieu et aux hommes. Certains se plaisent à rajouter du « levain » dans leur voix comme pour séduire les hommes. Un autre point important est de ne pas chanter en duo homme-femme accompagné des autres choristes. Ce genre de duo ne sied pas à une chorale de Dieu. Que chacun reste dans la tenue exigée lors d'un culte à la gloire de Dieu.

Pendant la fête de moisson, étant une fête spirituelle annonçant les comptes que nous aurons à rendre au Seigneur, il est demandé aux femmes de ne pas se maquiller. De même les tenues des hommes et des femmes doivent être correctes ; propres, cachant toute la poitrine, avec manches pour les hauts et en dessous des genoux pour les femmes. Nous devons comprendre le message du Christ. A la fin du monde les hommes ne prendront pas des femmes et la réjouissance sera toute spirituelle. Ne dénaturons pas cette église de révélation que nous avons reçue en transformant des fêtes spirituelles en spectacles mondains. Mais quelques-uns à cause de leur pouvoir en abusent et marchent selon leur propre volonté. Que faire sinon de se remettre à celui qui est le soutien des faibles. Il y en a certains qui aiment comparer leurs dons. De grâce que les chorales ne se comparent pas entre elles. Que chacune chante pour la gloire de Dieu le mieux qu'elle pourra. N'oublions pas qu'une chorale est un groupe d'adorateurs de Dieu. Donc les comparer reviendrait à se demander qui adore le mieux, ce qui relève de

l'impossible car qui peut savoir ce qu'il y a dans le cœur de l'homme ? Cela va de soi qu'un concours de chorale n'est pas le bienvenu dans un contexte spirituel car Dieu est le seul juge. Il est normal de préférer une chorale à une autre mais que les chorales ne louent pas dans le cadre d'une compétition entre elles.

Références bibliques:

Tite 2.3 Dis que les femmes âgées doivent aussi avoir l'extérieur qui convient à la sainteté, n'être ni médisantes, ni adonnées au vin; qu'elles doivent donner de bonnes instructions,

1 Timothée 2.9 Je veux aussi que les femmes, vêtues d'une manière décente, avec pudeur et modestie, ne se parent ni de tresses, ni d'or, ni de perles, ni d'habits somptueux,

1 Pierre 3.3 Ayez, non cette parure extérieure qui consiste dans les cheveux tressés, les ornements d'or, ou les habits qu'on revêt.

2. Port de la tenue de choriste

La tenue du choriste est constituée :

- D'un grand surplus blanc bordé de bleu avec les manches au niveau du coude pour le maître de chœur. Si le maître de chœur a un adjoint, celui-ci n'aura pas de tenue spéciale.
- D'un grand surplus bleu bordé de jaune avec les manches au niveau du coude pour le surveillant général. Cette fonction est unique, en d'autres termes il ne peut y avoir plusieurs personnes avec cette tenue.
- D'une pèlerine bleue bornée de jaune pour les autres choristes

Ne pas rajouter sur ces tenues des strass, paillettes, sequins ou autres éléments décoratifs. Certains considèrent que ces tenues avec rajout sont bonnes pour les fêtes spirituelles. Considérer attentivement la volonté de Dieu, nous sommes une église révélée. Elles ne sont bonnes ni pour les jours de fêtes ni pour les jours ordinaires. Le signaler à tous afin que si quelqu'un veut les offrir en don, qu'il respecte la volonté du Seigneur. Un chrétien céleste peut-il porter du rouge parce que cela lui

a été offert ? Le Pasteur peut-il porter des chaussures si elles ont été offertes par une bonne volonté ? Dieu interdit et donne des exceptions, hormis celles-ci quand il y en a, il n'y a pas de possibilité. Les surplis de choriste ne doivent être portés que lors des sabbats, des premiers jeudis du mois, du culte en commémoration de la visite de la Vierge Marie au Prophète-Fondateur et des cultes de Noël et du nouvel an.

Dès la fin du culte, les choristes doivent enlever leurs tenues et les donner à qui de droit. Elles doivent être lavées chaque semaine après utilisation. Que la personne qui s'en occupe veille à ce qu'elle soit toujours sanctifiée quand elle les touche et que celles-ci sont conservées dans un endroit convenable. Si elles sont lavées dans une machine à laver, qu'elles ne soient pas mélangées avec d'autres vêtements.

Pour des devanciers ayant un surplis, ils ne doivent pas les porter quand ils sont à la chorale. Si lors du culte, un choriste est appelé à prêcher, à lire ou à faire la quête, il doit le faire avec son surplis. Il est important que les choristes soient sollicitées pour d'autres tâches telles que la lecture, la conduite et les quêtes afin qu'ils ne soient pas « coupés » des autres. Si un choriste doit conduire le culte, il doit le faire sans sa tenue de choriste et s'habiller selon son grade. Le maître de chœur doit en être informé par le choriste afin qu'il puisse prévoir un remplacement si nécessaire.

En plus des tenues citées au-dessus, il y en a d'autres qui sont utilisées dans certaines paroisses mais n'ont pas été révélées du temps du pasteur fondateur. Y a-t-il eu de nouvelles révélations ou est-ce l'intelligence de l'homme ? Précisons tout de même que celui qui s'écarte de la révélation, soit par excès de zèle soit par mollesse, n'aura plus de freins. Il y a de fortes chances que les générations futures admettent d'autres ajouts. Ce ne serait pas étonnant d'avoir d'ici un siècle des pèlerines à dentelle ou encore des couleurs comme le vert. Nous allons citer quelques nouvelles tenues de choristes :

- la pèlerine blanche bornée de bleue
- le surplus blanc bordé de jaune

3. L'enregistrement des concerts & autres

La diffusion du message de Dieu utilise tous les moyens à la portée des hommes. Des concerts ou représentations doivent être périodiquement enregistrés et mis sur Internet afin d'amener les hommes à considérer la grandeur de Dieu. Il est souhaitable d'en faire au moins un tous les trois mois. Le maître de chœur et ses assistants, en collaboration avec le président du Comité se chargeront d'organiser des concerts afin de « faire vivre » la paroisse et pour faire découvrir la beauté de nos cantiques aux sympathisants. Ce sera une occasion d'inviter d'autres congrégations et nos connaissances. Bien sûr, il est souhaitable qu'il y ait quelques exhortations. Il ne faut jamais négliger cet aspect.

4. Déplacement de la chorale

Que cette option soit toujours envisagée par les choristes. Dans un délai d'un mois, ils doivent être capables de faire un concert de deux heures de temps ou d'animer une veillée de prières ou une campagne d'évangélisation. Bien sûr, toute sortie de la chorale se fait en accord avec le comité paroissial.

Pour toute autre sortie de la chorale, soit dans un lieu public soit chez un choriste, il est prié de rester dans le cadre de l'édification du corps de Christ. Sinon ce n'est pas une sortie de la chorale mais une rencontre entre amis, même si elle devait être à l'initiative du maître de chœur. Les animations de mariages, d'enterrements, de fêtes traditionnelles ou autres évènements festifs dans les maisons, les rues ou les salles de spectacle sont interdites sauf avec autorisation du responsable de la paroisse après consultation du chef de diocèse et du président du CDN. Le premier se chargera de voir la conformité avec la révélation du Seigneur et le second avec les autorités administratives ou politiques du

lieu ou du pays. Dans certains pays, des autorisations doivent être demandées pour des rassemblements de personnes dans les rues. Tenir aussi compte des nuisances sonores que cela peut engendrer. Les plaintes sont déposées contre l'église et non contre un individu, donc il faut prendre cette recommandation à cœur. L'église du christianisme céleste n'a pas besoin d'être connue par des faits de ce genre auprès des autorités étatiques. Tout bon de financement doit être vu avec le comité paroissial.

5. La louange mensuelle

Une fois par mois, les choristes enregistreront 1h30 ou 2h de cantiques après le culte. Que ce soit un moment d'intenses louanges et non de réjouissances mondaines. Cela se fera dans une salle annexe et annoncé par le secrétaire afin que les paroissiens qui sont intéressés puissent aller les écouter. La louange sera enregistrée et mise en ligne afin d'inciter les païens à venir nous rejoindre pour adorer le Seigneur Jésus-Christ à qui appartient de façon égale avec le Père et le Saint-Esprit, la louange, la gloire et l'adoration.

ANNEXE : Exemple de programme de Pâques

Lundi : Les 3 fêtes de l'Éternel

(1) Pâques (2) Pentecôte (3) Fête des moissons. (1) Naissance nouvelle dans le royaume du Seigneur – Composition du repas pascal (2) Vie de l'Esprit et de Foi (3) Fin du monde et Entrée dans la gloire éternelle. Les trois fêtes principales et hautement spirituelles dans l'Église du Christianisme Céleste.

Hosannah

Mardi : Trois flèches puissantes de Satan contre l'homme

(1) Lucifer : L'orgueil, la recherche du pouvoir, la vaine gloire et le désir de reconnaissance de l'homme (la course aux fonctions, les titres sans œuvres, les bijoux ostentatoires, le maquillage) – Un remède dans l'ECC: la prière à genoux, l'uniformité des soutanes, la simplicité des soutanes et la reconnaissance de l'autorité non pas sociale mais théocratique.

(2) Astarté : Le péché sexuel, la fornication, l'adultère – Un remède dans l'ECC: le culte de sanctification et l'exigence de sanctification corporelle pour freiner la concupiscence.

(3) Mammon : L'amour de l'argent, la possession, la soif des biens matériels – Un remède dans l'ECC: la dîme, les offrandes et les repas communautaires.

Hosannah

Mercredi : La crucifixion de l'agneau de Dieu par l'humanité toute entière

Le péché originel (Adam et Eve), Le péché individuel, Signification de la croix (Autel de Dieu), Signification du corps du Christ (Agneau de Dieu), Importance du sang de l'agneau (Pas de pardon sans effusion de sang), Le non-respect des préceptes et ordonnances révélés par le Seigneur dans l'ECC (port du rouge et du noir, consommation du porc, alcool, ...).

Hosannah

Jeudi : Le don de Dieu : le Verbe incarné

Composition de l'homme : corps, âme et esprit.

Don du corps à travers le pain, Don du sang (âme) à travers la coupe, Don de l'esprit (et Esprit) à travers le Saint-Esprit. L'amour véritable, le détachement de la terre et le sacrifice entier en faveur de ceux qui nous haïssent. Commémoration de la fête pascale et de la Pentecôte dans l'ECC.

Hosannah

Vendredi : La force contre la puissance de l'ennemi

Force indispensable pour affronter le séjour des morts (de vendredi à samedi), La puissance de délivrance, La sanctification corporelle et cultuelle (24h, 72h, impureté menstruelle, rouge, noir, porc) et spirituelle (de la conscience, du cœur) – Un remède dans l'ECC : culte de force et sanctification, les veillées de prières, fréquents bains de sanctification.

AlleluJah

Samedi : La persévérance dans le combat spirituel

Les violents en Dieu (l'audace dans la foi), la vie de sacrifice (jeûne, prières), le choix de la vie d'austérité (loin de la distraction et du confort), la consécration dans l'œuvre de Dieu (Prédication, vision, louange), ôter ses chaussures (les mauvaises affections), ceindre sa sangle (force d'édification du corps du Christ et de destruction du royaume de Satan), les armes offensives (pour le salut et l'évangélisation) et défensives (contre la sorcellerie et autres) – Un remède dans l'ECC : le couvent et les nombreux cultes.

AlleluJah

Dimanche : Le royaume des cieux

Les 3 repos de l'Éternel (le repos du 7^{ème} jour de la création, le repos de la terre promise avec Josué, le repos du 8^{ème} jour ou sabbat de l'Éternel ou symbole de la vie éternelle) – L'entrée dans le royaume ou symbolisme de la sortie d'enfant (Circoncision des cœurs et repos de Dieu) dans l'ECC, l'importance du respect du port des appareils le jour de sabbat reflet de la gloire céleste dans les cieux. Exemple avec Moïse : (3 phases de sa vie : 0 à 40 ans ou la vie païenne, 40 à 80 ans ou la sanctification par la dureté de la vie, 80 à 120 ou l'entrée dans le royaume, les luttes dans le royaume, la plénitude acquise sur la terre.

Alléluia

TABLE DES MATIERES

TABLE I – LES FONDAMENTAUX

A. LA TRINITE ET LES SAINTS NOMS

1. La place du Père, du Fils et du Saint-Esprit – Trinité.**P11**
2. Rôle du Seigneur Jésus-Christ dans la Sainte Eglise.**P16**
Un exemple de dérèglement.**P17**
3. Relation avec les autres églises.**P20**
4. Les différences entre les églises chrétiennes.**P24**
5. L'importance de la croix avec la statue du Christ.**P26**
6. Le début des prières dans l'Eglise : « Jéhovah, Jésus-Christ, Saint-Michel » .**P28**
7. La signification donnée à « Saint-Michel » citée au début de chaque prière.**P30**
8. Les 7 alléluias.**P32**
9. Le début de la prière de bénédiction dans l'Eglise.**P32**
10. Type de prières et position de l'homme pieux.**P33**
11. Les noms de Dieu révélés dans l'église.**P35**
 - a. Saints noms de Dieu révélés dans les cultes.**P36**
 - b. Saints noms de Dieu révélés dans les cantiques.**P38**
12. L'Eglise et les autorités politiques.**P41**

B. MARIE, LES ANGES ET L'INTERCESSION

I. Marie mère du Seigneur

1. Signification du culte du 1er vendredi du mois de juillet.**P44**
2. Place de la mère du Seigneur dans l'Eglise.**P45**
3. Interprétation des cantiques révélés sur elle et l'intercession.**P47**
4. Virginité éternelle ou pas ? Conçue sans péché ou pas ? .**P49**
5. La place des sanctuaires mariaux et du chapelet.**P50**

II. Les anges dans l'Eglise

1. Le rôle des anges et leurs manifestations.**P52**
2. Les noms des anges révélés et leurs fonctions.**P53**
3. Qui travaille avec les prophètes ? L'Esprit-Saint et/ou les anges ? .**P54**

4. Les principales exigences des anges – Les jours spécifiques à certains anges.**P57**
5. Le combat et l'activité des anges.**P58**

C. LES SACREMENTS

1. Les sacrements révélés.**P63**
 - a. Le baptême.**P63**
 - b. La communion.**P64**
 - c. L'onction.**P65**
 - d. Le mariage.**P66**
2. Peut-on prendre le sacrement du mariage avec plusieurs femmes? **P66**

Quelques points à préciser

- a. La polygamie.**P67**
 - b. Le mariage religieux.**P68**
 - c. Le mariage religieux homosexuel.**P70**
 - d. Le concubinage est un mariage.**P70**
3. Le divorce dans un couple chrétien.**P71**

Cas importants

- a. Personne répudiée.**P74**
- b. Mort du conjoint.**P74**
- c. Se marier ou rester célibataire.**P75**
- d. Mariage opportuniste.**P75**

Conclusion.**P76**

4. Peut-on se remarier religieusement une deuxième fois après divorce? **P76**
5. Utilité de la prière d'union dans l'ECC.**P77**

D. LA DIFFERENCE ENTRE HOMMES ET FEMMES

1. Initiation d'une paroisse par une femme.**P80**
2. La différence entre les fonctions intellectuelles et les fonctions spirituelles.**P81**

TABLE II - PASTORALISME & HABITS SACERDOTAUX

A. PASTEURS DE L'ÉGLISE DU CHRISTIANISME CELESTE

1. Particularité de la fonction de « Pasteur ». **P87**
 - a. Siège d'Imeko au Nigéria. **P87**
 - b. Siège de Porto-Novo au Bénin. **P88**
 - c. Le Pasteur qui aurait le plus de légitimité. **P88**
 - Intronisation par une structure préexistante
 - Auto-proclamation après avoir été dans un de ces deux sièges
 - L'histoire
 - Le plus gradé après la mort du Pasteur
 - Le lieu du siège
2. Conséquences du multi-pastoralisme. **P90**
 - Proposition 1
 - Proposition 2
3. Le choix des oints. **P93**
 - a. Le choix d'un Pasteur vient de Dieu. **P93**
 - b. Le grade de fonction et celui du don. **P93**
 - c. Critères d'attribution des grades. **P94**
 - d. Grades révélés du temps du premier Pasteur. **P96**
 - Ordre des Mamans
 - Ordre des Allagbas
 - Ordre des Visionnaires
 - Ordre des Leaders
 - Ordre des Evangélistes
 - Proposition 3
 - Proposition 4
 - Proposition 5
4. Légitimité d'une onction donnée par un autre Pasteur que le « légitime ». **P100**
 - a. Les nouveaux grades des sièges d'Imeko et de Porto-Novo. **P100**

- b. Les grades des autres sièges.**P101**
- c. Légitimité obtenue par une réconciliation.**P102**
- 5. Initiation de nouveaux grades par un Pasteur.**P103**
- 6. Suppression de grades par un Pasteur.**P105**
- 7. Rétrogradation d'un devancier.**P105**
- 8. Volonté d'un chargé paroissial de changer de Pasteur.**P106**
- 9. Légitimité de l'autorité d'un Pasteur.**P107**
- 10. Pasteur de fonction ayant un Pasteur.**P108**
- 11. Dérogation des règles de sanctification pour un Pasteur .**P109**
 - a. Pour l'accès au temple.**P109**
 - b. Pour le port ordinaire de sa soutane.**P109**
- 12. Modification de la liturgie révélée par un Pasteur.**P109**
- 13. Onction donnée par une femme.**P111**
- 14. Contraintes de couleur sur les soutanes du Pasteur.**P111**
- 15. Démission d'un Pasteur.**P111**
 - Proposition 6
 - Proposition 7
- 16. Changements depuis le Pasteur-Fondateur. Nouvelles révélations ou mauvaises interprétations ?.**P113**

B. HABITS SACERDOTAUX ET ONCTIONS

I. Grades ajoutés après la mort du Pasteur-Fondateur

- 1. Nouveaux grades.**P118**
 - a. Chez les hommes.**P118**
 - b. Chez les femmes.**P118**
- 2. Conséquences pour l'Eglise actuelle.**P119**
 - Irrespect vis-à-vis des autorités
 - Encouragement à la paresse
 - Désordre généralisé
 - Dépravation des mœurs
 - Mauvaise image auprès de la société civile
 - Promotion des valeurs anti-chrétiennes
- 3. Ajout de grades par autorité pastorale ou par révélation divine.**P124**
- 4. Légitimité de ces nouveaux grades.**P124**

5. Proposition de solutions.**P125**
 - a. Solution pour les nouveaux grades.**P125**
 - b. Solution pour cette multitude de « grands devanciers ».**P126**

II. Règles et signification de tenues sacerdotales

1. Changement de branches Woli à Leader et vice-versa.**P128**
2. Port d'une sangle inférieure à la sienne.**P128**
3. Signification des différentes couleurs des appareils.**P128**
4. Signification des « escaliers » présents sur les sangles des Evangélistes.**P129**
5. Signification du col rond de la branche des Leaders.**P129**
6. Signification du col carré de la branche des visionnaires.**P130**
7. Port des appareils lors des cultes.**P130**
8. Les chapeaux tricornes et quadricornes.**P130**

III. Divers

1. Lavage et respect de sa soutane.**P131**
2. Entrer dans les toilettes ou dans la salle de bain avec sa sangle.**P132**
3. Perte de vision par un visionnaire.**P132**
4. Toiles miraculeuses.**P132**

TABLE III - PRECEPTE & ORDONNANCE

A. CEREMONIES & PRATIQUES RITUELLES

I. LE CULTE

1. Les éléments pour les cultes des mercredi 10h et vendredi 12h.**P138**
Proposition 1
2. Les cultes conduits par le chargé paroissial.**P139**
3. La place d'un chargé de paroisse lors de la procession.**P139**
4. Place d'un chargé de paroisse lors de la conduite du culte.**P140**
5. Allumage des bougies lors du culte de sabbat.**P140**
6. Prière pour les personnes qui font la quête.**P140**
7. Prédication en dehors de la chaire.**P141**
8. Nombre de personnes pour recevoir les actions de grâce.**P142**
9. Bénédiction finale quand le chargé paroissial n'est pas le plus gradé.**P142**

10. Bénédiction finale.**P142**
11. Sens de rotation pour les « 7 Alléluia » .**P143**

II. LA SOUTANE

1. Les déplacements en soutane.**P144**
Proposition 2
2. Soutane d'un nouveau-né.**P145**
3. Port de la sangle.**P146**
4. Port de chaussure interdit avec la soutane.**P146**
5. Accès au temple sans la soutane.**P146**

III. LE TEMPLE

1. L'imposition des mains à un frère.**P148**
Proposition 3
2. Prière de plusieurs personnes.**P148**
3. Les salutations.**P149**
4. Appellation dans le temple.**P149**
5. Interdiction de s'asseoir le vendredi.**P150**
6. Port de chaussure interdit dans la cour sainte.**P150**
7. Séparation H/F dans l'enceinte de la paroisse.**P151**

IV. DIVERS

1. Port d'habits rouge et noir sauf par obligation professionnelle.**P153**
Proposition 4
2. Consommation du porc et de la bière.**P155**
3. Cigarettes, tabac et drogues.**P156**
4. Les nouveaux arrivants et les sympathisants.**P156**
5. La dîme et le denier du culte.**P157**
6. Les pollutions nocturnes.**P158**
7. Autel à domicile.**P159**
8. Pudeur.**P159**
9. Le jeûne est libre.**P160**
10. Bain de sanctification.**P161**
11. Sanctification de maison, de voiture, nourriture et autres objets.**P163**
12. Le deuil.**P166**
13. Le contact avec un mort.**P167**
14. La langue des anges.**P168**

15. L'origine de l'encens.**P168**

B. PRECEPTES PROPRES AUX FEMMES

1. La prédication des femmes.**P170**
2. Le maquillage des femmes.**P171**
3. Présence d'une femme à l'autel.**P172**
4. Femme en période menstruelle.**P173**
5. Nouvelles mères.**P173**
6. Sanctification d'une femme.**P173**
7. Absence d'un nouveau-né lors de la sortie d'enfants.**P174**

C. CHARLATANISME

1. Les prières à la plage.**P176**
2. Les prières à des carrefours.**P176**
3. L'utilisation des rameaux lors des prières.**P176**
4. L'utilisation de la sangle pour les prières.**P177**
5. L'utilisation d'eau de différentes sources.**P177**
6. Prière systématique avec des psaumes.**P177**
7. Les couleurs de bougies.**P177**
8. L'interdiction de se frotter avec des œufs ou de les casser à des carrefours.**P177**
9. L'interdiction d'adhérer à des cercles ésotériques.**P178**

TABLE IV - TEMPLE & ORGANISATION

A. SYMBOLIQUE DANS LE TEMPLE

1. Logo de l'ECC.**P184**
2. Le petit Autel.**P185**
 - a. Moment de sa mise en place.**P185**
 - b. Disposition.**P185**
3. Le grand Autel.**P185**
 - a. Accès au grand Autel.**P187**
 - b. Disposition des chaises.**P187**
 - c. Délimitation.**P187**
 - d. Les objets à sanctifier.**P188**
 - e. Pots de fleur.**P188**

4. Le Saint des saints.**P189**
 - a. Chandelier.**P189**
 - b. La chaise du Pasteur et celle du Chargé paroissial.**P189**
 - c. Table (MATTAH) .**P190**

B. CONSTRUCTION DU TEMPLE

1. Norme de sécurité.**P192**
Proposition 1
2. Orientation vers l'est.**P192**
3. Bénitiers et eau sanctifiée.**P193**
4. Vestiaires.**P193**
5. Douches.**P194**
6. Salles diverses.**P194**

C. DISPOSITION DU TEMPLE

1. Place des femmes.**P196**
2. Place des hommes.**P196**
3. Place de la chorale.**P197**
4. Place du pupitre et de la chaire de prédication.**P197**

D. PARVIS

1. Le parvis.**P199**
2. Eau du parvis.**P199**
3. Autel du parvis.**P199**
4. Pierre saint Michel.**P199**

E. ORGANISATION DE LA PAROISSE

1. Les nombreuses commissions.**P202**
Proposition 2
2. Les responsables dans une paroisse.**P202**
3. Le Conseil des Evangélistes.**P203**
Proposition 3
Proposition 4
4. Le Conseil des femmes.**P204**
Proposition 5
Proposition 6
5. Les repas communautaires.**P205**

F. LE COUVENT

1. Types de couvent.**P208**
2. Durée du couvent.**P208**
3. Points déterminants .**P209**
Proposition 7

G. L'ACCUEIL DES NOUVEAUX

1. La vision.**P213**
2. L'exorcisme.**P213**
3. Les prières.**P215**
4. L'enseignement.**P216**
5. Le silence.**P217**

H. DIVERS

1. Le respect du voisinage.**P219**
2. Paroisse ou sanctuaire.**P219**
3. Des labels pour les paroisses.**P219**
 - a. Label 0.**P220**
 - b. Labels 1 à 4.**P220**
 - c. Labels 5 à 7.**P222**

Proposition 8

4. L'alignement lors de la procession.**P225**

TABLE V - CHORALE

A. GENERALITE

1. Les Séraphins et les Chérubins.**P232**
2. Origine de la chorale dans l'ECC.**P233**
3. Rapport Cantiques – Prières.**P233**
4. Cantiques réservés par spécificités.**P235**
5. Les cantiques révélés.**P235**
6. Les cantiques composés.**P237**
7. Emplacement de la chorale dans le temple.**P237**
8. Salubrité de la chorale.**P238**
9. La fornication.**P238**
10. La solidarité entre choristes.**P239**

B. ORGANISATION

1. Le maître de cœur et ses assistants.**P241**

2. Choix du Maître de chœur.**P241**
3. Choix du bureau.**P242**
4. Echange semestriel des Maîtres de Chœur et des choristes.**P242**
5. Critères d'entrée à la chorale.**P243**
6. Les enfants à la Chorale.**P244**
7. Informatisation des données.**P245**

C. DISCIPLINE & FORMATION

1. La durée des répétitions.**P247**
2. L'étude des cantiques.**P247**
3. L'enseignement biblique.**P248**
4. La formation des instrumentistes.**P249**
5. Les sanctions.**P249**

D. DEROULEMENT DU CULTE

1. Le rôle de la chorale pendant le culte.**P252**
2. La sanctification à la chorale.**P253**
3. La prière des choristes.**P254**
4. L'organisation pour la présence aux cultes.**P254**
5. Programme mensuel des cultes.**P254**
6. La durée dans les cultes.**P255**
7. Arrêt des cantiques en fonction du conducteur.**P255**
8. La langue utilisée.**P255**
9. La danse.**P256**
10. Le volume du son.**P258**
11. L'utilisation des instruments durant le culte.**P259**
12. L'argent récolté.**P260**
13. La discipline.**P262**

E. TENUE SACERDOTALE & OUVERTURE

1. Les tenues sacerdotales.**P265**
2. Port de la tenue de choriste.**P267**
3. L'enregistrement des concerts & autres.**P269**
4. Déplacement de la chorale.**P269**
5. La louange mensuelle.**P270**